LE DEVOIR

Vol. LXXV — No 209 Ciel variable, risque de pluie samedi matin. Max.: 23 **(détail page 24)** Montréal, samedi 8 septembre 1984 Côte-Nord, Abitibi à Gaspésie: 85 cents; Nouveau-Brunswick: 90 cents; Îles-de-la-Madeleine: 1,15$ **75 CENTS**

LOCATION NOMA inc. L'AutoBall
les professionnels de la location d'automobiles
15,949 rue Sherbrooke, Mtl. 642-2220

SONDAGE AUPRÈS DE 2,000 QUÉBÉCOIS

Massivement croyants, les catholiques d'ici n'en contestent pas moins l'autorité du pape

JEAN-PIERRE PROULX

■ Encore massivement croyants, tant en Dieu qu'au Christ, mais beaucoup moins pratiquants, les catholiques Québécois contestent largement les positions de Jean-Paul II en matière de morale et de discipline ecclésiastique. Du reste, le pape représente pour eux moins le chef auquel ils doivent obéir qu'un grand leader spirituel de l'humanité.

■ Pour la majorité, la religion exerce toujours «beaucoup» ou «passablement» d'influence dans leur vie quotidienne: elle leur fournit avant tout une morale ou un soutien dans les épreuves. L'essentiel cependant n'est plus le ciel: moins de 15% trouvent d'abord dans la religion la certitude d'une vie après la mort.

■ Les évêques continuent de jouir d'un prestige certain: la majorité des Québécois, catholiques ou non, sont d'accord pour qu'ils interviennent en matière sociale et économique et plus de 70% des catholiques se déclarent prêts à suivre leur directive s'ils demandaient aux parents d'envoyer leurs enfants à l'école catholique.

Tels sont les grands traits de la religion des Québécois que révèle un sondage mené conjointement, dans la première quinzaine de juin, par le Centre de sondage de l'Université de Montréal pour le compte du DEVOIR, The Gazette, Radio-Québec, CKVL, CJAD et le département de sciences religieuses de l'Université du Québec.

En tout, on a posé 21 questions à plus de 2,000 adultes représentatifs de la population adulte des Québec, dont 1,726 étaient catholiques. C'est la première fois qu'une enquête d'une telle ampleur, tant par la variété des questions que le nombre de pesonnes rejointes, est mené sur autant d'aspects de la religion des Québécois. Les résultats complets font l'objet d'une portion importante du cahier spécial que LE DEVOIR publie aujourd'hui sur *L'Eglise d'ici et la papauté*, à la veille de l'arrivée de Jean-Paul II en terre québécoise.

Ce sondage permet de mieux mesurer la distance qui sépare le catholicisme d'aujourd'hui de celui d'hier.

A cet égard, la réponse concernant le sens premier qu'on accorde à la religion est révélatrice. Pour 44% des Québécois en effet, la religion c'est d'abord «une morale pour se guider dans la vie», pour 36%, c'est d'abord «un appui ou une consolation dans les épreuves», pour 13% enfin, elle apporte d'abord «la certitude d'une vie après la mort». En somme, le catholicisme ne se présente guère plus comme une «religion de salut», comme l'explique,dans le cahier, le professeur Louis Rousseau de l'UQAM. Elle se définit par rapport à son «efficacité» ici bas.

Voir page 10: Catholiques

LA RELIGION DES QUÉBÉCOIS
— Notre cahier spécial de 18 pages

LE PAPE PARMI NOUS
— L'éditorial de Jean-Louis Roy, page 8

Pour la 22e fois, Jean-Paul II amorce le rituel du départ

DANIÈLE BLAIN
correspondance particulière

ROME — Il sera près de trois heures du matin la nuit prochaine, heure de Montréal, lorsque Jean-Paul II prendra place à bord de l'hélicoptère qui le portera de la Cité du Vatican à Castelgandolfo, sa résidence d'été, puis à l'aéroport de Fiumicino près de Rome. L'accompagneront comme d'habitude : son secrétaire particulier, Mgr Dziwiaz, lui aussi Polonais, le secrétaire d'État de la Cité du Vatican, le cardinal Casaroli, et le substitut de ce dernier, Mgr L. M. Martinez. Tous les autres membres de sa suite, une quinzaine de personnes, l'auront précédé en voiture.

À la veille de son 22e pèlerinage officiel, les rituels du départ n'offrent plus aucune surprise à « Papa Wojtyla », qui a déjà en bouche les quelques phrases avec lesquelles il remerciera le petit groupe de personnes, triées sur le volet, qui viennent habituellement lui souhaiter bon voyage : quelques cardinaux et prélats, un ministre représentant du gouvernement italien, chargé du discours, et les représentants désignés du corps diplomatique près le Saint-Siège. Dans le Boeing, malgré l'heure matinale, l'attendra pour le saluer à son tour le président ou le vice-président d'Alitalia, dont le pape utilise traditionnellement un des avions à l'aller. Les vols intérieurs et celui du retour sont, eux, confiés à la compagnie nationale du pays hôte.

Lors de son premier voyage intercontinental au Mexique, à la fin de

Voir page 10: Rituel

LES PROMESSES DE MULRONEY

Tout tient désormais à l'ampleur du déficit hérité des libéraux

Le premier ministre désigné, M. Brian Mulroney, a pris un petit bain de foule sur la colline parlementaire, à Ottawa, hier, en attendant de s'entendre avec M. John Turner sur les modalités de la passation des pouvoirs. Le chef conservateur a nié vouloir s'adonner à une purge en règle dans la haute fonction publique. **Nos informations en page 2.** (photolaser CP)

BERNARD DESCÔTEAUX

OTTAWA — Généreux dans leurs promesses électorales, les conservateurs de Brian Mulroney savent que leur capacité à livrer la marchandise rapidement tient maintenant à la réponse à une seule petite question: de combien de milliards de dollars est le déficit budgétaire du gouvernement canadien?

La réponse à cette question, que Mulroney et ses proches conseillers ont peut-être déjà reçue des hauts fonctionnaires, déterminera à elle seule l'orientation que prendra le nouveau gouvernement conservateur au cours de ses premiers mois.

Pour l'instant, le premier ministre désigné a peu de temps pour réfléchir à ce problème. Il est accaparé presque entièrement par les préparatifs de la passation des pouvoirs. Essentiellement, il s'agit pour lui de déterminer la forme que prendra son gouvernement: que sera la structure du conseil des ministres, combien de membres comptera-t-il, qui y siégera.

Le moment de vérité pour le nouveau gouvernement viendra lors de sa première réunion, le 17 ou le 18 septembre, aussitôt que M. Mulroney et ses ministres auront été assermentés par le gouverneur général, Mme Jeanne Sauvé. L'ordre du jour de cette première réunion sera à n'en pas douter long comme le bras. On prendra alors sûrement plusieurs jours pour arrêter les grandes orientations du gouvernement.

Le Parti conservateur a su rapidement que de mauvaises surprises l'attendaient s'il formait le prochain gouvernement. Le premier ministre John Turner a en effet in-

Voir page 10: Promesses

Davey louange la campagne bleue

OTTAWA (PC) — La campagne électorale du chef conservateur Brian Mulroney a été «la meilleure, la mieux huilée — et je ne dis pas cela dans un sens péjoratif — que je n'aie jamais vue», a déclaré le sénateur Keith Davey, président de la campagne des libéraux.

Selon lui, si les tories ont remporté une écrasante majorité, c'est qu'ils ont battu les libéraux sur des positions libérales.

«Nous sommes dans un pays libéral avec une petit «l» et selon moi les Canadiens ont été satisfaits de voir M. Mulroney adopter des positions libérales», a fait valoir M. Davey, lors d'une entrevue accordée à *Selkirk News Service*, dont la diffusion est prévue pour dimanche.

Il a cependant prédit que M. Mulroney prendra une direction plus conservatrice un fois au pouvoir.

Voir page 10: Davey

Micheline Lanctôt

VENISE

Sonatine remporte le Lion d'argent

ROBERT LÉVESQUE

La cinéaste québécoise Micheline Lanctôt a remporté hier, pour son film *Sonatine*, le Lion d'argent du festival de Venise. Il s'agit du deuxième plus important prix (après le Lion d'or, remporté par le cinéaste polonais Krzysztof Zanussi) remis par le jury de la 41e Mostra qui était présidé cette année par Michelangelo Antonioni.

Ce Lion d'Argent constitue l'un des plus importants prix que le cinéma québécois ait remporté (avec la Palme d'interprétation féminine à Monique Mercure à Cannes en 77) au plan international. Venise est avec Cannes et Berlin l'un des trois plus importants festivals cinématographiques au monde.

Voir page 10: *Sonatine*

LE DEVOIR CULTUREL

La rentrée littéraire

L'automne 84 ne manquera pas de fournir une riche moisson littéraire au Québec. Dans un survol des publications à venir, Mario Pelletier souligne, entre autres, des ouvrages attendus qui porteront les signatures de Gabrielle Roy, Michel Tremblay, Gérard Bessette, Jean-Yves Soucy, Marcel Rioux, Louise Maheux-Forcier, Gilbert La Rocque, Madeleine Gagnon, Louky Bersianik. **Page 11**

La rentrée théâtrale

À travers une centaine de productions théâtrales offertes au public, pour la saison 84-85, Robert Lévesque dégage quelques titres à surveiller. D'abord et avant tout la dixième pièce de Michel Tremblay, *Albertine en cinq temps*, qui sera créée à Ottawa le 12 octobre et reprise au Rideau-Vert le 13 novembre. Il s'agit d'un sommet dans l'oeuvre du premier dramaturge québécois. **Page 11**

Maurice Séguin

Le professeur Michel Brunet, de l'Académie canadienne-française, rend hommage à l'historien de l'indépendance au Québec, Maurice Séguin. Dans un texte sur la vie et l'oeuvre de celui qui fut son collègue pendant plus de trente ans, Michel Brunet dit de Maurice Séguin:« Une passion unique anima toute sa vie:comprendre le milieu où il vivait et l'expliquer à ses contemporains ». **Page 11**

LE DEVOIR ...A LOISIR

LES COMPLEXES DU COMPLEXE

«C'est comme une caserne.» «À côté du complexe Desjardins, ç'a l'air d'un garage». Les quidams font des gorges chaudes de ce malheureux complexe Guy-Favreau, dont le sort aura finalement été aussi peu transcendant que la «formule» de feu l'homme politique dont il honore (?) la mémoire. L'euphorie qui avait jadis marqué le lancement du projet s'est transformée en grande discrétion lors de l'inauguration de l'immeuble fédéral du boulevard Dorchester. **Jean-Claude Marsan** a soumis le complexe à une . . . psychanalyse. **Page 29**

Club Sierra

Pour la première fois, en français, l'agenda et les calendriers du célèbre club écologique.

Des photographies superbes!

Une qualité d'impression extraordinaire!

FRANCE-AMÉRIQUE

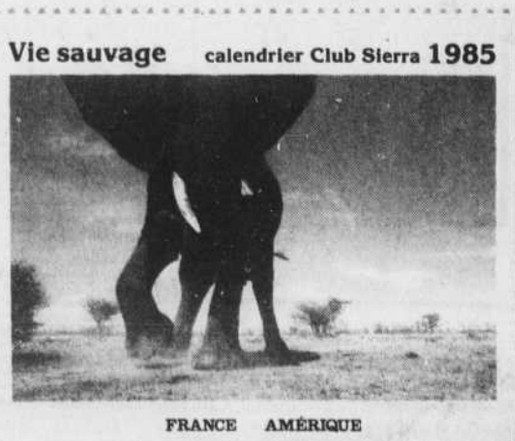

Ne pouvant imposer ses idées à ses collègues

Châtillon quitte la présidence de la Commission consultative du travail

ROBERT LEFEBVRE

QUÉBEC (PC) — Parce qu'il n'a pu imposer à ses quatre collègues l'orientation qu'il voulait donner aux travaux de la Commission consultative du travail, Gilles Châtillon a démissionné comme président de ce groupe de travail formé en mars dernier par le gouvernement.

Les quatre autres commissaires chargés de consulter les partenaires du monde du travail pour proposer ensuite une réforme des relations du travail ne croient pas en la nécessité d'établir dès le départ des balises d'orientation pour guider la réflexion des intervenants.

Comme il l'a expliqué hier en conférence de presse, M. Châtillon, lui, proposait ces balises pour éviter de «patauger» trop longtemps dans le sujet.

Il a refusé d'en démordre car, a-t-il dit solennellement, «j'affirme que mes six éléments d'orientation devront se retrouver dans le rapport. Il ne peut se tromper, ajoute-t-il, parce que trop de gens et d'experts les affirment».

Et son expérience, a-t-il fait valoir, tend à démontrer qu'il a raison. «J'ai vécu 32 expériences de concertation et toutes ont réussi».

M. Châtillon a été directeur du Secrétariat des Conférences socio-économiques qui se sont penchées sur à peu près tous les secteurs d'activités depuis 1976.

Les quatre autres membres de la commission sont: MM. Jean-Jacques Gagnon, spécialiste des relations de travail à la société Alcan et représentant du monde patronal; Jean Gérin-Lajoie, ex-représentant du puissant Syndicat des métallos (FTQ) et porte-parole du mouvement syndical; Viateur Larouche et Mme Jeannine McNeil, deux universitaires spécialistes en relations du travail.

Ils n'ont pas voulu suivre M. Châtillon sur l'orientation en six points qu'il voulait donner à la réflexion qui débutera bientôt. Ces éléments sont:

- favoriser l'accès à l'information, la pratique de l'expression et la participation à la vie de l'entreprise afin que les travailleurs et travailleuses reconnaissent leurs intérêts et leurs droits, leurs devoirs et leurs responsabilités;
- faciliter la liberté d'association et la négociation collective comme moyens d'assurer aux travailleurs le respect de leur dignité et de leur droit à des conditions de travail justes et équitables;
- privilégier la gestion des ressources humaines dans l'entreprise et la dimension sociale et économique dans la pratique des relations du travail;
- permettre aux parties patronales et syndicales de négocier entre elles leurs conditions de travail sans l'intervention de tiers (avocats, juges ou gouvernement);
- amener l'État à se préoccuper de l'amélioration des conditions de travail minimales et générales et à accentuer son rôle d'informateur en cette matière;
- et amener l'État à accentuer son rôle d'aide par la mise sur pied d'institutions, de mécanismes et de recours souples, uniformisés et efficaces.

Selon M. Châtillon, de telles orientations nécessitent une prise de conscience profonde des patrons et des syndicats pour en arriver à des changements d'attitude qui dépassent les vieux principes d'égoïsme, de corporatisme et de gestion par décrets.

Ils impliquent une organisation productive du travail et une implication valorisante des travailleurs et des travailleuses dans leur entreprise.

C'est cette approche sociale et économique que M. Châtillon n'a pu imposer à ses quatre collègues, dont les intérêts, dit-il, sont trop diffus.

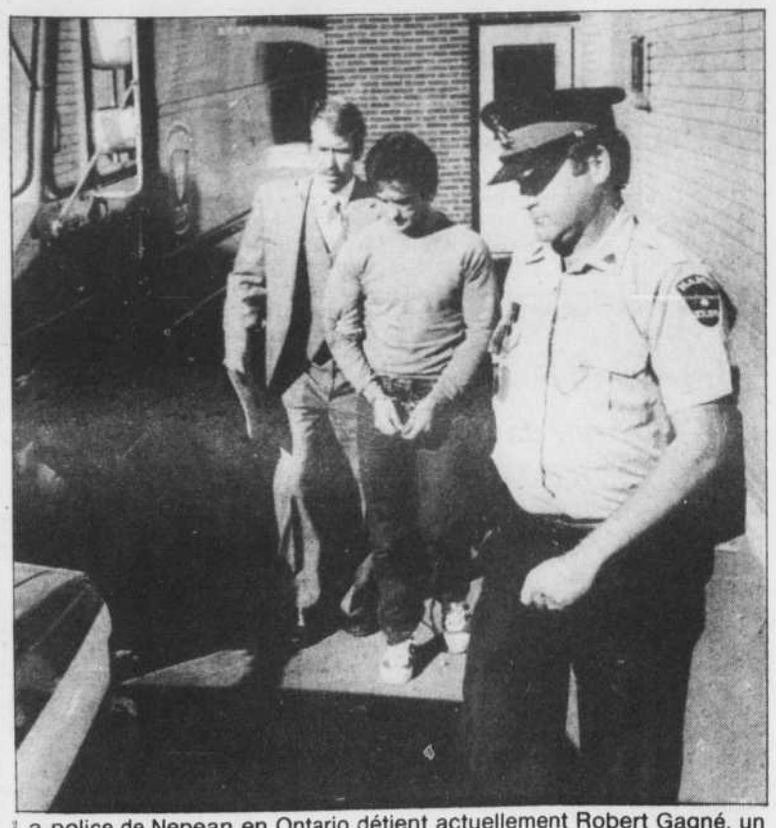

La police de Nepean en Ontario détient actuellement Robert Gagné, un citoyen de Longueuil, accusé d'avoi abattu deux policiers au cours d'une fusillade survenue samedi dernier dans un centre commercial d'Ottawa. (Photolaser PC)

Mulroney nie avoir l'intention d'effectuer une purge chez les hauts-fonctionnaires fédéraux

DENIS LESSARD

OTTAWA (PC) — Premier ministre désigné, Brian Mulroney a déclaré hier que plusieurs hauts-fonctionnaires embauchés sous l'administration libérale se sentiront probablement «plus confortables ailleurs», mais a cependant nié que son administration se préparait à faire une purge chez les hauts fonctionnaires fédéraux.

«Je prends pour acquis que certains d'entre eux (les hauts fonctionnaires) vont se sentir plus confortables ailleurs», a laissé tomber M. Mulroney à la sortie de sa seconde rencontre avec le plus important fonctionnaire fédéral, M. Gordon Osbaldensten, greffier du Conseil privé.

«Ce n'est pas moi qui voudrai effectuer une espèce de purge, ce n'est pas mon style, a dit le chef tory, ajoutant toutefois qu'il est évident que certains individus qui se sont identifiés au Parti libéral vont vouloir regarder ailleurs».

Hier toutefois M. Mulroney a nié formellement que son parti ait préparé une liste de 400 hauts fonctionnaires qui seraient congédiés sous l'administration conservatrice. La veille pourtant, sous le couvert de l'annonymat, un adjoint de M. Mulroney, membre de l'équipe conservatrice destinée à assurer la transition, avait indiqué que 400 mandarins risquaient le licenciement, notamment des présidents de sociétés de la couronne et des sous-ministres.

De son côté le critique conservateur en matière d'affaires extérieures, M. Sinclair Stevens, avait indiqué que des nominations comme celle de Bryce MacKasey comme ambassadeur au Portugal seraient reconsidérées.

Interrogé hier sur l'avenir de M. Mackasey, M. Mulroney a rétorqué que «la question n'est pas venue sur le tapis». «Je n'ai pas demandé la démission de quiconque», a-t-il soutenu, rappelant par la suite qu'il n'était pas même assermenté.

Commentant la liste, M. Mulroney a affirmé qu'il n'avait pas connaissance de l'existence d'un tel document. «Je ne sais pas d'où cela sort», a-t-il dit.

M. Mulroney a par ailleurs décliné l'invitation de John Turner à se rendre dimanche à Québec pour accueillir le pape à sa descente d'avion, débutant sa visite de 11 jours au Canada. C'est lundi prochain, en matinée, que MM. Mulroney et Turner se rencontreront, à Ottawa, pour discuter de la transition entre les deux administrations et de la passation des pouvoirs.

Interrogé sur l'avenir de Pierre Juneau, président de Radio-Canada, ami personnel de M. Trudeau et ex-candidat libéral, et de M. Joel Bell, responsable de la Corporation de développement des investissements du Canada, deux personnes mentionnées dans la «liste noire», M. Mulroney a refusé de pointer du doigt ces hauts fonctionnaires.

«Dans quelques cas leur préférence sera probablement d'indiquer qu'ils se sentiront plus à l'aise ailleurs», a soutenu le premier ministre désigné.

Le chef tory a aussi admis qu'il estimait que certains fonctionnaires étaient trop identifiés politiquement. «Mais j'indiquerai cela au moment adéquat et, je l'espère, d'une façon plus appropriée», a-t-il soutenu.

En revanche, comme pour montrer que, pour lui, tous les fonctionnaires de l'administration précédente n'étaient pas marqués au fer rouge, M. Mulroney a longuement rendu hommage au greffier du Conseil privé, M. Gordon Osbaldesten, le numéro un de la fonction publique fédérale.

«Je suis enchanté de la grande qualité des scéances d'information que j'ai reçues», a dit M. Mulroney, ajoutant que jusqu'ici ces réunions avaient porté essentiellement sur la structure de l'appareil gouvernemental plutôt que sur le contenu des politiques.

Cause-type pour la Commission d'accès à l'information

Un conseiller exige une enquête sur le coût des rénovations du Colisée

NORMAN DELISLE

QUÉBEC (PC) — Un conseiller municipal de l'opposition, M. Pierre Mainguy, a exigé hier devant la Commission d'accès à l'information que la ville de Québec lui remette un document de vérification interne sur le coût des rénovations du Colisée de Québec.

M. Mainguy conteste les prétentions de l'administration municipale selon lesquelles il s'agirait d'un document «privé» rédigé à l'intention du maire Jean Pelletier par le vérificateur de la ville, M. Roger Lachance.

Il s'agit d'une cause-type que la Commission d'accès à l'information, en fonction depuis le premier juillet dernier, aura à trancher.

Le conseiller Mainguy dirige l'opposition officielle du Rassemblement populaire à Québec, qui compte 4 sièges contre les 17 du Parti civique au pouvoir depuis 1960.

M. Mainguy exige qu'on lui remette un rapport préparé en 1982 par le vérificateur de la ville sur les coûts d'aménagement et de rénovation du Colisée de Québec.

Le document a été préparé à la demande du maire Jean Pelletier. Les travaux de rénovation de l'édifice sportif auraient coûté $19.8 millions selon les chiffres officiels, données que l'opposition municipale conteste.

Le 3 juillet dernier, alors que la loi sur l'accès à l'information venait d'entrer en vigueur, le conseiller Mainguy a fait une demande officielle auprès du greffier-adjoint de la ville, Me Pierre Angers, pour obtenir le document.

Selon M. Mainguy, il s'agit d'un document officiel demandé par le maire à titre du président du Conseil exécutif et dont la préparation a été faite à même les fonds publics.

L'administration municipale refuse de produire le document sous prétexte que c'est à «titre personnel» que le maire a réclamé le rapport au vérificateur.

Le conseiller Mainguy a rappelé que l'article 180 de la Charte de la ville précise que le vérificateur ne peut faire rapport qu'au conseil municipal ou qu'au conseil exécutif, mais non pas à des individus à titre privé.

«Il suffirait qu'à l'avenir, le maire ou les membres du conseil exécutif fassent des demandes personnelles et privées aux fonctionnaires pour que tous les documents demeurent automatiquement secrets», a dit M. Mainguy.

De son côté, l'avocat de la ville, Me Paul Ouimet, a soutenu que le maire peut en tout temps, en vertu de l'article 173 de la Charte de la ville, utiliser ses pouvoirs spéciaux de contrôle et de surveillance pour exiger la production de documents.

«Il s'agit d'une relation personnelle entre le maire-individu et le vérificateur de la ville», a soutenu Me Ouimet.

Compte tenu de l'importance du dossier et du précédent qui sera créé par la décision, la Commission d'accès à l'information, présidée par l'ex-journaliste Marcel Pépin, ne rendra une décision écrite que dans quelques jours.

Pour la première fois, le banc de la Commission était formé des trois commissaires en titre, soit M. Pépin et Mmes Thérèse Giroux et Caroline Pestiau.

Les discussions sur la transition des pouvoirs commenceront lundi

OTTAWA (d'après PC et CP) — Le premier ministre désigné, Brian Mulroney a, hier, décliné l'invitation de son prédécesseur John Turner d'accueillir en sa compagnie, dimanche à Québec, le souverain pontife.

«Au Canada nous n'avons qu'un premier ministre à la fois», a déclaré hier M. Mulroney, sortant de sa rencontre avec le greffier du Conseil privé, M. Gordon Osbaldesten, destinée a préparer la transition entre les deux administrations.

Des rapports de presse parus hier faisaient état de la possibilité que les deux hommes profitent de leur présence dans la Vieille capitale pour amorcer pour de bon les discussions sur la passation des pouvoirs en faveur du chef du Parti progressist-conservateur.

M. Mulroney a fait savoir hier que c'est plutôt lundi, et à Ottawa, que les premières discussions formelles sur la transition se dérouleront.

«J'ai hautement apprécié la gentillesse de M. Turner en suggérant que je pourrais l'accompagner à Québec», a dit M. Mulroney, mais «M. Turner est premier ministre avec tous les pouvoirs qui s'y rattachent», a-t-il noté.

Peu après sa défaite mardi dernier, le premier ministre John Turner avait, au cours d'une conversation téléphonique, invité M. Mulroney à venir acceuillir le Saint-Père à Québec, dimanche.

«Je pense que, compte tenu que la presse mondiale sera présente, nous devons montrer que nos coutumes font qu'il n'y a qu'un premier ministre et M. Turner détient ce poste», a ajouté le chef tory. «Je pense qu'il est plus approprié que ce soit fait de cette manière», d'ajouter M. Mulroney.

En revanche, M. Muroney a soutenu qu'il sera heureux de rencontrer le Saint-Père le 19 septembre, date où le souverain pontife doit faire escale à Ottawa. Mulroney prévoit toujours être assermenté comme premier ministre le 17 prochain.

S'il est acquis que MM. Turner et Mulroney attendront à lundi pour discuter de politique sérieuse, on a appris d'autre part à Ottawa hier que tous deux vont probablement se rencontrer aujourd'hui même à Montréal, à l'occasion du mariage de la fille du financier Paul Desmarais.

M. Mulroney assistera à la célébration et un proche de M. Turner a laissé savoir hier que le premier ministre sortant était invité à un mariage dans la métropole, sans toutefois préciser qu'il s'agissait de celui de Mlle Desmarais. MM. Mulroney et Turner sont tous deux des amis de M. Paul Desmarais.

John Turner fuit ses supporters à son arrivée à l'aéroport de Toronto

TORONTO (PC) — Ils étaient environ 70 libéraux, partisans et candidats élus ou défaits, à l'aéroport Pearson, prêts à manifester leur solidarité avec leur chef John Turner, dont le parti a été écrasé à l'élection de mardi.

Les médias étaient aussi présents.

Les uns et les autres ont attendu en vain. Lorsqu'ils ont pris conscience que l'avion amenant John Turner de Vancouver avait atterri depuis un bon moment, il était trop tard: celui-là s'était faufilé par une porte secondaire.

Il devait ignorer qu'on lui avait préparé une petite réception, a expliqué Howard Brown, qui a consacré ces dernières semaines à la campagne libérale dans les circonscriptions de la région de Toronto et celui qui avait songé à l'accueil à l'aéroport. Il y a sans doute eu une faille dans les communications, a-t-il simplement noté.

Attirés par la présence des caméras de télévision, plusieurs passants ont attendu en vain la personnalité qui devait se présenter.

guérin l'éditeur qui édite

Disponible sous peu

Mon nouveau programme d'études en histoire générale

Par: Francoeur/Jeannotte/Savoie

En vente dans toutes les librairies

2 Secondaire
Mon nouveau programme d'études en
HISTOIRE GÉNÉRALE
André Francoeur • Claude Jeannotte • Robert Savoie

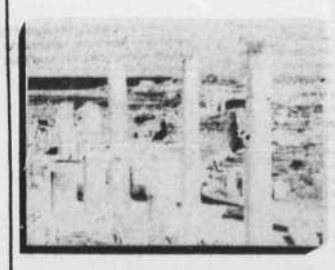

guérin

Cahier d'activités
(2e secondaire)
Ouvrage conforme au nouveau programme d'études « Histoire générale », 2e secondaire, formation générale et professionnelle.

guérin éditeur limitée
4501 Drolet
Montréal H2T 2G2
Tél.: (514)842-3481

CONTENU:
1- L'histoire et ses matériaux
2- La préhistoire et les premières civilisations
3- Athènes et Rome dans l'Antiquité
4- La société médiévale en Europe occidentale
5- Renaissance et expansion européenne en Amérique
6- L'ère des révolutions en Occident
7- Le siècle actuel

Sera en vente dans les librairies:

4560 rue Saint-Denis, Montréal, Québec, Tél.: (514) 849-1112
Station Métro-Longueuil, Longueuil, Québec, Tél.: (514) 677-6525
168 est, rue Sainte-Catherine, Montréal, Québec, Tél.: (514) 861-5647
4440 rue Saint-Denis, Montréal, Québec, Tél.: (514) 843-6241

Kino-Québec

LA JOIE DANS LA CLASSE!

*Étoiles
*Macarons personnalisés
*Étiquettes
*Mentions
*Diplômes
*Récompenses

Venez faire votre tour!

Éditions Marie-France
3688 Fleury est
Montréal-Nord H1H 2S6
1 (514) 322-6834

AÉROPORT DE MIRABEL
CHARGEMENT ARRÊTÉ EN TRANSIT
OBTENU PAR DÉFAUT DE CONTRAT

30% avance de fonds
70% balance impayée — par défaut

VENTE À L'ENCHÈRES À COURT PRÉAVIS

TAPIS ET CARPETTES DE PERSE ET DE L'AFGHANISTAN

et plusieurs autres

Chargement complètement numéroté
Balles en consigne aux entrepôts des douanes

- Les balles seront ouvertes à 13 hres
- Chaque carpette sera liquidée (séparément)
- Inspection sur les lieux seulement
- Aucun autre renseignement ne sera fourni

SAMEDI 8 SEPTEMBRE, 14:00 HRES

HÔTEL LE CHATEAU DE L'AÉROPORT
AÉROPORT INTERNATIONAL DE MIRABEL

Conditions: comptant ou chèques visés

Anglo & Middle East Factors (Canada) Ltd. 333 ave Wilson, R 204, Toronto, Ont. M3H 1T2

8 SEPTEMBRE
JOURNÉE INTERNATIONALE DE L'ALPHABÉTISATION

UNE DES EXCUSES LES PLUS FRÉQUEMMENT UTILISÉES PAR LES ANALPHABÈTES

Aidez-les, ils sont des milliers; dites-leur qu'il y a des cours organisés pour eux par les organismes populaires ou les services d'éducation des adultes des commissions scolaires.

Gouvernement du Québec
Ministère de l'Éducation

Québec

EN BREF...

■ Des lesbiennes manifestent

Un groupe de jeunes lesbiennes regroupées dans « le front des lesbiennes » qui en compte, ont-elles dit, environ 200, ont organisé hier une petite manifestation dans les diverses salles de rédaction de Montréal pour, « contrer la propagande mise en branle à l'occasion de la venue du pape et dénoncer le pouvoir religieux ».Cette propagande, ont-elles dit, « véhiculent et renforcent, au travers des prétextes religieux, l'oppression hétérosexuelle, fondement de la main-mise physique et mentale des hommes sur les femmes ».«Le discours du pape, affirment-elles, vise à faire des femmes et de toutes les femmes les reproductrices et les servantes des hommes, de la même façon qu'il a fait des soeurs les esclaves des curés ».

■ Impliqué dans 175 crimes

(AFP) — Soupçonné d'avoir commis 175 crimes à travers les Etats-Unis, déjà condamné à mort pour quatre d'entre eux au Texas et accusé de 19 autres dans divers Etats, Henry Lee Lucas, un Américain de 48 ans, est officiellement impliqué depuis jeudi dans au moins 15 assassinats en Californie.Henry Lee Lucas est peut-être l'un des meurtriers les plus violents de l'histoire de la nation, a déclaré à la presse le procureur général de Californie, M. John Van De Kamp.

■ 1,144 nouveaux millionnaires

(AFP) — La loterie a fait 1,144 nouveaux millionnaires depuis qu'elle a fait son apparition aux Etats-Unis il y a 20 ans et les gros lots ne cessent de s'accroître.Selon une étude faite par le quotidien USA Today dans les 17 États de l'union qui ont adopté un système de loterie, 1,144 lots de plus de un million de dollars ont été distribués depuis le premier tirage en 1964, dans le New Hampshire.Le record des millionnaires de la loterie va à l'État de New York (250), suivi de la Pennsylvanie (209), du Massachusetts (165) et de l'Illinois (160). Le record des gains, qui était jusqu'ici de $20 millions, a été pulvérisé la semaine dernière dans l'Illinois par un ouvrier imprimeur de 28 ans qui a gagné un gros lot de $40 millions.

■ Grégoire affirme avoir payé ses avocats

(PC) — Le député indépendant de Frontenac, Gilles Grégoire, affirme avoir payé les honoraires professionnels de son avocat Richard Grenier et il ne fait donc pas l'objet d'une poursuite sur compte de $6,400. M. Grégoire a tenu hier à apporter cette précision par suite de nouvelles parues la veille dans les journaux voulant qu'il soit à couteaux tirés avec Me Grenier. Ce dernier l'avait défendu lors d'un procès en 1983 au terme duquel le député avait été condamné à deux ans moins un jour de prison pour avoir incité des jeunes filles à commettre des actes d'immoralité sexuelle.Le député de Frontenac a recouvré la liberté sous conditions en février dernier.

■ La Chine à Interpol

La Chine a adhéré à Interpol (l'Organisation internationale de la police criminelle) malgré l'opposition de Taïwan qui, dépité, a quitté la 53e conférence d'Interpol réunie au Luxembourg.

■ Chasse aux chats

(AFP) — Munie de cages et de nourriture pour chats, une vieille dame de 74 ans devait arriver vendredi matin à New York pour tenter de mettre un terme à l'invasion de chats que connaissent les tunnels de la grande gare centrale de cette ville.Considérée par les responsables des chemins de fer et du métro comme un don du ciel, Mme Anna Briggs a en effet proposé de garder et d'élever en Virginie tous les chats qu'elle pourrait attraper plutôt que de les voir exterminés.Mme Briggs, dont le record de prises s'élève à 34 par jour, a accepté de venir à New York deux fois par mois jusqu'à ce que le problème ait disparu. Les responsables de la gare ont promis de lui fournir tous les appâts qu'elle demanderait.La décision de faire cesser la divagation des félins dans la gare avait été prise après que le médecin du travail des chemins de fer eut eu à soigner plus de 20 cheminots victimes de morsures de puces.Un examen précis lui avait permis d'établir que les insectes nichaient dans la fourrure des chats et non dans celle des rats. Les morsures dont souffraient les patients étaient plus humiliantes que graves, a reconnu le praticien.

■ McDonald donne le terrain

(AFP) — La société de restauration rapide McDonald a annoncé qu'elle ferait don à la ville de San Diego (Californie) du site sur lequel se trouve le restaurant où un malade mental avait ouvert le feu en juillet dernier, tuant 21 personnes et en blessant 19. Le porte-parole de la société, M. Chuck Rubner a souligné que la propriété vaut des centaines de milliers de dollars et il s'est déclaré persuadé que la ville de San Diego en ferait bon usage. Depuis le massacre commis par James Oliver Huberty, une partie des habitants de la ville souhaitaient que le restaurant soit rasé et qu'un monument à la mémoire des victimes du tueur y soit édifié.

La Chambre de commerce veut relancer l'opération de rachat des permis de taxi

ANGÈLE DAGENAIS

La Chambre de commerce de Montréal et la Ligue des propriétaires de taxis (A-11) tenteront la semaine prochaine de relancer l'opération de rachat de 2,000 permis de taxi à Montréal qui stagne depuis deux mois, au dire de leurs porte-parole, MM. André Vallerand et Antonio Salvatore.

Moins de 50% de l'objectif a été atteint (947 offres de vente de permis), a expliqué le directeur général de la Chambre de commerce de Montréal, M. André Vallerand, mais il reste encore trois mois et demi avant la fin de l'opération en décembre.

Sanctionnée par un décret gouvernemental au mois de juin dernier, ce plan de rachat qui doit diminuer du tiers le nombre de permis dans le centreville de Montréal a reçu l'approbation du ministère des Transports du Québec à la condition qu'il s'autofinance à l'intérieur même de l'industrie du taxi. Celle-ci génère un marché de $125 millions annuellement à Montréal. Le prix de rachat des permis a été fixé à $12,000 soit le double de son prix actuel sur le marché présentement.

Il semble que les propriétaires de flottes, contrairement au propriétaires indépendants qui forment le gros des 947 vendeurs ayant adhéré à ce jour au plan, ne se soient pas encore manifestés, de préciser M. Vallerand. La Chambre de commerce entend les réunir la semaine prochaine pour essayer de les convaincre de se départir d'un millier de permis d'ici le 17 septembre, date à laquelle la deuxième cotisation de $375 est exigible de tous les détenteurs de permis de Montréal en guise de financement pour 1984 du rachat des 2000 permis. Par la suite les propriétaires auront à défrayer une somme maximale de $1500 par année pendant sept ans.

Tous ceux qui auront mis leur permis en vente n'auront pas à défrayer le coût de la deuxième cotisation, a précisé M. Marcel Côté, de la firme Secor Inc. qui a travaillé à la conception du plan de rachat. La première cotisation de $375 exigée cet été leur sera remboursée par le fiduciaire au moment du rachat de leur permis.

Un comité de crédit a été mis sur pied pour aider ceux qui ne pourraient pas défrayer leur cotisation dans les délais prévus. Il relèvera du président du comité de rachat, M. Maurice Gobeil. Il semble qu'un nombre important de propriétaires de permis n'ont pas payé leur premier versement pour protester contre le plan de rachat dans son ensemble.

L'opération «Rachat 2000» n'a récolté l'adhésion que d'une mince majorité (55%) de propriétaires de taxi à Montréal. Les contestataires ont organisé quelques actions de protestation depuis la tenue du vote en avril dernier mais les concepteurs de l'opération ont rappelé hier qu'il s'agissait d'un processus démocratique adopté à majorité et que tout le monde sera gagnant en bout de ligne puisque les revenus devraient s'accroître de 60% au terme de l'opération.

«Les contestataires sont mal avisés de ne pas payer leurs cotisations, a expliqué M. Marcel Côté; tôt ou tard ils auront à s'exécuter lors du renouvellement de leur permis», a-t-il ajouté.

M. Côté a reconnu certaines lacunes dans l'administration du plan à ce jour — un problème de mandataire pour le gérer notamment — mais il semble que le tir sera rectifié d'ici la fin du mois. Les négociations avec les institutions financières sont presque terminées, a assuré M. Vallerand, et le rachat pourrait commencer à se faire dans les prochaines semaines si un nombre suffisant de vendeurs est atteint.

«Ceux qui pensent spéculer avec ce plan de rachat se trompent, a ajouté pour sa part M. Côté; le prix offert est déjà le double du prix du marché et n'augmentera pas davantage». Par ailleurs ceux qui voudront vendre leur permis après décembre 1984 auront à verser une cotisation de $10,000 dans le fonds de financement et ce, pour les sept prochaines années, de façon à décourager les spéculateurs.

Pour certains intervenants de l'industrie du taxi à Montréal, le directeur général de la compagnie de service Diamond par exemple qui regroupe de nombreux propriétaires de flottes à Montréal, M. Pierre Jourdenais, l'élaboration du plan de rachat s'est fait dans une sorte de «confidentialité» malsaine qui n'a pas aidé à le faire vendre. «Il n'y a rien de clair là-dedans, et bien des gens ne savent pas où ils s'en vont avec ça, précise-t-il». N'ayant pas voix au chapitre parce que Diamond n'est propriétaire d'aucun permis de taxi étant une compagnie de services, M. Jourdenais précise par ailleurs qu'il n'a jamais été consulté sur le plan de rachat et n'a «aucun contrôle là-dessus». Il ressent toutefois une forte opposition de certains propriétaires.

L'UMQ veut être consultée dans le programme de l'assainissement des eaux

CAROLE BEAULIEU

Jean Corbeil

Les municipalités du Québec en ont assez du manque de confiance du gouvernement provincial et veulent avoir leur mot à dire dans le programme d'assainissement des eaux qui, au cours des vingt prochaines années, coûtera à leurs citoyens un montant équivalent aux six milliards de dollars qu'investira le gouvernement du Québec.

C'est ce qu'a indiqué hier soir le président de l'Union des municipalités du Québec (UMQ), M. Jean Corbeil, alors qu'il s'adressait à quelque 400 fonctionnaires et élus municipaux réunis en fin de semaine à Montréal dans le cadre du congrè de l'UMQ sur l'assainissement des eaux.

Qualifiant la dépollution de l'eau de « tâche collective », nécessitant la participation de tous les intervenants, M. Corbeil a incité le gouvernement à faire des municipalités de « véritables partenaires » dans son programme de dépollution, puisque ce sont elles qui devront défrayer les coûts d'exploitation des installations que construira le gouvernement.

« Le programme (tel qu'il est conçu actuellement) relègue les instances locales au rang de maître-d'oeuvres de solutions élaborées ailleurs. C'est le ministère qui a le dernier mot. Bien sur les élus sont consultés mais souvent on ne fait pas confiance à leur jugement, » de dénoncer Jean Corbeil pour qui cette méfiance est une cause directe de la lenteur d'application du programme. (Quelque 500 municipalités sur 750 y ont jusqu'ici adhéré mais à peine 210 ententes ont été signées.)

Placé sous le thème « L'assainissement des eaux c'est aussi l'affaire des municipalités » ce congrès se veut donc une occasion pour les administrations municipales de s'informer sur toutes les facettes de l'assainissement des eaux et de pouvoir mieux ainsi se poser en égales face au ministère de l'environnement.

Tout au cours de la journée d'aujourd'hui les congressistes participeront à des ateliers, parfois très techniques, présentant les différents volets d'un programme d'assainissement, analysant le programme québécois de dépollution des eaux et s'attaquant aux questions plux pratiques de la gestion d'une usine d'épuration, de la tarification aux usagers et de l'aménagement des berges.

Le président de la fédération américaine pour le contrôle de la pollution de l'eau, M. Harry A. Tow, viendra aussi les entretenir du programme d'assainissement de l'eau aux Etats-Unis.

Selon M. Corbeil les municipalités se heurtent les premières aux résistances de la population - «si tout le monde est d'accord pour traiter les eaux, il y a encore des résistances lorsqu'il s'agit d'installer une station de pompage dans le quartier» — et sont donc encore les mieux placées pour sensibiliser le public à l'urgence de l'assainissement de l'eau.

Outre ce manque de concertation déjà dénoncé par l'UMQ dans un mémoire publié en mai 1984, les municipalités craignent que le gouvernement, désireux de joindre assainissement et relance économique, ne procède avec trop de hâte dans ce dossier.

« La conception des ouvrages est basée sur les besoins immédiats de la population tandis que leur financement s'étire sur 20 ans. On risque de se retrouver dans 10 ans avec de belles installations tout à fait insuffisantes, de dire Jean Corbeil.Mieux vaut des actions efficaces que des projets précipités.»

Les municipalités qui sont souvent, selon M. Corbeil, accusées de «bloquer» le processus d'assainissement (même si les rejets municipaux ne constituent qu'un septième des charges polluantes) voudraient aussi voir le gouvernement mettre autant d'efforts du côté des secteurs industriels et agricoles que de leur côté.

Gouvernement du Québec
Ministère des Communications

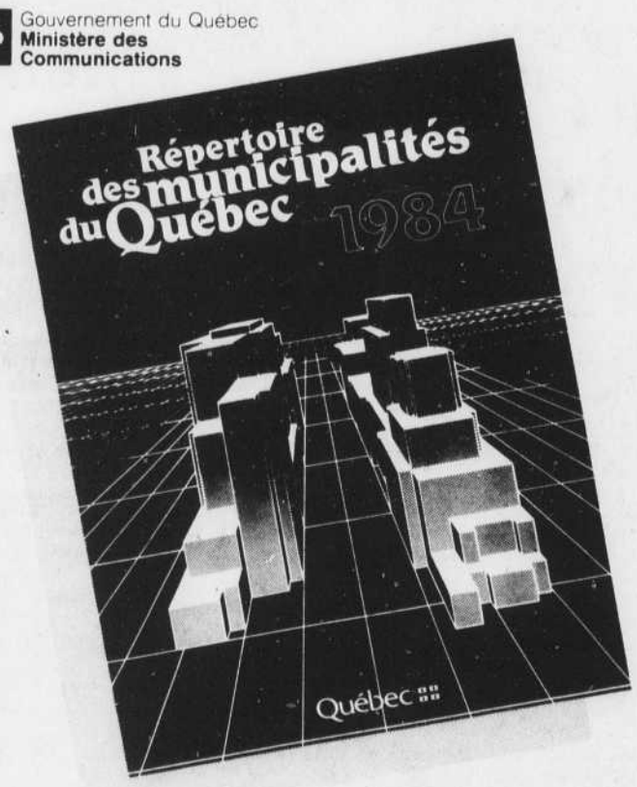

Ministère des Affaires municipales
1984, 776 pages
EOQ 21156-5
17,95 $

En vente à la librairie de l'Éditeur officiel du Québec :
Montréal
Complexe Desjardins
Niveau promenade
Montreal
Tél. : 873-6101

ou par commande postale à :
Ministère des Communications
Case postale 1005
Québec (Québec) G1K 7B5
(418) 643-5150

Paiement par chèque ou mandat-poste à l'ordre de **Les publications du Québec**.

8921

Québec

COURS DE
POLARITÉ
TECHNIQUE DU TOUCHER
QUI A POUR OBJECTIF
L'ÉQUILIBRE DE L'ÉNERGIE
VITALE DU CORPS
Cours complet en 10 sessions de fin de semaine de septembre 84 à juin 85
DÉBUT DU COURS: 22-23 SEPTEMBRE
PROFESSEUR: GASTON VÉRONNEAU
Dépliant gratuit sur demande
SOIRÉE D'INFORMATION GRATUITE
Mercredi 12 septembre, 19h30
Centre St-Pierre, 1212 Panet, Montréal
RENSEIGNEMENTS: 514/523-9926
LE CORPS ÉVEILLÉ 4461 St-André, Montréal H2J 2Z5

Labelle Fourrure
DEPUIS 1910

Trois mots pour définir notre collection 84-85
• Élégance
• Confort
• Qualité

La plus grande collection de fourrure au Canada

Raton laveur $1,900 à $6,000
Vison $2,600 à $10,000
Loup $2,500 à $5,700
Pelisse $700 à $5,000

Super DEFILE-FOURRURE au profit de la Chambre de Commerce de Montreal au RITZ CARLTON le 24 sept. 84 Grand dîner $55 Rés. 276-3701

6570, rue St-Hubert
Tél.: 276-3701

(métro Beaubien)
Jean Labelle, prop.

BILAN DE DIX ANS DE TRAVAUX

Ce livre réunit les actes du dernier de la série des grands colloques québécois sur les religions populaires. Vingt-cinq spécialistes des sciences humaines de la religion font le bilan de dix ans de travaux sur la religion des catholiques francophones du Québec et du Canada dans une tentative de donner aux sciences humaines de la religion une évaluation au moins provisoire des valeurs culturelles et sociales en cause.

RELIGION POPULAIRE RELIGION DE CLERCS?

un ouvrage de 445 pages
publié sous la direction de Benoît Lacroix et Jean Simard

22,00$

EN VENTE
dans toutes les librairies ou à:
Institut québécois de recherche sur la culture 1979 iqrc
Institut québécois de recherche sur la culture
93, rue Saint-Pierre
Québec, (Québec)
G1K 4A3
tél.: (418) 643-4695

Plusieurs députés libéraux défaits du Québec s'interrogent sur leur avenir politique

GUY TAILLEFER

(PC) — L'écrasante victoire du Parti conservateur aux élections a interrompu, et peut-être même dans certains cas brisé, les carrières politiques de députés libéraux défaits au Québec.

Encore ébranlés par l'ampleur du balayage, plusieurs d'entre eux sont actuellement à Ottawa pour rassembler leurs affaires et vider leurs bureaux. Au Québec, certains libéraux battus s'apprêtent à fermer les portes de leur comité de comté.

C'est notamment le cas du secrétaire d'État Serge Joyal, battu par le conservateur Édouard Desrosiers dans Hochelaga-Maisonneuve. M. Joyal refuse de discuter avec les journalistes de ses projets d'avenir avant au moins deux semaines. «Il ne sait pas lui-même très bien ce qu'il va faire», a affirmé jeudi à Ottawa son attaché de presse, M. Elie Lalancette. À son comité de comté à Montréal, on ne répond plus au téléphone.

Mais selon M. Pierre Deniger, rejoint hier dans la circonscription de La Prairie où il a subi la défaite aux mains du conservateur Fernand Jourdenais, «le Parti libéral, une fois remis du choc, va procéder à une remise en question, à une redéfinition de ses objectifs, comme il l'a fait au début des années 60 lorsque le PC formait le gouvernement à Ottawa, et reprendre le pouvoir aux prochaines élections».

M. Deniger, pour qui «l'histoire a tendance à tourner en rond», prévoit en outre que l'hégémonie conservatrice sur le Québec sera d'aussi courte durée qu'elle ne l'a été sous M. Diefenbaker. «La lune de miel avec les conservateurs et la fragile coalition politique qui leur a permis de prendre 58 sièges au Québec ne devraient pas durer plus d'un an», a-t-il fait valoir au cours d'une entrevue téléphonique.

Quant à son avenir, M. Deniger, qui était député depuis 79, se donne quelques semaines pour y réfléchir. «La pire chose à faire serait de prendre une décision précipitée», a-t-il indiqué, tout en précisant qu'il retournera «sans aucun doute au secteur privé».

Mais cela ne l'empêchera pas de demeurer actif, à tous les niveaux, au sein du PLC. «J'ai bien l'intention, avec l'appui de bénévoles, de continuer à faire fonctionner l'organisation libérale dans La Prairie. Mon comité de comté demeure ouvert. Cela représente pour moi un défi», affirme M. Deniger qui, âgé de seulement 37 ans, n'écarte pas la possibilité de briguer les suffrages aux prochaines élections.

À son avis d'ailleurs, le PLC, dont la permanence organisationnelle au Québec est gravement atteinte par la victoire conservatrice, va devoir compter plus particulièrement sur le travail bénévole des militants pour relancer le parti dans la province.

Pierre Deniger

Serge Joyal

Mme Céline Hervieux-Payette, le député libéral qui a mordu la poussière dans le comté de Montréal-Mercier contre la conservatrice Carole Jacques, veut également se donner quelques semaines pour réfléchir sur son avenir.

«N'ayant pas envisagé pareille situation, je vais avoir besoin de quelques semaines pour prendre distance sur tout ce qui s'est passé et pour faire le point», a déclaré jeudi en entrevue Mme Hervieux-Payette, qui vivait cette fois-ci sa troisième campagne électorale.

Mais elle entend elle aussi demeurer bien impliquée à titre de militante dans le Parti libéral. «C'est l'une des rares choses dont je suis actuellement certaine», affirme-t-elle.

Elle n'est cependant pas en mesure pour le moment de se prononcer sur l'éventualité d'un retour à la politique active. «C'est une question que j'ai mise sur la glace». Il est possible qu'elle retourne à la pratique du droit. Deux entreprises privées lui aurait par ailleurs fait d'intéressantes offres d'emploi. Elle a été élue pour la première ois aux Communes en 1979.

Souhaitant contribuer à la reconstruction du parti au plan des idées, Mme Hervieux-Payette, qui a brièvement été ministre d'État à la Santé et au Sport amateur et ministre d'État à la Jeunesse, songe à poursuivre le travail qu'elle a entrepris au sein de la commission politique du PLC. «Et puis, il va falloir aider ces 40 pauvres libéraux qui vont se retrouver à Ottawa, leur fournir des munitions». À son avis, c'est d'abord et avant tout au plan idéologique que les libéraux vont devoir livrer bataille en Chambre au nouveau gouvernement conservateur, étant données la faiblesse quatitative de l'opposition.

Le NPD souhaite concrétiser son rêve

STEVE KERSTETTER
de la Presse canadienne

OTTAWA (PC) — Les résultats de la dernière élection fédérale n'ont pas manqué de raviver le vieux rêve des néo-démocrates: faire de leur parti l'opposition officielle à Ottawa.

Le NPD, mardi, est allé chercher 30 sièges, avec 19% du vote populaire. Des analystes ont estimé que seulement 15,000 votes de plus, partagés dans quelques circonscriptions, auraient permis aux néo-démocrates de faire élire plus de candidats que les libéraux.

Mais il n'en reste pas moins que le NPD n'a pas réussi à percer ailleurs qu'en Ontario et dans l'Ouest.

En Ontario, il a obtenu 20.8% des voix. En Saskatchewan, 38.4%. En Colombie-Britannique, 35%. Au Manitoba, 27.2%.

Pour le député néo-démocrate Lorne Nystrom, la seule façon d'éliminer les libéraux pour que le NPD devienne l'un de deux seuls partis au Canada, est d'aller chercher le Québec.

Le NPD n'a fait élire aucun candidat au Québec, mardi dernier, et n'a récolté que 9% des voix.

«Je crois que le temps est mûr comme il ne l'a jamais (au Québec), affirme M. Nystrom. Il y existe un vide immense et je crois que nous pouvons le combler».

La manière de s'y prendre, selon lui, est de mettre beaucoup d'argent au Québec et de bâtir une organisation, un peu comme Joe Clark l'a fait quand il a été leader des conservateurs.

Quoi qu'il en soit, le NPD semble aujourd'hui plus fort qu'il ne l'a jamais été. Pendant qu'une multitude de libéraux ont quitté leur parti pour se joindre aux conservateurs, les néo-démocrates, eux, sont tous restés fidèles au NPD.

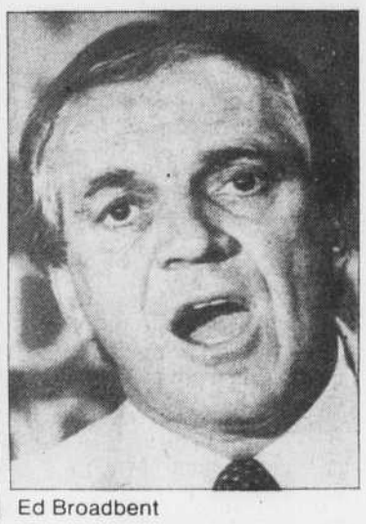

Ed Broadbent

La patience m'a permis de l'emporter, estime Carole Jacques

(d'après CP) — Avant l'élection, les gens du comté de Mercier, croyaient que la jeune candidate conservatrice s'opposant à l'ex-ministre de la Jeunesse Céline Hervieux-Payette, ferait des vagues sans déclencher de tempête.

Mais les vagues se transformèrent vite en raz-de-marée alors que Carole Jacques, une jeune avocate de 24 ans, née, élévée et résidant toujours dans le comté, arrachait 6,000 votes à son adversaire défaite.

Carole Jacques raconte aujourd'hui que la patience et la résistance de ses jambes et de ses souliers ont eu raison sur son rivale. «J'ai beaucoup marché. J'ai fait du porte à porte pendant deux mois et demi. J'ai usé trois paires de souliers. J'étais très fière de moi-même. C'était important pour moi d'accomplir une tâche exceptionnelle», déclarait au téléphone celle qui deviendra bientôt député du comté Mercier.

Carole Jacques pratiquait le droit depuis un an lorsqu'un «ami du parti» lui demanda en janvier dernier de poser sa candidature. Elle refusa d'abord, prétextant qu'elle ne voulait pas interrompre sa pratique. En mai toutefois, elle changeait d'idée et s'entourait immédiatement d'une équipe de 30 bénévoles avec l'aide de ses parents et de sa jeune soeur. «Les gens du comté n'avaient jamais vu un candidat fédéral se présenter à leur porte en implorant leur appui. Ces gens ont besoin de communiquer. Je les connais bien et je connais leurs besoins. Je vis avec eux depuis toujours», relate la jeune candidate.

Celle-ci prit même la peine d'apprendre quelques mots d'italien pour séduire 30% de l'électorat italien du coin. Peu importe finalement si son adversaire était de taille, les gens du comté ne croyaient plus aux politiques libérales, fait-elle remarquer. Elle leur offrait une perspective de changement qu'ils ont accueilli favorablement en dépit de son jeune âge et de son inexpérience. « Durant la campagne, la question de mon âge a joué en ma faveur. Les gens me répétaient qu'ils avaient besoin de sang neuf. C'est important d'être à l'écoute des gens et de se rendre disponible 24 heures par jour.»

La nouvelle recrue conservatrice prévoit venir en aide à l'industrie pétrochimique stagnante du comté en faisant campagne pour des coupures de taxes. Trois raffineries ont fermé leur portes au cours des trois dernières années, laissant plus de 1,000 travailleurs en chômage. Mille autres emplois sont menacés à l'usine pétrochimique de Union Carbide.

Carole Jacques ne connaît pas exactement la date de son départ pour Ottawa mais comme tous les autres «petits nouveaux» elle prévoit suivre religieusement des cours sur comment devenir un bon député.

Les libéraux devront réfléchir longuement avant d'entreprendre de reconstruire le parti (Gauthier)

OTTAWA (PC) — Avant d'entreprendre la pénible tâche de reconstruction, le Parti libéral du Canada, qui a été décimé lors de la marée bleue du 4 septembre, devra d'abord procéder à une profonde réflexion empreinte de sérénité, affirme Jean-Robert Gauthier, l'un des 14 rescapés libéraux de l'Ontario.

Ce n'est qu'après cette première étape qu'on arrêtera la stratégie à suivre. Mais peu importe la stratégie que formulera M. Turner, la performance réalisée aux Communes par la poignée de libéraux sera cruciale. Ces rescapés libéraux, qui ont pour la plupart langui pendant des années sur les banquettes arrière, ayant été ignorés pas le premier ministre lors de l'attribution des ministères, sont appelés à devenir les étoiles du cabinet fantôme de M. Turner.

M. Gauthier, député d'Ottawa-Vanier depuis 1972, pourrait bien devenir l'une des nouvelles vedettes libérales.

«Si je suis invité (à faire parti du cabinet fantôme), j'accepterai avec plaisir, a confié M. Gauthier, lors d'une interview. Si on m'ignore, je monterai quand même au front», a ajouté M. Gauthier, qui s'est toujours fait le champion des droits des Franco-Ontariens.

Marcel Prud'homme, député de Montréal-Saint-Denis depuis 1964, est un autre de ces vétérans libéraux d'arrière-ban qui ont survécu à la marée bleue de mardi dernier.

Ayant été ignoré par les trois derniers premiers ministres libéraux pour diriger un portefeuille, M. Prud'homme s'attend maintenant à jouer un rôle important comme député de l'opposition et comme artisan de la reconstruction du PLC.

«Je n'ai certainement pas l'intention d'être encore un député d'arrière-ban. J'y ai fait mon temps», a-t-il dit le soir des élections.

Jacques Guilbault, le député de Montréal-Saint-Jacques qui a bien failli être vaincu par son adversaire féminin dans cette lutte électorale épique, espère bien sortir lui aussi de l'anonymat alors qu'il siégera du côté de l'opposition. «Je suis convaincu que je jouerai un rôle important au sein de l'opposition libérale officielle», a confié M. Guilbault.

L'ancien député libéral de Vaudreuil, M. Herbert, estime pour sa part que la défaite de nombreux députés libéraux facilitera la tâche de M. Turner dans sa quête pour du sang neuf en prévision des prochaines élections, dans quatre ans.

D'ici là, toutefois, les 40 députés libéraux devront prendre garde de ne pas être débordés par les 30 députés néo-démocrates qui aspiraient à devenir l'opposition officielle. S'ils mettent plus d'ardeur que les libéraux à faire la vie dure au gouvernement Mulroney, les troupes d'Ed Broadbent pourraient devenir l'opposition officieuse, à défaut d'opposition officielle.

Même si le caucus libéral est restreint, toutes les régions canadiennes y sont représentées, y compris l'Ouest où John Turner (Vancouver-Quadra) et Lloyd Axworthy (Winnpeg-Centre) sont les deux seuls libéraux à avoir réussi à se faire élire.

Radio-Canada devance légèrement CTV et TVA

Seulement 4 millions de Canadiens ont regardé la soirée des élections à la télévision

NATHALIE PETROWSKI

Si 76% de l'électorat canadien est allé aux urnes mardi dernier, seulement 27% a regardé la soirée des élections à la télévision. C'est du moins ce qui ressort d'une sondage téléphonique effectué par la firme A.C.Nielsen pour le compte de la Société Radio-Canada. Le sondage a été réalisé le 4 septembre au soir dans neuf villes canadiennes. Sur l'échantillonnage de 2,500 foyers canadiens, un peu moins des 2/3 regardaient la télévision.

Les résultats sont étonnants parce qu'ils ne concèdent qu'une très légère avance à Radio-Canada et à CBC. Sur les 4.4 millions de téléspectateurs projetés, 1.6 millions auraient syntonisé le réseau français de Radio-Canada tandis que 1.3 millions lui préféraient le réseau TVA. Du côté anglophone, on dénombre 2.8 millions de téléspectateurs pour le réseau anglais de Radio-Canada et 2.2 millions pour le réseau CTV.

Ces résultats fragmentaires viennent démentir la rumeur qui veut que 80% de la population francophone écoute la soirée des élections en compagnie de Bernard Derome et de son équipe. La rapidité des ordinateurs radio-canadiens toujours légèrement en avance des autres, la spontanéité des commentateurs tempérée par la tiédeur technologique des installations, ont été en partie incapables de retenir l'attention volatile des téléspectateurs. Avec les années et malgré certains écarts informatiques(notamment le célèbre épisode des ordinateurs détraqués lors des élections de 80) le réseau TVA est devenu un redoutable rival. Des sommes frôlant le million ont été investies cette année pour la soirée des élections à TVA. On a également multiplié les déplacements et la location de mobiles, sans pour autant réduire le nombre des réclames qui accaparaient bruyamment 20% du temps d'antenne.

Les chiffres ne sont pas disponibles à Radio-Canada. On sait seulement que la soirée des élections a occasionné l'achat de nouveaux équipements qui seront installés en permanence au studio 42. On sait aussi que certaines installations faisaient double emploi avec les élections et la venue du Pape Jean-Paul. Claire Samson, la porte-parole des relations publiques, ne semblait pas s'inquiéter de la mince marge qui sépare maintenant Radio-Canada et TVA. «Les tendances indiquent qu'il y a toujours plus de gens qui écoutent Radio-Canada» déclarait-elle sans trop insister sur ces 300,000 téléspectateurs qui concèdent finalement une bien fragile victoire à la société d'état.

Pelletier peu surpris de la victoire du PC

SHERBROOKE (PC) — Peu surpris des résultats de l'élection de mardi au Québec, l'ex-ministre fédéral Gérard Pelletier attribue la déconfiture libérale à la peur des francophones et des groupes minoritaires de se retrouver à contre-courant de la majorité.

M. Pelletier croit également que le changement de parti au pouvoir ne peut que servir la démocratie. «Il n'est pas sain qu'un même parti demeure en place trop longtemps».

«Les résultats n'ont été une surprise pour personne. Les sondages sophistiqués menés durant les campagnes électorales, se trompent rarement maintenant. Mais la raison la plus profonde d'un vote conservateur aussi massif tient au fait qu'historiquement les groupes minoritaires ne se sentent pas en sécurité en dehors du gouvernement», a-t-il soutenu hier.

AFFAIRES SOCIALES

■ *Situation d'urgence au CSSMM*

Le Centre de services sociaux du Montréal métropolitain touché par une grave pénurie de familles d'accueil ne peut plus répondre aux divers besoins de placement d'enfants de tous âges. Afin de favoriser l'élément de stabilité dans la vie des enfants en difficulté, Accueil-ressources lance un appel particulier aux parents potentiels en ce début d'année scolaire. Les personnes de Montréal et des environs intéressés à accueillir un jeune enfant, un frère et une soeur ou encore un adolescent — ils sont nombreux — n'ont qu'à communiquer avec Accueil-ressources, au 527-7261.

■ *Allocation-logement*

De nouveaux loyers plafonds, indexés au coût de la vie, seront utilisés à compter du 1er octobre prochain pour calculer le montant d'allocation-logement auquel les personnages âgées ont droit dans le cadre du programme Logirente. Le loyer-plafond des chambreurs passe ainsi de $170 à $200, celui des personnes seules de $235 à $255 et celui des ménages de deux personnes ou plus de $250 à $295. Conformément à ce qui avait été annoncé en mai dernier dans le discours du budget les personnes âgées de 60 à 65 ans seront désormais admissibles au programme Logirente. Le ministre de l'Habitation et de la Consommation, M. Guy Tardif, estime que près de 10,000 Québécois et Québécoises profiteront de cette extension du programme Logirente, qui rejoint déjà plus de 20,000 personnes âgées. Les formulaires d'inscription au programme sont disponibles dans les clubs de l'Age d'or, les caisses populaires et Banques d'Epargne, de même que dans les CLSC et les bureaux de communication-Québec. Rappelons que Logirente permet d'accorder une aide financière aux personnes agées qui consacrent au logement plus de 30% de leur revenu annuel.

■ *Objectif: $200,000*

La Fondation québécoise du cancer a inauguré jeudi sa campagne annuelle de financement qui se poursuivra du 15 au 29 septembre. Sous la présidende de M. Louis-Paul Nolet, le comité organisateur s'est fixé un objectif de $200,000. De nombreuses activités ont été prévues pour assurer le succès de cette campagne dont une vente aux enchères d'oeuvres d'art, une soirée à l'opéra, une journée d'information sur les soins en oncologie, un tournoi de golf féminin, un déjeuner-causerie avec le milieu des affaires et de nombreux autres événements. L'objectif principal de la Fondation québécoise du cancer est l'amélioration de la qualité de vie des personnes atteintes de cancer. On peut souscrire à la campagne de financement 1984 auprès des bureaux de la FQC, 1372 est rue Sherbrooke, Montréal, H2L 1M4.

■ *Bénévoles demandés*

Deux projets de programme de natation pour personnes handicapées physiquement et mentalement ont besoin de bénévoles pour assister les participants et les aider à faire des exercices dans l'eau. Un des groupes est au centre-ville, l'autre à Côte Saint-Paul. Le Service bénévole de Montréal est également à la recherche d'une personne pour enseigner le français à un groupe de huit à dix immigrants quelques heures par semaine. Les personnes intéressées n'ont qu'à téléphoner au Service bénévole de Montréal, au 866-3351.

ABONNEMENT AU DEVOIR

Pour récevoir LE DEVOIR à votre porte tous les jours du lundi au samedi, vous n'avez qu'à remplir et nous retourner le coupon-réponse.

Cochez le tarif choisi:

☐ **32$** (13 semaines) ☐ **62$** (26 semaines) ☐ **120$** (52 semaines)

(Ces tarifs ne sont valables que pour la livraison par camelot ou poste surface au Canada)

Nom _____ Prénom _____

Adresse _____

_____ Ville _____

Code postal _____ Tél. _____

Retournez avec votre chèque ou mandat-poste à:

LE DEVOIR — Abonnements
211 rue du St-Sacrement
Montréal, Québec
H2Y 1X1

Je m'abonne au DEVOIR

CARTES D'AFFAIRES

NETTOYEUR **P.M.**
Service d'une heure au comptoir
Service de chemises
8309 ST-DENIS
381-1322

721-9630
ENTREPRENEUR-ÉLECTRICIEN
JEAN K. MALOUF INC.
entretien industriel - commercial résidentiel
Plus de 30 ans d'expérience
6305, 25e Ave, Rosemont
Montréal

ROBIC, ROBIC & ASSOCIÉS ASSOCIATES
Fondée en 1892
Conseils en propriété intellectuelle
Agents de brevets d'invention et de marques de commerce
1514, Docteur Penfield Montréal, Canada, H3G 1X5
Tél.: (514)934-0272, Télex: 05-268656, Cable: MARION

L'Institut Alfred Adler Du Quebec
« Counselling et Thérapie »
individuelle, Couples et Familles
Consultation initiale sans frais
Téléphonez 731-5675 Jour ou Soir
4939/4947 Ave Grosvenor, Montréal H3W 2M2

TRAVAUX DE PHOTOCOPIE ET D'IMPRESSION URGENTS?
SCRIBEC
45 rue Jarry est — 387-2486

Samson Bélair
Comptables agréés
Montréal Bureau 3100 Tour de la Bourse H4Z 1H8 (871-1515)
Laval Bureau 510 2 Place Laval H7N 5N6 (668-8910)
Longueuil Bureau 200 125, Boul. Ste-Foy J4J 1W7 (670-4270)
75 1909-1984
Bureaux dans les principales villes du Québec et du Canada
Affiliation internationale - Moore, Stephens & Co

Le Saint-Père arrivera demain à l'aéroport de l'Ancienne-Lorette

Jean-Paul II entreprend son voyage le plus long

QUÉBEC (PC) — Le pape Jean-Paul II entreprendra demain son plus long voyage à l'étranger qui le mènera d'un bout à l'autre du pays et dans toutes les provinces canadiennes, à l'exception de l'Île-du-Prince-Edouard et de la Saskatchewan.

L'arrivée du Saint-Père à l'aéroport de l'Ancienne-Lorette, à 11 h 30, déclenchera sur-le-champ un véritable mouvement d'horlogerie qui ne s'arrêtera que 11 jours plus tard, le 20 septembre à 18h30, lorsque Sa Sainteté reprendra l'avion à la base des Forces armées d'Ottawa.

À sa descente d'avion à Québec, Jean-Paul II sera accueilli par le gouverneur général du Canada, Mme Jeanne Sauvé, le lieutenant-gouverneur du Québec, M. Gilles Lamontagne, M. Léopold Amyot, directeur exécutif du Groupe de travail du gouvernement canadien, et des autorités ecclésiastiques dont Mgr Louis-Albert Vachon, l'archevêque de Québec.

Toutefois, contrairement aux attentes, le premier ministre élu Brian Mulroney ne se rendra pas dans la capitale provinciale. Le premier ministre sortant John Turner, qui est toujours en exercice jusqu'à la passation des pouvoirs, accueillera Sa Sainteté au nom du gouvernement canadien.

Il restait encore hier une autre inconnue, la présence du premier ministre du Québec. Même si à Ottawa, on indiquait que M. René Lévesque assistera à l'arrivée du pape, le chef du protocole du gouvernement québécois pour la visite papale, Mme Fracine Galato, n'a pas pu confirmer l'information.

«Il y a toujours discussions en cours. Mais il est certain que M. Lévesque sera présent au Musée du Québec, lundi matin. Pendant la visite du pape au Québec, aucun tête-à-tête n'aura lien entre Jean-Paul II et le premier ministre du Québec», a précisé Mme Galato.

L'arrivé du Saint-Père donnera le signal au déploiement d'un service de sécurité des plus sophistiqué, rendu encore plus vigilant par l'attentat meurtrier perpétré à la gare centrale de Montréal, dimanche dernier.

Dès l'instant où il se sera agenouillé pour le symbolique baiser du sol, le pape sera pris en main par la «machine» de la Conférence des évêques catholiques du Canada (CECC) qui a tout calculé à la minute près: de la durée des trajets en papamobile dans les grandes villes jusqu'aux promenades entre deux lieux sacrés.

Pas même question, après la traversée de l'Atlantique, d'une période de repos pour s'adapter au décalage horaire. À la première journée en terre canadienne, Jean-Paul II passera huit heures en cérémonies diverses dans la région de Québec.

Après une première nuit en terre canadienne, le souverain pontife se rendra, dès 8 heures le lendemain, au Musée du Québec, puis il effectuera un pèlerinage à Sainte-Anne-de-Beaupré avant de prendre le train pour Montréal avec un arrêt important au Cap-de-la-Madeleine.

Le Saint-Père, est-il besoin de le préciser, n'est pas un touriste ordinaire. Il n'y a donc pas place, dans l'horaire serré qu'on lui a ménagé, pour les mouvements impulsifs auxquels cède facilement le touriste ordinaire. Tout au plus pourra-t-il prendre dans ses mains un enfant pendant un défilé en papamobile. Mais, rappellent les organisateurs, le pape est une personne autonome et il pourrait bien se permettre pendant son séjour quelques gestes impromptus.

Pour la presque totalité de son périple, le pape commencera ses journées à 8 heures dans une ville pour les terminer, souvent plusieurs centaines de kilomètres plus loin, autour de 21 heures.

Il y a bien des pauses de quelques minutes dispersées ici et là dans l'horaire, mais le pape n'aura à proprement parler aucune période libre. Il lui arrivera même de prononcer jusqu'à quatre discours par jour.

Par exemple, dans la seule journée du mardi 11 septembre à Montréal, le Saint-Père rencontrera le clergé à l'Oratoire Saint-Joseph, une foule évaluée à 350,000 au parc Jarry et un rassemblement de quelque 60,000 jeunes au stade Olympique.

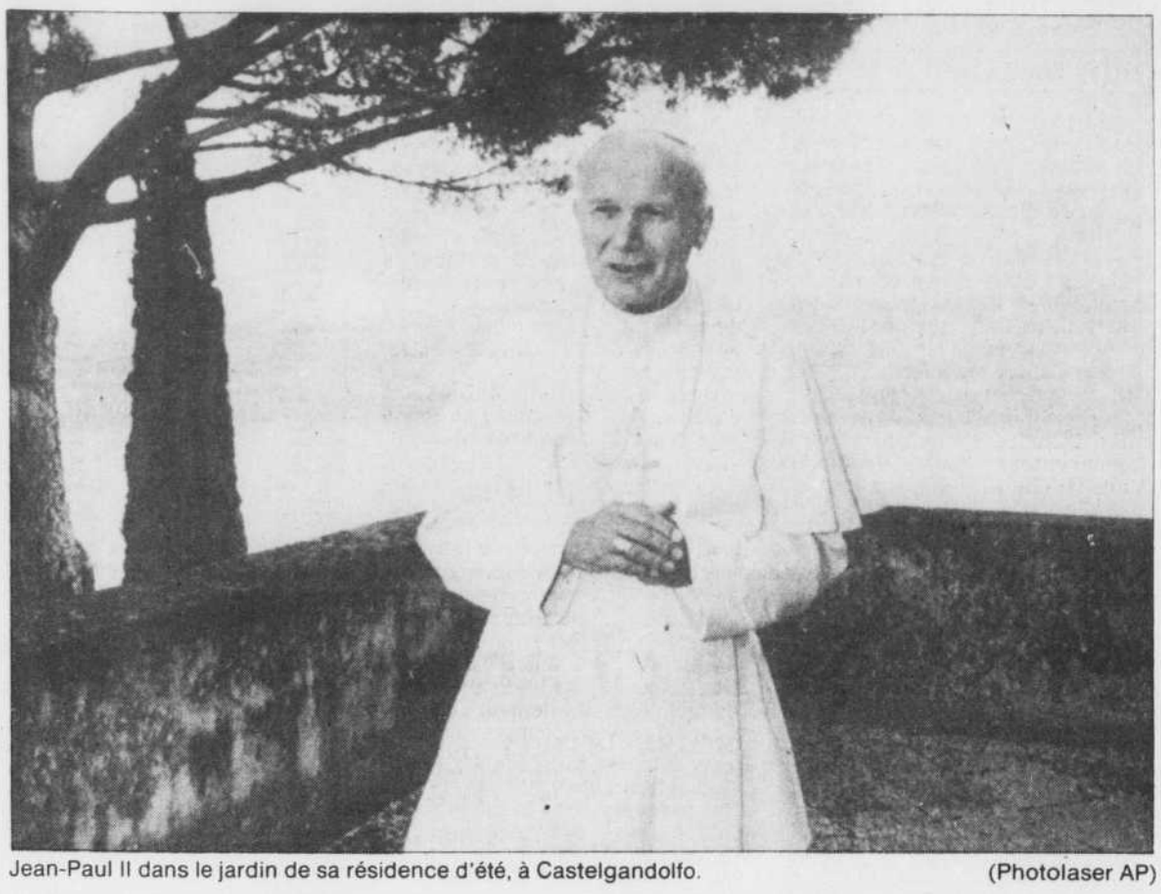

Jean-Paul II dans le jardin de sa résidence d'été, à Castelgandolfo. (Photolaser AP)

Le message du pape au peuple canadien

CITÉ DU VATICAN (d'après AFP et PC) — Voici le texte intégral en français du message adressé hier par Jean-Paul II au peuple canadien dans les deux langues officielles du pays:

«Chers amis du Canada,

On vous a dit que ma visite chez-vous était celle d'un pasteur. Le pasteur, c'est celui qui rassemble. Les évêques, les chefs religieux, le font dans leur milieu respectif. Nous nous rassemblons pour célébrer notre foi.

Je sais que je serai témoin chez-vous de votre dynamisme humain et de votre vitalité chrétienne, hérités d'un grand passé. Et moi, je compte vous faire part de la foi et des sentiments qui m'animent, comme successeur de Pierre, en écho à la foi et à l'espérance de l'Église universelle.

Nous nous rassemblerons comme frères et soeurs en humanité, nous approfondirons notre goût de la fraternité, notre volonté de justice et de paix.

Nous nous rassemblerons comme croyants en Dieu, nous nous découvrirons fils et filles d'un même père et nous apprendrons ce qui fonde le véritable bonheur.

Nous nous rassemblerons comme croyants au Seigneur Jésus. Nous découvrirons une espérance définitive qui ouvre sur une vie nouvelle dans le Christ et, en lui, nous engage à mieux servir les hommes et les femmes de ce temps.

Et nous, catholiques, nous nous unirons pour célébrer cette foi dans les rassemblements eucharistiques, afin de proclamer ainsi la mort et la resurrection de Notre Seigneur Jésus-Christ, de qui toute l'Eglise apostolique tient sa vie et qui est à jamais béni.

La Conférence des évêques catholiques du Canada m'a invité depuis plusieurs années. Les autorités civiles se sont empressées de m'assurer d'un accueil chaleureux de la part des Canadiens. Un certain nombre d'entre vous m'ont exprimé par lettre leur joie et leur espoir. Beaucoup s'emploient à préparer cette visite. Merci de tout coeur.

Que Dieu vous bénisse et qu'il suscite autour de ce voyage un progrès de foi, de fraternité, de paix pour tous».

Ce message a été distribué sous forme de cassettes vidéo et audio aux postes de radio et aux stations de télévisions du pays par la Conférence des évêques catholiques du Canada.

C'est avec un fort accent que Jean-Paul II prononce son message en anglais, tandis que la version française ne porte presque aucune trace d'accent étranger, le pape maîtrisant la langue de Racine.

Au cours de sa tournée pan-canadienne du 9 au 20 septembre, le Saint-Père parcourera plus de 13,000 kilomètres, visitant huit des dix provinces ainsi que les Territoires du Nord-Ouest. Il est attendu à Québec dimanche et il quittera Ottawa le 20 pour rentrer au Vatican.

Le Père Boff présente sa défense à la Congrégation pour la foi

CITE DU VATICAN (Reuter, AFP) — Le Père Leonardo Boff, apôtre brésilien de la « théologie de la libération », a exposé hier quatre heures durant ses théories controversées devant des responsables du Vatican.

La réunion s'est déroulée de façon « tranquille et cordiale », a-t-il ensuite déclaré à la presse, ajoutant qu'il avait pu s'exprimer comme il le voulait et qu'on ne lui avait pas demandé de désavouer quoi que ce soit.

Il s'est d'abord entretenu avec le cardinal Joseph Ratzinger, chef de la Congrégation pour la doctrine de la foi (ex-Saint-Office), et un autre membre de la Congrégation, a-t-il dit.

Les cardinaux brésiliens Aloisio Lorscheider et Paulo Evarista Arns les ont ensuite rejoints pour parler de la « théologie de la libération », qui part de l'expérience de la pauvreté pour élaborer, à l'aide parfois de concepts marxistes, une théorie chrétienne de lutte contre l'injustice sociale.

Le Père Boff a précisé que les documents qu'il a présentés et les propos qu'il a tenus seraient étudiés par des théologiens de la Congrégation.

Il a également soutenu que l'Église n'était pas assez proche des pauvres et que le monde développé avait lui aussi besoin d'être « libéré » parce qu'il opprimait le tiers monde.

Les instructions publiées lundi et dans lesquelles le Vatican dénonce l'influence du marxisme dans la théologie présentent un point de vue européen, a-t-il considéré. Mais Mgr Ratzinger a accepté que des théologiens du tiers monde collaborent à un autre document en préparation.

Le Père Boff a encore indiqué que Mgr Ratzinger avait suggéré qu'il parle ouvertement de la réunion à la presse. « Dieu merci c'est terminé », a-t-il dit, « il faut que j'aille finir mon dernier livre », précisant qu'on ne lui avait pas demandé d'introduire des changements ou des corrections dans son livre.

Selon un communiqué « rédigé de commun accord » et publié par la salle de presse du Vatican, la « conversation » s'est déroulée « dans un climat fraternel ». Sans préciser les résultats de l'entretien, le communiqué indique que la Congrégation « examinera selon les méthodes habituelles » ce qui a été dit.

Le franciscain brésilien avait été invité au Vatican pour s'expliquer sur certains aspects de son ouvrage *Église : Charisme et Pouvoir*, aspects qui ont créé des difficultés, rappelle le communiqué.

Le Père Boff a dit qu'il s'attendait à connaître le résultat de cet examen vers la fin de l'année.

Il a ajouté que l'entretien avait été « très bon » pour sa situation et aussi pour les rapports de l'Église de Rome avec celle du Brésil. « C'est un très bon jour : c'est la fête de l'indépendance au Brésil et c'est également de l'indépendance dont il s'agissait ici à Rome. »

Selon le franciscain de 47 ans, qui paraissait satisfait du déroulement de la longue rencontre, interrompue seulement par une pause-café, le cardinal Ratzinger était « intéressé » par son texte et a manifesté son « ouverture ».

Le Frère Boff a indiqué qu'il avait parlé des réalités brésiliennes et notamment des 150 « communautés de base » catholiques qui y existent. « On connaît l'Église hégémonique », a-t-il dit, « mais il faut savoir qu'il existe aussi une Église des pauvres, avec les pauvres et pour les pauvres. »

Il a estimé que le « problème » de la « théologie de la libération » doit trouver sa solution « dans le premier monde », c'est-à-dire dans les pays riches, parce que c'est là que se trouvent les racines de l'oppression dans les pays sous-développés.

La visite papale

■ *Plusieurs services gouvernementaux fermés*

QUÉBEC (PC) — La plupart des services gouvernementaux québécois seront fermés lors du passage du pape dans les régions concernées. C'est ce qu'a fait savoir le conseil des ministres, dans un communiqué publié hier. Le conseil a autorisé les sous-ministres et dirigeants d'organismes gouvernementaux à accorder un congé aux employés dont les services ne sont pas jugés essentiels. Selon l'itinéraire papal, les autorisations d'absence ont été données pour la région de Trois-Rivières le 10 septembre, de l'Ouest du Québec à l'exception de Hull et Pembroke le 11 et de Hull et Pembroke les après-midi des 19 et 20 septembre. La majorité des écoles seront fermées, mais les services essentiels et de sécurité sont maintenus.

■ *Nomination au Canada*

CITÉ DU VATICAN (AFP) — Jean-Paul II a élevé hier au niveau de l'éparchie (diocèse) l'actuel exarchat apostolique des grecs melchites du Canada, a-t-on annoncé officiellement au Vatican. L'exarque actuel (délégué du patriarche chargé d'une province), Mgr Michel Hakim, de l'ordre basilien de Saint-Sauveur, qui résidait à Montréal, a été nommé premier évêque de la nouvelle éparchie de Saint-Sauveur de Montréal. Il conserve à titre personnel le titre d'archevêque (il avait été archevêque grec melchite de Saida au Liban de 1977 à 1980). L'éparchie compte environ 30,000 fidèles et se divise en dix paroisses où officient dix prêtres dont sept réguliers.

Selon un sondage de Sorocom

Un Québécois sur cinq se déplacera pour voir le pape

QUÉBEC (PC) — Un Québécois sur cinq à l'intention de se déplacer pour voir le pape Jean-Paul II au cours de sa tournée dans la province. Cependant toute proportion gardée, il y aura plus de personnes de la région de Québec qui se déplaceront que de Montréalais, en fait 29% contre 19%.

C'est ce qui se dégage d'un sondage Sorocom réalisé pour le quotidien *Le Soleil* entre le 14 et le 19 août.

Ce sondage a également permis de constater que tous les Québécois interrogés savent que le pape doit venir au pays. Toutefois seulement un québécois sur cinq en connaît la date exacte, soit le 9 septembre. Ce sont surtout des personnes âgées de 45 à 54 ans qui se déplaceront (32%).

La majorité des Québécois considèrent important le voyage que le pape effectuera au pays. La question posée était la suivante: La venue du pape est-elle très importante, ou pas importante du tout? 53% des répondants estiment qu'elle est importante.

Un des caractéristiques qui frappe le plus les Québécois chez Jean-Paul II, c'est l'effort qu'il déploie pour favoriser la paix dans le monde. En effet, 91% d'entre eux le considèrent comme un ardent défenseur de la paix. Par contre, seulement un peu plus de la moitié des gens croient que le pape travaille sérieusement à promouvoir l'égalité des sexes dans l'Église. Les femmes sont moins convaincues que les hommes que le pape fait la promotion de cette égalité.

Par ailleurs, le sondage révèle que 64% des personnes estiment que la venue du pape au Canada va raviver la foi des catholiques, 20% y croient peu et 15% ne savent quoi dire.

La grande majorité des Québécois est d'accord avec la venue du pape seulement 13% ne l'est pas. Cependant près de la moitié estiment que ce voyage coûte trop cher.

Le sondage a été effectué par téléphone auprès de 700 personnes. Une telle enquête présente un seuil de probabilité de 95%.

MAISONS D'ENSEIGNEMENTS

Compétence: Francine Gingras 844-3361

C I F

UN PROGRAMME INTÉGRÉ DE DÉVELOPPEMENT (PRINDEV)

Le CIF (Centre d'intervention et de formation) offre un programme intégré et de longue durée. Un programme basé sur la philosophie de l'autodéveloppement et sur la recherche de pratiques alternatives.

APPRENDRE L'AUTO-EXO-ANALYSE
PENSER ET VOIR EN SYSTÈMES OUVERTS
DÉVELOPPER SON STYLE D'INTERVENTION
SE DONNER DES PROJETS DE DÉVELOPPEMENT
FAIRE L'APPRENTISSAGE D'OUTILS OUVERTS

Lieu: à la campagne au Centre CIF à Chesterville (près de Victoriaville).
Responsable: Claude Paquette, auteur de plusieurs ouvrages sur l'autodéveloppement et les systèmes ouverts.
Quand: possibilité sur semaine ou sur fin de semaine.

POUR OBTENIR UN FEUILLET DESCRIPTIF, ÉCRIRE À:

CENTRE D'INTERVENTION ET DE FORMATION
C.P. 590, Victoriaville (Qué.) G6P 6V7 819-382-2114

Formation complète à l'intégration psycho-corporelle

Pour: Professionnel(les), étudiant(es) en relation d'aide, en santé et en éducation.
500 heures de cours théoriques et pratiques se déroulant sur trois années.
Animateur responsable: Edouard Korenfeld, psycho-thérapeute

Soirée d'information
12 septembre 1984
19h 30
CÉGEP AHUNTSIC

Contacter: Andrée Lambert
Synthèse
Centre d'évolution psycho-corporelle
625-2985

L'ALLEMAND?
pourquoi pas!
... venez l'apprendre à
L'INSTITUT GOETHE
Cours de langue — tous les niveaux
SESSION D'AUTOMNE
du 10 septembre au 20 décembre 1984
INSCRIPTIONS:
27-8 — 7-9-84 — au Goethe-Institut Montréal
4-9 — 7-9-84 — au Goethe-Institut Ottawa
RENSEIGNEMENTS:
à Montréal — Tél. 514/ 866-6189
à Ottawa — Tél. 613/ 235-5124
GOETHE-INSTITUT MONTRÉAL
Place Bonaventure, CP 428
Entrée LaGauchetière & Université
Montréal, P.Q. H5A 1B8

UNIVERSITE CONCORDIA
Centre de l'Éducation Permanente
École de Langues

Cours de langues anglais-français
Septembre 1984

ANGLAIS
INTENSIF - Journée complète
du 24 septembre - 30 novembre
lundi - jeudi
9h - 15h
vendredi 9h - 13h
10 semaines - 240 heures - 1000$

Soirée
GÉNÉRAL (conversation)
du 24 septembre - 28 novembre
lundi et mercredi
20h - 22h
10 semaines - 40 heures - 125$

ATELIER DE CRÉATION LITTÉRAIRE
du 24 septembre - 19 novembre
lundi et mercredi
18h - 20h
8 semaines - 32 heures - 175$

FRANÇAIS
GÉNÉRAL - Matinée
du 25 septembre - 29 novembre
mardi et jeudi
9h - 12h
10 semaines - 60 heures - 170$

Soirée
GÉNÉRAL ou ÉCRIT
du 25 septembre - 29 novembre
mardi et jeudi
18h - 20h ou 20h - 22h
10 semaines - 40 heures - 125$

FRANÇAIS COMMERCIAL
du 25 septembre - 29 novembre
mardi et jeudi
18h - 21h
10 semaines - 60 heures - 190$

SAMEDI
Anglais ou Français
du 29 septembre - 1er décembre
10h - 14h
10 semaines - 40 heures - 125$

Inscription en personne avant le 14 septembre
Test de classement: anglais - 17 septembre
français - 19 septembre
Renseignements:
1822 boul. de Maisonneuve ouest — 879-8436

St. Michael's
Université catholique, coéducationnelle.
l'Université peut accepter des étudiants dans les programmes de Baccalauréat ès arts.
COURS D'ANGLAIS
Programme intensif de langue dans un milieu anglophone. Divers cours avec laboratoire.
Aussi un institut, un certificat avancé, et maîtrise en TESL pour professeur.
Écrivez à:
INTERNATIONAL STUDENT PROGRAM
ST. MICHAEL'S COLLEGE
WINOOSKI, VERMONT 05404, U.S.A.

Anglais langue seconde
Programme intensif spécial d'anglais
du 24 septembre au 26 novembre 1984
du lundi au vendredi, de 9h à 15h
225 heures
Coût: 840 $
Conditions d'admission:
examen de classement les 12, 13 et 14 septembre 1984 à 9h30.
On ne pourra obtenir le billet d'admission à l'examen qu'après l'inscription.
Prochaine session:
du 15 janvier au 18 mars 1985.
Pour de plus amples renseignements:
Département de langues, 392-8301,
Pavillon de la Bibliothèque Redpath, Salle 214.
adresse postale: 3461, rue McTavish, Montréal, Qué., H3A 1Y1.
McGill Centre for Continuing Education
What better place to better yourself.

INFORMATIONS INTERNATIONALES

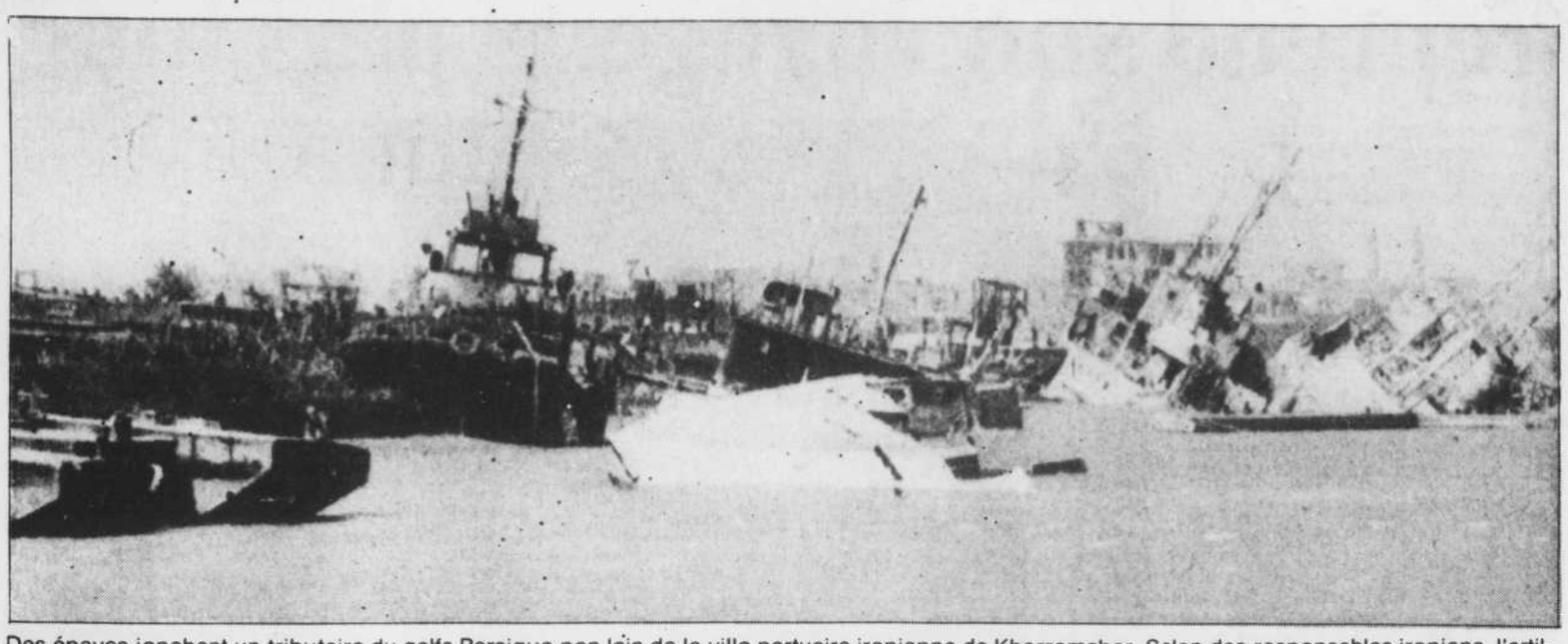

Des épaves jonchent un tributaire du golfe Persique non loin de la ville portuaire iranienne de Khorramshar. Selon des responsables iraniens, l'artillerie irakienne a endommagé plus de mille navires de tous genres depuis le début de la guerre entre l'Iran et l'Irak il y a quatre ans. (Téléphoto AP)

Mer Rouge : l'armada est bredouille

PARIS (AFP) — Trois semaines après le début de ses recherches en mer Rouge, la plus forte armada anti-mine jamais déployée en temps de paix est bredouille. Et aucune nouvelle explosion ne s'est produite depuis le 15 août, quand un navire chypriote, le *Theoupolis*, avait été sérieusement endommagé au large du Yémen du Nord.

Alors que deux chasseurs de mines néerlandais, le *Haarlem* et le *Harlingen*, ainsi qu'un avion Fokker-27 maritime, sont attendus le 12 septembre dans le port de Djeddah (Arabie saoudite), les opérations de déminage menées dans les eaux territoriales de l'Arabie saoudite, auxquelles participent deux bâtiments français et des hélicoptères américains, sont sur le point de se terminer, et aucune mine n'a encore été trouvée.

Les unités américaines, qui opèrent dans le golfe de Suez, estiment n'en avoir plus que pour une dizaine de jours de recherches et envisagent de se replier au terme de cette période. Mais Le Caire compte toujours sur elles, ainsi que sur les navires britanniques, italiens et français présents dans la même zone pour étendre éventuellement la chasse aux mines au reste de ses eaux territoriales, vers le sud.

Les Britanniques toutefois ont fait savoir qu'il leur faudrait encore au moins un mois ou deux pour terminer le « balayage » de la zone qui leur a été dévolue, dans la partie nord du golfe de Suez.

Au total, 17 navires ont été touchés depuis le début du mois de juillet par des explosions d'origine indéterminée, mais plus aucun incident n'a eu lieu depuis trois semaines, et aucune mine n'a été repêchée.

L'organisation extrémiste al-Djihad (Guerre sainte) islamique, dont la responsabilité n'a toutefois jamais pu être établie avec certitude, avait pourtant affirmé avoir largué 192 mines entre le golfe de Suez et le détroit de Bab el-Mandeb, à la sortie de la mer Rouge.

Les experts hésitent d'ailleurs de plus en plus à parler de « mines », préférant le terme imprécis « d'explosifs ». Il pourrait s'agir, par exemple de charges dissimulées dans des enveloppes en plastique, ce qui rendrait leur détection extrêmement difficile, mais qui expliquerait en même temps qu'elles n'aient causé que des dégâts mineurs, tous les navires touchés ayant pu gagner par leurs propres moyens un port où réparer.

Les remous diplomatiques qu'avaient provoqués les premières explosions se sont apaisés. L'Égypte qui avait menacé « d'interdire l'accès du canal de Suez à tout navire appartenant à un État ayant trempé dans l'affaire des explosions » n'a pas eu à le faire. Le Yémen du Nord qui se réservait « le droit de riposter contre tout danger menaçant la circulation en mer Rouge » n'a pas bougé.

L'URSS, qui avait emboîté le pas à l'Iran et à la Libye en accusant les puissances occidentales d'avoir elles-mêmes miné la mer Rouge dans le but d'accroître leur présence militaire dans cette zone maritime, a mis une sourdine à ses attaques en même temps qu'elle envoyait à son tour des chasseurs de mines dans les eaux territoriales du Yémen du Sud, son allié.

Confronté à une situation intérieure explosive, le Soudan pour sa part a pu profiter de l'occasion pour faire une rentrée diplomatique remarquée en proposant la réunion à Khartoum, le 16 septembre, d'une conférence des pays riverains de la mer Rouge.

L'Égypte, qui avait été la première à lancer l'idée d'une telle conférence régionale, et l'Arabie saoudite ont déjà donné leur accord. Mais six autres pays invités, la Jordanie, le Yémen du Nord et le Yémen du Sud, Djibouti, qui s'était prononcé pour un « sommet » des pays riverains, la Somalie et l'Éthiopie, n'ont pas encore fait connaître leur réponse.

Karamé condamne les États-Unis

BEYROUTH (AFP) — Le premier ministre libanais, Rachid Karamé, a violemment critiqué hier les États-Unis après le veto opposé jeudi par Washington au projet de résolution libanais soumis au Conseil de sécurité contre les pratiques israéliennes au Sud-Liban.

Dans une déclaration à la presse, au siège du gouvernement, M. Karamé a affirmé qu'il a été d'autant plus « choqué » par le veto américain que le projet de résolution « ne contenait aucune condamnation ou accusation mais demandait l'arrêt de pratiques inhumaines », qui vont à l'encontre des conventions et des législations internationales.

« En adoptant une attitude aussi honteuse, les États- Unis se sont découverts », a-t-il dit. Il a ajouté que ce pays, qui a « le pouvoir de défendre et de préserver les droits des peuples et des conventions internationales, a préféré soutenir l'oppresseur contre l'opprimé et le criminel contre la victime ».

« Que le diable emporte la civilisation actuelle incarnée par des consciences aussi basses », a-t-il déclaré. Le premier ministre a précisé que le Liban « n'allait pas se taire sur ses droits », mais qu'il allait avoir recours à tous les moyens en « dénonçant l'ennemi et celui qui le protège, afin de récuperer nos droits et défendre notre souveraineté et la sécurité de notre peuple ».

Le chef du gouvernement libanais a souligné que son pays a eu recours au Conseil de sécurité de l'ONU pour attirer l'attention de l'opinion internationale sur les violations par Israël des lois et des conventions internationales, notamment celles de Genève, Londres et La Haye, qui ont été « signées par Israël afin de se défendre contre les crimes nazis ».

Le veto américain est intervenu le jour même où le président Ronald Reagan réaffirmait que le Parti républicain était le meilleur défenseur des intérêts de l'État israélien.

M. Karamé a souligné que la démarche du Liban auprès de l'ONU a été entreprise « en raison du rôle joué par cet organisme, qui représente la volonté internationale, dans la défense des droits des peuples. »

Le premier ministre libanais a enfin affirmé que l'unanimité qui s'est dégagée au Conseil de sécurité au sujet de la violation des droits libanais « nous donne, en dépit du veto américain, une garantie qu'on peut encore garder espoir en la volonté internationale ».

Le veto américain au projet libanais condamnant les pratiques israéliennes au Sud-Liban illustre le changement de la politique des États-Unis à l'égard du Liban où 1,800 marines étaient encore stationnés il y a neuf mois seulement.

La présence de cette force militaire, le rôle de premier plan que les Américains avaient joué dans l'accord libano-israélien du 17 mai 1983 et le soutien inconditionnel accordé au chef de l'État libanais avaient fait du Liban la première des préoccupations de l'administration américaine au cours de l'annee 1983.

Le départ des marines le 26 février 1984, à la suite de la prise du contrôle de Beyrouth-Ouest par les miliciens chiites et druzes, avait permis aux États-Unis de classer le dossier libanais et d'oublier le « cauchemar » du 23 octobre 1983, date à laquelle l'explosion d'un camion piégé avait fait 244 morts et près de 80 blessés au quartier général américain.

Depuis cette époque, les Américains avaient affiché une indifférence puis une certaine irritation vis-à-vis de la politique libanaise, notamment après l'abrogation de l'accord libano-israélien le 6 mai 1984. John Hugues, le porte-parole du département d'État avait affirmé que « ceux qui ont abrogé l'accord devaient endosser la responsabilité de trouver une autre formule pour conduire au retrait des forces israéliennes du Liban ».

La fermeture, le 25 juillet, du « bureau de liaison » (représentation diplomatique) israélien de Dbaye (nord de Beyrouth) avait été qualifiée de « regrettable » par le département d'État. Preuve de cette indifférence des Américains : depuis le départ des marines à la fin du mois de février, seul le sous-secrétaire d'État américain adjoint pour les Affaires du Proche-Orient, Robert Bettetreau, est venu au Liban en juillet, contrastant ainsi avec les nombreuses visites effectuées auparavant par de haut-fonctionnaires américains à Beyrouth.

Ce changement s'explique d'abord par le rapprochement syro-libanais et le rôle de premier plan que joue Damas, principal allié de l'Union soviétique dans la région, dans le processus de pacification au Liban.

Ainsi d'importantes divergences sont nées depuis lors entre les États-Unis et le Liban sur les moyens de mener à bien les négociations sur les arrangements de sécurité au Sud-Liban.

Fin août, Reginald Bartholomew, ambassadeur des États-Unis au Liban, avait indiqué au premier ministre Karamé que son pays ne jouerait les intermédiaires entre le Liban et Israël que si les deux pays le sollicitaient. Or Israël souhaite des négociations directes et rejette le principe même de négociations indirectes.

Grève de la faim pour dénoncer les disparitions

MEXICO (AFP) — Deux députés mexicains et la première femme candidate à la présidence du Mexique, Rosario Ibarra de Piedra, ont entamé jeudi une grève de la faim pour tenter d'obtenir des informations sur le sort de 523 personnes disparues pour des raisons politiques, la plupart depuis le début des années 70, a-t-on appris hier de bonnes sources à Mexico.

Rene Rojas, du Parti ouvrier socialiste (POS, opposition), Hector Sanchez, député indépendant membre du groupe parlementaire du Parti socialiste unifié du Mexique (PSUM, communiste), et Mme Ibarra de Piedra, dirigeante du Front national contre la répression, ont également demandé la libération de plusieurs personnes emprisonnées selon eux pour des raisons politiques.

Ferraro guidant le peuple

Une militante démocrate, Fran Michelson, de Missoula, au Montana, montre une affiche de Geraldine Ferraro, la candidate démocrate à la vice-présidence des États-Unis. Ce calque de *la Liberté guidant le peuple*, d'Eugène Delacroix, doit permettre aux démocrates du Montana de recueillir des fonds pour la campagne de Mme Ferraro et de Walter Mondale. (Photolaser AP)

Weinberger veut rescinder le traité sur les armes anti-ballistique

WASHINGTON (AFP) — Le secrétaire américain à la Défense, Caspar Weinberger, est favorable à l'abandon par les États-Unis du traité ABM sur les armes anti-balistiques si celui-ci interfère avec le programme de « bouclier stratégique » défini par le président Ronald Reagan.

Dans une émission réalisée par la chaîne NBC et qui doit être diffusée ce soir, M. Weinberger affirme que les Soviétiques ont violé ce traité et qu'ils ont aussi largement augmenté leur arsenal de missiles intercontinentaux.

« Souhaitons-nous laisser ce genre de traité nous empêcher de développer un système de défense tout à fait fiable qui peut rendre les missiles nucléaires soviétiques impuissants ? Ma réponse à cette question est très simple », déclare le secrétaire à la Défense dans ce documentaire, intitulé *La vraie guerre des étoiles — la défense spatiale*.

Depuis plusieurs mois déjà, le gouvernement américain accuse l'Union soviétique d'avoir « violé ou probablement violé » plusieurs traités sur le contrôle des armements, dont le traité ABM. Signé le 26 mai 1972 à Moscou, celui-ci stipule que les États-Unis et l'URSS ne peuvent se doter que d'un seul système de défense anti-balistique.

Caspar Weinberger

Washington a renoncé à en déployer, mais l'Union soviétique en possède un autour de Moscou. Dans un rapport soumis au Congrès le 23 janvier dernier, le président Reagan a indiqué que l'URSS aurait entrepris la construction d'un système radar à Krasnoyarsk, en Sibérie, qui « constitue presque certainement une violation » du traité ABM.

Selon les experts américains, ces installations radar pourraient être en effet liées à des sites de missiles anti-missiles protégeant des silos de fusées intercontinentales.

Le *Mont-Louis* transportait de l'équipement de pointe vers l'URSS

BRUXELLES (Reuter, AFP) — Un sénateur belge a affirmé hier que le *Mont-Louis*, cargo français échoué au large des côtes belges avec une cargaison d'uranium, transportait également des armes ou du matériel de technologie de pointe à destination de l'Union soviétique.

Le sénateur flamand Oswald van Ooteghem a déclaré, au cours d'une interview télévisée, que ce secret lui a été révélé par un fonctionnaire. Selon la télévision belge, le ministère belge de l'Environnement et les armateurs français du *Mont-Louis* ont démenti vigoureusement ces affirmations.

Un porte-parole de l'Union de remorquage et de sauvetage, une société belge, a déclaré qu'aucun rapport ne mentionnait l'existence d'armes dans les soutes du cargo.

De son côté, un porte-parole du secrétariat d'État français à la Mer a démenti hier soir des informations rapportées par le sénateur belge van Ooteghem, selon lequel le *Mont-Louis* aurait transporté des armes modernes françaises.

M. van Ooteghem, qui est membre du Volksunie (Parti nationaliste flamand) avait indiqué hier soir dans son interview à la radio et à la télévision belges de langue flamande (BRT) qu'il avait adressé une question écrite au premier ministre belge, Wilfried Martens à ce propos.

Le sénateur a également indiqué qu'il demandait dans sa question écrite si le *Mont-Louis* transportait des appareils de haute technologie destinés à l'URSS.

Sur ce point, le porte-parole du secrétariat d'État à la Mer a indiqué que, parmi la cargaison du cargo français, se trouvaient effectivement des pièces détachées de la technologie la plus moderne et qui étaient livrées à l'URSS par des entreprises industrielles françaises ayant conclu des contrats pour la construction du gazoduc siberien.

Par ailleurs, la société de remorquage étudie le moyen de fixer un filet sur le côté du navire afin d'empêcher que des conteneurs d'hexafluorure d'uranium ne s'échappent, a indiqué un porte-parole.

Depuis hier matin, des plongeurs ont pris pied sur l'épave du cargo pour juger de l'ampleur des dégâts provoqués par plusieurs journées de tempête. Cependant, le vent a recommencé à souffler dans l'après-midi et les opérations de sauvetage ont dû être interrompues à nouveau.

Le *Mont-Louis* a coulé le 25 août dernier à 18 km au large d'Ostende (Belgique) à la suite d'une collision avec le traversier ouest-allemand *Olau-Britannia*. Il transportait notamment une cargaison de 30 fûts d'hexafluorure d'uranium destiné à être enrichi en Union soviétique pour le compte de centrales nucléaires européennes, notamment belges.

Trente 30 fûts vides au total ont été récupérés depuis le début des travaux de sauvetage de la cargaison du *Mont-Louis*.

Quatre nouveaux fûts ont été hissés hier à bord d'un ponton de travail équipé de deux grues et ancré à côté de l'épave.

Le fait que des fûts ont brisé leurs chaînes d'arrimage et se sont échappés fait peser un risque permanent. C'est pourquoi, indique-t-on de source proche d'une des compagnies, les travaux peuvent prendre « des semaines ».

Une dizaine de plongeurs, équipés d'un matériel prévu pour les protéger contre toute pollution, radioactive ou autre, se relaient dans les flancs du navire, qui git par 14 mètres de fond. Ils ont pu travailler à deux reprises hier, dans la matinée et en fin d'après-midi au moment des marées basses, le vent de nord-ouest de force 5 ne créant pas de vagues trop fortes à ce moment-là.

Il est toujours prévu d'amener si nécessaire un ponton supplémentaire de Flessingue (Pays-Bas) pour protéger la brèche que la tempête du début de semaine a ouverte dans le pont du navire, mais cela n'a pas encore été fait.

La structure générale du navire reste solide, estiment les spécialistes.

L'épave du *Mont-Louis* est étroitement surveillée par des navires et hélicoptères militaires belges et français.

RESTAURANT AVENUE GRECQUE
Poisson frais
Spécialités grecques
5583 Avenue du Parc
Montréal, Qué.
Rés.: 270-1304

Pour recevoir
LE DEVOIR
à domicile
composez sans frais
l'un des numéros suivants:
À Montréal: 332-3891
À Québec: 687-2022
Extérieur:
Code régional:
(514): 1-800-361-6059
(819): 1-800-361-5699
(418): 1-800-463-4748
(613): 1-800-361-5699

Quand l'aide vient du ciel
c'est souvent sur
Les Ailes de l'Espérance

SAUVEZ DES VIES AVEC NOUS!
Votre générosité nous a permis l'an dernier d'effectuer au Pérou, plus de 1,500 vols d'urgence et de développement communautaire dans un territoire vaste comme le tiers du Québec.
Pour 250,000 nativos que nous desservons, une minute de vol équivaut a une journée de marche dans la chaleur tropicale. Les Ailes de l'Espérance, pour continuer d'aider ces démunis, ont besoin de vos dons. Donnez aux Ailes de l'Espérance... Por favor!
COUPON RETOUR
NOM
ADRESSE
VILLE
CONTRIBUTION
Adressez a:
Les Ailes de L'Espérance
3702, rue Ste-Famille
Montréal, Québec. H2X 2L4
Tél.: (514) 843-4946
UN REÇU POUR FIN D'IMPÔT VOUS SERA RETOURNE

INFORMATIONS INTERNATIONALES

URSS : le limogeage du maréchal Ogarkov trahirait une querelle entre policitiens et militaires

Le maréchal Akhromeyev

MOSCOU (Reuter) — Le maréchal Nikolaï Ogarkov a été remplacé à son poste de chef de l'état-major des forces armées soviétiques ce qui pourrait révéler, selon les diplomates occidentaux, une vive querelle entre les militaires et la direction du Parti communiste.

Commentant ce changement brutal annoncé jeudi soir, les diplomates déclarent que sa présentation incite à penser que le maréchal a été révoqué et ne retrouvera pas une responsabilité équivalente.

Le quotidien des forces armées *L'Étoile rouge* publie en première page une photo et une biographie du maréchal Sergei Akhromeyev, le nouveau chef d'état-major.

Il ne rapporte qu'en petits caractères et en bas de page que le maréchal Ogarkov, âgé de 66 ans, a été relevé de ses fonctions de chef d'état-major et de premier vice-ministre de la Défense « pour se voir confier d'autres fonctions ».

« Cela indique la disgrâce », déclare un diplomate occidental partageant ainsi les vues de ses collègues pour lesquels une rétrogradation attend M. Ogarkov.

Le ministère soviétique de la Défense s'est refusé à tout commentaire sur l'avenir du maréchal Ogarkov mais les spéculations sont nombreuses dans les cercles diplomatiques sur les raisons de son remplacement.

Certains diplomates pensent qu'il s'agit de l'aboutissement de tensions camouflées impliquant peut-être une confrontation entre militaires et politiques sur la politique de défense.

D'autres pensent que la classe politique, soucieuse de ne pas voir l'armée prendre trop de pouvoir et d'influence, a pu craindre la personnalité du chef d'état-major.

Le maréchal Ogarkov s'était montré particulièrement sûr de lui, sous les feux de la rampe, pour présenter la version moscovite de l'affaire du Boeing sud-coréen abattu l'an dernier par la chasse soviétique.

Une autre hypothèse serait la sanction à retardement du président Constantin Tchernenko. À la mort du président Leonid Brejnev en 1982, l'armée avait, semble-t-il, apporté son soutien à la candidature de Youri Andropov et non à M. Tchernenko.

Les médiocres résultats de l'intervention militaire soviétique en Afghanistan pourraient également justifier la décision de remplacement du chef des armées.

Le maréchal Ogarkov, nommé chef d'état-major en 1977, était depuis longtemps considéré comme le successeur potentiel du maréchal Dimitri Oustinov, ministre de la Défense, mais le silence sur son sort rend désormais peu crédible cette éventualité.

Dans leur recherche sur les racines d'un éventuel désaccord entre M. Ogarkov et le Kremlin, les diplomates ont trouvé des signes de divergences sur le plan stratégique.

En 1981, le maréchal Oustinov avait remis en cause publiquement l'idée d'un anéantissement mutuel du capitalisme et du communisme en cas de conflit nucléaire, idée soutenue dans un article portant la signature du maréchal Ogarkov.

Une autre dissension était apparue récemment dans un article du maréchal Ogarkov soulignant que Moscou devrait s'intéresser davantage aux armes sophistiquées au lieu de compter, comme actuellement, sur ses missiles et ses chars.

Les diplomates occidentaux estiment qu'en tout état de cause le Kremlin jugera plus facile de traiter avec le maréchal Akhromeyev perçu comme un homme calme et moins sûr de lui que son prédécesseur.

Le maréchal Ogarkov

LE MONDE EN BREF

■ *Kohl croit au dialogue avec Berlin-Est*

OSLO (Reuter) — Le chancelier ouest-allemand Helmut Kohl a déclaré hier que le report de la visite du dirigeant est-allemand Erich Honecker en RFA n'affecterait pas les relations bilatérales entre les deux pays. Au cours d'une conférence de presse à Oslo au dernier jour de sa visite officielle en Norvège, il a évoqué des signes d'une volonté de Berlin-Est en faveur d'un dialogue et d'une coopération accrus malgré le report du voyage de M. Honecker, initialement prévu le 26 septembre. Les deux pays avaient et ont toujours de nombreux contacts et les discussions se poursuivent sur plusieurs sujets, a-t-il ajouté.

■ *Deux personnes sont tuées en Ulster*

BELFAST (AFP) — Deux hommes dont un soldat à temps partiel du Régiment de défense de l'Ulster (UDR) ont été tués dans une embuscade hier après-midi dans le comté de Tyrone, au centre de l'Ulster, a indiqué la police. Les deux hommes retournaient au travail dans une scierie après le déjeuner, près de Dungannon, lorsque des coups de feu ont été tirés dans leur direction par un commando d'au moins trois personnes, a précisé la police. Le soldat de l'UDR a été tué sur le coup et son camarade de travail est mort en route à l'hôpital. La police n'a pas été en mesure de préciser si la deuxième victime était elle aussi membre de l'UDR, une unité auxiliaire de l'armée britannique en Ulster composée en majorité de protestants.

■ *Coup d'État appréhendé en Bolivie*

LA PAZ (AFP) — Le ministre bolivien de l'Intérieur, Federico Alvarez Plata, a affirmé jeudi que des groupes paramilitaires préparaient un coup d'État pour la fin de cette semaine. M. Alvarez Plata a indiqué que, selon les informations qu'il détient sur le complot, aucune unité de l'armée et aucun parti politique, à l'exception d'un seul, dont il a tu le nom, ne se sont compromis dans ce projet de putsch. Les putschistes prévoyaient de tuer les ministres, les dirigeants politiques et les principales personnalités du pays, a affirmé le ministre. Le parti impliqué pourrait être la Phalange socialiste bolivienne (FSB, droite), estime-t-on généralement dans les milieux politiques boliviens. La FSB a introduit récemment un recours en inconstitutionnalité du régime et conteste la validité du mandat du président Hernan Siles Zuazo.

■ *Un clandestin italien veut se rendre*

ROME (Reuter) — Les avocats de Licio Gelli, responsable en fuite de la loge clandestine italienne P-2, a déclaré hier qu'il souhaitait se rendre et rentrer en Italie où il est inculpé pour association de malfaiteurs, fraude et espionnage. Ils ont ajouté que leur client, qui s'était évadé d'une prison de Genève où il attendait son extradition vers l'Italie, souhaitait bénéficier de la loi permettant aux suspects âgés d'attendre leur jugement en maison d'arrêt et non en prison. M. Gelli a écrit une lettre affirmant qu'il voulait rentrer en Italie pour « récuser toutes les accusations infâmes » lancées contre lui, ont précisé ses avocats.

■ *Murray cède la barre du TUC*

BRIGHTON (Reuter) — Après onze années de bons et loyaux services, Len Murray, la voix de 10 millions de syndicalistes britanniques, a pris sa retraite hier. Il a abandonné — à l'occasion du congrès annuel du Trade Union Congress (TUC) à Brighton — son poste de secrétaire général du TUC au profit de Norman Willis, représentant de l'aile modérée de la centrale syndicale. Âgé de 62 ans, M. Murray, qui milite depuis 37 ans dans le mouvement travailliste, s'est plaint cette année de troubles cardiaques.

Séoul pardonne au Japon son passé colonialiste

TOKYO (Reuter) — Le président sud-coréen Chun Doo-Hwan a enterré hier le « passé amer » des relations de son pays avec le Japon, après les profondes excuses exprimées par le premier ministre japonais Yasuhiro Nakasone pour 35 années de colonisation.

M. Nakasone a repris en termes beaucoup plus forts les simples regrets exprimés la veille par l'empereur Hirohito, dont la déclaration trop neutre semble avoir blessé les Sud-Coréens. Leur territoire a été annexé au Japon de 1910 à 1945.

« Malheureusement, pendant un certain temps au cours de ce siècle, le Japon a fait subir de grandes souffrances à votre pays et à son peuple », a déclaré M. Nakasone au cours d'un déjeûner en l'honneur du président sud-coréen, en visite officielle au Japon pour trois jours. Il a exprimé son « profond regret pour cette erreur ».

Plus tard, au cours d'une conférence de presse, M. Chun a déclaré : « Je suis très satisfait de ma visite . . . et je crois que son but est atteint ». Obtenir l'excuse publique du Japon pour la période coloniale était la pièce maîtresse du voyage de M. Chun à Tokyo.

M. Chun, qui a admis que sa visite suscite quelques réticences en Coree du Sud, a affirmé qu'il est indéniable qu'il subsiste des problèmes dans les relations entre les deux pays.

À Moscou, l'agence Tass affirmait hier que l'excuse officielle du Japon à la Corée du Sud est purement symbolique, et que les discussions entre les deux chefs de gouvernements ont pour but de renforcer leurs liens militaires.

Commentant les excuses exprimées par l'empereur Hirohito, l'agence de presse soviétique indique qu'elles jouent le même rôle que les négociations commerciales entre les deux pays.

Les deux « contribuent symboliquement au développement entre le Japon et son ancienne colonie », écrit Tass en ajoutant que les discussions bilatérales sur les questions militaires et le resserrement des liens avec Washington constituent en fait les véritables buts.

Selon Tass les États-Unis, dans leur volonté de créer un « triangle stratégique » en Asie, ont organisé cette visite de M. Chun à Tokyo.

Afrique du Sud : Mgr Tutu redoute de nouvelles émeutes

JOHANNESBURG (Reuter) — L'évêque noir Desmond Tutu a exprimé hier des doutes sur le bilan officiel des émeutes qui ont ravagé plusieurs cités noires du sud de Johannesburg en début de semaine et déclare redouter que les violences ne s'étendent à d'autres régions.

Le prélat, un des plus virulents adversaires de l'apartheid, devait rencontrer dans la journée Piet Koorhnof, ministre de la Coopération et du Développement (Affaires noires), pour discuter des hausses de loyer à l'origine des émeutes à Sharpeville et dans les cités avoisinantes.

L'évêque Tutu a déclaré que de nouvelles hausses de loyers étaient quasiment inévitables dans d'autres cités et a déclaré craindre qu'elles n'y provoquent de nouvelles violences.

Université de Montréal

Nomination à la fonction de recteur de l'Université de Montréal

Propositions de noms

Le Comité de consultation pour la nomination du recteur désire obtenir des avis, tant de la communauté universitaire que de l'extérieur. Toute personne ou tout organisme qui voudrait proposer un ou des noms de personnes aptes à occuper la charge de recteur de l'Université de Montréal peut faire parvenir ses suggestions par écrit au Comité avant le **5 octobre 1984.**

Toute proposition de noms doit être accompagnée d'informations permettant au Comité d'identifier sans ambiguïté la ou les personnes concernées.

Auditions

Toute personne ou tout organisme qui voudrait se faire entendre au sujet de la nomination du recteur pourra rencontrer le Comité, entre le 19 novembre et le 14 décembre 1984, en prenant rendez-vous par téléphone.

Le Comité de consultation
pour la nomination du recteur
Secrétariat général
Université de Montréal
C.P. 6128, succursale A
Montréal (Québec)
H3C 3J7

Tél.: (514) 343-7531

Managua adresse une note de protestation à Washington

MANAGUA (Reuter, AFP) — Le Nicaragua a adressé aux États-Unis une nouvelle note de protestation leur reprochant de n'avoir pris aucune mesure à l'encontre d'un groupe anticommuniste participant à des attaques de rebelles en territoire nicaraguayen.

Selon le texte de cette note, rendu public jeudi soir, les autorités américaines étaient informées de l'activité du l'organisation paramilitaire américaine *Civilian Military Assistance* (CMA) au moins depuis le mois d'avril.

Des documents du Pentagone, obtenus par le *New York Times*, indiquent que des officiers militaires américains en poste au Salvador ont joué, au cours des derniers mois, un rôle de premier plan auprès des membres de la CMA, principalement composée d'anciens combattants de la guerre du Vietnam.

Un représentant de ce groupe anticommuniste a déclaré dans la semaine que deux Américains, morts samedi dernier dans un raid aérien sur le Nicaragua, s'étaient rendus dans le pays en volontaires pour y apporter médicaments et fournitures aux antisandinistes. Leur hélicoptère accompagnait quatre avions qui ont attaqué un centre d'instruction militaire à Santa Clara, dans la province de Nueva Segovia, à 10 km de la frontière entre le Honduras et le Nicaragua. Le raid avait fait sept morts, dont quatre enfants nicaraguayens.

La note de protestation de Managua a été publiée quelques heures après une cinquième série d'entretiens entre diplomates des deux pays dans la station balnéaire mexicaine de Manzanillo. Le fait de ne pas prendre de sanctions contre le CMA équivaut « pour le moins à approuver les activités illégales des mercenaires américains », fait savoir Managua.

La cinquième série de négociations entre le Nicaragua et les États-Unis a permis « des progrès substantiels » entre les deux pays, a annoncé hier le ministère mexicain des Affaires étrangères à l'issue de cette rencontre qui avait débuté mercredi à Manzanillo.

Les deux délégations ont annoncé qu'une sixième série de conversations bilatérales aurait lieu prochainement, mais sans en préciser le lieu et la date. La délégation nicaraguyenne à Manzanillo était conduite par le vice-ministre des Affaires étrangères, Victor Tinoco, et celle des États-Unis par l'envoyé spécial du président Reagan pour l'Amérique centrale, Harry Shlaudeman.

Plus de 100 guérilleros antisandinistes, 19 militaires et sept civils ont été tués au cours du mois d'août lors de violents affrontements entre l'armée et la guérilla dans les départements septentrionaux du Nicaragua, selon un bilan communiqué jeudi par le ministère nicaraguayen de la Défense. Selon ce communiqué, 42 guérilleros ont été blessés pendant la même période.

Par ailleurs, 16 guérilleros antisandinistes et quatre militaires ont été tués lors de combats dans le département de Jinotega (nord du pays) les 4 et 5 septembre, a-t-on appris jeudi à Managua.

Selon le porte-parole du ministère de la Défense, le capitaine Kosa Pasos, la guérilla dispose de 700 combattants dans le nord du pays. Le capitaine Pasos, qui a protesté contre la poursuite de « vols d'avions-espions » américains pendant le mois d'août, a estimé que malgré « les coups sévères » portés aux guérilleros, ceux-ci tentent actuellement de se regrouper en vue de nouvelles offensives. Les guérilleros opérant sur le territoire nicaraguayen sont moins de 3,000, a estimé le porte-parole.

Cependant, le chef de la Force démocratique nicaraguayenne (FDN, antisandiniste), Adolfo Caldero, a affirmé récemment que plus de 12,000 hommes combattent sous ses ordres au Nicaragua. Le chef de la *contra* avait également déclaré que 6,000 guérilleros supplémentaires allaient les rejoindre pour une nouvelle offensive au cours de laquelle seront menées « des actions qui étonneront le monde ».

JEAN-PAUL II au Québec

Demain

Émissions spéciales

9h: en direct de Québec: Jean-Paul II arrive au Canada

16h: la première messe célébrée en sol canadien par Jean-Paul II retransmise en direct de Québec

Vivez au jour le jour la visite du pape au Québec dans tous ses détails. Côtoyez Jean-Paul II dans ses déplacements et suivez tous les faits saillants de son séjour ici avec l'animateur Michel Viens, les analystes Alice Parizeau et Guy Marchesseault, ainsi que toute l'équipe de journalistes de CKAC.

CKAC 73
"Le numéro un de l'Information au Québec"

FAIS CE QUE DOIS

Fondé par Henri Bourassa le 10 janvier 1910 — Directeur: Jean-Louis Roy — Rédactrice en chef: Lise Bissonnette — Rédacteur en chef adjoint: Jean Francoeur — Directeur de l'information: Jean-Guy Duguay — Directeur adjoint: Denis Lord — Directeur des services administratifs: Michel Paradis

LE PAPE PARMIS NOUS

À COMPTER de demain et pour les onze prochains jours, le pape sera parmis nous. Déjà de nombreux pays et des millions de personnes sur tous les continents ont reçu sa visite et fait en quelque sorte l'expérience d'un contact direct avec cet homme singulier qui suscite admiration et controverses.

Notre tour est venu de le connaître mieux, d'entendre son message, de le recevoir chez nous. Le moment est exceptionnel. Sa visite nous révélera Jean-Paul II comme elle a permis, ces dernières semaines, de nous révéler les tensions et les espoirs vécus dans l'Église par les catholiques de ce pays.

Pour de nombreux catholiques peu ébranlés par les mutations des dernières décenies, la personne et la parole du pape seront accueillies avec une disponibilité totale. D'autres sont partagés. S'ils admirent la puissance de ce fiduciaire privilégié du message chrétien, ils sont en même temps troublés par des formulations et des jugements mal adaptés, à leurs yeux, aux réalités de cette fin de siècle. Pour la première fois, ils auront la chance d'entendre le pape directement sans le jeu des filtres, toujours redoutables. Pour la première fois, ils pourront en conscience mesurer la profondeur et la pertinence pour notre temps des valeurs qui sous-tendent des formulations et des jugements généralement plus nuancés qu'on ne le croit. Enfin, les non-croyants seront, ici comme ailleurs, sensibles au « message de sa personne », selon l'expression de l'évêque de Gaspé, Mgr Bertrand Blanchet. Ce dernier signe un texte remarquable à la Une du cahier spécial publié aujourd'hui par LE DEVOIR pour marquer la venue du pape au Canada.

■

Quel est le sens de ce pèlerinage universel qui a conduit le pape sous toutes les latitudes et qui lui fera fouler demain le sol québécois ?

L'entreprise est radicalement neuve. Certes, Jean XXIII et Paul VI les premiers ont mis fin à l'isolement romain des papes. Mais Jean-Paul II a vraiment inauguré une ère nouvelle en parcourant inlassablement le monde. Chef des catholiques, son message a vite transcendé les communautés de son Église. Dès le début de son pontificat, il est devenu aux yeux du grand nombre le premier porte-parole spirituel de l'humanité.

En juin 1980, il expliquait en ces termes son entreprise inédite : « Ces voyages servent à démontrer la place que les Églises locales occupent dans la dimension universelle de l'Église et à souligner l'aptitude particulière de chacune d'elle pour constituer l'universalité de l'Église. » Quelques mois plus tard, il qualifiera sa prédication aux quatre coins du monde de « catéchèse itinérante ».

C'est d'abord avec l'Église d'ici que le pape vient prendre contact. Pour quelques jours, comme il l'a fait en visitant d'autres Églises, il la révélera à elle-même comme centrale dans la communauté des croyants, responsable d'elle-même mais aussi de toute l'Église.

Les qualités exceptionnelles de l'homme, sa prestance humaine, la force de sa conviction, son talent pour la communication, le style de ses voyages ne devraient pas nous faire oublier le premier sens de sa venue ici. Certes, en occupant l'avant-scène, le pape illustre la primauté de Rome par rapport à toute les Églises. Mais cette avant-scène portera des noms familiers : Québec, Trois-Rivières, Montréal, Toronto, Winnipeg ... Signe d'une véritable mutation dans la conception traditionnelle de la place et de la responsabilité des communautés particulières dans l'Église, ce ne sont plus exclusivement les chefs des Églises locales ou nationales qui font pèlerinage à Rome; c'est l'évêque de Rome qui vient à leur rencontre et à celle des croyants. Ces déplacements du pape donnent à la notion de collégialité une signification sans précédent dans l'histoire de la catholicité. C'est l'Église comme communion d'Églises qui prend forme sous nos yeux.

Partout où il est passé, Jean-Paul II a dégagé une force d'attraction exceptionnelle. Ce fils de la Pologne vient d'un monde où la liberté et les droits sont quotidiennement perdus et gagnés, où la tyrannie fait les cent pas à chaque porte. Sa vision du monde demeure incompréhensible si on oublie ce premier lieu de son engagement, si on oublie les luttes qui s'y déploient pour sauvegarder la liberté de conscience, de parole et de religion et pour sauver ce qui peut l'être de la dignité de la personne.

La question des droits, celle des conditions de leur exercice sont omniprésentes dans les interventions du pape. Il les abordera vraisemblablement ici, comme il l'a fait partout où il est passé. Il les abordera en témoin privilégié d'un monde qui ne peut en parler librement, d'un monde dont l'énergie et l'activité s'épuisent à les ressusciter, d'un monde où la lutte ne cherche pas ses objets. Jean-Paul II sait, de connaissance directe, à quelle détérioration de l'être conduisent les aventures idéologiques, les libérations issues des luttes de classe et le consentement à la tentation égalitaire.

■

À l'image de la société, l'Église québécoise est devenue pluraliste. Des courants contradictoires l'agitent et la traversent. Des fidèles, individus et groupes, ne comprennent plus certains enseignements qui troublent leur conscience, certaines dispositions du code qui les excluent des fonctions de service qu'ils souhaiteraient remplir. Les catholiques n'ont pas à taire leurs aspirations ni à feindre des consentements qu'ils ne vivent plus. Chacun, en quelque sorte, souhaite entendre un message qui réponde à ses propres attentes. Mais Jean-Paul II serait réduit à d'insignifiantes généralités s'il ajustait son discours à un plus bas dénominateur commun.

Un lecteur du DEVOIR dont la foi est sans doute plus grande que la culture théologique nous écrivait récemment ce qui suit : « Il y a une seule vraie mesure pour apprécier ce que le pape nous dira. De quoi le monde et chacun de nous serait-il privé si son message, son optimisme, sa foi en la personne, son indignation devant les exploitations n'étaient plus entendus ? »

— JEAN-LOUIS ROY

Le PN derrière les Rhinos !

QUÉBEC

GILLES LESAGE

QUELQUES CHIFFRES en disent plus long que toutes les brillantes analyses sur l'enterrement de troisième classe que le Parti nationaliste (PN) a subi mardi dernier. Sur l'ensemble du territoire québécois, l'avorton de MM. Marcel Léger et Denis Monière n'a recueilli qu'à peine 83,000 votes, soit 2.5 % des suffrages. Ce qui, suprême humiliation, le classe au cinquième rang, tout juste derrière le Parti rhinocéros, censé être le choix de la dérision.

C'est dans le comté de Matapédia-Matane que le PN a fait meilleure figure, son porte-parole récoltant moins de 4,000 voix, soit quelque 11 % des suffrages. M. Pierre Dufort, ancien dirigeant des opérations Dignité, avait pourtant l'appui du député-ministre Yves Bérubé et de l'organisation péquiste. Dans Duvernay, que le chef Monière avait choisi en raison de ses racines nationalistes, le PN a obtenu moins de 3,000 voix, se classant derrière le Rhino. Dans Lévis, le PN est également arrivé quatrième mais, plus chanceux, tout juste avant le Rhino. Secrétaire de comté de M. Jean Garon, M. Antoine Dubé avait aussi l'appui de son député-ministre et de la « machine » péquiste, du moins de celle du temps de paix ...

Car, là comme ailleurs, au Saguenay - Lac-Saint-Jean, à Joliette, à Trois-Rivières, dans Drummond, dans Frontenac, la machine du temps de guerre s'est liguée avec les conservateurs, en une étrange alliance sacrée, pour battre les rouges. Avec le succès que l'on sait, au grand dam des indépendantistes purs et durs, qui sont restés sur le carreau, avec leur cohérence, leur logique et la résolution d'appui du congrès péquiste de juin dernier.

C'est pourtant M. René Lévesque qui avait donné le feu vert à l'aventure fédérale, dans la foulée de son cuisant échec constitutionnel, il y a trois ans. Mais, en fin renard, il a vite senti que l'ouverture d'un deuxième front, alors que le premier était piégé de toutes parts, ne menait qu'au désastre; il valait mieux permettre à ses militants et aux nationalistes de tout acabit de se défouler autrement, en espérant qu'ils oublient ainsi leurs propres déboires et se remettent à avoir confiance que le vent tourne. Le pari est risqué, mais il en vaut la chandelle. Le président-fondateur du PQ peut sourire d'aise en prétendant qu'il a contribué à la dégelée des libéraux fédéraux, vengeant en quelque sorte son double échec, référendaire et constitutionnel.

En quittant la direction du PN, en mai dernier, le député Marcel Léger notait avec raison qu'il fallait refaire l'analyse de cette double défaite et réinventer un discours nationaliste mieux adapté à l'humeur du temps présent. Enfonçant le clou, M. Lévesque loua le bon sens de son ancien ministre et refusa de prendre position, même après que ses ouailles eurent décidé que « le Parti québécois appuie la formation d'un parti oeuvrant sur la scène fédérale, voué exclusivement à la défense des intérêts du Québec ». Jamais mot d'ordre ne fut plus mal suivi, ce qui donne d'ailleurs des sueurs froides aux mêmes militants qui, du même souffle, ont aussi décidé qu'un vote pour le PQ, aux prochaines élections, serait un vote pour la souveraineté du Québec.

Aussi habile que M. Lévesque, M. Mulroney modifia subtilement le discours qu'il tenait l'an dernier. Non seulement est-il disposé à discuter avec le gouvernement « séparatiste » du Québec, mais il lui tend le rameau d'olivier de la compréhension et de la collaboration, de sorte qu'il puisse signer, dans l'honneur et la dignité, l'accord constitutionnel. Un échange de bons procédés en attirant un autre, M. Lévesque note que seuls les imbéciles ne changent pas d'idée et que l'ouverture d'esprit du chef *tory* est remarquable.

Ainsi lancée, l'idylle PQ-PC a fait des ravages, du haut en bas de l'échelle péquiste, des ministres Johnson, Bertrand, Biron, Richard, Chevrette, Bédard et autres jusqu'aux simples organisateurs, trop heureux de se mettre quelque chose sous la dent. M. Monière tente de se faire menaçant, comparant M. Lévesque à Ponce-Pilate et accusant les péquistes qui virent au bleu d'être des « égarés du monde nationaliste qui se font des illusions ». En fait d'illusions, le brillant professeur de science politique en a à revendre. La stratégie suicidaire qu'il vilipende, c'est plutôt la sienne; il n'a pas encore compris qu'après trois ans de léthargie et de morosité, le PQ a décidé de réapprendre à marcher.

Aussi indépendantiste soit-il, le ministre Garon n'est pas dépourvu de sens politique. Il sait fort bien qu'un vieux parti demeure un vieux parti, fût-il dirigé par M. Mulroney, mais un sûr instinct de survie lui a dicté une démarche réaliste : sa machine du temps de paix a tenté d'aider le candidat du PN, celle du temps de guerre s'est accrochée à la locomotive bleue. Il y a, en politique, de ces arrière-pensées tactiques dont seuls les purs et durs se scandalisent. Ils ont pour eux la cohérence et la logique, oubliant qu'un parti est d'abord fait pour prendre le pouvoir et, quand il l'a, pour le conserver le plus longtemps possible. Il est, avec le ciel, de ces accommodements ...

En tuant le PN et en faisant de gros clins d'oeil à M. Mulroney, c'est d'abord à la survie du parti qu'il a fondé en 1968 que M. Lévesque pense. Il n'est pas redevenu fédéraliste pour autant, mais quand un paralytique se remet à marcher, nul ne peut prédire où ses pas le conduiront. C'est d'ailleurs ce qui enrage M. Monière et la demi-douzaine de ministres qui faisaient mine de croire à la folle aventure fédérale. D'autant que le PN n'a même pas obtenu assez de votes pour être en mesure de demander des comptes à M. Lévesque qui, de toute manière, s'en balance éperdument.

Il n'y aura pas beaucoup de houle au prochain conseil national du PQ, dans deux semaines, à Québec, pour la simple et bonne raison que les Rhinocéros ont battu le PN sur le chemin du ridicule. Certains militants déploreront que la force des convictions ait cédé le pas au réalisme politique. Mais ils ne pourront contester que M. Lévesque a remporté la première partie de son pari : battre les rouges. Il y a un mois à peine, c'était impensable.

Quant à la deuxième partie de ce pari, et à la « canne de vers » constitutionnelle, attendons voir ce qui bout dans la marmite du vieux lion de Québec. De toute évidence, le gouvernement se remet à bouger, à penser, à échafauder des plans, à tenter de bien tirer son épingle du nouveau jeu qui se jouera à Ottawa. Loin de lancer la serviette, M. Lévesque a décidé de faire face à la musique, de sortir son parti de l'impasse et de la torpeur. Qui sait où cela le mènera, et le PQ avec lui ?

La gestion des « cas bizarres »

IL Y AURAIT trop d'« individus bizarres » qui circulent en toute liberté dans les rues de Montréal.

Cette remarque, attribuée à des psychiatres étrangers réunis ces jours derniers en colloque au Palais des congrès, étonne dans la bouche de spécialistes qu'on croyait tous convertis à la « désinstitutionalisation » !

Nous aura-t-on assez reproché, depuis quinze ans, nos tendances à nous en remettre aux grands complexes médico-hospitaliers pour le traitement de la maladie mentale. Et qu'il fallait favoriser le maintien dans le milieu de vie naturel, l'approche thérapeutique multidisciplinaire et la réinsertion sociale.

Retour du balancier, ou querelle d'écoles, un de ces « heurts de philosophie entre modèles d'intervention » dont raffolent les milieux psychiatriques ? Qu'importe ...

Ce colloque aura fourni à notre ministre des Affaires sociales, M. Camille Laurin, l'occasion de rappeler quelques données touchant la santé mentale au Québec : le nombre des maladies mentales est en hausse (une « chance » sur cinq d'en être victime au cours de sa vie, et une sur huit d'être hospitalisé au moins une fois); les traitements qu'elles nécessitent constituent un fardeau croissant pour le ministère (18 pour cent des dépenses publiques de santé, selon une évaluation faite par le Conseil des affaires sociales et de la famille, calculs dont certains contestent la méthodologie); 90 pour cent des patients sont traités non pas dans les grandes institutions spécialisées, comme le grand public continue de le croire, mais dans les départements de psychiatrie des hôpitaux à vocation générale.

Tout compte fait, et même s'il reste beaucoup à accomplir, le Québec peut être fier d'avoir modernisé son système d'aide aux personnes troublées, de dire M. Laurin, ajoutant que les problèmes à résoudre n'étaient pas principalement d'ordre financier : « On a dépensé à tort et à travers, depuis une quinzaine d'années, des centaines de millions de dollars dans des projets thérapeutiques qui n'ont pas rapporté. Moi, je dis que nous manquons encore d'idées originales. »

Cet aveu en aura surpris plusieurs. *Money is no problem* aux Affaires sociales : voilà une nouvelle, mais qu'il faut sans doute savoir interpréter.

Quant aux « idées originales », elles foisonnent. M. Laurin n'a que l'embarras du choix. Il y en a même plusieurs, de ces idées, qui, sans pécher par excès d'originalité, n'en restent pas moins fort pertinentes. C'est à cette catégorie qu'appartiennent les recommandations faites, en juin dernier, par l'Association des hôpitaux du Québec (AHQ) dans un document d'orientation publié sous le titre : « Organisation des services de santé mentale au Québec : analyse et perspectives ».

Une fois décrypté tout le jargon spécialisé, aussi inutile qu'hermétique, qui rend si difficile aux non-instruits l'accès aux documents de cette nature, on y trouve un programme d'action fort sensé.

Les auteurs y distinguent, bien commodément, une première ligne et une deuxième. C'est en première ligne (entendons la prévention et le traitement non spécialisé) que les besoins sont les plus pressants. Et où les services font le plus défaut. On pense spontanément aux CLSC. Mais le réseau en est encore incomplet. En outre, ces institutions « ne semblent pas à ce jour s'être défini de responsabilité précise en santé mentale ». Il y a le psychiatre, mais il est difficilement accessible. Quant aux services des psychologues, ils ne sont pas couverts par l'assurance-maladie. Les psychothérapeutes de tout acabit prolifèrent, mais le public à juste titre s'en méfie. Ce sont dans les cabinets privés des omnipraticiens qu'aboutissent la grande majorité des cas. Or l'omnipraticien, assez souvent, se sent dépourvu devant les problèmes psychiques et, compte tenu de son orientation thérapeutique, il aura tendance à s'en tenir à une approche pharmacologique. D'où consommation accrue des médicaments psychotropes.

La situation n'est guère plus reluisante en deuxième ligne, celle des services de médecine psychiatrique en milieu hospitalier. Certes, la province a été quadrillée en secteurs, chacun disposant d'un département spécialisé. Mais cette accessibilité de principe, d'ailleurs imposée par la loi, se traduit mal dans les faits : la psychiatrie reste le parent pauvre de la plupart des hôpitaux.

Il y a d'abord pénurie de spécialistes, même dans les grandes institutions de Montréal et de Québec. On sait que sur ce point l'Association des hôpitaux s'est déjà prononcée en faveur d'une approche plus coercitive de la pratique médicale.

Pour les personnes en état de crise, la porte d'entrée du système demeure la salle d'urgence. Mais les hôpitaux à vocation générale sont mal équipés sous ce rapport : aménagement qui ne favorise guère la cohabitation des urgences « psychiatriques » et « physiques », manque de personnel formé à l'intervention de crise, manque de ressources professionnelles en disponibilité constante pour les évaluations indispensables.

D'où la « camisole chimique » qui, trop souvent, supplée au défaut d'organisation.

Mais le plus grand obstacle, peut-être, reste la perception que le public continue d'avoir de la maladie mentale. La mentalité populaire, appuyée sur des schèmes anciens, refuse d'admettre que « seul un infime pourcentage des patients souffrant de troubles mentaux peut être considéré comme dangereux ». La population, dans son rejet du malade mental, a tendance à favoriser leur traitement en des lieux de réclusion, de préférence dans les hôpitaux psychiatriques.

Aussi bien, au nombre des grands absents du système, faut-il compter les services de réinsertion sociale, les services de renseignements téléphoniques 24 heures sur 24, les cliniques communautaires de santé mentale sans rendez-vous, les associations d'entraide mutuelle. Autant de ressources légères, dites « alternatives », dont tout le monde parle, mais que personne ne voit nulle part.

— JEAN FRANCOEUR

LETTRES AU DEVOIR

■ *Le silence a un prix*

SI LA FIERTÉ a un nom, il semblerait que dans le milieu étudiant le silence a un prix ... Combien ? $ 6,000 plus la possibilité un jour d'accéder à un poste au ministère de l'éducation.

À ce compte, on comprend un peu mieux pourquoi on entend de plus en plus le terme de « génération silencieuse » pour nous désigner, nous les jeunes.

— MARC BOUCHARD
Sherbrooke, 8 août.

■ *La démographie de la croissance*

LES PROBLÈMES que soulève Georges Robert (LE DEVOIR des 17 et 18 août) sur la croissance mondiale des populations sont indéniablement bien réels, mais cette croissance ne constitue en pratique un problème que par la présence d'une panique à un autre niveau.

Les ressources pour faire face à ce phénomène sont disponibles ainsi que les moyens pour parvenir à y faire face. Là où se situe la véritable panique, c'est à la pensée que les solutions obligent à un renoncement inévitable parce que le gâteau à partager ne peut alors fournir que des parts plus petites à chacun.

Il est remarquable de constater que c'est surtout une gauche « humaniste » qui est le plus fervent défenseur de la solution de l'élimination d'une partie de la population pour solutionner le problème, soit par le contrôle des naissances, soit par l'avortement, alors même qu'on s'y fait les défenseurs de recherches pour le contrôle des enfantements *in vitro* ... comme si cette branche de la médecine s'attaquait à un problème crucial. On affirme en même temps qu'il y a trop de monde et qu'il en manque tellement qu'il faille recourir à la technologie. Il faut bien en conclure que leur ostentation est tout autre et que ce qu'y est en fait recherché, c'est le contrôle sur le reste de la population, de sa présence, de sa qualité et des ressources qui peuvent lui être allouées. Drôle de « grands frères et grandes soeurs ».

Le problème n'est d'ailleurs pas nouveau : toutes les générations ont eu à y faire face. Ils avaient moins de contemporains mais aussi moins de moyens pour y faire face, de sorte que proportionnellement le problème est constant.

Le véritable problème provient d'abord des réactions des participants, et si le contrôle de la population doit être pris comme mesure, c'est en vue de l'élimination de cette partie de la population que la situation porte à créer des problèmes. Ce qui semble d'ailleurs la solution la plus prometteuse, car, en même temps, on va se débarrasser des bien-pensants dont la panique est plus que la moitié du problème.

Ces solutions ressemblent fort au pacifisme qui opterait pour une guerre nucléaire si cette forme de guerre ne mettait pas en péril son propre environnement.

Techniquement, il ne faut pas s'effaroucher trop vite sur les conditions d'hygiène des classes pauvres, en cas d'épidémie : leur système immunitaire a plus de chance de travailler avec succès que celui des convertis au déodorant avec ou sans tache sur les vêtements.

À considérer l'état des sociétés, la seule ouverture humanitaire qui demeure, c'est d'accélérer le processus de décomposition.

— ANDRÉ TREMBLAY
Québec, 19 août.

■ *Les femmes fonctionnaires*

LORS DE la séance du conseil municipal de Montréal, le 20 août dernier, les journaux ont rapporté que M. Pierre-Yves Melançon, conseiller du RCM, a soulevé la question de la sous-représentation des femmes dans la fonction publique municipale. Il s'est adressé à Mme Nicole Gagnon-Larocque, seule membre féminin du comité exécutif de la Ville, pour s'enquérir des efforts apportés par l'administration pour résoudre ce problème. Celle-ci, plutôt que d'informer le conseiller sur son rôle auprès de l'administration, s'est déclarée « embarrassée » par la question et a même déclaré qu'elle faisait confiance à ses collègues masculins du Parti civique pour voir à augmenter la représentativité des femmes dans la fonction publique !

Plutôt que de prendre ses responsabilités, Mme Gagnon-Larocque s'est plutôt abaissée à la démagogique démarche de comparer le nombre de conseillères municipales au sein du Parti civique et du RCM ! Comme si le parti du maire Drapeau pouvait s'enorgueillir, après un quart de siècle au pouvoir, d'avoir trois femmes dans ses rangs (sur 37), d'avoir en 1984 à son actif le reluisant dossier suivant : 26 professionnelles sur un total de 303, 52 cadres sur 1,025, aucun « pompière » sur 1,799, 42 cols bleus sur 4,423, 1,582 cols blancs sur 4,190, et un membre de direction (assistante au directeur des finances) sur 77 ! Quel palmarès !

Je me serais attendue à mieux de la part de Mme Gagnon-Larocque qui a déjà six ans de vie publique derrière elle. Je me dis qu'étant donné le très petit nombre d'élues dans nos pouvoirs publics, je suis en droit de m'attendre à ce qu'elles soient particulièrement conscientes du rôle qu'elles doivent jouer pour corriger les nombreuses injustices faites à cette moitié de notre population sous-représentée. Nos élues peuvent-elles se payer le luxe de ne pas être solidaires de notre cause ?

J'ai compris que Mme Gagnon-Larocque a voulu professer publiquement qu'elle n'acceptait pas de jouer ce rôle et qu'elle se dissociait de la cause de ses soeurs injustement traitées. À d'autres niveaux de l'administration publique, les femmes élues se solidarisent; elles s'associent pour mener la lutte. Ce n'est manifestement pas le cas de Mme Gagnon-Larocque et j'en suis fort déçue !

— LOUISE GOULET
Montréal, 23 août.

■ *Y a-t-il un Dieu pour les garderies ?*

CIEL que c'était touchant ! Que c'était émouvant ! Nos trois anges blancs de la politique fédérale sont descendus des cieux patriarcaux pour daigner effleurer les problèmes des Canadiennes. Au lendemain de ce spectacle, qu'en reste-t-il ? Beaucoup de vaporeuses promesses, de grands psaumes pleins de compassion et, finalement, très peu de concret.

Car ce qui compte avant tout (et chacun de cette sainte trinité l'a compris), c'est l'image. Une belle icône remplie de *mea culpa*, câblodiffusée *from coast to coast*, et c'est l'apparition miraculeuse à l'ère de l'électronique !

Celui que l'on a dit gagnant de cette course à la pureté a le beau jeu (il est très aisé de promettre mer et monde quand le pouvoir nous est inaccessible). En passant, j'aimerais bien savoir, monsieur Broadbent, où était donc le NPD ces dix dernières années de luttes pour le droit aux garderies au Québec ?

Quant aux deux autres larrons, tout repentissants qu'ils étaient, ils ont au moins eu le mérite d'avoir contribué à rendre cette comédie lyrique de plus en plus comique et de plus en plus délirante à mesure que s'écoulait le spectacle. Les Canadiennes se doivent d'être fières de ces deux prêcheurs de néant (dont l'un aura bientôt comme fonction de les représenter dans le monde). Vive la démocratie !

Comme le faisait remarquer un ami, pour conclure : « Le problème, dans ce carnaval électoral, c'est qu'il y a finalement trop de partis rhinocéros et qu'on ne s'y retrouve plus. »

— LUC LEBLANC
travailleur de la garderie la Sourithèque.
Montréal, 20 août.

LE DEVOIR

LE DEVOIR est publié par l'imprimerie Populaire, société à responsabilité limitée, dont le siège social est situé au numéro 211, rue du Saint-Sacrement, Montréal H2Y 1X1.

Il est composé et imprimé par l'imprimerie Dumont, division du Groupe Quebecor Inc., dont les ateliers sont situés à 9130 rue Boivin, Ville LaSalle. L'agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans LE DEVOIR.

LE DEVOIR est distribué par Messageries Dynamiques, division du Groupe Quebecor Inc., située à 775 boulevard Lebeau, Ville Saint-Laurent, H4N 1S5. Tél.: 332-0680.

LIVRAISON À DOMICILE PAR PORTEUR: Édition quotidienne: 2,50$ par semaine. Le samedi seulement: 75¢. Pour information: à Montréal: 332-3891; à Québec: 687-2022

ABONNEMENT: Édition quotidienne 120$ par année; 6 mois 62$; 3 mois: 32$. À l'étranger: 225$ par année; 6 mois 115$; 3 mois: 60$; édition du samedi 65$ par année. Postez votre chèque ou mandat-poste à: LE DEVOIR, 211 rue St-Sacrement, Montréal, Québec H2Y 1X1. Tarif de l'abonnement servi par la poste aérienne sur demande. Pour information: (514) 844-3361. Courrier de deuxième classe: enregistrement numéro 0858. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

DES IDÉES, DES ÉVÉNEMENTS

JEAN-PAUL II, SA LIBERTÉ ET LA NÔTRE

ALICE PARIZEAU

Madame Parizeau, journaliste et romancière, est analyste pour la visite du pape, à la statio CKAC (Télémédia).

LUNDI DERNIER, une bombe explosait à Montréal, à la gare Centrale. Des morts, des blessés, une lettre en anglais, écrite par un « déséquilibré » de nationalité américaine, des références à la visite du pape... Même scénario qu'en Grande-Bretagne, mais là-bas on parlait du terrorisme irlandais. Les tentatives de faire taire l'Homme en blanc se succèdent et se ressemblent ! Londres, Montréal, attentat à Rome, des menaces, des lettres anonymes : le pape ne serait en sécurité, en somme, qu'en pays d'obédience soviétique où le terrorisme n'existe pas. Dans ce Canada tranquille, libéral et pacifique, les forces policières sont sur le qui-vive. Un territoire immense, un voyage papal de onze jours, des groupuscules qui s'agitent !

Pourquoi ?

« Le pape aurait-il comme unique mérite, écrit Marcel Rioux, de venir parmi nous alors que nous sommes en plein virage technologique, comme nous disons — ce qui représente pour plusieurs la loi et les prophètes —, déjà sa seule présence nous serait un rappel utile. Rappel qu'il est probablement d'autres virages que l'Occident de 1984 eût pu prendre : notamment remplacer la raison utilitaire par la raison spirituelle et culturelle qui a toujours englobé la première, excepté dans notre type de société » (*Jean-Paul II : une Église au rendez-vous*, éditions Paulines, 1984).

En Pologne, où Karol Wojtyla est né, a été élevé et éduqué, il a vécu l'expérience d'une Église opprimée et persécutée. Dans les pays démocratiques, il fait face au matérialisme technologique qui s'accompagne du vide existentiel. En Europe de l'Est, Moscou pouvait l'empêcher de parler. En Occident, pour l'isoler au Vatican, on discute des frais ou on lui demande de bénir ce que la tradition chrétienne, dont il doit être le principal défenseur, condamne !

L'Église et l'État-providence

Le pape « dérange » parce qu'il réconforte et mobilise ! Il dit aux gens que le christianisme est à l'origine de toutes les chartes des droits et que sans son appui elles ne peuvent survivre. Il dit aux femmes et aux hommes de bonne volonté que la civilisation occidentale ne repose pas sur l'État-providence !

Certes, l'Église, redistributrice privilégiée des richesses à une certaine époque, quand il fallait faire appel à la charité chrétienne pour forcer les mieux nantis à aider les autres, a été remplacée par les ministères du Revenu. L'assurance-maladie, l'aide sociale et l'assurance-chômage, ne sont plus des privilèges, mais un dû et un acquis. Conclure à partir de là que l'État-providence est une solution en soi est, il va sans dire, une absurdité totale. Il est vrai qu'à la faveur de la gratuité, le concept même de l'éducation a été remplacé par celui de l'enseignement laïc, mais les victimes du système se retrouvent dans une solitude totale peuplée de paradis artificiels. L'Occident oscille entre l'échec de la morale laïque, dont le relativisme même est une impasse, et les tentations innovatrices d'une éternelle jeunesse en quête de l'absolu qui se dissout dans le vide. Suicide collectif au jus d'orange parfumé à l'arsenic, en Guyane; drames individuels et relevés statistiques que l'État-providence s'applique à combattre à l'aide d'une armée de travailleurs sociaux. Face à l'isolement de l'Église qui s'accentue, ce sont là des réalités qu'on ne peut ignorer.

Selon le rapport présenté par les évêques du Québec en 1983 au pape, la diminution des effectifs du clergé et la crise des vocations s'aggravent. On prévoit que dans dix ans le nombre de prêtres diocésains de moins de 65 ans sera à peine supérieur à 2,000. Au rythme où se fait la régression, les « contestations » des laïques ne se justifient plus. Il est probable qu'avant la fin du XXe siècle, les gens de bonne volonté vont être obligés de remplacer les prêtres. Malgré la formation philosophique et théologique, il n'a jamais été facile de vivre l'existence d'une religieuse ou d'un curé, mais on voit mal comment les femmes et les hommes vont répondre aux questions qui, dès qu'on pénètre dans l'univers purement matériel, sont sans réponses.

Jean-Paul II, témoin privilégié de notre époque et, pourtant, l'Homme de l'espoir, a dit aux évêques du Québec : « Le temps est toujours le temps de Dieu, qui ne peut manquer de susciter ce dont a besoin l'Église lorsqu'elle reste disponible, courageuse et priante. »

Message basé sur l'expérience vécue par Karol Wojtyla, prêtre d'une Église condamnée par le Pouvoir à disparaître... Pologne, exemple extrême !

De l'anachronisme au nombrilisme

Se souvient-on encore de cette lettre ouverte de Mgr Grégoire, publiée par LE DEVOIR, dans laquelle il s'élevait en 1970 contre les arrestations arbitraires ? À l'époque, au Québec, dans l'affolement général, il était le seul !

« N'ayez pas peur, dit Jean-Paul II, n'ayez pas peur d'aller contre courant, d'affirmer vos convictions profondes, ni de défendre les idées qui sont justes ! »

Plusieurs prêtres québécois, Ambroise Lafortune comme Jean-Paul Desbiens, pour ne nommer que ceux-là, savent vivre le sens de ces paroles !

Et puis, selon le dicton, on a le clergé qu'on mérite ! À l'occasion de la visite du pape, on ne peut que conclure qu'on a de la chance au Québec, car la lecture de toutes les inepties écrites par des « penseurs » laïcs en témoigne largement : manque de culture, tentative de se rendre populaire à peu de frais, ignorance inconcevable des faits... Quand un historien écrit que pour « racheter » la « bourgeoisie ecclésiale du Québec », Jean-Paul II devrait « faire du porte-à-porte, visiter les hôtels, les bars », etc., il ne s'agit plus d'anachronisme, mais d'un nombrilisme trop ridicule pour être pénible. Dans le même souffle, ledit auteur demande au pape de ne pas prononcer « les discours que les évêques canadiens vous ont rédigés d'avance... ».

Jean-Paul II a écrit plusieurs ouvrages, traités, articles et poèmes, et il faut vraiment être un illettré potentiel pour ne pas savoir que personne ne saurait priver ce pape de sa liberté de parole !

On prétend qu'en France, pays de la révolution de 1789, égalitaire et laïque, d'un athéisme cartésien et des églises vides hantées par les touristes, le pape a su rejoindre les foules. « Son passage, ont noté les journalistes, a révélé l'existence dans ce pays d'une vaste nappe de christianisme souterrain... comme le pétrole dans la pierre ponce : chacun de ses discours a fait jaillir le christianisme "à l'état brut", pour employer le langage des pétroliers, là où l'on croyait couramment qu'il n'y avait rien. »

Partout où Jean-Paul II passe, la recherche des valeurs fondamentales, collective et individuelle, se polarise autour de son message.

La dignité d'homme

« Vous devez vous prononcer sur ces valeurs, dit-il aux jeunes. L'homme ne peut être heureux que dans la mesure où il accepte les devoirs de sa dignité d'homme. Le relâchement moral ne rend pas l'homme heureux. La société de consommation n'a jamais apporté le bonheur aux hommes. »

Pour Karol Wojtyla, élevé en Pologne où, comme en URSS, à une certaine époque, l'avortement était permis et même encouragé, ce n'est pas une forme de liberté, mais une ignoble injustice faite aux femmes par des hommes irresponsables; les filles abandonnées et humiliées le savent bien ! Dans le cadre de la morale laïque, relativiste, il relève des législations civiles qu'on vote et qu'on amende, mais selon la philosophie chrétienne, il demeure une solution extrême qu'un pape ne saurait « bénir » !

Oppressive et intolérante, l'Église catholique ! — Voyons donc... Que dira-t-on de la religion juive et de ses interdictions multiples, visibles et très difficiles à respecter pour une population minoritaire ? Et pourtant, bien que la tentation de changement ne soit pas une priorité pour la grande tradition chrétienne, c'est justement celle-là qu'on conteste.

« Comme jeunes, a écrit Jean-Paul II, vous vous préparez non seulement à construire votre avenir, mais aussi celui des générations futures. Que leur transmettre ? Uniquement des biens matériels, avec peut-être l'apport d'une culture plus riche, d'une science et d'une technologie plus avancées ? Ou bien, en plus de tout cela et avant tout cela, ces biens d'ordre spirituel qui s'appellent amour et liberté ? »

Une culture, des valeurs, un ménage

Karol Wojtyla a appris dès le début de son engagement à peser ses mots. En plus des valeurs spirituelles incontestables, le christianisme est aussi une culture vieille de vingt siècles, toujours présente et vivante. Une culture qui — la preuve en a été faite en Europe de l'Est — demeure la seule capable de s'opposer pacifiquement à la violence du matérialisme et du déterminisme historique.

À notre époque, tout se politise. Pour les systèmes totalitaires, ce pape est dangereux... On a tiré sur la cible en blanc, on a essayé de le supprimer, et désormais on s'efforce de l'empêcher par tous les moyens d'aller vers les gens. Tantôt on discute des frais de ses déplacements, gonflés par la crainte d'un autre attentat, tantôt on s'applique à confondre le charisme de Jean-Paul II avec les succès fugitifs mais « commercialement valables » d'un « n'importe-qui » ou « d'un n'importe-quoi ». Plus encore, on conseille *urbi et orbi* aux gens de ne pas aller l'écouter autrement qu'à la radio et à la télévision : sollicitude pour le moins surprenante ! Finalement, on se plaît à le qualifier de « rigoriste » en lui demandant de bénir ce que la tradition chrétienne ne saurait accepter sous peine de déformer son propre message.

Mais ce n'est pas cela que les gens attendent ! Ils veulent qu'on réponde à leurs questions, que le Saint-Père veuille bien redéfinir en termes simples et accessibles les valeurs vraiment fondamentales. C'est à ces questions-là que Jean-Paul II s'efforce de répondre; c'est pour cela qu'on l'écoute. Sa vision du monde est-elle la nôtre ?

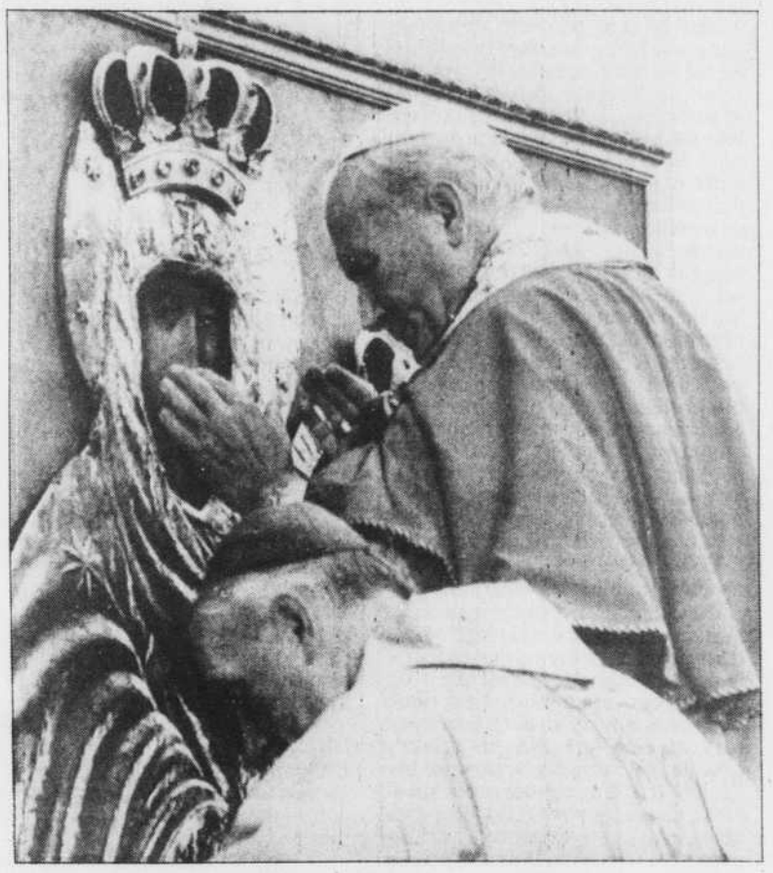

Le pape Jean-Paul II devant la Vierge noire de Jasna Gora, lors de son voyage en Pologne, en juin 1983. (Photolaser AP)

L'Homme qui propose un optimum

L'Homme en blanc propose un optimum qui n'est pas forcément populaire, ni facile à atteindre. Quand, en 1965, l'épiscopat polonais a invité l'épiscopat allemand à se joindre aux fêtes du millénaire de l'Église de Pologne « dans un esprit de conciliation, de paix et d'oubli des atrocités commises pendant la Deuxième Guerre mondiale », le pays a été secoué par une grave crise de conscience. Six millions de morts, cela pèse sur chaque famille et sur chaque individu. Les souvenirs sont toujours vivants ! Le Pouvoir ne demandait pas mieux que d'exploiter les réactions ! Pour une fois, la presse écrite et parlée transmettait le message du cardinal Wyszynski *in extenso* en ajoutant des commentaires sur la trahison des clercs, dont « l'écho » fut aussitôt traduit en russe.

Karol Wojtyla, évêque de Cracovie qui n'avait pas accès aux médias d'information, puisque ce n'était pas permis, avait dit aux fidèles, aux ouvriers qui protestaient : « Si nous voulons être une nation d'hommes nobles et généreux, une nation aspirant à un meilleur avenir..., nous comprendrons peut-être mieux, à travers ce geste... la prière : "Pardonne-nous nos offenses, comme nous pardonnons à ceux qui nous ont offensés". »

L'Église a gagné ! Les églises ne se sont pas vidées et il n'y a pas eu de crise des vocations... Les choeurs d'enfants et les chants grégoriens n'ont pas été remplacés par la bonne petite musiquette locale, le commun dénominateur de médiocrité n'est pas considéré comme une meilleure façon de respecter le « spirituel » que l'élévation de cathédrales gothiques.

Jean-Paul II n'est pas et ne sera jamais un homme de compromis : « Soyez courageux. Le monde a besoin de témoins convaincus et intrépides. »

Des écrits, des encycliques, des homélies et des entrevues, une philosophie vécue et comprise, un univers à travers lequel on découvre un être humain merveilleusement proche, un ami !

Jean-Paul II sera seul face aux foules, et au Québec, comme ailleurs au Canada, il va cacher sa propre fatigue de façon à ce que personne ne puisse avoir l'impression que cette constante quête de contact avec les autres exige de lui beaucoup d'efforts et de très lourds sacrifices.

Il va communiquer avec chacun dans sa langue, son message sera clair et intelligible, il saura rejoindre ceux qui viendront l'écouter, et quand il repartira on se souviendra longtemps de son passage.

C'est cela sa liberté, mais aussi la nôtre en tant qu'individus et en tant que collectivité qui refuse la contrainte...

REVUE DE PRESSE

La victoire conservatrice vue de New York, Paris et Toronto

L'écrasante victoire de mardi du Parti progressiste-conservateur canadien s'est mérité les commentaires de plusieurs grands quotidiens du monde. Nous reproduisons ici les éditoriaux du « New York Times », du « Monde » et du « Globe and Mail ». La traduction est du DEVOIR.

The Globe and Mail

Un choix délibéré

IL Y AVAIT 26 ans que les Canadiens n'avaient pas aussi clairement jugé bon de délaisser le Parti libéral au profit des progressistes-conservateurs.

La décision ne s'est pas prise tout d'un coup cet été : elle remonte à plus loin. Déjà à l'automne 1981, les sondages indiquaient la montée du mécontentement à l'endroit du gouvernement Trudeau, les *tories* se retrouvant nez à nez avec les libéraux.

L'automne dernier, l'opinion publique se faisait de plus en plus critique et les conservateurs se méritaient la faveur populaire, alors même que le Canada sortait de la récession. Seuls la démission de Pierre Trudeau et le congrès du printemnps dernier à la direction du Parti libéral rendirent aux libéraux, pour un temps seulement, une modeste avance. Sans motif neuf et durable d'appuyer à nouveau les libéraux, les Canadiens revinrent vite à une position qui transcendait de plus en plus depuis trois ans.

Cette constatation infirme le jugement de ceux qui affirment que l'électorat s'était laissé attraper par une superficielle « politique du style » ou quelque vague conspiration. Il nous semble plus justifié de conclure que, malgré les grands moments et l'attention portée aux libéraux par les médias en 1984, les Canadiens ont été fidèles à des convictions fondées sur la performance du gouvernement en place. Les manchettes de ce matin cachent un choix délibéré.

Le Québec constitue, bien sûr, l'exception. Une révolution des choix politiques s'y est produite durant la campagne électorale, bien qu'il ne soit pas évident que les vieilles habitudes politiques aient changé. Il semble que le leader conservateur Brian Mulroney a réussi à se présenter au Québec comme le successeur de Pierre Trudeau, en évitant de s'attaquer à l'ex-premier minstre, réservant plutôt ses coups au Parti libéral et à son nouveau chef, un Ontarien.

Qui plus est, la machine libérale québécoise s'est révélée un cheval de Troie portant remarquablement peu de soldats, qu'on eut vite fait de vaincre au sol, une fois la forteresse volante de Pierre Trudeau évanouie à l'horizon.

Le résultat semble devoir être bénéfique au pays, du moins à brève échéance. Les libéraux avaient pris l'allure de chenapans que les électeurs ont l'historique devoir d'expulser.

Le temps était venu pour tout un segment de la société canadienne qui n'appuie pas normalement les libéraux d'avoir accès aux banquettes gouvernementales. Nous ne pensons pas uniquement aux conservateurs mais aussi aux régions, et notamment à l'Ouest.

N'est-ce pas Pierre Trudeau qui citait le cas de « cinq petits bonshommes du Québec », dont il était, pour illustrer ce que les gens de l'Ouest pourraient faire à Ottawa ? « Si vous êtes si fins », disait-il aux Albertains, venez à Ottawa et emparez-vous du pouvoir. L'ironie du sort aura voulu qu'ils y soient justement arrivés avec l'aide des Québécois et des Ontariens.

Nous avons maintenant un gouvernement national tel qu'on n'en avait pas vu depuis 1968. Brian Mulroney a respecté sa première promesse électorale : celle de commencer à rebâtir des ponts entre des Canadiens trop longtemps divisés. C'est peut-être un cliché en puissance — M. Mulroney y a d'ailleurs sérieusement mis la main —, mais la courtoisie entre citoyens canadiens est véritablement essentielle à l'intérêt national dans un monde fortement concurrentiel.

Les conservateurs pourront-ils faire mentir la tradition voulant qu'ils laissent respirer les libéraux durant un mandat par génération, avant de retomber dans l'opposition à perpétuité ? Ou bien Brian Mulroney, à l'instar de Mackenzie King et, disons-le, de William Davis, réussira-t-il à bien asseoir cette nouvelle coalition et à en faire une dynastie ?

La réponse à ces questions dépendra de ses talents politiques, de son projet canadien, de l'envergure de ses frères et soeurs d'armes... et de la chance. Les trois premiers éléments subissent déjà le test.

The New York Times

Un virage à droite

AVEC l'impressionnante victoire du Parti progressiste-conservateur canadien de Brian Mulroney, cinq des sept grandes démocraties occidentales seront désormais gouvernées par la droite. Mais les retombées de ce verdict, tant pour la politique canadienne que pour l'ensemble nord-américain, sont au moins aussi importantes que la tendance mondiale.

M. Mulroney lui-même n'est pas un idéologue, mais plutôt un centriste pragmatique, engagé à préserver l'État-providence canadien déjà bien en place. Et la portée continentale de sa victoire porte la promesse du retour à une saine politique bipartite dans ce pays trop longtemps divisé par les problèmes linguistiques et les visées séparatistes au Québec.

M. Mulroney a défait le premier ministre libéral John Turner, mais la campagne constituait, en fait, un référendum sur le trop long régime du prédécesseur de M. Turner, Pierre Elliott Trudeau. Ce dernier, malgré son envergure intellectuelle et son idéalisme, a laissé en héritage le système politique le plus personnalisé et le plus régionalisé qu'on ait vu [au Canada] depuis des décennies.

On constate déjà des signes de changement. Grâce aux appuis provinciaux accordés au Québécois Brian Mulroney, les conservateurs ont mis fin à la mainmise libérale sur le Québec au Parlement. Pour la première fois de mémoire d'homme, les *tories* semblent s'être acquis une solide majorité dans la province francophone. Contre M. Trudeau, en 1980, ils n'avaient recueilli que 13 pour cent des suffrages [québécois]. Par ailleurs, malgré une cuisante défaite, les libéraux ont corrigé leur totale absence de l'Ouest du pays, avec la victoire de M. Turner dans une circonscription de Vancouver.

Les relations du Canada avec les États-Unis devraient maintenant naviguer en eaux plus calmes qu'au cours des dernières années du régime Trudeau. M. Mulroney compte poursuivre ses efforts pour minimiser le nationalisme qui, depuis si longtemps, décourage les investissements étrangers, surtout dans le secteur de l'énergie. Il semble avoir compris que lorsque le plus important tandem de partenaires commerciaux au monde éprouve des différends d'ordre économique, c'est généralement le Canada qui en souffre le plus.

Le nouveau premier ministre devra relever un important défi s'il veut répondre aux attentes que son écrasante victoire a suscitées. Il n'existe pas de remèdes miracles aux faiblesses économiques dont il hérite. Et les motifs d'insatisfaction propres au Canada ne s'évanouiront pas : avec ses différences régionales marquées et les tendances expansionnistes de son voisin du sud, le Canada ne peut jamais être sûr de son identité nationale.

Pourtant, rares sont les nations qui peuvent afficher un processus démocratique aussi sain, susceptible de soulager les malaises régionaux et de bien faire porter l'appel populaire au changement. Les Canadiens se sont donné un nouveau motif de fierté nationale. Et comme M. Mulroney l'a fait comprendre durant sa campagne électorale, ils ont redonné aux Américains de bonnes raisons d'apprécier le voisinage du Canada.

Une nouvelle cohésion

CE N'EST PAS un échec, c'est une humiliation. Après une vingtaine d'années de règne que les conservateurs n'avaient réussi à briser que pendant neuf mois, de mai 1979 à février 1980, le Parti libéral canadien a subi aux élections fédérales du 4 septembre une véritable déroute. Jamais le pays n'avait connu un tel déferlement des « bleus ». Même le record établi en 1958 par John Diefenbaker, qui avait alors remporté 208 sièges à la Chambre des communes, a été battu. C'est avec une majorité sans précédent de 211 députés sur 282 que M. Mulroney, le leader conservateur, dont la désignation comme premier ministre pourrait être effective d'ici une dizaine de jours, va désormais diriger le pays.

Nouveau venu sur la scène politique — son investiture à la tête de sa formation remonte juste à un peu plus d'un an, — M. Mulroney a, ainsi, brillamment réussi son examen de passage. Jouant avec habileté de ses qualités de conciliateur et de ses origines d'Irlandais québécois, il a su récolter les fruits de la lassitude d'un électorat désireux de changement. Aussi bien, déçus par M. Turner, le successeur de M. Trudeau, qui, après avoir annoncé une « nouvelle ère », s'était entouré de nombre de proches de son prédécesseur, les électeurs ne pouvaient qu'être sensibles aux slogans, un peu creux mais prometteurs, de son adversaire conservateur annonçant un « nouveau début », une « nouvelle philosophie de gouvernement », un « nouvel esprit ».

Si elle prive la Chambre des communes d'Ottawa d'une opposition forte, la consultation de mardi met fin à une situation malsaine et dangereuse, à terme, pour la cohésion nationale : la régionalisation des partis — les conservateurs dans l'Ouest anglophone, les libéraux dans l'Est francophone, — que les élections de 1980, remportées par M. Trudeau, avaient consacrée. Avec 58 sièges sur 75 au Québec et le maintien, voire le renforcement, de ses bastions traditionnels dans les provinces occidentales, le parti de M. Mulroney peut désormais se prévaloir d'une véritable représentativité nationale. Il le doit, pour une large part, aux partisans de M. Lévesque du Parti québécois, qui n'avaient pas caché leur désir de faire mordre la poussière aux amis de M. Trudeau, accusés de les avoir « trahis » dans l'affaire du référendum sur la souveraineté-association de la Belle Province.

Le changement de cap que va entraîner la victoire de M. Mulroney pourrait cependant, de façon quelque peu paradoxale, être davantage marqué en politique étrangère que sur le plan intérieur. L'ère des frictions entre le Canada et les États-Unis, qui a caractérisé le règne de M. Trudeau, devrait laisser place à plus de compréhension de la part d'Ottawa pour l'entrée d'investissements américains, de même que pour l'attitude intransigeante de M. Reagan à l'égard de l'URSS. Le futur premier ministre a déjà indiqué qu'il procéderait à une augmentation du budget de la défense et qu'il s'efforcerait de rétablir l'influence du Canada au sein de l'Otan.

Le Monde

SUITES DE LA PREMIÈRE PAGE

◆ Catholiques

Cette constatation trouve une autre illustration dans la perplexité que révèlent les réponses concernant la vie dans l'au-delà:

■ 20% (y compris chez les catholiques) pensent que «tout se termine avec la mort»,

■ 18% que «chacun continue à vivre en se réincarnant en quelque chose»,

■ 40% que «chacun continue à vivre mais on ne sait pas comment»

■ enfin, 15% que «les uns vont au ciel, et les autres en enfer».

Visiblement, la représentation traditionnelle de l'au-delà n'a plus beaucoup d'adeptes.

Le sondage permet aussi de mesurer la distance que les catholiques ont dorénavant placée entre eux-mêmes et le pape, jadis sujet d'une véritable dévotion.

■ Seulement 23% voient en lui d'abord «le chef auquel les catholiques doivent obéir»,

■ 54%, d'abord «un grand porte-parole spiriuel de l'humanité»

■ et 18%, les deux. En somme, 41% seulement des catholiques voient d'abord dans le pape leur chef.

Dès lors, les opinions des catholiques face à ses positions en matière de morale et de discipline ecclésiastique n'étonnent pas: ainsi 68% sont en désaccord avec l'interdit du pape sur la pilule contraceptive. Même chez les pratiquants réguliers, seulement 40% sont d'accord avec lui et seulement 36% de ceux qui se sont confessés au cours des 12 derniers mois. Incidemment, parmi ceux qui croient au ciel et à l'enfer, 62% s'étaient confessés au cours des douze derniers mois.

D'autre part, 59% des catholiques sont aussi en désaccord avec l'interdiction d'ordonner prêtres les femmes, 66% sont par contre d'avis que l'on devrait permettre aux catholiques divorcés de se remarier à l'église, et 72% pensent que l'on devrait permettre aux prêtres de se marier.

Cependant, 52% des catholiques partagent la position du pape sur l'avortement alors que 42% sont en désaccord.

Les catholiques québécois n'en croient pas moins en l'influence de la visite du pape chez-nous: 23% estiment qu'elle aura une «influence très importante sur l'avenir des catholiques du Québec», 42% une influence «importante», 22%, «peu d'importante» et 7% «pas du tout importante».

Ils partagent par ailleurs une vision modérément optimiste de l'avenir de leur religion chez-nous: 38% croient qu'elle va «gagner du terrain», 15% qu'elle va en «perdre», et 45% qu'elle «va garder la même place». Bref, les pessimistes sont minoritaires.

L'examen des principales variables qui affecte l'opinion n'offre guère de surprises. En gros, plus on est jeune, scolarisé et riche moins on est «religieux». A l'inverse, plus on est âgé, peu scolarisé et pauvre, plus la religion et ses diverses manifestations prennent de la place.

Cette dynamique générale souffre une exception intéressante: ce sont les gens les plus instruits qui sont les plus d'accord avec les interventions des évêques en matière sociale et économique et, surprise, 67% de ceux qui n'appartiennent à aucune religion sont du même avis contre 56% des catholiques et 53% des protestants.

◆ Rituel

janvier 1979, Jean-Paul II avait hérité des draps de soie de son prédécesseur, Paul VI. Au voyage suivant, il demanda à ce que ceux-ci soient remplacés par des draps de coton. Volonté de pauvreté ? Beaucoup plus pragmatique, Jean-Paul II devait déclarer lui-même qu'il préférait le coton parce que les draps de soie sont malcommodes et collent à la peau !

Outre ce détail, les voyages, d'un pape à l'autre, continuent à se ressembler. Le Boeing papal est divisé en trois sections : une petite chambre, jouxtée d'une salle de bains et d'un coin de travail, est réservée au pape qui, en compagnie de son secrétaire et d'un linguiste spécialisé dans la ou les langues du pays hôte, reverra pendant le voyage les discours dits « de frigidaire », préparés à l'avance par la Curie romaine, avec l'aide d'indications fournies par la Conférence épiscopale canadienne.

Séparée par un rideau, la seconde section abrite les membres de sa suite : représentants de la secrétairerie d'État, directeurs de Radio-Vatican (qui a suivi de près toutes les étapes de la préparation du voyage) et de l'*Osservatore Romano*, médecin personnel de Jean-Paul II, directeur de la Gendarmerie pontificale, ses gardes du corps, deux ou trois gardes suisses, son photographe personnel ... Enfin, dans la troisième section, on retrouve la « troupe », journalistes et photographes dont les rédactions peuvent s'offrir cette coûteuse tranche d'actualité.

Si le pape voyage gratis, la soixantaine de journalistes qui l'accompagnent paient très cher le privilège de monter à bord et de participer — autre innovation décidée par Jean-Paul II — à la conférence de presse d'une petite heure qui se tient à des centaines de kilomètres d'altitude. Le voyage Rome-Montréal-Rome et les déplacements intérieurs coûtent, cette fois-ci, un peu plus de $ 2,800 canadiens. En mai dernier, le coût des seuls billets d'avion pour le périple de Corée s'élevait à plus de $ 6,000 canadiens ... un prix normal, dit-on, conforme aux règlements en vigueur de l'IATA, compte tenu de la nature particulière du vol et du traitement de première classe offert aux passagers.

Mais au-delà des affirmations maintes fois réitérées par les porte-parole du Vatican, les journalistes les plus décidés n'ont jamais pu établir avec certitude si les accompagnateurs du pape paient eux aussi leurs billets, et les rumeurs, incontrôlables, continuent à courir : plusieurs affirment qu'il n'en est rien. D'autres, moins nombreux il est vrai, soutiennent même que l'avion, à l'aller et au retour, est gracieusement offert par la compagnie aérienne, amplement remboursée par la publicité que lui vaut le rôle de « transporteur papal ».

Au-delà de l'aspect pastoral du voyage, les questions logistiques constituent souvent une source permanente de préoccupations : depuis l'élaboration du programme lui-même — adopté, dans le cas du Canada, dès sa troisième version — jusqu'à l'organisation des salles de presse, en passant évidemment par les mesures de sécurité, toujours imposantes : tout a été prévu.

Mais on ne peut pas toujours éviter les bavures. Lors d'un spectacle offert en Guinée équatoriale, un photographe de UPI, qui avait dans sa mire le pape et une jeune danseuse qui s'était approchée à quelques mètres de l'illustre visiteur, repoussa quelque peu brutalement un inconnu en habit sombre qui lui masquait la scène. Au même moment, les policiers lui sautèrent littéralement dessus : l'inconnu n'était nul autre que le président de la République !

À l'arrivée ou au départ, les bagages du pape ne sont, bien entendu, jamais fouillés. Maigre consolation pour le responsable de la préparation des innombrables colis, dont certains, faute d'espace, sont parfois expédiés à l'avance, notamment lorsque les photocopies des discours de Jean-Paul II ne pourront être faites sur place et doivent être préparées en même temps que les traductions (français, anglais, italien, espagnol et portugais), à Rome. Dans le meilleur des cas, outre les effets personnels de chacun des passagers, la suite contient aussi les costumes d'apparat du pape et des membres de sa suite (ceux des évêques seront souvent laissés sur place en guise de souvenir à l'une ou l'autre des paroisses visitées), et surtout les innombrables cadeaux, sortis de l'entrepôt personnel du Saint-Père (*magazzino privato del papa*) ou des fabriques vaticanes : oeuvres d'art pour les chefs d'État et les présidents des conférences épiscopales, médailles commémoratives du voyage ou du pontificat, en or, argent, mais surtout en bronze, d'innombrables rosaires (« surtout pour les dames », me spécifie étonnamment le responsable de la salle de presse du Vatican) et des dizaines de milliers d'images saintes.

C'est à lui qu'incombera aussi la supervision de l'emballage et du transport des présents que recevra le pape au cours de son périple : les préférences vaticanes vont aux dons en argent, qui serviront à défrayer les coûts du pèlerinage (par ailleurs assumés pour une bonne part par les conférences épiscopales et les autorités gouvernementales du pays hôte), mais outre les oeuvres d'art, le pape se retrouve parfois aux prises avec des cadeaux quelques peu encombrants : on se souvient encore, à Rome, de celui de ce chauffeur brésilien qui, en 1980, lui avait donné son âne et voulait le faire expédier à Rome. Le Vatican s'y était fermement opposé.

Ce voyage au Canada ne sera sans doute pas leplus éprouvant de ceux effectués jusqu'à ce jour par Jean-Paul II qui, par exemple lors de son périple en Extrême-Orient en février 1981, avait affronté le même jour le climat torride de l'île de Guam, dans le Pacifique, et la neige au Japon et en Alaska, avant de reprendre possession de ses appartements au Vatican, une dizaine d'heures plus tard, par une belle journée de ce printemps hâtif qui plaît tant aux touristes. On raconte qu'à la veille d'un long voyage, un des évêques membres de la suite de Jean-Paul II s'était brisé une côte à la suite d'une mauvaise chute dans son bain. Au moment où l'on venait le secourir, il se serait exclamé : « Dieu soit béni qui m'épargne ce voyage avec le Saint-Père ! » Il n'en fallait pas plus pour que les âmes malicieuses susurrent que le bris de cette malheureuse côte n'était qu'un pieux mensonge inventé par l'évêque qui avait grand besoin de repos ...

À raison d'une demi-douzaine d'« événements » par jour, sans compter les audiences privées à l'heure de la sieste et souvent tard le soir, un pèlerinage comme celui que le pape s'apprête à accomplir exige une santé bétonnée ... et une bonne provision de vitamines. Pour sauver du temps et assurer à l'illustre visiteur des repas plus ou moins réguliers, les déplacements se font autant que possible à l'heure des repas, et si l'époque des goûteurs est bel et bien terminée, les plats n'en sont pas moins rigoureusement surveillés, depuis leur préparation jusqu'au service. Jean-Paul II, enfin, au Canada comme ailleurs, ne dormira jamais à l'hôtel : nonce et évêques tireront de leurs armoires la lingerie des grands jours pour recevoir chez eux le chef de leur Église.

À peine remis du choc olympique et de la dernière campagne électorale, les Canadiens seront donc, dès demain, à peine expédié le petit déjeuner dominical, participants et spectateurs d'un troisième rituel, qui marque l'arrivée du pape. Avant, à 11 h 30, de quitter le Boeing vert-blanc-rouge, Jean-Paul II saluera et remerciera les membres de l'équipage, auxquels il laissera un petit souvenir. Toujours à bord, il attendra le chef des cérémonies, le nonce apostolique et l'archevêque de Québec qui, les premiers, viendront lui souhaiter la bienvenue. Au pied de l'appareil, les hommes politiques seront aux premières loges lorsque le pape s'agenouillera pour embrasser le sol québécois; puis, une fois ce geste accompli, le chef de l'État conduira son hôte jusqu'au podium hérissé de microphones où seront prononcés les discours de circonstance.

Pendant ce temps, bagages et colis seront acheminés vers leur prochaine destination, les textes des discours distribués à la presse et le coordonnateur de voyages du pape, qui l'a précédé à Québec, s'assurera pour la ennième fois qu'aucun grain de sable ne viendra enrayer une machine huilée d'efficacité nord-américaine.

« Le pape vient pour enseigner sa doctrine selon sa ligne traditionnelle », nous confiait, il y a quelques semaines, le père Panciroli, responsable des relations avec la presse, « et il traitera de ces thèmes comme il l'a toujours fait. » Pas plus que l'organisation, minutée jusqu'à la vitesse des engins (voitures ou avions) qui transporteront le pape d'un endroit à l'autre, les contenus des discours ne devraient pas surprendre qui connaît déjà les positions du Saint-Père sur des sujets comme la famille et la contraception, qui lui tiennent particulièrement à coeur. Par là, les voyages du pape se ressemblent ...

◆ Davey

M. Davey a également parlé avec enthousiasme des sondages, privés et publics, effectués durant la campagne, dont la précision lui a semblé surprenante. Il s'est aussi opposé à l'idée d'interdire la publication des résultats des sondages lors des campagnes électorales.

«Selon moi, il s'agit d'un prolongement électronique de l'opinion publique, a-t-il dit. Cela permet de déterminer avec beaucoup d'exactitude où se situent les gens».

Il a aussi attribué la défaite du premier ministre Turner à un désir de changement de la part des Canadiens. Selon lui, les électeurs voulaient davantage changer de directeurs, que de direction.

Le sénateur Davey a indiqué qu'il s'attend à un retour des libéraux dans la faveur populaire. «Je ne serais pas du tout surpris si, dans un an, le Parti libéral reprend la tête dans les sondages Gallup, parce que l'opinion publique fluctue rapidement».

◆ *Sonatine*

A Montréal, Micheline Lanctôt a appris la nouvelle par un coup de fil hier midi. « Je ne prévoyais pas du tout gagner quelque chose à Venise, et j'avais trop d'ouvrage pour m'y rendre », déclarait-elle au DEVOIR pour expliquer son absence à la *Mostra*. C'est la cinéaste martiniquaise Euzhan Palcy, dont le long métrage *Rue Case-Nègres* avait gagné la même récompense l'an dernier, qui est allé chercher le prix de Micheline Lanctôt lors de la cérémonie de clôture.

Micheline Lanctôt voit dans ce Lion d'Argent qu'elle vient de décrocher « la victoire d'un type de cinéma devenu de plus en plus difficile à réaliser au Québec ». Film très personnel, *Sonatine*, qui est le deuxième long métrage de Lanctôt après *L'homme à tout faire*, relève d'un cinéma d'auteur où aucun compromis commercial n'entre en ligne de compte.

Ce Lion d'argent est remis traditionnellement à des cinéastes qui en sont à leur première ou seconde oeuvre.

« Ce qui me réjouis avec le prix de Venise, dit-elle, c'est qu'il y a encore place pour un cinéma sans concessions, c'est le meilleur encouragement pour continuer à travailler que j'aie jamais reçu ». A sa sortie au cinéma Dauphin, en mars dernier, *Sonatine* n'avait pas tenu l'affiche plus de quinze jours. On l'avait retiré sans qu'il ait le temps de trouver son public.

Micheline Lanctôt n'avait pas le coeur à l'amertume, hier, mais elle rappelait tout de même que personne, même chez ses producteurs, ne croyait vraiment à son film. « Cette sortie de *Sonatine* s'est faite à la bousculade, on peut parler d'une sortie cachée. Je souhaite ardemment qu'on le ressorte maintenant, parce qu'un film n'existe que s'il est vu. Et puis j'y ai mis trois ans de ma vie, j'aimerais bien que le film soit montré ».

Produit par Corporation Image, *Sonatine* est un film considéré à petit budget ($870,000). Il porte sur l'indifférence et l'incompréhension entourant deux adolescentes (jouées par Marcia Pilote et Pascale Bussières), finalement poussées au suicide. Le frère de Micheline Lanctôt, François, en a composé la musique dans le mode d'une sonatine en trois mouvements. Le directeur de la photo est Guy Dufaux.

Aux bureaux du distributeur de *Sonatine*, hier, l'on n'était pas encore en mesure de dire quand le film de Micheline Lanctôt pourrait reprendre l'affiche à Montréal.

A Venise, hier, c'est lors d'un palmarès mouvementé que Micheline Lanctôt a vu son film couronné.

Le poète soviétique Evgueni Evtouchenko, membre du jury, a élevé une protestation publique contre un film italien présenté hier à la Mostra. Evtouchenko a qualifié de « fasciste » le film de Pasquale Squittiéri, *Claretta*, qui représentait l'Italie à la Mostra. Ce film raconte l'histoire de Clara Pettaci (jouée par Claudia Cardinale), la maîtresse de Mussolini abattue avec lui en 1945.

Au palmarès, le film de Krzysztof Zanussi, *L'année du soleil tranquille*, a remporté le Lion d'or. Co-production américano-polono-ouest-allemande, le film de Zanussi raconte l'histoire d'une polonaise amoureuse d'un soldat américain après la fin de la guerre, et qui ne pourra émigrer pour l'épouser.

Le prix spécial de jury a été décerné au réalisateur georgien Otar Oseliani dont le film *Les favoris de la lune* représentait la France.

Le prix d'interprétation féminine est allée à Pascale Ogier, la fille de la comédienne Bulle Ogier, pour sa performance dans le film d'Eric Rohmer, *Les nuits de la pleine lune*. Le prix d'interprétation masculine est revenu au comédien indien Naseeruddin Shah pour son rôle dans *La traversée* de Goutam Ghosh.

Le prix de la critique internationale (décerné par la Fipresci) est allé à un film de l'Allemagne de l'ouest, *Heimat* d'Edgar Reitz. Le prix de l'Office catholique international du cinéma (OCIC)a été remporté par le Georgien Otar Oseliani pour *Les favoris de la lune*.

Dans le jury de cette 41e Mostra, présidé par le cinéaste italien Michelangelo Antonioni, on retrouvait entre autres les frères Paolo et Vittorio Taviani, le poète soviétique Evtouchenko et le cinéaste Ermanno Olmi.

En attendant Jean-Paul II

Bien des Québécois attendent impatiemment la visite du Jean-Paul II qui doit arriver demain à l'aéroport de l'Ancienne-Lorette, pour une visite de 11 jours au Canada. Cette résidante du Centre pour handicappés François-Charron, à Québec, assise près d'une photo grand format du pape, paraît avoir hâte de le rencontrer en personne. Le Souverain pontife doit en effet visiter la résidence lundi, durant son séjour dans la Vieille capitale. (Photolaser CP)

L'attentat de la gare centrale

Les services secrets US sont venus interroger Brigham

(PC) — Les Services secrets américains ont interrogé Thomas B. Brigham, le vétéran de guerre américain détenu en rapport avec l'explosion, lundi, d'une bombe à la Gare centrale, selon un agent de la police relié à l'enquête.

Le policier a précisé que les agents américains s'étaient entretenus jeudi avec M. Brigham, «parce qu'il était déjà sous surveillance aux États-Unis, en rapport avec le président Reagan, et aussi en raison de la nouvelle de son arrestation à Montréal».

M. Brigham, âgé de 65 ans, a été arrêté lundi et le coroner Roch Héroux a demandé mardi sa détention comme témoin, après qu'il eut déclaré à un journaliste être l'auteur d'un communiqué envoyé la semaine dernière à la Gare centrale. Le document mentionnait «la fin de la papauté impie» à «9h30 le 3 septembre 1984».

Durant son interrogatoire, jeudi, M. Brigham a été questionné sur les produits utilisés dans la fabrication de la bombe qui a tué trois touristes français et blessé 51 personnes, lundi à 10h23.

Selon les policiers, l'engin était constitué d'un tuyau rempli d'un liquide volatile, comme de l'essence, et de poudre à fusil, rattaché possiblement à de la dynamite. La bombe a fait explosion dans un casier de la gare.

M. Brigham doit comparaître mercredi devant le coroner, qui pourra le remettre en liberté, fixer une date pour l'enquête ou prolonger sa détention de huit jours encore, si aucune accusation n'est portée contre lui.

Un porte-parole des Services secrets américains, Mme Mary Ann Gordon, a déclaré dans une entrevue de Washington qu'elle ne pouvait confirmer si l'interrogatoire de jeudi a bel et bien eu lieu. «Nous effectuons beaucoup d'enquêtes et nous parlons à beaucoup de gens, en plus de collaborer avec les corps policiers de nombreux pays», a-t-elle expliqué. «Nous n'avons jamais arrêté Thomas Brigham».

A Montréal, les autorités policières ont refusé de commenter certaines informations voulant qu'ils tentent d'interroger trois hommes en rapport avec l'explosion.

D'autres rapports voulaient que le ministère de la Justice étudiait la possibilité de nommer un coroner spécial pour enquêter sur la mort des victimes de l'explosion.

◆ Promesses

diqué dès le début de la campagne électorale que le déficit de $29.6 milliards prévu dans le budget du 15 février allait être plus élevé.

Officiellement personne ne sait quelle sera l'ampleur exacte du déficit car M. Turner, nouveau premier ministre, avait refusé de dire ce qui attendait les Canadiens.

La situation ne doit pas être rose. Alors que Bill Lee, nommé à la tête de l'organisation électorale lui recommandait de reporter les élections au 12 novembre, M. Turner choisit de procéder immédiatement. « J'ai hérité d'un tas de m... J'ai besoin d'un mandat pour faire quelque chose » aurait-il confié à son organisateur en faisant référence au briefing qu'il venait de recevoir du ministère des Finances, rapportait cette semaine un quotidien de Toronto.

On a vu par la suite que la seule marge de manoeuvre que M. Turner put se dégager à même le budget Lalonde pour financer ses promesses électorales fut $307 millions. Hier M. Lalonde publiait l'état des opérations financières pour le mois de juin. On y apprend que pour les trois premiers mois de l'année financière on a dépensé $2.1 milliards de plus que pour les trois premiers mois de l'année précédente et que les revenus ont été inférieurs de près de $400 millions.

Face à une telle situation, il est hautement improbable que le nouveau ministre des Finances, tout probablement Michael Wilson, puisse de passer de la *taxe spéciale de relance* qui entre en vigueur le 1er octobre. Pour financer le programme de relance de son budget de 1983, M. Lalonde avait prévu que la taxe fédérale de vente passerait de 9 à 10 % à compter de cet automne jusqu'en 1988. Il s'agit d'une ponction de $2.2 milliards sur l'économie canadienne pour les deux prochaines années.

Les conservateurs ont de tout temps dénoncé l'imposition de cette taxe, disant qu'elle remettrait en cause la relance de l'économie. M. Mulroney à la fin de la campagne se refusait à dire s'il la maintiendrait ou l'abolirait.

Cette situation difficile ne manquera pas de se répercuter pendant plusieurs mois, surtout si les taux d'intérêts se remettaient à la hausse. Le nouveau gouvernement pourrait alors être réduit à tenter la quadrature du cercle.

Les engagements pris par M. Mulroney à la fin de sa campagne électorale sont clairs: pas d'augmentation du déficit (et si possible réduction du déficit); pas de hausse des impôts pour les deux prochains budgets (sauf un impôt minimum pour les riches); réalisation au cours des prochains deux ans et demi d'engagements évalués à $4.3 milliards dont $500 millions pour l'année financière en cours.

Ces engagements doivent être financés à même une réduction des dépenses gouvernementales de 5 % en moyenne.

À court terme, M. Mulroney pourra toujours accuser le gouvernement précédent pour son incurie s'il se trouve dans l'incapacité de tenir rapidement ses promesses. On le saura vite puisque M. Mulroney a par ailleurs promis de présenter rapidement une déclaration sur l'état de l'économie.

Cela pourrait se faire fin novembre ou début décembre par le biais d'une déclaration du ministre des Finances. On pourrait aussi choisir de présenter un budget supplémentaire ou un nouveau budget, ce qui est moins probable.

La faible marge de manoeuvre financière dont semble devoir disposer le nouveau gouvernement le forcera tout probablement à ne rien bousculer. Ainsi les allégements fiscaux promis pour stimuler la création d'emploi pour les jeunes dans les entreprises ou pour stimuler les investissements dans le secteur pétrolier ne devront pas grever le budget au point d'augmenter le déficit.

La seule taxe de 12 % sur les revenus pétroliers rapporte $2.5 milliards par année. Si on la remplace comme promis par une taxe sur les profits des compagnies pétrolières, il faudra s'assurer qu'il n'y ait pas au bout de la ligne de perte de revenus.

Pour les premiers mois, le gouvernement tentera plutôt de poser des gestes symboliques qui à court terme ne coûteront pas cher. La reprise rapide des travaux parlementaires (on évoque la deuxième partie du mois d'octobre) permettrait la présentation d'un discours du trône donnant les orientations du gouvernement.

La tenue d'une conférence des premiers ministres sur l'économie promise par M. Mulroney pourrait avoir lieu en décembre et marquer une nouvelle ère de concertation avec les provinces en matière économique. La tenue rapide d'un sommet national entre gouvernements, employeurs et syndicats, également évoquée par le leader conservateur ne devrait pas vider les coffres de l'État.

Ces gestes symboliques pourraient fort bien ne pas contenter tout le monde. Déjà les revendications des gouvernements provinciaux, qui sauf celui du Manitoba, ont appuyé plutôt activement la campagne de M. Mulroney, ont commencé à se faire pressantes.

Le premier ministre de l'Ontario, Bill Davis, a fait campagne par exemple au bras même de M. Mulroney. Il s'attend d'autant plus à avoir la contrepartie de ses efforts qu'il déclenchera des élections dans sa province cet automne. Il évoque une participation du gouvernement fédéral à la construction d'un stade couvert à Toronto.

Son ministre des Finances, Larry Grossman, ne chache pas qu'il compte sur le nouveau gouvernement conservateur pour mettre fin à la bataille de l'assurance-santé. L'Ontario y a toujours vu la source du problème dans l'insuffisance des fonds fédéraux.

Le Québec a aussi sa liste de revendications. Tout en haut, on y retrouve le dossier Pétromont qui a fait les belles heures de la campagne électorale en juillet. Une partie du problème pourrait se régler par l'abolition des taxes fédérales sur le prix du gaz naturel. Il y a aussi la conclusion d'une nouvelle entente cadre de développement régional qui était dans une impasse totale où les négociations pourraient être réactivées sur de nouvelles bases.

Le Québec s'attend aussi à une nouvelle approche dans le dossiers des municipalités et dans celui de l'éducatrion post-secondaire.

À Terre-Neuve, le gouvernement Peckford espère pouvoir signer enfin une entente avec Ottawa sur la question des ressources au large des côtes d'ici quelques mois. Avec le gouvernement libéral, c'était l'impasse totale. M. Peckford n'a jamais caché qu'il attendait l'arrivée d'un nouveau gouvernement.

En Alberta, on est aussi préoccupé par le dossier énergétique. Les compagnies pétrolières comme le gouvernement Lougheed souhaitent l'abandon rapide de la taxe de 12 % sur les revenus pétroliers. Ils veulent aussi qu'on se rapproche le plus tôt possible des prix mondiaux pour le pétrole et le gaz. Une entente interrimaire sur les prix du pétrole expire en janvier et pourra être l'occasion de réouvrir tout le dossier.

En Saskatchewan, le premier ministre Grant Devine ne s'est pas gêné pour présenter une longue liste de demandes incluant un projet de $400 millions pour l'irrigation des fermes du sud de sa province et un projet de $100 millions pour l'alimentation en eau potable des villes de Régina et Moose Jaw.

À toutes devraient se rajouter celles des groupes de pressions. Les groupes de femmes ont notamment remarqué les hésitations de M. Mulroney à propos des changements promis au régime de pensions du Canada. Sa promesse portait au point de départ une facture de $900 millions.

8 septembre

par la PC et l'AP

1983: de violents accrochages avec la police marquent la journée de protestation contre le régime militaire du général Pinochet au Chili.

1972: l'aviation israélienne bombarde dix bases palestiniennes au Liban et en Syrie pour venger le massacre des athlètes israéliens aux JO de Munich.

1954: la France, la Grande-Bretagne, les États-Unis, l'Australie, la Nouvelle-Zélande, le Pakistan, la Thaïlande et les Philippines signent à Manille le traité de défense de l'Asie du sud-Est et la charte du Pacifique.

1944: les premiers V-2 allemands tombent sur Londres.

1943: les troupes alliées débarquent à Salerne et le général Eisenhower annonce la reddition sans condition de l'Italie.

1855: fin de la guerre de Crimée.

1831: l'armée russe occupe Varsovie après deux jours de combats et écrase la révolution polonaise.

1565: une expédition espagnole débarque en Floride et fonde la première colonie européenne permanente en Amérique du Nord.

LE DEVOIR CULTUREL

CAHIER 2

Montréal, samedi 8 septembre 1984

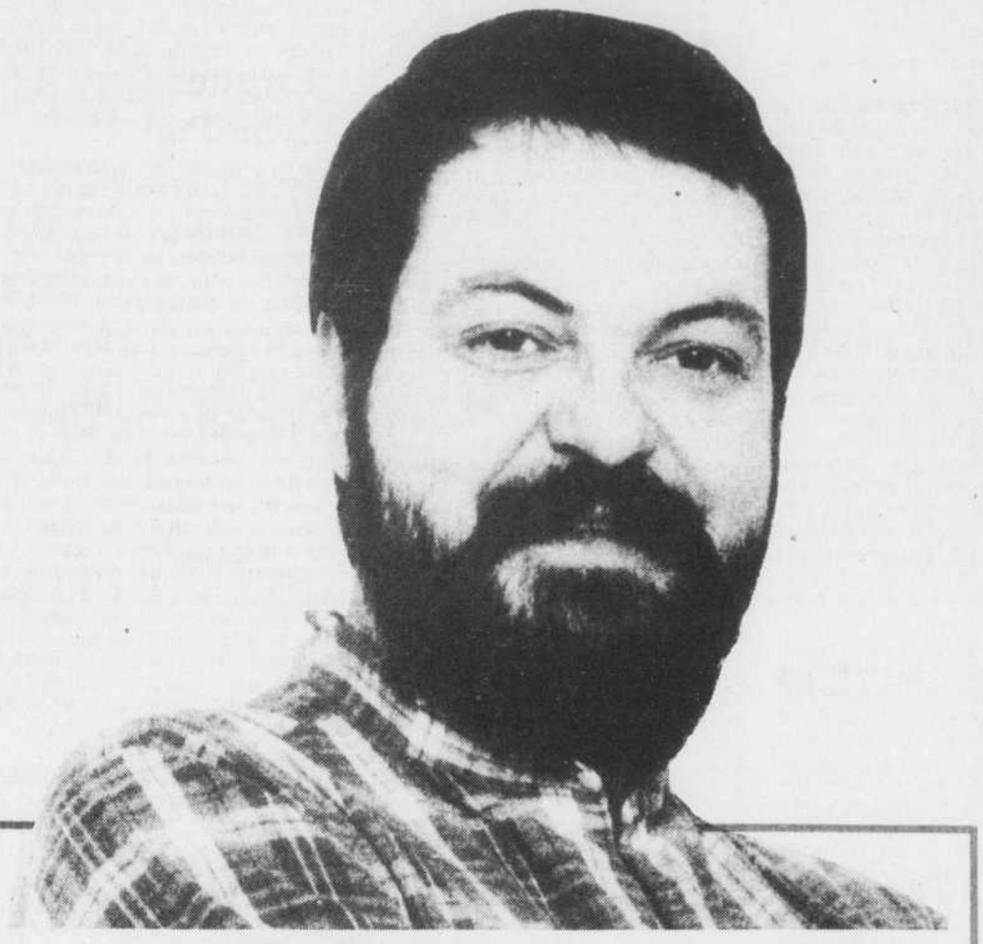

THÉÂTRE 84-85: une saison éclectique

De haut en bas: Michel Tremblay, Jovette Marchessault et Monique Mercure.

ROBERT LÉVESQUE

BIZARRES, les saisons théâtrales se composent sans plan d'ensemble. Comme des constructions sans architecte. On assiste à chaque année aux plus surprenantes coincidences, aux plus cocasses hasards. Ainsi cette saison où, entre autres, Gertrude Stein croisera Aurore Gagnon (l'enfant martyr), don Quichotte précédera Offenbach, Pasolini et Zelda Fitzerald feront l'affiche.

Si l'on devait d'avance dégager une idée générale de cette saison qui commençait mercredi avec le *Godot* de Beckett, il faudrait parler, au plan de la création québécoise, de regards portés vers des phares lointains, Jovette Marchessault questionnant Gertrude Stein, Jean-Pierre Ronfard s'appropriant don Quichotte, Michel Garneau évoquant Jacques Offenbach, Paul Chamberland recherchant Pier Paolo Pasolini, Johanne Beaudry interrogeant Zelda Fitzerald.

Mais déjà cette idée de quête de personnages aux quatre coins du monde s'entremêle avec la quête intérieure, intime, lancée telle une sonde dans le coeur fragile du Québec, que Michel Tremblay, le premier dramaturge d'ici, poursuit avec *Albertine en cinq temps*.

Créations, reprises, le théâtre qui se fera cette saison 84-85 sera aussi éclectique que la réunion de cette femme de lettres américaine de Paris et cette pauvresse nourrie au savon dans Lotbinière, cet Espagnol redresseur de torts sans peur et sans reproche et cet Allemand frivole maître du pastiche, ce poète assasiné à Ostia et cette femme de romancier sombrant dans la folie à Long Island.

Gertrude, Aurore, Zelda, des femmes qui marqueront la saison qui commence. Mais comment ne pas parler d'abord d'Albertine, dont toute la vie tragique sera offerte au public. Cette Albertine, c'est le personnage le plus intense jamais créé par Michel Tremblay à la scène. Un personnage de rage.

Suite à la page 16

LA RENTRÉE

Levez-vous, ô génies . . .

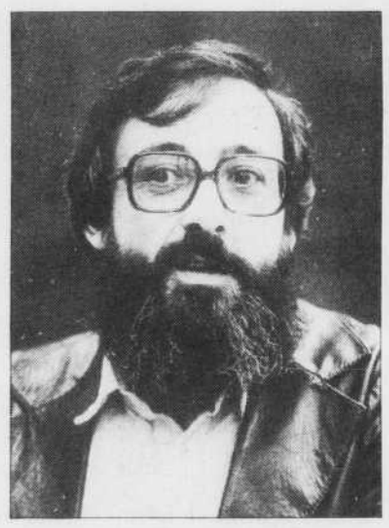

En haut: l'autobiographie posthume des années de jeunesse de Gabrielle Roy, qui doit paraître sous peu au éditions du Boréal Express.

Ci-dessus: Roch Carrier (à gauche) et Jean-Yves Soucy, qui sont parmi les auteurs les plus attendus de la nouvelle rentrée.

MARIO PELLETIER

IL y a toujours quelque chose d'excitant au début d'une saison littéraire. On se prend à espérer secrétement la Révélation, l'Oeuvre, la grande Fiction québécoise. On voudrait s'écrier, parodiant un grand disparu: levez-vous, génies désirés, écritures divines qui devez nous ravir au septième ciel de l'imaginaire!

Chaque année donc, la rentrée de septembre nous fournit une liste de titres pour la saison nouvelle, mais à travers tant de noms, on ne peut avoir comme guide sûr que ceux qui se sont déjà illustrés. Peut-être d'heureuses surprises nous sont-elles réservées, peut-être déjà une nouvelle génération littéraire est-elle en train de lever, avec des têtes d'affiche qui vont percer dans les prochains mois.

En attendant, à défaut de la science du devin, on doit se rabattre dans l'immédiat sur les « grands noms », ceux et celles qui ont déjà percé depuis des années, sinon des décennies, pour évaluer la saison qui commence.

A cet égard, l'automne ne manquera pas de fournir une riche moisson au Québec, avec des écrivains aussi notoires que Gabrielle Roy, Michel Tremblay, Jean-Yves Soucy, Marcel Rioux, Louise Maheux-Forcier, Victor-Lévy Beaulieu, Gilbert La Rocque, Gérard Bessette et bien d'autres.

Chaque maison a, bien sûr, ses locomotives.

Au Boréal Express, qui élargit d'année en année sa palette littéraire, le gros titre de l'automne c'est *La détresse et l'enchantement*, un récit autobiographique posthume de Gabrielle Roy, couvrant les années 1909-1938. Mais on compte aussi sur un roman de Marie-Josée Thériault, *Les Demoiselles de Numidie*, et sur un nouvel auteur prodige, dont on n'a pas voulu pour le moment nous en dire davantage.

Chez Québec/Amérique, la saison démarre en lion avec des romans et recueils de nouvelles de Pierre Billon (*Le Journal de Catherine W.*), de Gilbert La Rocque (*Le Passager*), de Claire de Lamirande (*La Rose des temps*), de Noël Audet (*La fête continue*), de Matt Cohen (*Café Le Dog*), et de Gérard Bessette (*Les Dires d'Omer Marin*). Signalons aussi un essai de Donald Smith sur *Gilles Vigneault, conteur et poète*.

Chez VLB, un court récit de Lise Harou (auteur de *Chroniques souterraines*, chez le même éditeur), intitulé *Devant l'étang*: L'histoire d'une femme qui tente de retrouver « un équilibre entre passé et présent ». Un roman qu'on dit kérouacquien, d'un jeune auteur du Saguenay, Jocelyn Pagé. Des textes de Madeleine Gagnon, réunis sous le titre *La lettre infinie*. Des poèmes de Louky Bersianik, *Axes et eau*. D'un autre poète, Philippe Haeck, *La Table d'écriture, poétique et modernité*, une « somme d'essais » sur la littérature québécoise. Deux pièces de Michel Garneau, *Les Neiges, suivi du Bonhomme Sept-Heures*. Deux autres pièces, respectivement de Maryse Pelletier (*A qui le p'tit coeur après neuf heures et demie?*) et d'Elisabeth Bourget (*En ville*). Des essais de Victor-Lévy Beaulieu, sous le titre *Entre la sainteté et le terrorisme*. Il s'agit de fragments de journal, d'écrits polémiques, de portraits d'écrivains et de critiques diverses, échelon-

Suite à la page 18

FEU MAURICE SÉGUIN

Les étapes de l'historien et du maître à penser

L'historien Maurice Séguin, en 1977. **(Photo Marie-Josée Boulay)**

MICHEL BRUNET
de l'Académie canadienne-française

UNE passion unique anima toute la vie de Maurice Séguin : comprendre le milieu où il vivait et l'expliquer à ses contemporains.

Doué d'un pouvoir de concentration exceptionnel — ayant partagé avec lui le même bureau pendant près de huit ans, j'en ai constaté, à plusieurs reprises, toute la puissance —, il soumettait constamment à son exprit inquisiteur les personnes, les événements, les faits, les témoignages, les documents, les déclarations, les statistiques, les livres, les articles dont il prenait connaissance.

Dès sa plus tendre enfance, il bombarde de questions les personnes qu'il rencontre. Il veut savoir le pourquoi des choses. Quand la réponse reçue ne le satisfait pas, il s'empresse de poser d'autres questions.

Très tôt, il observe le quartier où il vit. Son petit monde va de la rue Montcalm à la rue Saint-Denis et de la rue Dorchester à la rue Rachel. Quartier de familles modestes canadiennes-françaises et catholiques profondément attachées aux valeurs traditionnelles. Cependant, la décennie de 1920 introduit graduellement un nouveau style de vie — changements rapides dans les coiffures et les costumes des femmes, usage des cosmétiques, impact de la radio et du cinéma. La famille de Maurice, comme la majorité des foyers canadiens-français de l'époque, accepte ces transformations sans épouser la panique qui s'empare alors des évêques et du clergé en général.

Le nationalisme québécois de Maurice s'alimente d'abord à une remarque de sa mère. Ses parents s'étaient établis à Horse Creek, Saskatchewan, où leur aîné naquit le 7 décembre 1918. En 1921, la famille revint au Québec. Quand sa mère lui rappelait le lieu de sa naissance, elle ne pouvait s'empêcher de commenter : « Pourquoi appeler ça l'Ouest canadien puisque tout y est anglais ? »

La maladie retarde son inscription à l'école. Il a presque huit ans lorsqu'il commence à fréquenter l'école Champlain, l'une des rares institutions scolaires confiées uniquement à des instituteurs laïques. Mais ses parents l'ont bien préparé et il rattrapera rapidement les autres élèves. Chaque jour où il se rend à l'école, il passe quatre fois devant l'une des rares usines du quartier où quelques dizaines de personnes y gagnent péniblement leur vie : *Living Room Furniture Company Limited*. Pourquoi donner un nom anglais à une entreprise située dans un quartier francophone à près de 100 %, dont les employés et les clients sont également francophones ? Cela lui semble absurde ! Il sollicite l'avis d'Eugène Nepveu qui enseigne à l'école Champlain.

Instituteur compétent et dévoué, Eugène Nepveu, nationaliste convaincu, est un membre militant de la Société Saint-Jean-Baptiste. Il habite le quartier et reçoit souvent Maurice au sein de sa famille où plusieurs

Suite à la page 14

ORDINATEUR,
TRAVAIL & DOMICILE

CHARLES HALARY
220 PAGES 12,95 $

- Une analyse des effets sociaux de la micro-informatique.
- Une critique de La Troisième Vague d'Alvin Toffler.
- Pour rester éveillé devant le rêve électronique.

VIENT DE PARAÎTRE

EDITIONS SAINT-MARTIN
4073 RUE SAINT-HUBERT
MONTRÉAL, QUÉBEC
H2L 4A7
(514) 525-4346

LE DEVOIR CULTUREL

LA VITRINE DU LIVRE

ROMANS

Jean-Claude Guillebaud, **L'Ancienne Comédie,** Seuil, 221 pages. L'ancienne comédie, c'est celle de la peur que le héros s'est cachée à lui-même, pendant longtemps. Depuis toujours, en effet, cet homme s'est jeté dans des actions de toutes sortes, comme pour mieux se fuir lui-même. Un jour, la comédie a assez duré : il faut faire face à la musique. Notre homme s'y emploie, retiré quelque part, dans notre bon vieux Québec.

Agustin Gomez-Arcos, **Un Oiseau brûlé vif,** Seuil, 227 pages. Un écrivain né en Espagne. Qu'il a quittée en 1966, après l'interdiction de certaines de ses pièces. Et s'il faut en croire son éditeur, un roman qui nous entraîne — il doit y être question, au moins par le souvenir, de la guerre espagnole, de Franco — dans une sorte de descente aux enfers.

Michel del Castillo, **La Gloire de Dina,** Seuil, 403 pages. Étrange histoire. En lisant un livre, un écrivain se découvre deux frères, qu'il ne se connaissait pas — dont l'auteur même du livre, qu'il a entre les mains. À cause de la similitude de certains thèmes (retour à l'enfance, importance de la mère), on ne peut s'empêcher de penser au dernier Morante.

Luke Rhinehart, **L'Odyssée du vagabond,** Laffont, 405 pages. Des amis, partis en croisière sur l'Atlantique, sont retenus sur leur voilier, à la suite d'une attaque nucléaire des États-Unis. Recommandé par l'éditeur à ceux qui aiment les romans d'aventures, bien entendu . . . et aux amateurs de voile ! C'est tout dire !

ART

Luis de Moura Sobral, **Le Surréalisme portugais,** Luis de Moura Sobral, 141 pages. L'an dernier, à la galerie de l'UQAM, avait lieu une exposition de peintres surréalistes portugais. En voici aujourd'hui le catalogue (nombreuses photographies). Précédé d'un texte sur l'histoire politique du Portugal (« Le salazarisme ou la grande noirceur portugaise ») d'Alex Macleod.

HUMOUR

Caprineau, **Le Grand Recensement,** Jauron, 260 pages. Petite histoire du « troupeau » québécois, sous forme de fable. Axée sur le référendum, il y est question de chèvres (indépendantistes) et de brebis (fédéralistes). Un humour qui se flatte d'être irrévérencieux, grivois, etc. Espérons au moins qu'il est drôle.

Pierre QUESNEL

LA VIE LITTÉRAIRE

SEPTEMBRE pourrait facilement être proclamé le« Mois du livre » tant ce précieux objet est recherché par tout un chacun au seuil de l'année scolaire et du retour à la vie active, studieuse et . . . littéraire. Nous assistons à une véritable fête de l'esprit et du savoir à observer les étudiants et les écoliers musarder dans les librairies à la recherche de bouquins beaux, bons, pas chers! Hélas, cette quête est souvent difficile, les livres d'étude, *les classiques* disions-nous pompeusement, notamment ceux qui traitent de l'économie, de la philosophie, du droit, de médecine et de diverses disciplines académiques sont loin d'être à prix modique. C'est ce prix qu'il faut payer semble-t-il pour se donner le plaisir d'apprendre, de connaître, de jongler avec les idées de nos grands penseurs dont l'un d'eux nous a pourtant prévenus en disant: « La culture, c'est ce qui reste après que l'on a tout oublié! »

Pendant ce temps, les maisons d'édition s'affairent à brosser le calendrier de leurs publications (Mario Pelletier nous en donne un premier aperçu dans ce cahier), alors que d'autres s'entourent du plus grand secret, en attendant des manuscrits promis ou un événement approprié pour lancer leurs ouvrages, au Salon du livre de Montréal par exemple qui aura lieu au début de novembre et qui donnera lieu à l'accueil de nombreux auteurs d'ici et d'ailleurs.

★

Un conte sur le pape — Mais pour l'instant, après la fièvre électorale c'est le séjour du pape Jean-Paul 11 au Canada qui retient l'intérêt de tous, y compris les artistes et les écrivains qui signent des tableaux, des plaquettes sur la vie du Saint-Père, son règne, ses discours et ses encycliques. Il ne manquait plus qu'un conte pour enfants pour immortaliser cette visite. Voilà qui est fait: les Editions du Mage publie un texte de Pierre Lacasse intitulé *Et la chaise brillera pour l'éternité.* On nous annonce que « les 250 premières copies de ce conte sont distribuées gratuitement pour le plaisir de l'auteur et de ses lecteurs ». Il s'agit d'une histoire illustrée et humoristique qui raconte les étapes de la préparation du trône papal construit pour voyager à l'étranger, ainsi que les péripéties qui l'entourent. C'est drôle et pas méchant pour deux sous.

★

Toujours dans le cadre de cette visite prestigieuse, **Denise Robillard,** relationniste chez Fides depuis janvier dernier, a écrit une plaquette de 48 pages sur Marie-Léonie, fondatrice des Petites Soeurs de la Sainte-Famille (1840-1912) qui sera béatifiée par le pape lors de son passage à Montréal. Ce récit est assorti d'un texte écrit par Micheline Dumont-Johnson sur la situation de la femme au 19e siècle, et d'un essai sur l'État de l'éducation signé par Denise Robillard. Cette dernière qui fut chroniqueuse de religion au DEVOIR est la correspondante canadienne pour le magazine français *Témoignage chrétien.* Elle vient également de publier un livre aux Editions Bellarmin intitulé *Le pape au risque du monde.*

★

Invité dans le cadre du festival **Folie-Culture** qui aura lieu à Québec et à Montréal du 30 septembre au 7 octobre, Howard Buten viendra présenter ses deux derniers livres aux titres inquiétants publiés au Seuil: *Quand j'avais cinq ans, je m'ai tué* et *Le coeur sous le rouleau compresseur.* Buten est considéré comme l'un des écrivains les plus neufs et les plus originaux du jeune roman américain et ses ouvrages ont été remarqués en France. La revue *Le Point* en disait ceci dans son édition de juin 1984: « Buten, c'est le roman des nerfs à vif, le cri d'un écorché qui refuse le monde jusqu'à la limite de l'autisme. Ce Don Quichotte en culottes courtes a choisi sa folie.(. . .). » Il a déjà réalisé un vidéo intitulé *Frédéric* sur l'autisme.

★

Rencontres, cette excellente émission de télévision de Radio-Canada qui hélas passe beaucoup trop tard, les mardis à 23h 25 (mais il y a reprise le dimanche après-midi à 13h), commencera sa saison le 25 septembre. De nouveau, le réalisateur-producteur Raymond Beaugrand-Champagne et les interviewers Marcel Brisebois et Denise Bombardier recevront des écrivains, des philosophes, des scientifiques qui livreront « leur vision personnelle du monde ». Parmi la liste des prochains invités, on mentionne Marguerite Castillon du Perron, auteur de *Charles de Foucault* (chez Grasset), les écrivains Frédérick Tristan et Michel Tournier, Monique Hébrard, auteur de *Dieu et les femmes* paru au Centurion, ainsi que plusieurs autres.

★

La plus belle vitrine: Lettre-Son — La librairie Lettre-Son de la rue Laurier à Outremont vient de remporter le prix ($2,500)de la plus belle vitrine lors d'un concours inspiré par le ministère des Affaires culturelles dans la foulée des fêtes Québec 1534-1984. Un jury composé de la photographe Kéro, de l'historien Jean Provencher et du graphiste Serge Saint-Jean a fondé sa décision sur des critères d'originalité, de respect de l'histoire et du choix des livres exposés en vitrine. Sur un potentiel de 176 librairies admissibles au concours, 28 y ont participé. Parmi les autres gagnants, mentionnons les librairies Sainte-Marie, de Sainte-Agathe, La Bouquinerie de Cartier de Québec, la Librairie de Beauport. Il se pourrait que cette expérience soit répétée l'année prochaine si un plus grand nombre de libraires le souhaitent, à l'instar du nouveau président de l'Association des libraires du Québec, M. Raymond Talbot.

— Marie LAURIER

Pour saluer Claire Lejeune

VICTOR-LÉVY BEAULIEU

★ Claire Lejeune, **L'oeil de la lettre,** Éditions Le Cormier, Bruxelles 1984, 320 pages.

Claire Lejeune (Photo Jacques Grenier)

C'EST le propre des minorités que de ne s'intéresser que de très peu et que de fort loin aux autres minorités, cherchant avant tout dans la métropole ce qui fait ce qu'elles sont, triomphantes et hautaines. Voilà pourquoi, sans doute, nous connaissons plutôt mal les littératures belges et ne nous y intéressons qu'en épousant le point de vue de Paris, où les meilleurs auteurs de Bruxelles et d'ailleurs y sont publiés, et sans qu'on sache d'où ils viennent.

Il y a toutefois des exceptions, ce qui est heureux, et Claire Lejeune est de celles-là. Elle pourrait publier à Paris, et l'a d'ailleurs fait quand elle en était à ses tout débuts, mais elle a choisi très tôt d'être Belge contrairement à beaucoup de ses collègues écrivains, de sorte qu'elle publie ses livres à Bruxelles, dans une petite maison, Le Cormier, qui fait de très beaux livres mais dont de ce côté-ci de l'océan on n'entend pas souvent parler.

Et c'est bien dommage car il y a là, chez cet éditeur, une passion du livre absolument exemplaire et qui nous réconcilie avec les mots quand à leur pertinence. S'ajoute la qualité de plus en plus rare du travail typographique bien fait.

C'est le cas au Cormier, et c'est le cas pour chacun des livres que Claire Lejeune y a fait paraître, dont son tout dernier, cet *Oeil de la lettre,* qu'elle vient de publier tout en recevant, presque en même temps, le Prix littéraire Belgique-Canada pour l'ensemble de son oeuvre. Si on en a très peu parlé ici, c'est pour les raisons que j'ai déjà dites et aussi parce que les livres de Claire Lejeune ne répondent pas particulièrement aux besoins de ces lecteurs qui recherchent la biographie dans son sens le plus étroit, l'anecdote et ce qui, toujours, vient avec.

Claire Lejeune n'est pas de ce côté-là des choses, mais plutôt du bord de Joubert, cet écrivain maintenant oublié, et dont Maurice Blanchot a écrit : « Il a été l'un des premiers écrivains tout modernes, préférant le centre à la sphère, sacrifiant les résultats à la découverte de leurs conditions et n'écrivant pas pour ajouter un livre à un autre, mais pour se rendre maître du point où semblaient partir tous les livres et qui, une fois trouvé, le dispenserait d'en écrire. »

Que ce soit dans *Mémoire de rien,* dans *L'issue,* dans *L'atelier* ou dans *L'oeil de la lettre,* Claire Lejeune ne se colletaille pas avec un projet autre que celui de Joubert. C'est donc dire qu'elle ne raconte pas d'histoire comme telle et qu'elle évacue l'anecdote de son propos pour en arriver à ce centre blanc de l'écriture dont parle Nicole Brossard et dont parle, avec encore plus d'émotion, Madeleine Gagnon, auteur d'un livre qui, lui, s'intitule *Au coeur de la lettre.* Et en lisant Claire Lejeune, j'y retrouve beaucoup de ce qui fait le monde de Madeleine Gagnon, c'est-à-dire la main féminine de l'écriture, celle qui a compris que le monde mâle, sans elle, s'est éclaté pour avoir voulu tout prendre, produisant cette brisure par où a coulé Nietzsche, cet être fabuleux parce que monstrueux, qui a mis fin à la philosophie linéaire des hommes et ouvert le monde aux fragments qui le constituent.

Nietzsche était en quelque sorte un dieu hybride, parfois mâle et parfois femelle, et ce n'est pas pour rien si ce sont d'abord et encore les femmes que son oeuvre fascine, et pour les bonnes raisons : ce n'était pas avec l'image du Surhomme que Nietzsche était mal pris, mais avec tous ces fragments épars qu'il devenait impossible de rassembler parce que la vieille société était morte et que l'autre, qui s'en venait, ne pouvait être prise et comprise dans sa totalité à moins que ne change profondément l'ordre même du discours. Nietzsche s'y est tué, et bien d'autres après lui.

Dans *L'oeil de la lettre,* il me semble que cette aventure est tout le temps là présente même si Nietzsche y paraît absent. Bien sûr, ce n'est pas toujours convaincant car, comme dit Claire Lejeune, « il y a peu de temps que je suis femme », de sorte que le discours est souvent piégé pour se cantonner trop dans celui des hommes et le mimer, même si c'est à l'envers. Comme écrit Claire Lejeune elle-même : « Il ne suffit pas de remonter à Jocaste et Oedipe pour s'affranchir de la dictature de Moïse. » C'est qu'elle a compris comme Milan Kundera qui, dans *L'insoutenable légèreté de l'être,* l'a exprimé dans une si grande beauté, que ce n'était pas tellement l'inceste qui avait obligé Oedipe à se crever les yeux, mais la trahison qui s'y était fait reconnaître.

Et être femme et écrire, qu'est-ce donc à la fin ? Surtout quand on écrit de soi, cherchant par ses mots à quitter la sphère pour occuper le centre ? C'est à la fois passion et douleur de la passion, et douceur aussi, c'est-à-dire l'émergence non du refus mais de la disponibilité, celle par laquelle le monde peut se changer dans sa peau. C'est aussi de la poésie, cette fulgurance qu'il y a dans les mots quand le petit je, qu'il soit mâle ou femelle, devient majuscule et ne parle plus que de ce qui, dans l'humain, est ailleurs. Alors on oublie volontiers cette mauvaise part qu'il y a à l'occasion dans l'écriture de Claire Lejeune, ces phrases mâlement alambiquées qui parlent de « l'inhérence culturelle du sacrifice propitiatoire comme remédiation transitoire à l'attraction symbiotique des contraires », et l'on revient à ce chapitre intitulé « Rue de la peine perdue », lieu de la première trahison, lieu du premier amour trahi, lieu de l'oeil crevé de la lettre. Et c'est de la belle prose, et c'est de la belle poésie, et c'est aussi ce qu'il faut saluer en Claire Lejeune : cet achèvement qu'il y a parfois quand le hasard du dire s'y abolit.

Le cahier culturel du DEVOIR, une place de choix pour les amoureux de la littérature

Pour de plus amples informations sur les tarifs publicitaires et pour les réservations, contactez Jacqueline Avril 844-3361

BIBLIO-INFORMATICA®
présente
La liste des livres disponibles de langue française des auteurs et des éditeurs canadiens
Canadian Authors & Publishers French Books in Print
■
Un outil de commercialisation et de référence unique!
Plus de 20,000 titres 439 éditeurs 260 distributeurs
Enfin à votre disposition, une banque de données originale, pratique et facile à consulter présentant **toute la production canadienne de langue française.**
en 3 volumes
Auteurs • Titres • Sujets
Abonnez-vous à l'édition imprimée
• 4 mises à jour par an (mars-juin-septembre-décembre)
• format pratique 22 cm x 28 cm (8.5" x 11")
• impression au laser
Abonnez-vous à l'édition microfiche
• 10 mises à jour par an
• format de la microfiche 105 mm x 148 mm
• taux de réduction 48 x standard international
Renseignement et abonnements:
PERIODICA
AGENCE INTERNATIONALE D'ABONNEMENTS INTERNATIONAL SUBSCRIPTION AGENCY
C.P. 444, Outremont, Qué. H2V 4R6
Tél.: (514) 274-5468
SPÉCIAL Lecteur de microfiches à un prix exceptionnel pour un temps limité

PRATIQUE EXPRESSIVE GLOBALE
C'est une invitation adressée à votre personnalité toute entière. Elle vise **l'expression** de l'être sur les quatre plans: physique, intellectuel, psychique et spirituel.
But: Vivre des **attributs positifs** et **universels** de l'être et de l'existence dans une démarche **expressive** et **corporelle**
Description: 12 cours donnés sous forme d'atelier d'expression dramatique
Lieu: Institut Guijek
Date: Du jeudi 20 septembre au jeudi 6 décembre 1984
Pour plus d'information:
Marie Letendre **Tél.: 341-5914**

café
Cours autodidactique de français écrit
Cours par correspondance, informatisé, individualisé et crédité.
Ouvert à tous.
Date limite d'inscription le 21 septembre 1984
Frais d'inscription: 25 $
Téléphoner au (514) 343-7393 ou envoyer le coupon-réponse à:
Université de Montréal
Cafe
C.P. 6211, succursale A
Montréal (Québec)
H3C 3Y9
Je désire recevoir les renseignements et le formulaire d'inscription
Nom/prénom
Adresse

Théâtre du Soleil
Spécial
"Ariane Mnouchkine"
Revue *fruits*
DISPONIBLE À MONTRÉAL À LA LIBRAIRIE CAMPUS
3762 rue Masson (Rosemont) tél: 729-3300

ATTENTION!
ÉTUDIANT(E)S
ENSEIGNANT(E)S
VENEZ VOUS PROCURER VOS MANUELS ET VOTRE PLAISIR
POUR LA RENTRÉE SCOLAIRE
Niveau:
ÉLÉMENTAIRE • SECONDAIRE
COLLÉGIAL • UNIVERSITAIRE
ÉDUCATION DES ADULTES
POUR LA RENTRÉE LITTÉRAIRE
• LES NOUVEAUTÉS
• LES GRANDS AUTEURS
VASTE SÉLECTION D'OUVRAGES DE RÉFÉRENCE
• INFORMATIQUE
• DICTIONNAIRES
• HISTOIRE
• PSYCHOLOGIE
• PHILOSOPHIE
• MÉDECINE
• ÉCONOMIE
• ÉLECTRONIQUE
• TOUS LES FORMATS DE POCHE
• LITTÉRATURE Classique et contemporaine
• SOCIOLOGIE
• LINGUISTIQUE
• SCIENCES EN GÉNÉRAL
• THÉÂTRE
• TECHNOLOGIE
273-2841
LEMÉAC INC.
371 Laurier Ouest, Montréal
Librairie Côte-Nord Place de Ville Sept-Iles
Librairie Manicouagan 836 Puyjalon Hauterive
Librairie Régionale Leméac 769-3ème avenue Val d'Or

«Opéras et lieder» Traduction en français et en anglais de mélodies et d'opéras italiens et allemands par Marie-Thérèse Paquin CM
Il Barbiere di Siviglia
Libretto di Cesare Sterbini
Musica di Gioachino Rossini
156 p. 14$
La Traviata
Libretto di Francesco Maria Piave
Musica di Giuseppe Verdi
144 p. 12$
La Bohème
Libretto di Giuseppe Giacosa e Luigi Illica
Musica di Giacomo Puccini
178 p. 12$
LES PRESSES DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL
C.P. 6128, Succ. «A»
Montréal (Québec), Canada H3C 3J7
Tél. : (514) 343-6321-25
Le livre universitaire

Entre les ennuis de l'un et l'ennui de l'autre

LETTRES QUÉBÉCOISES

FRANÇOIS HÉBERT

★ Stephen Schecter, **T'es beau en écoeurant,** Nouvelle Optique, 161 pages.
Michel Lemaire, **Cavalier d'ennui,** Le Préambule, collection « Murmures du temps », 99 pages.

« J'AI toujours voulu avoir un amant dans l'Est », écrit Michael dans une des 15 lettres à Richard, lettres qui sont aussi son journal, ses confessions, son divan, son autobiographie, un essai ... et un appel, à l'amour et au secours. Dans *T'es beau en écoeurant* (pardon, mais le titre me soulève le coeur), Michael, mari et père, juif anglophone de l'ouest de Montréal qui a de l'argent et, comme on dit, à tout pour être heureux, ne l'est manifestement pas : il aura des aventures avec Richard, père, lui aussi, mais francophone et plus pauvre semble-t-il, par ailleurs accusé de délation par la commission Keable, à tort ou à raison on ne le saura jamais très bien.

Michael est amoureux de Richard; or celui-ci, s'il cède souvent aux avances du premier, ne partage pas son sentiment. Dans la littérature, on ne compte plus les amours déçues; cette fois, il s'agit de deux hommes, bisexuels comme on dit, qui vont et viennent des hommes aux femmes et des femmes aux hommes. Michael s'interroge sur les raisons pour lesquelles Richard le fascine, et qui tiennent sans doute moins à Richard lui-même qu'à la psyché passablement entortillée de Michael.

C'est un livre touffu, plein de matière, de réflexions sur l'âme de l'homosexuel, ainsi que sur la place que lui fait, ou ne lui fait pas, la société. La sincérité du témoignage touche. Si elle est moins cohérente que dans les pièces de Michel Tremblay, l'homosexualité est ici au moins problématique : point trop de chants à la gloire du zizi comme dans les *Lits de l'Amérique* d'André Roy ou *l'Accent aigu* de Guy Ménard. On ne naît pas homosexuel, on le devient : il y a des raisons à cette déviance, si l'on ose encore l'appeler ainsi, que Schecter va analyser, examinant son passé familial autant que ses idées et croyances, et la société dans laquelle il vit. Très intéressante est la question de l'éducation de ses enfants : comment le leur expliquer, qu'il est homosexuel ? Sa condition ne va guère de soi, elle est le signe ou le symptôme d'un malaise, d'une révolte; Michael le sait, il vit dans la contradiction, hésitant toujours entre l'homme et la femme, entre l'action et la passion. Il est déchiré, plus que Richard, semble-t-il, ce pantin marxiste-léniniste qui aurait des raisons de mentir et de se mentir, enferré dans des contradictions analogues mais les menant quant à lui à une issue douteuse : la trahison.

On n'adhérera pas entièrement à la croisade tous azimuts de Michael, cet archange inversé, contre l'ordre, le pouvoir, les « pères », les conventions; il y a de la naïveté chez lui quand il croit que l'homosexualité s'oppose à tout cela et peut changer le monde, qui est « tout croche ». Reste l'histoire d'une conscience malheureuse, d'un anarchiste qui voit bien les rouages d'une société puissante et qu'il abhorre, mais qui sait aussi où placer son argent, possède son chalet dans le nord, ne semble pas travailler très fort et peut se payer des vacances à San Francisco. Le haut est attiré vers le bas; malgré ses efforts (aimer Richard, apprendre sa langue, aller dans ses bars ...), il ne tombera pas vraiment, pas plus que Richard ne montera à lui. Les deux solitudes quoi, encore et toujours, même dans les marges.

Pour ce qui est de la langue, elle est lourde, parfois incorrecte; on passe souvent du subjonctif imparfait aux expressions familières. Ironiquement, nombre de tournures que Michael apprend de Richard sont anglaises : straight, down, fucké, flyé, freak-out, cool, trip, smooth, speedé, far out, too much, et j'en passe. On croirait parfois entendre la voix de Douglas Leopold, à CKMF : la vie réduite à tout ce qui est *in*, préposition creuse, agace-pissette, amorce de rien du tout sinon des pires raccourcis de l'intelligence et promesse de plaisirs superficiels, aussitôt consommés aussitôt datés.

Bref, on a quelque sympathie parfois pour le héros de Schecter, mal dans sa peau, qui vit et pense à hue et à dia, tout croche lui-même; on préfère certes son anarchisme, si contradictoire et invivable soit-il, aux thèses d'*En lutte* et aux agissements des groupuscules m.l, mais à la fin on éprouve le désir de revenir à des gens moins marginaux, plus ordinaires, non pas nécessairement pour rentrer dans le rang, mais pour les aimer et les comprendre eux aussi. Les minorités ne sont pas toujours opprimées; il en est des paranoïaques.

Si Michael avait beaucoup d'ennuis, c'est l'ennui, au singulier, qui taraude les personnages des nouvelles de Michel Lemaire. Le recueil s'intitule justement *Cavalier d'ennui*. Ce n'est pas parce que l'auteur traite de ce sentiment qu'on va l'éprouver en lisant son livre; au contraire, les textes sont brefs, précis, rapides, efficaces le plus souvent.

D'une nouvelle à l'autre, le scénario se ressemble, un peu trop cohérent peut-être, pas encore monotone en tout cas : un intellectuel (étudiant, professeur, écrivain, joueur d'échecs ...) se morfond dans sa mansarde, descend flâner dans les rues, il pleut bien sûr, il entre dans un café, rêve ou drague, ou les deux en même temps, couche ou pas, quelle différence, rentre chez lui, et le lendemain répète la veille, rien ne changera jamais.

La qualité des textes réside moins dans le contenu toutefois que dans le ton, dans l'écriture, dans l'attention aux détails, dans leur agencement, et les effets, chez Lemaire, sont mesurés avec art. Soit que l'auteur déserte la réalité pour rencontrer une femme surgie dans la fumée d'un bar, presque énigmatique comme Nadja, parfois un peu trop éthérée comme dans un cliché de David Hamilton, soit qu'il abandonne sa rêverie et rentre dans le réel, dans le quotidien, avec ses bureaux et ses mesquineries, toujours il chevauche les frontières, comme ces rêveurs éveillés qu'étaient et qu'aimaient les surréalistes, ou comme dans les vidéos des jeunes d'aujourd'hui, où l'art surréaliste trouve son apothéose.

Lemaire a l'ennui léger, aérien, subtil souvent, point trop morose : Max Jacob plus que Baudelaire. L'ironie bride son romantisme, mais quand l'ironie menace de tout emporter, le rêve revient, l'espoir avec le désespoir. Et la poésie, si ce terme n'était la source de tant de malentendus : pas celle de Char ni de Miron, mais d'Eluard, de Giguère, ou mieux, de Jacques Brault.

Un mot en terminant pour signaler la bonne idée de l'éditeur qui consacre sa collection « Murmures du temps » aux textes courts. La plupart des éditeurs publient des livres standardisés, grand format, 250 pages; or on peut dire des choses en moins de pages (*Les Herbes rouges* font aussi cela, mais seuls certains insectes y survivent). L'éditeur a néanmoins négligé de mentionner qu'au moins une des nouvelles avait déjà paru dans la revue *Liberté*.

Une voix brûlante

POÉSIE

JEAN ROYER

★ France Théoret, **Intérieurs,** Les Herbes Rouges, No 125.

LA poésie québécoise ne cesse de se renouveler dans ses thèmes et ses formes. Quand on la fréquente, on ne peut nier son importance parmi les poésies du monde. Même si, comme en France, cette poésie s'est laissée enfermer parfois dans son goût de la théorisation, elle a su reprendre sa liberté de langage. Aujourd'hui, au coeur du laboratoire, elle retrouve ses voix.

« Ecrire demande quelqu'un à la pointe des mots », dit bien France Théoret, dont l'écriture depuis sept ou huit ans s'est mise à la recherche justement d'une voix de femme. Pour elle, il ne s'agit pas de parler de la ville pour la ville, du sexe pour le sexe ni du texte pour le texte mais plutôt d'habiter le silence du décor, d'incarner cette voix qui se cache ou se perd sous les décombres. « Femme, qu'as-tu fait du lieu clos, qu'est devenu ton intérieur? » C'est la question de ce livre brûlant de France Théoret.

Nous voici devant « une vaste demeure délabrée ». Le feu a dévasté les lieux. La femme ne peut plus dormir au-dessus du vide. La mémoire doit agir. La voix doit l'emporter sur le « silence sauvage » de la nuit.

Seule, la femme doit réinventer le lieu de sa présence, se réfaire un langage, se redéfinir un espace privé, se donner une voix. Mais cela n'est pas si simple. Les « intérieurs » revisités, le livre se déploie dans un réseau de correspondances: le corps et le langage, la matière et le mouvement, la solitude et le sommeil, la mémoire et le rêve.

Dans une suite de textes qui s'échangent la forme d'un récit à froid et celle d'une poésie litanique, France Théoret décrit l'angoisse d'un « intérieur » dévasté, inscrit une voix de femme, celle de là « refoulée des âges antérieurs ». Au-delà des silences et des violences, une femme cherche à retrouver la mémoire de son être. Car voici la voix de l'identité féminine.

Avec *Intérieurs*, France Théoret n'aura donc pas dévié de la thématique qu'explore son écriture depuis *Une voix pour Odile* jusqu'à *Nous parlerons comme on écrit*. De plus, elle arrive dans ce livre au poème avec une pureté lapidaire qui en fait une des plus hautes voix de la poésie actuelle.

Pour ma part, je place *Intérieurs* à côté du livre que Pierre Nepveu vient de publier au Noroît, *Mahler et autres matières*. Car voici deux poésies qui questionnent, à partir de lieux différents, la dissolution du moi et le rapport de l'être au monde. Désormais, on ne pourra plus oublier à l'avant-garde de notre poésie la voix de France Théoret, qui ne cesse d'interroger sa présence de femme : « Des silences obscurs m'ont fait devenir cette femme intérieure au rêve avalé, poursuivie, figure nodale, traversée par la violence passée, endettée par une mémoire commune. Elle vient d'où il fut demandé l'immobilité, la reproduction, le rien, elle perd son corps forcée par un désir ravageur. Que sont nos forces réelles? »

Godbout réformiste

PIERRE QUESNEL

★ Jacques Godbout, **Le Murmure marchand,** Boréal-Express, 153 pages.

EN 1975, à l'instigation d'André Major, Jacques Godbout publiait aux éditions Quinze un ensemble de textes dits « tranquilles ». Voici que celui qui se désignait lui-même comme un « réformiste » publie à nouveau, cette année, d'autres textes, également parus d'abord en revues (cette fois, dans *Liberté*, principalement), de 1976 à 1984. Celui qui milite depuis toujours pour un Québec socialiste, laïc et indépendant, n'a rien perdu de sa vivacité ni de sa fougue : il est resté un franc-tireur. Mais l'homme a sans doute perdu quelques illusions.

Il va sans dire que, depuis les premiers coups de gueule de Godbout contre les clercs, la laïcité a fait un sacré bout de chemin au Québec : il y a déjà quelques lustres, en effet, que l'Église catholique n'y fait plus la pluie et le beau temps.

Quant à l'indépendance, comme chacun sait, on serait plutôt loin du compte. C'est à se demander si on ne reculerait pas plutôt que d'avancer. Ici, la déception est amère. Et l'on peut penser que l'auteur fait partie de ceux qui regardent avec nostalgie le rêve disparaître à l'horizon ...

Pour ce qui est du socialisme, la désillusion est plus grande encore. Plus que jamais, c'est le capitalisme sauvage, la société de consommation qui triomphent. Murmure insidieux ou tintamarre, la marchandise est partout, elle trône, elle fait la loi, nul n'y échappe, pas plus les écrivains, du reste, — comme nous le montre Godbout, quelque part —, obligés, pour faire la promotion de leurs oeuvres, de se soumettre aux règles du marketing.

Tel est bien le leitmotiv de ce livre, son idée dominante, cri d'alarme et d'angoisse à la fois : Plus de citoyens ! il n'y a plus que des consommateurs !

Certes, on ne chicanera pas l'auteur sur l'objet de sa critique — on l'en louera plutôt — mais, hélas, sur sa manière. Car, grands dieux, il en va de la critique sociale comme de la littérature : pour en faire de la bonne, les bons sentiments ne suffisent pas.

En premier lieu, convenons que critiquer la société de consommation, l'impérialisme américain, la publicité, etc., ne constitue pas tout-à-fait une nouveauté : cela relèverait plutôt du lieu commun. Il se trouve que ces opérations ont déjà été conduites bien des fois et — que l'auteur me pardonne ! — généralement beaucoup mieux.

Si l'auteur présente quelque originalité, ce serait plutôt par la facilité, la candeur avec lesquelles il nous sert les poncifs, les généralités; l'assurance avec laquelle il profère certaines énormités. Comme, par exemple, d'associer calmement l'histoire à un genre littéraire (cela fera très plaisir aux historiens). Ou de conclure qu'en votant « non » au référendum, le Québec a refusé d'entrer dans l'Histoire. On voudrait bien croire qu'il ne s'agit là que d'une boutade (car, après tout — et faut-il y insister ? —, indépendance ou pas,

Suite à la page 15

CETTE SEMAINE

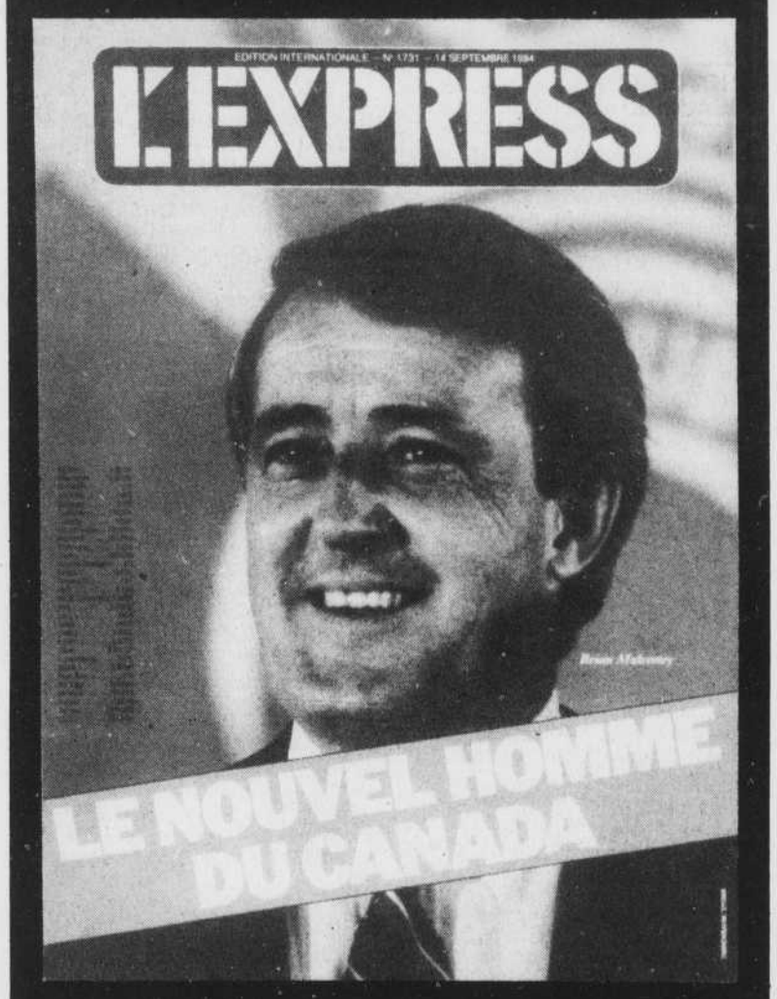

En vente partout

La Rythmique à l'élémentaire
P. Côté-Laurence
136 p. 8,50$
Coédition : Les Éditions de l'Université de Sherbrooke.
Guide pédagogique de la rythmique avec situations d'apprentissage.

La Technologie de l'éducation
Concept, bases et application
M. Scholer
200 p. 25,50$
Une réflexion sur la nature et les bénéfices susceptibles de découler de la technologie de l'éducation.

L'Informatisation
Mutation technique, changement de société ?
Revue *Sociologie et sociétés*
Vol. XVI, n° 1
Préparé sous la direction de Serge Proulx
156 p. 9,50$
Les nouvelles technologies constituent peut-être le pivot d'une réorganisation industrielle et économique des sociétés occidentales fortement développées.

LES PRESSES DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL
C.P. 6128, Succ. « A »
Montréal (Québec), Canada
H3C 3J7
Tél. : (514) 343-6321-25

Le livre universitaire

VIENT DE PARAÎTRE
Après 1983, 1984, voici
L'AGENDA D'ART 1985

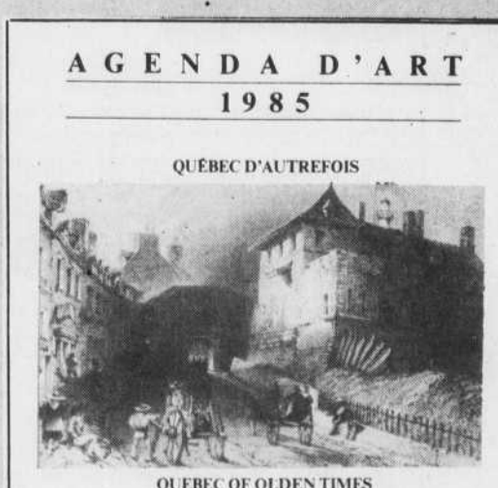

En 1985, l'agenda d'art conserve le même intérêt pour l'environnement et le peuple mais se concentre géographiquement afin d'apporter une contribution originale aux réalisations durables qui marquent le 450ème anniversaire des voyages de Jacques Cartier.

Documentation et recherche: Raymond Vézina, historien d'art
16.95 $

en vente chez votre libraire
diffusion en librairie: DIFFUSION PROLOGUE
EDITIONS marcel broquet
C.P. 310 (10 d'Anjou)
La Prairie/Candiac, Qué.
J5R 3Y3 Tél.: (514) 659-4819

Trouvez vos mots à bon compte...

* analogiques
bilingues
français
étymologiques
médicaux
québécois
de citations
de mots croisés
de proverbes
de rimes
d'antonymes
de synonymes
etc...

20% de réduction sur tous les dictionnaires*
du 15 août au 22 septembre aux librairies
flammarion scorpion

• 1243 university 866-6381
• 4380 st-denis 284-3688
• centre laval 688-5422
• galeries d'anjou 351-8763
• les terrasses 288-3514
• mail champlain 465-2242

Coppélia, une jeune beauté dansante de 114 ans

DANSE

SUZANNE ASSELIN

★ Programme: Coppélia du Ballet National du Canada.
Chorégraphie: Erik Bruhn. Décors et costumes: Maurice Strike.
Éclairages: Thomas Skelton.
Dernière représentation ce soir à la Place des Arts.

COPPÉLIA ou «la fille aux yeux d'émail» est née en France en 1870. La pauvre petite a maintenant 114 ans! Quel dommage... Pas si dommage que ça, après tout, puisqu'elle a survécu contre vents et marées. Encore un ballet classique empoussiéré, pensent certains. Quel beau ballet de collection, s'exclament les autres. En fait, quoi que vous en pensiez, le Ballet National du Canada est en ville pour la dernière, ce soir, de l'un des grands ballets-pantomime de la fin du siècle romantique, *Coppélia*. A la même époque l'an dernier, c'était le lourd *Don Quichotte*.

Le Ballet National n'est pas encore armé des quelque 350 tonnes de matériel du Victory Tour des frères Jackson. Mais les décors réalistes d'un coin de campagne de l'Europe centrale demandent beaucoup de ressources que seules les grandes compagnies, comme le Ballet National, peuvent encore se permettre de nos jours.

Même si ce ballet à grand déploiement surprend par le nombre de danseurs en scène, la variété des costumes d'époque et la grosse machine à décors, c'est encore grâce à des chorégraphes chevronnés (comme Bruhn) et aux personnages principaux qu'il survit.

Ce soir, Vanessa Harwood et Tomas Schramek interpréteront les rôles de Swanilda et de Franz tandis que celui du Docteur Coppélius sera tenu par Constantin Patsalas (également chorégraphe au Ballet National). Harwood et Schramek auront sans doute le «physique de l'emploi». Mais sauront-ils égaler l'excellente performance du couple Pugh-Ichino? En tout cas, le Ballet National joue gagnant avec ce nouveau couple-vedette dont la technique et la virtuosité sont des petits joyaux.

Kevin Pugh, le nouvel enfant chéri du Ballet National, interprète le rôle de Franz pour la première fois de sa carrière. Même s'il n'a pas encore l'assurance de l'expérience, Pugh défend bien ce rôle ne serait-ce que par sa fraîcheur et sa timidité. Même s'il flirte maladroitement la poupée Coppélia assise à son balcon dès les premiers moments du ballet, sa tendresse pour la belle Swanilda (Yoko Ichino) est bien évidente. De toute façon, Pugh et Ichino transpirent de complicité à chaque apparition sur scène (comme en faisait foi entre autres leur *Sylvia pas de deux* dans le programme d'oeuvres variées de mercredi soir).

Yoko Ichino a déjà dansé *Coppélia* avec le Sydney Ballet. Je ne sais pas de quoi avait l'air la première Swanilda, la jeune Giuseppina Bozacchi au Théâtre Impérial de l'Opéra à Paris, mais Ichino c'est Swanilda. Swanilda la rieuse, l'amoureuse, la boudeuse, la joueuse de tours, la curieuse, la jalouse, la moqueuse. Ichino donne beaucoup de piquant à son rôle dans ce ballet-comédie qui finit par son mariage avec le beau Franz.

Comme Pugh, Ichino transcende sa technique et laisse la porte toute grande ouverte à une interprétation dégagée qui coule en cascades joyeuses. Elle prend facilement sa place dans l'histoire de ce rôle qui a été dansé par les grands noms, de Pavlova à Patricia McBride du New York City Ballet.

Erik Bruhn s'est réservé le fameux rôle du Docteur Coppélius, le soir de la première. Et l'ancien danseur renommé du style bournonville a bien démontré qu'il est l'un des grands interprètes de ce rôle de caractère. Ce fou génial qui fabrique des poupées mécaniques auxquelles il ne manque que le souffle de vie est... diaboliquement sympathique. Beaucoup plus que le créateur de Frankenstein! Ce vieux courbaturé est follement amoureux de ses créations et de sa Coppélia.

Bruhn ou son double, le Docteur Coppélius, est au fond le grand chef d'orchestre de cette délicieuse comédie. Son interprétation s'asseoit sur un coussin de réalisme aux coins solidement cousus. Ses bons sentiments font tout de suite penser à ceux du fameux Docteur Drosselmeier, le curieux oncle au doigté de magicien dans le ballet *Casse-Noisette*. Bruhn était bien placé pour piloter Pugh dans son rôle de Franz, puisqu'il l'avait entre autres interprété dans la nouvelle production d'Enrique Martinez pour l'American Ballet Theatre en 1968.

Mais encore plus qu'à cette drôle d'histoire tirée des Contes d'Hoffmann et à la pompeuse chorégraphie originale de Saint-Léon, c'est à la musique de Delibes qu'il faut rendre hommage. Delibes, le premier grand compositeur de musique pour ballet, chef de file des Tchaikovsky et Stravinsky.

Comme le soulignait à juste titre Balanchine, qui accordait une grande place au tandem chorégraphie-musique, Delibes a composé une partition qui invite à la danse. Les danses ethniques tiennent une place de choix où les mazurkas chassent les czardas qui amènent le boléro et la gigue. Mais la chorégraphie pourrait agréablement se passer des solos de l'«aurore» et de la «prière» à la fin du ballet. Des solos d'un ennui total qui surchargent inutilement l'oeuvre autrement truffée de divertissements.

Quoiqu'il en soit, le *Coppélia* de Bruhn est probablement moins «rococo» que la première version montée sur le continent américain par Dorothy Wilson au Royal Theatre à Victoria, Colombie-Britannique en 1936 !

Karen Kain (Swanilda) et Constantin Patsalas (Dr Coppelius), dans le ballet Coppélia, une chorégraphie d'Erik Bruhn au Ballet National du Canada.

Maurice Séguin, l'historien et le penseur

Suite de la page 11

jouent divers instruments de musique et chantent. Il y a souvent concert au foyer des Nepveu et le jeune Séguin y participe. Il m'a souvent répété qu'Eugène Nepveu et sa famille ont exercé une grande influence sur lui.

Pour répondre à sa question, son instituteur lui explique que l'économie du Québec était dominée par les Anglais et que ceux-ci, même s'ils étaient la minorité, avaient imposé leur langue dans le monde de l'industrie, du commerce et de la finance. Il venait de découvrir à 12 ans la dimension économique du problème national.

Les explications données par Étienne Parent, Errol Bouchette, Édouard Montpetit, Lionel Groulx, Esdras Minville, Victor Barbeau et François-Albert Angers ne le satisfont pas. Il se promet de découvrir la raison profonde de cette subordination économique dont l'immense majorité des Canadiens français a toujours été consciente — sauf ceux que les circonstances ont associés, depuis la Conquête, à la bourgeoisie *British-American-Canadian*.

Ayant complété sa licence ès lettres classique à la Faculté des Lettres de l'Université de Montréal (1944), il informe Lionel Groulx, dont il a suivi les cours et lu les oeuvres, qu'il a l'intention de préparer un doctorat ès lettres en histoire. Sa thèse, dont le sujet n'est pas encore fixé, abordera, tout naturellement, une question économique. Finalement, il s'arrête au sujet suivant : « La Nation canadienne (canadienne-française) et l'agriculture » (thèse de doctorat présentée à la Faculté des Lettres de l'Université de Montréal, 1947). Il y travaille jour et nuit — ce qui aggrave ses tendances insomniaques dont il souffrira toute sa vie. Il ne bénéficie d'aucune bourse — à cette époque le gouvernement du Québec n'accordait des bourses qu'aux candidats qui poursuivaient leurs études et leurs recherches à l'étranger, situation due à une mentalité de colonisés qui prévaudra jusqu'au milieu de la décennie de 1950 — et paie ses dépenses de voyage et de séjour aux Archives publiques d'Ottawa à même les économies que lui a permis de faire le maigre traitement que lui avait versé le Collège Sainte-Marie où il enseigna de 1944 à 1945.

Les nombreuses lectures qu'il a faites de 1938 à 1945 — historiens du Québec, du Canada anglais, des États-Unis, de France et de Grande-Bretagne, sociologues, géographes, économistes, politicologues, philosophes de l'antiquité et des XIXe et XXe siècles, mémorialistes politiques, biographies de quelques grands entrepreneurs capitalistes des XIXe et XXe siècles — lui permettent dorénavant de poser de nouvelles questions au passé et d'échafauder d'autres hypothèses de travail. Parti de l'interprétation traditionnelle selon laquelle les Canadiens français, peuple de terriens, auraient échoué économiquement parce qu'ils n'ont pas pu développer avec succès leur agriculture — « sol inaccessible », « sol improductif », avait affirmé Groulx (1931) —, il a appris des auteurs consultés qu'une société dynamique moderne ne peut pas s'édifier sur les bases d'une économie rurale. Le maître-livre qui compléta sa formation demeure le *Rapport Durham*. Il en préparait une édition critique et a dû le lire et le relire plus de cent fois. Un jour, il me déclara : « Si une autorité omnipotente au Canada prenait la décision de détruire tous les travaux consacrés à l'histoire canadienne sauf un, je demanderais de conserver le *Rapport Durham*. »

Maurice Séguin appréhendait que sa thèse provoquerait un débat acrimonieux au moment où il la défendrait. Il n'y tenait pas car il espérait bien obtenir le poste de professeur à plein temps que lui avait promis Guy Frégault, directeur de l'Institut d'histoire de l'Université de Montréal, dès qu'il aurait été reçu comme docteur ès lettres. Ne proposait-il pas une relecture intégrale de l'histoire du Canada et des Canadiens français depuis la Nouvelle-France jusqu'au XXe siècle ? L'ancienne interprétation historique selon laquelle les descendants des vaincus de 1760 avaient, grâce à l'action éclairée de Louis-Hippolyte LaFontaine, obtenu leur pleine liberté dans un contexte d'égalité avec les héritiers des conquérants britanniques n'était, proclamait-il, qu'une « galéjade » reposant sur un romantisme politique et économique.

Pour le jeune historien, aucun doute possible : l'infériorité économique des Canadiens français est la conséquence fatale de leur subordination politique depuis l'occupation de leur territoire national par les Britanniques. Les *British-Americans-Canadians* leur ont succédé. Une série d'accidents historiques a permis aux anciens Canadiens de survivre comme collectivité distincte au Québec mais celle-ci poursuit, depuis les lendemains de l'occupation, une existence diminuée parce qu'elle a perdu la pleine maîtrise de sa destinée.

Guy Frégault présidait le jury qui se composait également de Lionel Groulx et de Jean-Pierre Houle. Lors de la soutenance publique, à l'automne de 1947, le ton de la discussion s'éleva quand Jean-Pierre Houle se porta à la défense de Louis-Hippolyte LaFontaine, le grand héros de l'école historique traditionaliste des deux Canada. Ce jeune iconoclaste ne prétendait-il pas réduire ce chef politique sous l'Union à sa juste mesure ? Dans le feu de la discussion, à laquelle Guy Frégault ne participa pas, Maurice Séguin se permit de rappeler aux membres du jury et à l'auditoire que l'immeuble orgueilleux du Mont-Royal où se déroulait la soutenance avait pu être érigé grâce au dynamisme économique des *British Americans* et de leurs héritiers, les *Canadians*. Sa remarque fit scandale !

Depuis la publication de son article «La conquête et la vie économique des Canadiens» (*Action nationale*, 1946), étude qui fait toujours autorité, jusqu'à son dernier cours au printemps de 1984, Maurice Séguin a poursuivi une oeuvre unique dans notre milieu. D'année en année, il augmentait sa documentation et précisait sa réflexion. Communicateur né, il a influencé des centaines d'étudiants dont plusieurs sont devenus historiens, professeurs, journalistes, publicitaires, fonctionnaires. Ses disciples se retrouvent à tous les niveaux de la société québécoise. Chacun sait l'influence qu'il a exercée sur Guy Frégault et moi-même. Nous faisons partie du groupe qui reconnaît en lui un maître à penser.

Ses cours, avant sa grave maladie de 1970-1971 qui diminua grandement sa résistance physique sans réduire sa puissance cérébrale, constituaient un véritable festin intellectuel. Quel sens de l'humour ! Un feu roulant où les jeux de mots, les boutades et les reparties se succédaient en cascade. L'un de mes neveux, étudiant en droit, qui, comme plusieurs de ses confrères de la Faculté de Droit, suivait les cours de Maurice Séguin, auxquels il se croyait peut-être obligé d'ajouter mon cours en histoire des États-Unis, m'avoua : « Mon oncle, vous êtes un excellent professeur mais je suis obligé de vous dire que M. Séguin est meilleur que vous. »

L'homme a peu publié. D'ailleurs, il déplorait la prolifération contemporaine des publications écrites par des plumitifs qui, la plupart du temps, n'ont rien à nous apprendre. Il dénonçait la coutume qui oblige les universitaires à multiplier inutilement leurs publications. Le professeur ne doit-il pas d'abord et avant tout se consacrer à ses étudiants ? Il jugeait que les oeuvres qu'il avait publiées donnaient l'essentiel de sa pensée et invitaient leurs lecteurs à poursuivre leur réflexion.

Lors de la publication de sa thèse de doctorat aux Éditions Boréal Express (1970), il avait retenu à mon intention un exemplaire relié en cuir sur lequel mon nom était gravé en lettres d'or. Son entrée subite à l'hôpital l'empêcha de me dédicacer le volume. Son épouse me le remit en me disant qu'il regrettait de ne pas avoir eu le temps de rédiger la dédicace qu'il me destinait.

En déplaçant les livres de ma bibliothèque pour faire place à de nouvelles acquisitions, en décembre 1983, je découvris que mon exemplaire était toujours sans dédicace. Je décidai de l'apporter à l'université afin de lui arracher ma dédicace.

Ma longue patience fut récompensée : « À M. Michel Brunet, après plus de 30 années de combats — en commun — pour l'histoire, Maurice Séguin, Université de Montréal, 16 janvier 1984. »

Ce grand timide qui a toujours refoulé ses sentiments — ne me donnera-t-il pas encore le titre de « Monsieur » dans sa dédicace ? — ne m'en avait jamais tant dit pendant nos 34 années d'association.

Michel Brunet

Le Studio de Musique Ancienne de Montréal
(hors série) présente
lundi, 10 septembre 1984
Salle Pollack
20h
555, rue Sherbrooke ouest (métro McGill)
Sièges réservés Prix des billets: Régulier 12$, étudiant/âge d'or 8$
Chez: ARCHAMBAULT, 500 rue Ste-Catherine est (frais de service, 75¢ par billet)
LETTRE-SON, 1005 rue Laurier, ouest (ouvert le dimanche)
Pour renseignements: 279-6561
direction Christopher Hogwood
PREMIÈRE MONTRÉALAISE
THE ACADEMY OF ANCIENT MUSIC CHAMBER ENSEMBLE CONCERT BACH

Société de musique contemporaine du Québec
19e saison 1984-1985
2 octobre 1984 MARDI
L'Ensemble de la SMCQ, direction Serge Garant
GILBERT AMY - MAMORU FUJIEDA - MICHEL LONGTIN - PIERRE TROCHU
15 novembre 1984 JEUDI
Michael Laucke, guitare; Eugène Husaruk, violon
L'Ensemble de la SMCQ, direction Serge Garant
JEAN PAPINEAU-COUTURE - MICHEL-GEORGES BRÉGENT - FRANÇOIS MOREL - RAYNALD ARSENEAULT - SERGE ARCURI - STEPHEN CHATMAN - ALAN BELL
6 décembre 1984 JEUDI
Le Trio de Montréal
Lise Daoust, flûte; Robert M. Leroux, percussion
JOHN WINIARZ - JOHN ADAMS - STEVE REICH - MYKE ROY
24 janvier 1985 JEUDI
L'Ensemble de la SMCQ, direction Serge Garant
WOLFGANG RIHM: *Jakob Lenz*, opéra de chambre (en collaboration avec le Goethe-Institut)
28 février 1985 JEUDI
L'Ensemble de la SMCQ, direction Serge Garant
TOSHIRŌ MAYUZUMI - TŌRU TAKEMITSU - JŌJI YUASA - YŪJI TAKAHASHI - MAKII ISHII - YOSHIHISA TAIRA - MAKOTO SHINOHARA
14 mars 1985 JEUDI
Fusaka Sondo, soprano; Carlos Alsina, piano; Jean-Pierre Drouet, percussion; Gilbert Amy, direction et régie des sons
CARLOS ROQUE ALSINA: *Hinterland*
GILBERT AMY: *Une saison en enfer*
11 avril 1985 JEUDI
Lise Boucher, piano; Jocelyne Fleury-Coutu, voix d'alto
L'Ensemble de la SMCQ, direction Serge Garant
JEAN BARRAQUÉ: *Sonate pour piano*
PIERRE BOULEZ: *Le marteau sans maître*
Tous les concerts ont lieu à la Salle Pollack à 20 heures
Billets réguliers: 8$ / Étudiants & âge d'or: 4$
ABONNEMENT 7 CONCERTS: 40$ (Étudiants & âge d'or: 20$)
Renseignements et réservations: 526-5117 (lundi au vendredi, 10h à 16h)

Orchestre de chambre McGill
Chef d'orchestre ALEXANDER BROTT

Soliste:
ALAIN LEFÈVRE, pianiste
Haydn — Handel
Bach — Shostakovich
Trompette solo:
Robert Gibson
CONCERT LA BANQUE D'EPARGNE
Lundi soir, 17 septembre, 20 h. 30
Billets: Adultes $15.00 — Étudiants $7.50
En vente à la Place des Arts le soir du concert
Pour renseignements: 935-4955
THÉÂTRE MAISONNEUVE PLACE DES ARTS Guichets: 842-2112
Sur tout billet de plus de 6$ s'ajoute un montant de 0,75$ à titre de redevance à la Place des Arts.

ZELDA
texte: Johanne Beaudry
mise en scène: Yves Neveu
avec: Diane Cardinal, René Gagnon, Annette Garant, Fabien Lachance, Jacques Lavallée, Bertrand Roy
décor: Michael Joy
costumes: François Barbeau
éclairage: Claude Accolas
À compter du 13 septembre, 20h30
Samedi 17h00 et 21h00
Relâche dimanche et lundi
Deux billets (adulte) pour le prix d'un (1) sauf le samedi jusqu'au 21 septembre
théâtre d'aujourd'hui
RÉSERVATION: 521-1211 1297 rue Papineau, métro Papineau

Le Ballet National du Canada
Directeur artistique: ERIK BRUHN
Une compagnie de 66 danseurs avec orchestre
Coppélia
CE SOIR
Coppélia 6, 7, 8 septembre à 20h00
6 septembre: Ichino/Pugh
7 septembre: Kain/Augustyn
8 septembre: Harwood/Schramek
Programme sujet à changement
En collaboration avec L'OFFICE DES TOURNÉES du Conseil des Arts du Canada
Présenté en collaboration avec Les Grands Ballets Canadiens et Specdici Inc.
BILLETS: 24$, 18$, 8$
Étudiants et troisième âge: 14$
Salle Wilfrid-Pelletier Place des Arts
Guichets 514 842 2112
Redevance de 0,75 $ sur tout billet de plus de 6 $

jeu
cahiers de théâtre
Jeu 31, 176 pages, ill., 9 $
enjeu
aimer se faire haïr
ou haïr se faire aimer
scènes
«afin que nul ne meure»...
nouvelles de la rédaction
situations/sociétés/signes
dossier costume
à propos du métier de costumier au théâtre/
écrire le costume, dessiner le texte/
le costume du théâtre pauvre ou la vérité cachée: grotowsky, le living theatre et le squat theatre
la condition des femmes dans le théâtre canadien
représentations
«la nuit des p'tits couteaux»
écrire pour poser des questions
entretien avec suzanne aubry
chroniques: traces, fragments, lectures, marges, sketches et saynètes, bloc-notes, parutions récentes
31
abonnement
Individu
1 an (1984) Jeu 30 à 33 25 $
2 ans (1984 - 1985) Jeu 30 à 37 46 $
Institution
1 an (1984) Jeu 30 à 33 30 $
Autre publication
Répertoire théâtral du Québec 1984
504 pages, ill. (15 $ en librairie) 12 $
spécial pour abonné(e) 1984 10 $
Pour renseignements: (514) 288-2808
ou faites parvenir un chèque ou mandat en dollars canadiens
Cahiers de théâtre Jeu
Case postale 1600, succursale E
Montréal, Québec, Canada H2T 3B1

Une nouvelle saison musicale fort chargée

GILLES POTVIN

TOUT comme chaque année à cette époque, l'activité est fébrile au sein de nos principales sociétés musicales qui mettent la dernière main aux préparatifs en vue d'une saison 1984-85 en général fort chargée et qui, dans la plupart des cas, débute dans les semaines qui viennent. Selon l'habitude, les artistes invités ainsi que les programmes ont été annoncés dès le printemps et les abonnements ont été aussitôt mis en vente. Il s'agit maintenant de faire un effort ultime pour séduire les retardataires et les indécis.

À l'Orchestre symphonique de Montréal, l'abonnement aux quatre séries va bon train, considérant que la saison débute un peu plus tard que d'habitude. Il sera peut-être difficile de battre le record de la saison dernière, saison du jubilé d'or et qui était particulièrement éclatante. Mais le prestige de l'OSM et de son chef Charles Dutoit continue d'être à la hausse et on peut prévoir que les salles combles seront nombreuses au cours de la saison. Outre Dutoit, de nombreux chefs prestigieux se succéderont au pupitre, aussi bien des Grands concerts et des Concerts gala que des Concerts Air Canada et des Concerts Esso, tels Sergiu Comissiona, David Atherton, Günter Herbig, Jeffrey Tate, Neville Marriner, Erich Kunzel, Uri Mayer et quelques autres. À noter que M. Marriner viendra avec son propre orchestre du Minnesota alors que Franco Mannino et Simon Streatfield seront également ici avec leurs ensembles d'Ottawa et de Québec.

La liste des solistes est également imposante — Murray Perahia, Brigitte Engerer, Rudolf Buchbinder, Anne-Sophie Mutter, Cécile Licad, Yo-Yo Ma, Schlomo Mintz, Andras Schiff, Timothy Hutchins, Yuval Fishman pour ne citer que ceux-là. Quant aux programmes, ils contiennent un choix varié d'oeuvres de plusieurs époques, dans un ensemble équilibré et propre à satisfaire tous les goûts. Aux quatre séries, l'OSM ajoute encore cette saison une série de récitals avec des vedettes de premier plan : Daniel Barenboim, le Quatuor Gidon Kremer, Jean-Pierre Rampal, Pinchas Zukerman, Krystian Zimerman et Hildegard Behrens.

Suite à la tournée d'Europe très réussie du printemps, l'OSM et Dutoit partiront de nouveau en janvier, pour se rendre d'abord à Toronto, Edmonton, Calgary et Vancouver et ensuite au Japon pour cinq concerts et à Hong Kong pour six concerts. La violoniste Yuzuko Horigome et le flûtiste Timothy Hutchins seront aussi du voyage.

À l'Orchestre de chambre McGill, Alexander Brott a mis l'accent sur les oeuvres de J.S. Bach dont le tricentenaire de la naissance est célébré en 1985. Des oeuvres de Handel figurent également car c'est aussi le tricentenaire de sa naissance l'an prochain. Parmi les solistes invités, on remarque les violonistes Jaime Laredo et Young Uck Kim, les pianistes Rosalyn Tureck et Alain Lefèvre, le clarinettiste Richard Stoltzman, la harpiste Marisa Robles, la soprano Victoria de Los Angeles et le célèbre violoncelliste Matislav Rostropovich, ces deux derniers à la salle Wilfrid-Pelletier au lieu du Théâtre Maisonneuve. La saison débute le 17 septembre.

Le lendemain, à la salle Wilfrid-Pelletier, **l'Opéra de Montréal** inaugure sa 5e saison avec le chef-d'oeuvre de Rossini, son célèbre *Barbier de Séville* avec le baryton Gino Quilico dans le rôle titre. Il y aura ensuite six autres représentations. Les trois autres opéras à l'affiche sont *La Traviata, La Bohème* et *Salomé*. La campagne d'abonnement semble avoir particulièrement réussie cette année et il ne serait pas étonnant que la plupart des salles soient combles.

Charles Dutoit et l'Orchestre symphonique de Montréal.

A Pro Musica, la 37e saison débutera le 29 et se poursuivra de nouveau le lundi au théâtre Maisonneuve. Ensembles et solistes de grand renom se succéderont : le Quatuor Melos de Stuttgart, le Trio Zukerman-Lewis-Karr, la violoniste Kyung Wha Chung, le pianiste Radu Lupu, le Quatuor Alban Berg de Vienne, les duo-pianistes Katia et Marielle Labèque, le Colorado String Quartet et l'Ensemble Pro Musica sous la direction de Charles Dutoit.

À la salle Redpath, **l'Orchestre des Jeunes du Québec** présentera une autre série de concerts avec des chefs invités, à savoir Franz-Paul Decker, Uri Mayer, Charles Dutoit, Joseph Silverstein et Simon Streatfield. De jeunes solistes comme la violoniste Gwen Hoebig, le pianiste Stéphane Lemelin et la flûtiste Marie-Andrée Benny se joindront à l'orchestre, qui abordera des pages particulièrement exigeantes comme la *Suite lyrique* de Berg, *Jeu de cartes* de Stravinsky. *Swiateo, un pas vers la lumière* de Michel-Georges Brégent sera présenté en création. Un concert Bach-Poulenc sera à l'affiche à la fin de la saison, sous la direction d'Uri Mayer.

Le Ladies' Morning Musical Club, doyenne de nos sociétés, entreprendra pour sa part sa 93e saison le 14 octobre avec un récital du pianiste Richard Goode. Il y aura neuf autres concerts à la salle Pollack avec les Quatuors Orlando et Vermeer, les Trio Beaux-Arts, le Trio di Milano, les pianistes Peter Donohoe et Yefim Bronfman, le duo Kavafian, le Trio Stoltzman-Trempler-Luvisi et la mezzo-soprano Catherine Robbin. Malgré son nom, conservé pour des raisons historiques, le club n'a rien d'un château-fort féministe. Tous les aamateurs de musique de chambre sont conviés à ses concerts.

Sous la direction de Christopher Jackson et de Réjean Poirier, le **Studio de musique ancienne de Montréal** ouvrira sa 11e saison le dimanche, 14 octobre, à la salle Pollack. L'ensemble présentera un concert de musique chorale sous le vocable « Musique au temps de Jacques Cartier ». Des oeuvres de J.S. Bach et de Hancel souligneront le tricentenaire de la naissance de ces deux géants de la musique avec la *Messe en si mineur* et les *Sonates pour viole et clavecin* ainsi que des oeuvres d'orgue du premier de même que Le Messie du second. Ces deux oeuvres figurent également aux programmes de l'OSM cette saison.

Les séries citées plus haut sont les principales du calendrier musical montréalais mais sont loin d'être les seules. D'autres séries attirent également un vaste public et contribuent à faire connaître et, parfois à découvrir, les musiciens qui étudient ici ou sont au début de leur carrière.

À cet égard, deux séries sont à signaler particulièrement. La première, **Sons et brioches**, est organisée par les Jeunesses musicales du Canada et prend place le dimanche matin au Piano Mobile de la Place des Arts qui collabore d'ailleurs à sa présentation. **L'Ensemble Arion**, un groupe baroque bien connu, ouvrira la saison le 16 septembre. Viendront par la suite la pianiste Christina Petrowska, la flûtiste Danielle Bourget, le pianiste Claude Webster, le Trio PCV, les Vents de l'Est, la harpiste Lucille Brais, et le hautboiste Robert Evrett Green, le Trio Giguère, l'Association québécoise des jeunes violonistes, le pianiste Jacques Després, la violoniste Lucie Robert, le Quatuor AMAQ et l'Ensemble Anonymus.

À la salle Pollack, **la série Début** présente en premier lieu le pianiste Walter Prossnitz. Par la suite, on entendra le groupe Quintessence, la mezzo-soprano Sandra Graham, la pianiste Mimi Blais, le clarinettiste François Houle et le duo de flûtes Voyer-Gariépy, le pianiste Claude Webster et le Quatuor de saxophones Mark IV.

À ces deux séries, il faut ajouter un nombre considérable de manifestations des plus variées — concerts, exercices publics et récitals — que présentent régulièrement des établissements de formation supérieure comme les facultés de musique de l'Université de Montréal et de l'Université McGill, le Conservatoire de musique de Montréal et les départements de musique de l'Université du Québec à Montréal et de l'Université Concordia.

Il faut enfin mentionner un événement d'envergure internationale qui prendra place ce mois-ci. Il s'agit des **Journées mondiales de la musique** de la Société internationale pour la musique contemporaine, qui se tiendront pour la première fois au Canada bien que cet événement annuel ait débuté à Salzbourg en 1923.

Des concerts de musique contemporaine se tiendront sans relâche à Toronto et à Montréal entre le 21 septembre et le 3 octobre au cours desquels pas moins d'une cinquantaine d'oeuvres nouvelles seront entendues par les délégués des quelque 30 pays membres de la société ainsi que par le grand public.

A Montréal, des sociétés comme l'OSM, la SMCQ, les Événements du Neuf, Les JMC, Radio-Canada, l'ACREQ, le Théâtre de l'Eskabel collaborent à cette vaste entreprise de promotion de la musique contemporaine internationale. Ce sera sans doute l'un des moments marquants de la saison tant par les oeuvres elles-mêmes que par la présence d'interprètes et de compositeurs renommés, notamment Sylvano Bussotti qui sera à Montréal pour la première fois afin de présenter ses oeuvres. *Transit*, un « théâtre musical » de Micheline Coulombe Saint-Marcoux et France Théoret sera présenté en première et clôturera l'événement le 3 octobre.

Louis Lortie remporte un grand prix international

BOLZANO (Italie du Nord) (AFP) — Le jeune pianiste canadien Louis Lortie, de Montréal, a remporté le prix international Ferruccio Busoni à l'unanimité du jury, au terme du concours qui s'est terminé dans la nuit de jeudi au Conservatoire Monteverdi, de Bolzano (Italie du Nord).

Les second et troisième prix ont été décernés à Matthias Fletzberger (Autriche) et à Bernd Glemser (RFA). En tout, 101 pianistes se sont présentés cette année au concours Ferruccio Busoni.

Louis Lortie, âgé de 25 ans, a été notamment l'élève de Dieter Weber et de Stanislav Neuhaus, à Vienne, de Marc Durand, à Montreal, et a déjà donné de nombreux récitals au Canada, aux Etats-Unis et en Espagne. Son exécution du Concerto en sol majeur no 58 de Beethoven lui a valu, outre l'unanimité du jury, les ovations du public.

Godbout . . .

Suite de la page 13

le Québec est déjà dans l'Histoire, et quoi qu'il arrive, l'Histoire continue) ; le problème, c'est que le discours de Godbout en est farci. Que ces boutades expriment véritablement sa pensée (ce que je crois) ou qu'elles doivent être prises simplement pour ce qu'elles sont, c'est-à-dire des formules qui ont parfois de l'éclat mais qui souvent ne signifient rien, dans les deux cas, un tel discours ne peut être pris très au sérieux.

Enfin, le vocabulaire et la syntaxe de Jacques Godbout ne présentent pas de difficultés, on se demande pourtant pourquoi on a tant de mal à le lire. C'est bien simple : Godbout ne semble pas savoir ce qu'est l'ordre logique d'un discours. Essayez de suivre sa pensée. Il passe sans cesse d'une idée à l'autre sans en mener aucune à terme. Résultat : un discours qui fait songer à une conversation à bâtons rompus comme on en tient dans les salons (genre dans lequel l'auteur doit exceller) ; une juxtaposition de collages, de « flashes ». En quoi, l'auteur montre qu'il est parfaitement de son temps.

Marie-Paule Sarrazin
Présidente

CÉLIBATAIRES
cette invitation s'adresse à vous sous l'égide du
Club des Diplômés(es) Universitaires Inc.
(Organisme bilingue sans but lucratif pour universitaires célibataires, séparés, divorcés.)
Vendredi 14 sept. à 21h
SOIRÉE DANSANTE DU 3e ANNIVERSAIRE
au son de l'Orchestre de Buddy Hampton
HOTEL BONAVENTURE
SALLE WESTMOUNT
Membres 7$ — Non-membres 12$
RENCONTRE TOUS LES MERCREDIS SOIR
CLUB 727, Place Ville Marie
Renseignements: 287-1017
Réservez votre place pour le voyage à Toronto les 17 et 18 novembre

SAISON 1984·1985
LE MONDE ENTIER ACCLAME L'OSM

THE GUARDIAN: LONDRES
Le plus bel orchestre d'Amérique du Nord
E. GREENFIELD

HAMBOURG
DIE WELT: HAMBOURG
Une exécution sans bavure
H.O. SPINGEL

BERLIN
DER TAGESSPIEGEL: BERLIN
Dutoit réussit, avec un orchestre qui répond parfaitement à son chef, une authentique interprétation
W. KAEMPFER

LONDRES
PARIS
NEW YORK

FINANCIAL TIMES: LONDRES
De classe internationale
D. GILL

LE MONDE: PARIS
Un ensemble de qualité
J. LONCHAMPT

TRIBUNE DE GENÈVE:
Un triomphe mérité... brillantissime performance
J.-J. ROTH

GENÈVE

TORONTO
THE GLOBE AND MAIL: TORONTO
Le meilleur orchestre au pays
A. KAPTAINIS

THE NEW YORK TIMES: NEW YORK
Les Montréalais ont relevé le défi avec discipline, musicalité, panache et savoir-faire.
T.W. LIBBEY JR.

LE MATIN TRIBUNE: LAUSANNE
Cet ensemble est l'un des plus beaux qu'on puisse entendre aujourd'hui
P. GORJAT

LAUSANNE

PARTICIPEZ AU TRIOMPHE DE L'OSM... VENEZ NOUS ENTENDRE

LES GRANDS CONCERTS
Série A: 12 concerts pour aussi peu que 86$/Série B-C: 6 concerts pour aussi peu que 48$

B/1-2 octobre **Charles Dutoit**	R. Strauss: Don Juan Isang Yun: Exemplum — In Memoriam Kwangju Brahms: Symphonie no 1 *Commanditaire: Bell Canada*	**B/11-12 mars** **Günther Herbig** ***Heinz Holliger,*** hautbois	Barber: First Essay for Orchestra R. Strauss: Concerto pour hautbois (1945) Schubert: Symphonie no 9 *Commanditaire: Consolidated Bathurst Inc.*
C/16-17 octobre **Charles Dutoit** ***Murray Perahia,*** piano	Stravinsky: Scherzo fantastique Beethoven: Concerto pour piano no 3 Stravinsky: L'Oiseau de feu *Commanditaire: Sun Life du Canada*	**C/26-27 mars** **Zubin Mehta**	Wagner: Rienzi, ouverture Schonberg: Symphonie de chambre no 1 Tchaikovsky: Symphonie no 6 *Commanditaire: Canadien National*
C/6-7 novembre **Sergiu Comissiona** ***Brigitte Engerer,*** piano	Enesco: Suite no 1 Saint-Saëns: Concerto pour piano no 2 Brahms: Quatuor en sol mineur *Commanditaire: La Fondation Eaton*	**B/9-10 avril** **Mario Bernardi** ***Rudolf Buchbinder,*** piano	Garant: Plages Beethoven: Concerto pour piano no 5 Britten: Quatre interludes marins, extraits de « Peter Grimes » R. Strauss: Mort et transfiguration *Commanditaire: Teleglobe Canada*
B/10-12 décembre **David Atherton** ***Ivry Gitlis,*** violon	Berlioz: Le Roi Lear, ouverture Bartók: Concerto pour violon no 2 Tchaikovsky: Symphonie no 2 *Commanditaire: Suncor Inc. — Groupe Sunoco*	**C/13-14 mai** **Charles Dutoit** ***Anne-Sophie Mutter,*** violon	Longtin: La route des pèlerins reclus Rachmaninov: Danses symphoniques Beethoven: Concerto pour violon *Commanditaire: La Garantie Compagnie d'Assurance de l'Amérique du Nord*
C/8-9 janvier **Charles Dutoit**	Alexina Louie: O Magnum Mysterium Schumann: Symphonie no 1 Prokofiev: Symphonie no 5 *Commanditaires: Gulf Canada Limitée — Xerox Canada Inc.*	**B/28-29 mai** **Charles Dutoit** ***Florence Quivar,*** mezzo-soprano ***Luis Lima,*** ténor ***Tom Krause,*** baryton ***Choeurs de l'OSM,*** dir. Jean-François Sénart	Berlioz: Roméo et Juliette *Commanditaires: Gaz Metropolitain Lavalin Inc.*
B/22-23 janvier **Charles Dutoit** ***Yuzuko Horigome,*** violon	Mozart: Concerto pour violon no 4, K.218 Mahler: Symphonie no 1 *Commanditaire: La Fédération des Caisses Populaires Desjardins de Montréal et de l'Ouest du Québec*		
C/29-30 janvier **Franco Mannino** ***Maureen Forrester,*** contralto ***Orchestre du Centre National des Arts***	Boccherini: Sinfonia no 4 Wagner-Mannino: Dernière composition, opus 81 Wagner: Wesendonck-Lieder Schafer: In Memoriam A. Guerrero Mendelssohn: Symphonie no 4 *Commanditaire: Canadien Pacifique*		

Abonnez-vous maintenant et épargnez de 15 à 25%

LES CONCERTS GALA
8 concerts pour aussi peu que 57 $

8-10 octobre **Charles Dutoit** ***Cecile Licad,*** piano ***Robert Aitken,*** flûte	Schafer: Concerto pour flûte Schumann: Concerto pour piano Dvořák: Symphonie no 7 *Commanditaire: Petro-Canada Inc.*	**21-22 mai** **Charles Dutoit** ***Andras Schiff,*** piano	Berlioz: Béatrice et Bénédict, ouverture Bach: Concerto pour piano no 2, BWV 1053 Mendelssohn: Concerto pour piano no 2 Brahms: Symphonie no 4 *Commanditaire: Northern Telecom*
23-24 octobre **Charles Dutoit** ***Martti Talvela,*** basse ***Choeurs d'hommes de l'OSM,*** dir. Iwan Edwards	Stravinsky: Babel Stravinsky: Le roi des étoiles Schumann: Symphonie no 1 Shostakovich: Symphonie no 13 *Commanditaire: Texaco Canada Inc.*		
3-4 décembre **David Atherton** ***Yo-Yo Ma,*** violoncelle	Hétu: Mirages Elgar: Concerto pour violoncelle Brahms: Sérénade no 1 *Commanditaire: Les Minotiers Ogilvie Limitée*		
5-6 février **Neville Marriner** ***Minnesota Orchestra***	Mozart: Symphonie no 40 Rachmaninov: Symphonie no 2 *Commanditaires: La Prudentielle Compagnie d'Assurance Limitée General Motors du Canada Limitée*		
5-6 mars **Günther Herbig** ***Dmitry Sitkovetsky,*** violon	Bach: Suite no 1, BWV 1066 Prokofiev: Concerto pour violon no 2 Beethoven: Symphonie no 8 *Commanditaire: Shell Canada Limitée*		
2-3 avril **Jeffrey Tate** ***Shlomo Mintz,*** violon	Vaughan-Williams: The Wasps, ouverture Sibelius: Concerto pour violon Mendelssohn: Symphonie no 3 *Commanditaire: La Banque Royale du Canada*		
16-17 avril **Charles Dutoit** ***Marvis Martin,*** soprano ***Katherine Cieslinski,*** mezzo-soprano ***Anthony Rolfe-Johnson,*** ténor ***Tom Krause,*** baryton ***Choeurs de l'OSM,*** dir. Wayne Riddell	Bach: Messe en si mineur, BWV 232 *Commanditaires: Compagnie d'Assurance Standard Life IBM Canada Limitée*		

Abonnez-vous et épargnez 25%

Portez à votre compte Visa, MasterCard ou enRoute

OSM
ORCHESTRE SYMPHONIQUE DE MONTRÉAL
CHARLES DUTOIT

ABONNEZ-VOUS MAINTENANT ... APPELLEZ-NOUS AU 842-9951

Une nouvelle saison théâtrale éclectique

Suite de la page 11

On ne pourra reprocher à un journaliste sa curiosité. Celle-ci m'a mené au manuscrit de Tremblay. J'en suis revenu bouleversé. Avec *Albertine en cinq temps*, qui sera créé à Ottawa le 12 octobre et repris au Rideau-Vert à compter du 13 novembre, Tremblay donne à la scène son oeuvre la plus riche, au lyrisme le plus contrôlé qui soit, un portrait en cinq instantanés (de 30 à 70 ans, une femme coincée à chaque décennie) d'Albertine, née à Duhamel, transplantée sur la rue Fabre, accrochée à son comptoir du parc Lafontaine, puis recluse entre son lit et ses pilules, et finalement casée dans un foyer de vieillards.

Il va sans dire que la création de cette nouvelle pièce de Michel Tremblay dans la mise en scène d'André Brossard fera l'événement théâtral de la saison.

Tremblay n'avait pas produit d'oeuvre théâtrale depuis *Les anciennes odeurs* il y a quatre ans, au Quat'sous. Cette pièce intimiste sur un ancien couple homosexuel qui se retrouve, l'un professeur l'autre comédien, demeurera mineure dans l'oeuvre du dramaturge québécois. Tremblay n'avait pas réussi à trouver une justification dramatique à ce texte trop lourd d'intentions et trop léger d'inspiration. Ce coup-ci, en 84-85, seize ans après les *Belles-soeurs*, Tremblay atteindra un sommet dans sa carrière au théâtre. Le plus haut sans doute.

Si Tremblay donne une nouvelle pièce, il n'est pas le seul auteur d'importance à prendre le risque de la création. La saison 84-85, malgré que plusieurs grandes compagnies de théâtre poursuivent une politique d'exclusion face aux textes québécois, sera plutôt riche en créations. Il faudra les chercher ailleurs que chez Duceppe, qu'au TNM, ou qu'au Théâtre Populaire du Québec où seule une reprise de *Bienvenue aux dames, ladies welcome* (créée l'an dernier) a été retenue.

Au Trident, à Québec, Jean-Pierre Ronfard dirigera en novembre un *Don Quichotte*, qu'il aura ré-écrit à sa manière, et qui sera défendu par l'exceptionnel comédien Paul Hébert. Depuis le *Roi boiteux*, Ronfard est l'un des hommes de théâtre d'ici les plus riches d'invention.

Jovette Marchessault, dont le dernier texte théâtral remonte à *La saga des poules mouillées*, fera jouer une pièce portant sur le monde de Gertrude Stein, femme de lettres qui fût l'âme d'une génération d'écrivains rivés au Paris d'Hemingway. Michelle Rossignol mettra en scène à l'Atelier continu ce texte de Marchessault qui a pour titre *Alice et Gertrude, Natalie et Renée, et ce cher Ernest*. On y verra Monique Mercure, Patricia Nolin, Julie Vincent, Louise Marleau et Michel Garneau qui sera Hemingway. Une distribution exceptionnelle.

Michel Garneau, dont le souvenir de sa plus récente pièce (*Émilie ne sera plus jamais ceuillie par l'anémone*) est encore vif, offrira au Centre national des Arts (en janvier 85) un texte impressionniste effectuant un retour sur la vie et l'étrange figure du musicien Jacques Offenbach, cet Allemand de Paris qui anima le Second Empire. Michelle Rossignol dirigera à la baguette cette pièce musico-théâtrale où l'on verra sous les traits de l'auteur de *La Périchole* l'excellent comédien Rémy Girard.

Paul Chamberland, le poète de *L'afficheur hurle*, qui n'a peu ou pas produit pour le théâtre, fera en quelque sorte des débuts en signant un texte sur l'oeuvre de Pier Paolo Pasolini pour un spectacle que dirigera Denis Marleau au Quat'sous à la mi-janvier. On a donné le titre de *Théorème 1985* à cet hommage au cinéaste-poète assasiné en 75.

Johanne Beaudry, dès la mi-septembre, offrira *Zelda*, une pièce qui évoque la vie troublée de Zelda Fitzerald, l'épouse du romancier américain Scott Fitzerald (*The Great Gatsby*). Beaudry avait déjà présenté au Festival de création des femmes un court texte de dix minutes sur le personnage de Zelda. Au Théâtre d'Aujourd'hui sa *Zelda* allongée ouvre la saison.

Et puis cette Aurore qui est très attendue. Le 25 septembre le Quat'sous, dirigé par Louise Latraverse, qui deviendra décidément un lieu théâtral important, présentera avec audace une grande reprise du mélodrame écrit en 1920 dans une chambre d'hotel de Québec par Léon Petitjean et Henri Rollin. Ces deux saltimbanques du mélo profitaient de « l'affaire Gagnon », qui défrayait la chronique, pour écrire un drame d'horreur où la petite Aurore, l'enfant martyr de Sainte-Philomène-de-Lotbinière, allait arracher des pleurs dans tous les cantons du Québec. René-Richard Cyr met en scène cette pièce d'archive, qui n'a pas été jouée depuis les années cinquante. Louison Danis est la marâtre (qui nourissait sa belle-fille au savon et la lavait au fer chaud) et Adèle Reinhardt est Aurore.

René-Daniel Dubois, autre auteur qui monte, laisse entre les mains de Paul Buissonneau le soin de créer au Quat'sous une de ses pièces déjà publiées chez Leméac, pièce folle qui résume bien l'effet Dubois, mélange baroque de folie et de mimétisme. En mars 85, ce *26 bis, impasse du colonel Foisy* risque fort aussi de faire événement. Jean-Louis Millette y créera le rôle d'une princesse russe.

Marie Laberge, qui compte déjà quatorze textes de théâtre, mais qui est toujours peu jouée à Montréal (hélas), où elle a pourtant connu un fort succès avec *C'était avant la guerre, à l'anse-à- Gilles*, casse la glace des créations en offrant sa nouvelle pièce à la salle Fred-Barry à compter de jeudi prochain. Laberge signe la mise en scène de *L'homme gris*, que défendront le comédien Yvon Leroux et la comédienne Marie Michaud. Une fille de 22 ans y est confronté à son père alcoolique.

Il y aura bien au-delà d'une centaine de productions théâtrales à Montréal. Dans le lot certains spectacles seront à ne pas manquer. Par exemple une reprise du *Rail*, le fascinant spectacle produit la saison dernière par Carbone 14. A Espace libre, autre lieu important, les Mimes Omnibus offriront une rétrospective de tous leurs spectacles des récentes années, mais tout d'abord, dès le 18 septembre, la troupe de Jean Asselin offre une création, *It*, signée Lawrence E. Smith.

La bande à Ronfard (le Nouveau Théâtre Expérimental), qui partage aussi avec Carbone 14 et Omnibus cette ancienne caserne de pompiers rue Fullum, offrira une première. Cette équipe vouée à la création expérimentale donnera un classique, *Le cyclope* d'Euripide. Dans une traduction signée Ronfard.

Chez Duceppe, une pièce retient l'attention. Celle de Marsha Norman, *'Night Mother*, le prix Pulitzer en 83. Daniel Roussel dirigera Béatrice Picard et Francine Ruel dans ce drame très dur où une femme de 40 ans s'explique avec sa mère avant de se suicider. Suzanne Aubry a traduit le texte de Norman sous le titre de *Bonne nuit maman*, un titre qui rend mal le caractère cinglant de ce dialogue. Créée au American Repertory Theater en 82 avec Anne Pitoniak (la mère) et Kathy Bates (la fille), cette pièce rappelle les affrontements à la Williams.

Et puis Monique Mercure, qui a peut-être raté sa *Mère Courage* à la NCT la saison dernière mais qui cette saison-ci prendra sa revanche puisqu'en plus de son rôle de Gertrude Stein chez Marchessault elle défendra à Ottawa le rôle mystérieux de madame dans *Les bonnes* de Genêt que Brassard remonte à vingt ans de distance.

Robert Lévesque

Les prochaines heures seront critiques pour Dali

BARCELONE (AFP) — Les 48 prochaines heures seront décisives pour la santé de Salvador Dali, qui a surmonté « correctement » une intervention chirurgicale de près de cinq heures, hier matin à la clinique El Pilar de Barcelone, indique-t-on de sources médicales.

Le peintre, conduit a 8h30 (6h30 GMT) dans la salle d'opération, en est ressorti en milieu de journée et a été immédiatement transféré dans la salle de soins intensifs de la clinique.

L'opération, extrêmement délicate en raison de l'âge de Dali, qui a fêté le 11 mai dernier ses 80 ans, a permis de greffer des morceaux de sa propre peau sur sa main et sa jambe droite gravement brulées lors de l'incendie de sa chambre, au château de Pubol (province de Gerone), le 30 août dernier.

Tant l'anesthésie générale que l'opération elle même, pratiquée sous la responsabilité du chirurgien espagnol Benedito, se sont déroulées sans complication particulière, selon le dernier bulletin médical.

En cas d'aggravation subite de son état, dans les prochaines heures,

Dali serait aussitôt conduit au château de Pubol, ont indiqué ses proches, pour mourir et être inhumé au côté de sa compagne Gala, conformément à son souhait.

En cas d'évolution favorable, la convalescence devrait durer au moins deux ou trois semaines, indique-t-on à la clinique El Pilar.

La décision d'opérer, seule chance de survie du peintre selon les médecins, avait été prise mercredi et soumise le lendemain à l'approbation de Dali devant notaire pour éviter toute contestation.

Vendredi matin, l'écrivain Robert Descharnes, secrétaire particulier de Dali, et deux infirmières qui gardaient le maitre à Pubol, ont été entendus par la justice dans le cadre de l'enquête ouverte sur toute « la question Dali », selon les déclarations du procureur général de la province de Gerone

« L'enquête vise à clarifier les causes de l'incendie et à vérifier les activités de l'entourage de Dali ces derniers temps », a déclaré le juge Eduardo Palop, responsable de l'instruction.

Robert Descharnes, qui a sorti Dali de sa chambre enfumée au matin du 30 août, a déclaré à l'AFP qu'il ignorait la cause de l'incendie, même si un court-circuit de la sonnette d'alarme paraissait l'hypothèse la plus vraisemblable.

Des irregularités presumées dans la gestion des biens et de l'oeuvre de Dali ont été évoquées ces derniers jours dans les milieux artistiques et la presse espagnols. L'avocat madrilène Miguel Domenech, l'un des collaborateurs directs de Dali, a indiqué qu'il n'éesiterait pas à engager des poursuites judiciaires pour défendre tant l'honorabilité de l'entourage que celle du peintre lui-même.

PRO MUSICA

37e SAISON
1984-1985
29 octobre
MELOS QUARTET, de Stuttgart
3 décembre
TRIO des É.-U.:
EUGENIA ZUKERMAN, flûte
HERMON LEWIS, clavier,
GARY KARR, contrebasse
4 février
KYUNG WHA CHUNG, violoniste de Corée
18 février
RADU LUPU, pianiste de Roumanie
4 mars
ALBAN BERG QUARTET, de Vienne
18 mars
KATIA et MARIELLE LABÈQUE
pianistes-duettistes de France
22 avril
COLORADO STRING QUARTET,
des États-Unis
20 mai
ENSEMBLE PRO MUSICA
direction: CHARLES DUTOIT

LES NOUVEAUX LUNDIS À 20 H.
Parterre, Corbeille A-B: 66 $ incluant la redevance à la P.D.A.
Corbeille C-D-E: 56 $ incluant la redevance à la P.D.A.
Balcon: 40 $ — Étudiants 7/25 ans (preuve d'âge requise): 25 $
Billets à l'unité: 10,75 $, 8,75 $, 6 $, 5 $
Bureau: de 13h à 17h —
VISA et MASTER CARD acceptées
PRO MUSICA — 845-0532
N.B. NOUVELLE ADRESSE:
1410, rue Stanley, bureau 408
Montréal — H3A 1P8

THÉÂTRE MAISONNEUVE
PLACE DES ARTS
Sur tout billet de plus de 6$ s'ajoute un montant de 0,75$ à titre de redevance à la Place des Arts.

Le Théâtre des Cuisines présente, en lecture/ spectacle
Les fées ont soif
DE DENISE BOUCHER
LE 11 SEPTEMBRE SEULEMENT, L'UNIVERSITÉ EST FERMÉE À CAUSE DU PAPE!!! NOUS JOUERONS DONC AU CLUB SODA, 5240 AVENUE DU PARC CE SOIR-LÀ UNIQUEMENT, À LA MÊME HEURE ET AUX MÊMES PRIX. NOUS JOUONS À L'UQAM LES 8-9-10-12 SEPTEMBRE, CES DATES NE CHANGENT PAS

RISING SUN
Dir.: Roué-Doudou Boicel
JAZZ
Le Pape de la guitare
JOE PASS
à compter de mardi 11 au 16 sept.
TAJ MAHAL 20 et 21 sept.
286 Ste-Catherine O.
Métro Place des Arts
861-0657

DÈS CE SOIR
RENSEIGNEMENTS 282-3456
RÉSERVATIONS 524-9890
avec
Luce Guilbeault
Pauline Julien
Katerine Mousseau
LES 8-9-10-12 SEPTEMBRE 1984 À 20h30
STUDIO-THÉÂTRE ALFRED LALIBERTÉ (UQAM)
1455 rue Saint-Denis Station de métro Berri-de-Montigny
BILLETS EN VENTE AUX ENDROITS SUIVANTS: • LIBRAIRIE GUTENBERG • LIBRAIRIE DES FEMMES AUBE-EPINE • LIBRAIRIE HERMES • LIBRAIRIE ZONE LIBRE • CAFÉ CAMPUS • GUICHET DU STUDIO-THÉÂTRE ALFRED LALIBERTÉ

LE CONGRÈS JUIF CANADIEN
Région du Québec
Comité de musique juive
en collaboration avec
LA FACULTÉ DE MUSIQUE DE McGILL
Présente

« À la mémoire de MARVIN DUCHOW »
Un concert d'oeuvres pour piano et chants du compositeur Marvin Duchow
GLENDA BALKAN, soprano
avec
DOROTHY SLAPCOFF au piano
et
LUBA ZUK, piano
JEUDI, le 13 SEPTEMBRE 1984
20 hres
SALLE DE CONCERT POLLACK
555, rue Sherbrooke Ouest
Entrée gratuite

DÉBUT présente

WALTER PROSSNITZ
pianiste
Programme:
Trois sonates — Adaskin, Haydn, Grieg
Nocturne & 3 Mazurkas — Chopin
Suite Op. 14 — Bartok
Deux pièces de Pélerinage — Liszt
le samedi 15 septembre à 20 h.
SALLE POLLACK
555 ouest, rue Sherbrooke
Prix des places: $5
Renseignements: 392-8224 ou 878-9680

ET LE SECOURISME,
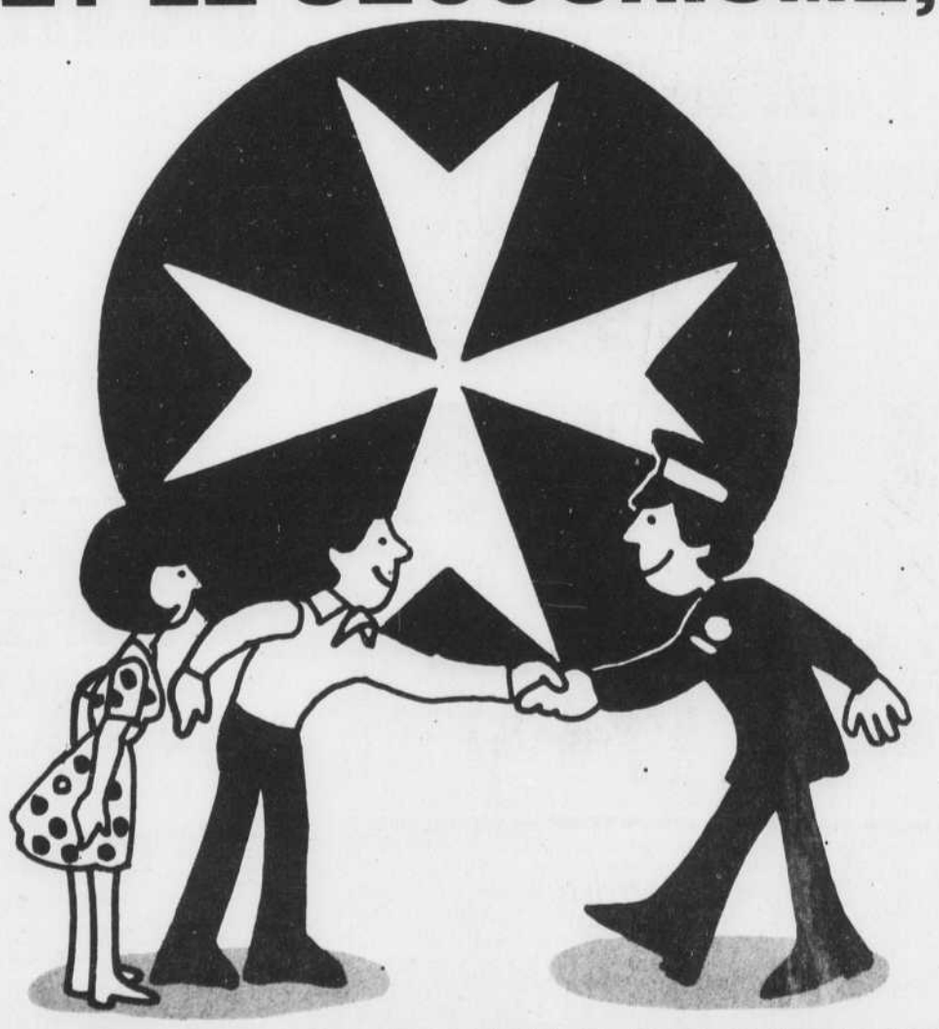
VOUS CONNAISSEZ?
Cours de secourisme orienté vers la sécurité offerts par l'Ambulance Saint-Jean
1- SECOURISME GÉNÉRAL
Dans ce cours, les étudiants apprennent les méthodes de secourisme qui peuvent sauver une vie.
2- SAUVETEUR CARDIAQUE
Cours d'introduction à la RCR convenant au grand public.
3- RÉANIMATION CARDIO-RESPIRATOIRE.
Cours de RCR plus complet que sauveteur cardiaque, conçu pour des groupes spécifiques: familles de malades cardiaques, pompiers, surveillants de plages, policiers et le public en général.
POUR DES RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES, VEUILLEZ TÉLÉPHONER AU 842-4801 DE 8h30 À 16h30

l'Homme gris
texte et mise en scène: Marie Laberge
avec Yvon Leroux et Marie Michaud
du 13 septembre au 6 octobre
du mardi au samedi à 20h30, le dimanche à 15h00
Salle Fred Barry
4353, rue Ste-Catherine est, Montréal
réservations: 253-8974

Les géométries lumineuses de Serge Tousignant

EXPOSITIONS

GILLES DAIGNEAULT

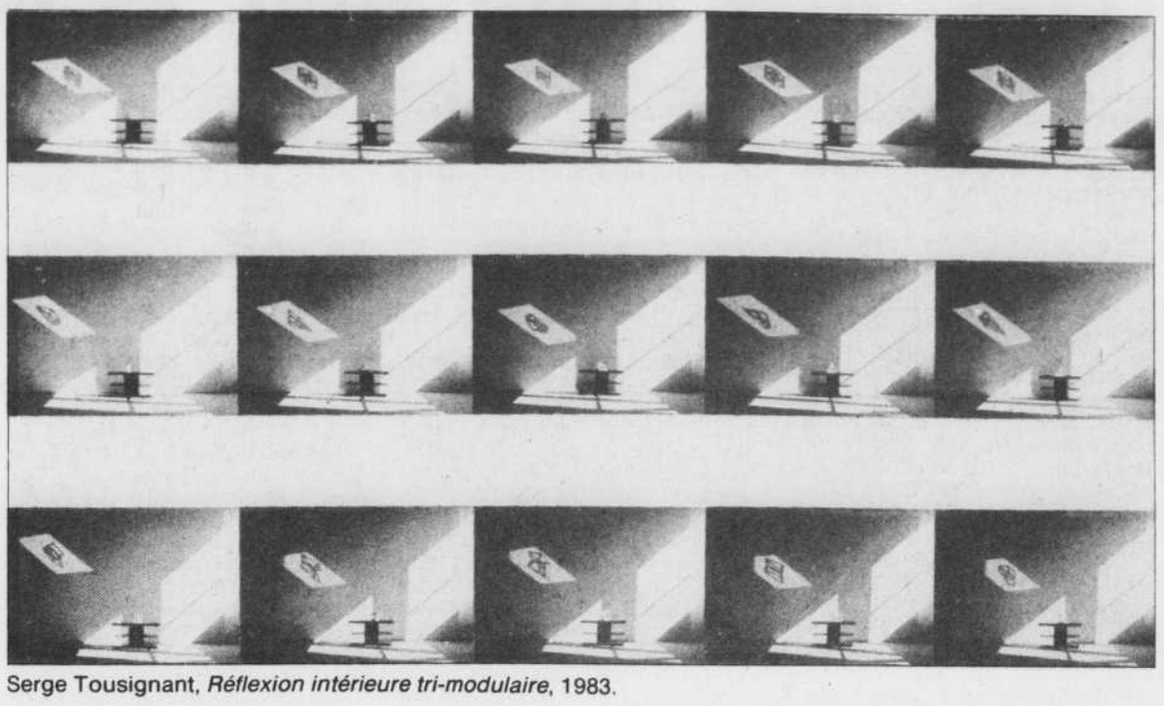

Serge Tousignant, *Réflexion intérieure tri-modulaire*, 1983.

Il était une fois une bel atelier avec de grandes fenêtres, une étrange table de configuration vaguement constructiviste avec un dessus en miroir bleuté, un rayon de soleil et ... un drôle d'artiste qui aimait peindre, dessiner et sculpter avec la photographie et qui, au lieu de chercher à inventer des formes, s'ingéniait à créer des relations entre les éléments de son environnement le plus immédiat à l'aide des formes géométriques les plus élémentaires.

Voilà en gros l'histoire que raconte la première exposition de la saison de la galerie Yajima (307 rue Sainte-Catherine ouest) où sont accrochés les travaux récents de Serge Tousignant qui, tout en poursuivant sa réflexion sur la vérité et l'illusionnisme de l'écriture photographique, n'en finit plus de reformuler les tensions qui conditionnent sa propre écriture.

Des tensions qui font hésiter le regardeur entre une perception globale et une perception individuelle des modules de chaque oeuvre sérielle, comme entre une lecture abstraite et une lecture référentielle des images; entre l'impression de matérialité et d'immatérialité des motifs que la photographie enregistre indifféremment, comme entre la préséance à accorder aux éléments variables et invariables de la composition; enfin, entre le sentiment d'une oeuvre profondément planifiée et profondément intuitive.

Cette fois-ci, les propositions de Tousignant sont plus complexes et plus variées, comme s'il n'avait pu résister au plaisir de jouer avec la merveilleuse plongée de lumière qui s'offrait à lui et de révéler toutes les possibilités structurantes de sa réflexion sur le mur de l'atelier.

C'est ainsi que ce plan bleuté se prêtera avec la même aisance et la même efficacité à un travail pictural (quand il est juxtaposé à des rectangles colorés opaques et translucides), à un travail sculptural (quand il garde la trace dédoublée d'un petit module géométrique tridimensionnel placé sur le dessus de la table) et à un travail graphique (quand il sert de support à de grands dessins « automatistes » faits de broches qui se déploient ou de l'ombre qu'elles projettent).

Dans ce dernier cas, mentionnons que les grandes configurations aléatoires, forcément miniaturisées par le format de l'oeuvre, produisent des graffiti extrêmement suggestifs ou ironiques (particulièrement dans la série qui s'intitule *La quadrature du cercle*). En tout état de cause, les familiers de l'oeuvre de Tousignant feront ici des rapprochements avec des gestes antérieurs de l'artiste, qu'il s'agisse de ses anciennes estampes gestuelles ou de ses pliages géométriques qui ont suivi de peu les premières, ou même des cubes ambigus qui naissaient de ses fameux *Coins d'atelier*; mais ici, tout cela est situé dans un contexte complètement différent, une sorte d'ambiance chaleureuse où la lumière caresse voluptueusement les objets et dont la photographie traditionnelle est souvent friande.

L'oeuvre la plus récente de l'accrochage, *Éléments du savoir, de la connaissance*, se démarque des séries qui utilisent la table et peut même agir comme repoussoir pour accentuer certaines de leurs constantes, notamment la transformation d'un lieu par la lumière, le caractère immuable de la table et les interrelations des composantes de l'image.

Ici, en effet, le lien entre les jeux de déconstruction d'une vieille étagère et de sa reconstruction en un gros signe géométrique irrégulier (et poétique !), d'une part, et les jeux des figures géométriques colorées sur le mur, d'autre part, est beaucoup plus lâche — à peine est-il suggéré par le titre de l'oeuvre — et fait davantage appel aux pouvoirs d'associations du regardeur lui-même.

Les dernières photographies sont aussi encadrées de marges blanches, ce qui est inusité chez Tousignant et pourrait rappeler la fenêtre qui éclairait les images précédentes et qui ne joue aucun rôle dans *Éléments du savoir, de la connaissance*. La suite devrait apporter des éclaircissements sur la plupart de ces questions.

Il semble donc que Tousignant soit loin d'avoir fini de faire, à chaque nouvelle série, la synthèse de ses recherches antérieures et, comme par magie, de ne jamais tourner en rond. Un coup d'envoi très costaud pour la nouvelle saison. (Jusqu'au 8 octobre)

La galerie UQAM (1400 rue Berri, salle J-R120) présente une exposition intitulée *Iliazd, maître d'oeuvre du livre moderne* qui raconte l'aventure artistique d'un des plus grands éditeurs de notre siècle, dont la production fort diversifiée comprend de brillants précédents aussi bien de nos éditions de luxe accompagnées d'estampes que de nos livres d'artistes moins conventionnels.

En effet, Iliazd — de son vrai nom Ilia Zdanevitch, né à Tiflis (Georgie) en 1894 et mort à Paris en 1975 — a ouvert le livre aux expériences les plus inattendues et les plus fécondes, depuis son premier ouvrage sur Gontcharova et Larionov orné de quatre lithographies de chacun des artistes (1913) jusqu'à son dernier, *Le courtisan grotesque* d'Adrian de Monluc, qui contient des gravures de Miro (1974).

C'est à Françoise Le Gris-Bergmann, qui est professeure à l'UQAM, que l'on doit la conception de cette exposition relativement austère — il n'est jamais commode d'*exposer* des livres, des maquettes et des documents confidentiels — sur un personnage très peu connu en Amérique (chez nous, seuls les habitués de la galerie Gilles Gheerbrant le connaissaient un peu), mais dont l'oeuvre a fait l'objet d'une rétrospective au Centre Georges Pompidou, en 1978.

Cela dit, même si la présentation a des allures didactiques, la conservateure ayant pris le parti de montrer parfois des états du livre qui n'apparaissent plus au moment du produit fini, il n'en reste pas moins que les visiteurs y verront aussi des estampes exceptionnelles des grands artistes qui ont collaboré à cette aventure : Picasso, surtout, dont les neuf livres qu'il a réalisés avec Iliazd ont suffi à constituer une exposition au Musée d'art moderne de la ville de Paris en 1976, mais aussi Max Ernst, Giacometti, Miro, Villon, Arp et plusieurs autres. d'Autre part, l'exposition propose un éventail époustouflant des ressources créatrices de la typographie *délirante*, qui s'avère finalement la part la plus stimulante des éditions tardives d'Iliazd.

Tout compte fait, *Iliazd, maître d'oeuvre du livre moderne*, qui ravira principalement les bibliophiles éclairés, exige un temps de visite assez long (qu'on prolongera encore par la lecture d'un catalogue fouillé) et me paraît convenir parfaitement à la nature spécifique d'une (bonne) galerie universitaire. (Jusqu'au 28 septembre)

Canada Joe a conquis l'Italie

DANIÈLE BLAIN

On le croyait disparu, enterré quelque part au pied d'un arbre, au-dessus d'une vallée balayée par un éternel blizzard. Erreur : Canada Joe vit encore. Le dernier des RCMP, héritier de générations de *Gilets rouges* fait aujourd'hui en Italie les délices des amateurs d'aventures.

Une fois par mois, entre les deux couvertures glacées de l'hebdomadaire de bandes dessinées *Skorpiu*, le héros venu du froid offre à ses quelque 200,000 lecteurs une maigre ration de territoires infinis, de trappeurs sans scrupules, et de bons et de mauvais Indiens (au coeur fier), dont les traces finissent toujours par s'estomper sous l'épaisse couche d'une neige qui n'en finit plus de tomber — a tous les épisodes. Il n'a pas de chien, c'est bien sûr un loup (*Amico*) qui le suit fidèlement d'une aventure à l'autre, saute au poignet (arme) ou à la gorge du brigand et permet ainsi à son maître, heureux homme, d'arriver sain et sauf et ponctuel au bal du Nouvel An que donne sa dulcinée, la douce Henriette Fleury, proche parente de Maria Chapdelaine.

Canada Joe, capitaine Christopher Gary pour les registres de l'État civil, vient d'Argentine. Conçu et réalisé par le dessinateur Vogt, qui comme tant d'autres de ses compatriotes mondialement célèbres pour leurs BD d'aventures (Solano Lopez, Salinas, etc.) est publié un peu partout à travers le monde. Il a fait son apparition en Italie en 1976, présenté une fois par semaine aux lecteurs jusqu'en 80, il a disparu de la scène pendant trois ans. À la demande populaire, la maison d'édition a repris la publication de ses aventures depuis un an.

Le Japon préfère la télévision, la France a ses albums, l'Italie ses périodiques : outre *Skorpio* et *Lancio Story*, publiés par la même maison, trois autres publications attirent chacune de 150,000 à 200,000 lecteurs par semaine. Si on ajoute à la liste certains mensuels plus sophistiqués : *Linus*, Alter ou *Corto Maltese*, qui aborde l'aventure et le voyage sous le patronage d'Hugo Pratt, le public devient important.

Ouvertes à toutes les aventures, les lecteurs italiens demeurent cependant réfractaires à deux genres précis : le comique et la science fiction. « Lorsque nous avons lancé *L'Éternaute*, dit Oreste del Buono, éditeur et grand spécialiste de la BD en Italie, nous avons d'abord publié beaucoup d'aventures stellaires. Puis des lettres ont commencé à arriver, de plus en plus nombreuses, réclamant du western. » Schizophrénie douce, à l'heure où tous les « Star Wars du monde ont envahi l'écran ? *Flash Gordon* date de 1934. Et *Star Wars*, finalement. N'en est qu'une reprise : un peu comme ces vieilles chansons qui arrangées autrement plaisent à une nouvelle génération d'auditeurs. Dans le cas de la BD, le facteur « nostalgie » joue évidemment beaucoup. Je suis certain qu'un feuilleton comme *Canada Joe* a un avenir : ce sont les mêmes personnes qui le lisent et vont ensuite au cinéma voir *Le retour du Jedi*. Rappelez-vous Jules Verne : l'aventure, vous savez, combat sur plusieurs fronts. »

Certes, le dernier des *Giubbe Rosse* (« Gilets rouges ») n'aide en rien ceux qui essaient de diffuser à travers la péninsule l'image d'un canada moderne et *High-Tech*. Mais grâce à *Canada Joe*, les Italiens auront au moins appris que « la RCMP, fondée en 1973 pour protéger le territoire indien du Nord-Ouest des chasseurs américains opérant en marge de la loi, comptait en 1920, 15 divisions ».

Tous les habitants de Bad Man's Creek s'en rappellent ...

Nominations au MAC

M. Gaétan-J. Boisvert vient d'être nommé président du Conseil d'administration du Musée d'art contemporain (MAC). Les autres membres sont Mmes Colette Rousseau, Monique Parent-Dufour, Claudette Marullo-Barbaud et Rachel Gaudreau ainsi que MM. Giovanni Giarrusso, André Boulerice, Roger Sigouin et Guy Morin.

Le président est vice-président aux relations financières internationales à la Banque nationale du Canada et il est membre fondateur et président de la Fondation des Amis du MAC.

M. Clément Richard, ministre des Affaires culturelles, a également procédé à la naomination de M. Jean-Marie Roy à la présidence du Conseil d'administration du Musée du Québec. Il sera entouré des membres suivants: Mmes Françoise Labbé, Claudette Hould, Louise Roberge et Diane Provencher ainsi que MM. André Barnard, Jacques Ouellet, Loïc Bernard et Pierre Després. M. Roy est architecte de profession.

ÉCHOS

Le légendaire « homme en noir » Johnny Cash sera l'invité du festival western de Saint-Tite dimanche prochain. Il sera accompagné de son épouse June Carter et de ses cinq musiciens, The Show Band.

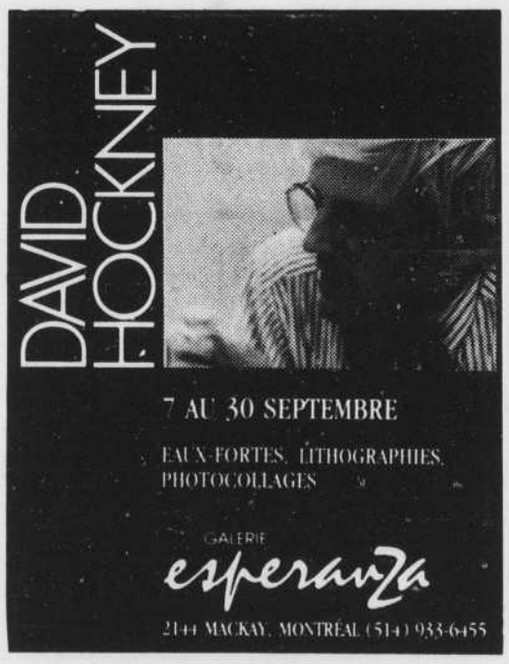

EXPOSITION
BARBARA KUPER
Marbres Bronzes
Nous achetons peintures de qualité
Ouvert de 9h à 17h30 sam. 9h à 17h fermé dim. et lun.
GALERIE DOMINION
Le plus grand choix de peintures et sculptures au Canada dans la plus grande Galerie Marchand d'Art au Canada.
1438 ouest, rue Sherbrooke 845-7471 et 845-7833

YAJIMA/GALERIE
SERGE TOUSIGNANT
oeuvres récentes
Vernissage le 8 septembre de 14h à 17h
307 Ste-Catherine ouest, suite 515, 842-2576

LA COLLECTION
·P·R·Ê·T·
d'œuvres d'art du Musée du Québec

Les artistes et artisans professionnels qui résident au Québec depuis plus d'un an sont invités à soumettre leurs oeuvres au comité d'acquisition de la collection PRÊT D'OEUVRES D'ART.

La collection est gérée par le Musée du Québec et le Musée d'art contemporain. Elle accueille des oeuvres destinées à être exposées dans les édifices gouvernementaux, au Québec et à l'étranger.

Les oeuvres présentées doivent appartenir aux disciplines des arts visuels: peinture, sculpture, arts graphiques, « design », photographie, dessin et arts décoratifs.

Les créateurs et créatrices peuvent se procurer la formule d'inscription auprès des organismes suivants:

- Galerie du Musée (Québec),
- Musée d'art contemporain (Montréal),
- Musée des beaux-arts (Montréal),
- Musées privés et centres d'exposition du Québec,
- Sièges sociaux des associations et regroupements d'artistes et d'artisans,
- Directions régionales du ministère des Affaires culturelles.

Pour tout renseignement, on peut s'adresser à:

La collection Prêt d'oeuvres d'art
Musée du Québec
1, rue Wolfe
Parc des Champs-de-Bataille
Québec (Québec) G1R 5H3
Tél.: (418) 643-6792

INSCRIPTION DU 28 AOÛT AU 28 SEPTEMBRE 1984

Québec

MICHEL TETREAULT
4260 RUE ST-DENIS, MONTREAL H2J 2K8. (514) 843-5487
PEINTURES DESSINS RENÉ DEROUIN
BETWEEN
20 SEPTEMBRE — 21 OCTOBRE 1984
Vernissage le jeudi 20 septembre à 17h.
LA GALERIE EST OUVERTE DU MERCREDI AU DIMANCHE ET SUR RENDEZ-VOUS
ART CONTEMPORAIN

GALERIE SAMUEL LALLOUZ
est fière de vous présenter une exposition solo:
LOUISE TRUDEAU
« PAYSAGES URBAINS »
Jusqu'au 29 septembre 1984
1620 Sherbrooke ouest, Montréal, 935-5455
du lundi au samedi de 9 h 30 à 16 h

VENTE D'ANTIQUITÉS FRANÇAISES* (1880-1945)
Vendredi 21 Septembre de 16 h à 21 h
Samedi 22 Septembre de 10 h à 18 h
Dimanche 23 Septembre de 10 h à 17 h
à l'Union française
429, av. Viger Est, Montréal
(coin Berri, Métro Champ-de-Mars)
Organisée par les petits frères des Pauvres
*Vente à prix fixes

Encan d'Oeuvres d'Art
DIMANCHE, LE 9 SEPTEMBRE 1984 à 14 heures
AUBERGE DES GOUVERNEURS
1000, rue Visitation
St-Charles-Borromée (Joliette)
artistes connus
Visite des oeuvres de midi à 14 heures
Les profits seront versés à LA SOCIÉTÉ CANADIENNE DE LA CROIX-ROUGE
et argent comptant acceptés

LE DEVOIR CULTUREL

À la 14e Biennale internationale de Liège

Rencontre du 3e type entre ordinateur et poésie

LUC NORIN

LIÈGE — Les congrès, colloques, rencontres qui traitent d'électronique, télématique, informatique et autres *tiques* de notre époque, cela se rencontre à tous les coins de la planète. Mais ce qui ne s'est encore jamais vu, c'est la rencontre des poètes du monde entier autour d'un thème qui les fascine : l'informatique. Cela vient de se passer du 30 août au 3 septembre, au Palais des congrès de Liège, ville francophone de Belgique.

Liège : « Un haut lieu de l'histoire où les hommes ont toujours osé affirmer leur goût de la liberté, leur exigence de dignité, leur solidarité avec aussi le devenir du monde. » (Arthur Haulot). Voilà pour le décor. Quant aux acteurs, je veux dire les participants, ils sont plus de trois cents, venus de 47 pays de tous les continents.

Parmi eux, le Québécois Lucien Francoeur, poète, parolier, chanteur. Il y avait beaucoup de jeunes à cette biennale, preuve que le sang des poètes se renouvelle constamment, et beaucoup de moins jeunes bien vivants, et plusieurs d'entre eux restés fidèles aux biennales depuis leur début. Elles ont commencé il y a trente ans, fondées par Arthur Haulot et Pierre-Louis Flouquet, comme suite naturelle d'une autre entreprise internationale : *Le Journal des poètes* (qui existe toujours) et la Maison de la poésie.

Andrée Chedid

Cette 14e biennale est aujourd'hui une grande première. Primo, elle reprend vie après cinq ans d'interruption, dû à des difficultés d'ordre communautaire. Deuxièmement, elle s'était toujours tenue à Knokke, au bord de la mer du Nord, chantée par Jacques Brel. Maintenant elle a lieu au bord d'un fleuve : la Meuse.

Tertio. Après avoir été placée successivement sous la présidence de poètes particulièrement remarquables, elle vient d'avoir, pour la première fois : à sa tête, une femme poète, tout aussi prestigieuse, Française aux origines égyptienne et libanaise, Andrée Chedid.

Le thème choisi pour cette biennale se cache dans un grand titre : An 2,000. Car au 21e siècle : l'avenir de l'homme, de sa pensée, de son pouvoir de création, seront sans doute déterminés, métamorphosés par des techniques sophistiquées.

La science, qui actuellement commence à remettre en question des vérités acquises, la poésie, qui demeure encore, lorsqu'elle le veut, la prise de conscience d'un monde bouleversé, vont-elles se rejoindre ou s'ignorer ... L'une va-t-elle épanouir ou détruire l'autre ? L'avenir de l'homme est-il aussi l'avenir de la poésie ? Pour dégager les pistes ou confronter ces graves questions, Arthur Haulot, secrétaire général des biennales, a fait appel à des poètes, savants et informaticiens de valeur internationale.

Les allocutions du ministre président de l'exécutif de la communauté française, M. Philippe Moureauf, d'Arthur Haulot et d'Andrée Chedid ouvrent quatre journées de travaux rigoureux. Andrée Chedid fait notamment le portrait de la poésie, « inaliénable, dit-elle, la poésie celle en chacun de nous. (...) elle avance, elle ne s'amarre nulle part, elle prend le large, puis serre le vent. Entre émotion et raison, gardant l'éternelle question, l'éternelle énigme pour étoile, elle navigue, elle traverse, elle tient la mer ».

On avait attendu pour introduire les travaux, la voix prophétique de Pierre Emmanuel. Malade, il est remplacé par Salah Stetie, poète libanais de haute réputation, actuellement ambassadeur à La Haye, en Hollande. Il réclame pour l'homme de droit à la mémoire vivante « comme on taille son nom sur un tronc dont coule un peu de sève ».

Il y a Prigogine, prix Nobel de chimie, affirmant que le dilemme science-culture lui paraît désormais dépassé. « Nous voyons à présent, dit-il, se dégager les contours d'un univers d'où nous émergeons et que nous regardons. » Pour le regarder et tenter de l'expliquer, la parole est donnée à des poètes et informaticiens de grande envergure.

Les poètes Abdelaziz Kacem (Tunisie), Edouard Glissant (Martinique), Lubomir Lectchev (Bulgarie), Guy de Bosschère (Belgique), Pierre Portejoie (France) accomplissent chacun une confrontation de l'intelligence naturelle et de ce qu'on appelle de plus en plus l'intelligence artificielle des robots.

Kacem dit notamment : « Pour dire le naufrage inexorable de l'homme dans le tumulte stérilisant du quotidien, l'ordinateur nous proposera sans doute l'expression « aller à la dérive », seul un Supervielle nous forgera l'expression autrement piquante : « aller à la dérêve ». Le génie, ajoute-t-il, ne s'informatise pas. »

Quant à Glissant, s'il regrette un monde réduit aux signes, issus de l'informatique, signes qui réduisent la langue en système code, il fait apparaître la « fertilisation » de l'écrit par les nouvelles techniques appuyées sur l'oralité. Lectchev compare deux appareils à capter la vie : l'ordinateur et la poésie. Il cite Apollinaire : « Pitié pour nous qui combattons toujours aux frontières de l'illimité et de l'avenir. »

Des trois informaticiens belges Jean Charlent, Herman de Clercq, Paul Braffort, c'est Jean Charlent qui prit à coeur d'expliquer, avec une grande clarté, la nature, l'évolution, les possibilités et applications de l'ordinateur. Il affirme, rejoignant ainsi Kacem et de Bosschère, que ce n'est pas aux machines d'avoir autorité sur l'homme, mais Bosschère constate qu'elles peuvent constituer un facteur d'accélération de la transformation, déjà amorcée, des mentalités.

Entre le moment où naissait, en août 1944, à Harcard, le premier ordinateur baptisé *Mark 1*, entre le moment où naissait, d'autre part, à peu près en même temps, la première biennale de poésie, une évolution formidable a germé, aussi importante [illegible] qui suscita l'invention de l'imprimerie ou de la machine à vapeur. Preuve : le 22 mars 1984, au cours d'une « journée de poésie », un micro-ordinateur a produit, en Belgique, à la demande du public, un millier de poèmes...

Là-dessus, les poètes de chair et de sang n'ont pas fini de s'interroger. Les ateliers, qui ont succédé aux communications d'ouverture de la biennale, sont restés marqués par une prise de conscience anxieuse, l'une des expositions qui aura accompagné la biennale, a été organisée par Amnistie internationale: cet organisme fait état de « cinq poètes assassinés » dans le monde; y aura-t-il un jour, ou maintenant déjà, des poètes assassinés par l'ordinateur ? ou bien, recélés par lui ?

Un moment très attendu à la fin de chaque biennale : le Grand Prix international de poésie décerné à l'un des poètes vivants, les plus importants du monde, importants par leur oeuvre même si leur réputation est à ce moment encore limitée, ainsi ont été couronnés successivement : Giuseppe Ungarreti (Italie), Saint-John Perse (France), Jorge Guillen (Espagne), Octavio Paz (Mexique), Ryula Illyes (Hongrie), Léopold Sédar Senghor (Sénégal), Yannis Ritsos (Grèce), Cladimir Holan (Tchécoslovaquie), Miguel Torga (Portugal), Edmond Candercammen (Belgique).

Cette fois, le Grand Prix international de poésie est attribué à un Polonais : Zbigniew Herbert. Tous les poètes présents à la biennale auront senti combien ce prix, à cause de la personnalité d'Herbert, vient à son heure, car ce poète, dont l'oeuvre est abondamment traduite et commentée en anglais, allemand, italien (pourquoi si peu en français ?), est comme un phare au milieu des tempêtes et des doutes.

« Répète les paroles de grandeur, répète-les obstinément comme ont fait ceux qui traversaient le désert et mouraient dans le sable. »

Ces paroles, dans un long poème traduit par Pierre Emmanuel et Constantin Jelenski, et tiré de l'oeuvre de Z. Herbert, le récitant Charles Kleinberg les a dites avec force et sensibilité. Tout ordinateur oublié, chaque congressiste s'est retrouvé soudain « ivre du vin d'être vivant » (Roger Bodart), réconcilié avec lui-même et, peut-être aussi, avec son temps.

Un tour d'horizon de la rentrée scolaire

Suite à la page 11

nés sur une quinzaine d'années. Enfin, un roman noir dont on nous fait mystère mais qui, selon bien des indices, serait dû au confrère Pierre Foglia de *La Presse* qui, à l'occasion, troque le vélo pour le polar. Un suspense à pédales, peut-être?

Dans le groupe Sogides, chez **Quinze**, on prévoit un roman de Christine Latour, *Le Triangle brisé*; 10 nouvelles humoristiques, par autant d'auteurs d'ici (de Noël Audet à Yolande Villemaire, en passant par Victor-Lévy Beaulieu, Madeleine Ferron et d'autres aussi connus). Un roman de Nicole Lavigne, *Le rêve de Madame Wagner*. Un « récit véridique » de Réal Bertrand sur une certaine Marie-Louise Brault, une mère de famille morte en 1910 et qui avait l'insigne distinction d'être stigmatisée, possédée et visionnaire ... ouf, mes vieux, ça devait brasser dans la cabane! Et en traduction, le premier roman de Margaret Atwood, *La Femme comestible*.

Chez Leméac, outre le roman de Suzanne Paradis déjà paru (*Les Ferdinand*), on signale la publication de deux nouvelles oeuvres de Michel Tremblay: *Des nouvelles d'Édouard*, le 4e tome des Chroniques du Plateau Mont-Royal, et une pièce de théâtre dont on dit le plus grand bien (voir l'article de Robert Lévesque sur la rentrée théâtrale), *Albertine en cinq temps*. De Claude Jasmin, deux ouvrages également: un roman, *Le meurtre du Sommet bleu*, et un pamphlet, *L'État-maquereau, l'Etat-mafia* — ça promet, du rififi dans l'assiette au fisc. On signale en outre des romans de Jacques Brillant, d'Alain Poissant, de Paul Landry et d'Yves Lacroix.

A l'Hexagone, qui vient de se fusionner à toutes fins pratiques avec Les Herbes Rouges et Parti-Pris, la saison semble à l'enseigne de l'essai autant que de la poésie, avec un livre du sociologue Marcel Rioux, *Le besoin et le désir*, un essai de Lise Gauvin, dont le titre n'est pas encore fixé, un essai de Pierre-Yves Pépin, *L'homme éclaté*, qui constitue le 3e volet d'une trilogie amorcée il y a quelques années, ainsi que deux autres essais, dus à Joseph Pestiau et Yvon Johanissé, dans la collection « Positions philosophiques ». Paraîtra en outre le 3e tome des *Ecrivains contemporains*, de Jean Royer. Du côté poésie, une rétrospective Jacques Godbout, sous le titre *Souvenirs Shop*; des recueils de Julie Stanton et Robert Girardin; et un *Journal en vers* d'André Leclerc.

Chez Parti-Pris, signalons un Jacques Godbout, romancier, par Yvon Bellemare. **Aux Herbes Rouges**, trois textes en prose de François Charron, un recueil d'André Roy, un essai philosophique de Laurent-Michel Vacher (*Pour un matérialisme vulgaire*) et les oeuvres complètes de Jean-Michel Valiquette, qui s'est suicidé à 19 ans, à la fin des années 60.

Le regroupement des Herbes Rouges, de Parti-Pris et de l'Hexagone a, d'autre part, permis le lancement d'une collection de poche appelée « Typo », qui permettra d'offrir à prix modique des rééditions de livres épuisés. Parmi les titres prévus au cours de l'automne, mentionnons *Signaux pour les voyants* de Gilles Hénault, *L'afficheur hurle* de Paul Chamberland (rassemblant aussi *Terre Québec* et *L'inavouable*), *Refus global et Projections libérantes* de Paul-Emile Borduas.

Au Noroît, on annonce pour octobre une rétrospective Alexis Lefrançois, sous le titre *Comme remuant les cendres* (en deux tomes), pour marquer le centième ouvrage de la maison. Lefrançois avait été, on s'en souviendra, le premier auteur de la maison en 1971. Paraîtront également des recueils de Jean-Yves Collette, Jean Charlebois, Michel Beaulieu, Michel Côté, Michel Savard et Annie Molin Vasseur.

Chez Hurtubise, on publiera: une anthologie d'essais littéraires québécois, 1837-1983, préparée par Laurent Mailhot et Benoît Melançon; des nouvelles de Jean-Pierre April, un essai de Victor Teboul sur *Le Jour, émergence du libéralisme moderne au Québec*; une autobiographie de Mary Meigs (en traduction). Pour le début de 1985, on annonce un Jean-Papineau Couture, dans la collection « Musique »; un recueil de nouvelles de Naïm Kattan, et la traduction du *Saint-Denis de Kamouraska* d'Horace Miner, un classique en sociologie rurale.

Stanké, pour sa part, concentre sa saison littéraire autour du dernier Carrier, *De l'amour dans la ferraille*, un roman ample et ambitieux de près de 600 pages et plus de 200 personnages. Ça se passe à « Saint-Toussaint des Saints », petit village québécois, quelque part dans les années 50. On lancera d'autre part une histoire de l'Orchestre symphonique de Montréal, de Gilles Potvin, un album anniversaire contenant de nombreuses photos.

À Libre Expression, un nouveau roman de Jean-Yves Soucy, *Erica*; et une histoire du DEVOIR, par Pierre Gingras.

Parmi les titres qui ressortent dans d'autres maisons d'édition plus spécialisées, mentionnons aux Presses de l'Université de Montréal le *Journal de jeunesse* (en deux volumes) du chanoine Lionel Groulx, dont on n'a pas fini d'inventorier la prolixité. Aux éditions Héritage, une biographie du comédien Roland Bédard. Chez Bellarmin, sous le titre *Jacques Ferron, polygraphe*, Pierre Cantin nous propose une bibliographie commentée des oeuvres de cet écrivain marquant ainsi que des études publiées à son sujet. Aux Presses de l'Université du Québec, l'anthologie de poésie québécoise de Mailhot et Nepveu, publiée en format de poche; et une *Histoire de la science québécoise*, par Luc Chartrand, Raymond Duchesne et Yves Gingras. Aux éditions Naaman, la Correspondance étrangère de Jean-Charles Harvey (1932-1966): il s'agit d'une édition critique, due à Sylvianne Savard Boulanger. Chez Fides, une monographie de *La Seigneurie de Vaudreuil, son milieu, ses notables*, de Gérard Parizeau. Enfin, aux éditions du Trécarré, une biographie de Jean Lesage, due à Dale C. Thompson (traduit de l'anglais).

Bonne rentrée, bonnes lectures !

Mario PELLETIER

ÉCHOS

Les cinéastes Laura Sky et Helene Klodawsky présentent un documentaire « Chacune sa vie » qui traite des femmes âgées. Le film souligne constamment les rapports entre la femme jeune et la femme âgée, de l'homme et de la femme d'hier et d'aujourd'hui. Pour commander le film ou obtenir plus de renseignements, communiquer avec son bureau local de l'Office national du film.

Détail de
Les deux baigneuses
Une oeuvre magistrale à découvrir

BOUGUEREAU

Jusqu'au 23 septembre
Du mardi au samedi de 10h à 17h, le jeudi jusqu'à 21h
Le dimanche de 11h à 18h

Musée des beaux-arts de Montréal
1379, rue Sherbrooke ouest Téléphone: (514) 285-1600

Présentée avec la généreuse collaboration d'AIR CANADA

Serez-vous le 120 000e visiteur de l'exposition Bouguereau ?

Déjà plus de 100 000 personnes ont vu **Bouguereau**. Le Musée des beaux-arts de Montréal et Air Canada célébreront cet immense succès entre le mardi 11 et le samedi 15 septembre, en remettant au 120 000e visiteur deux billets Montréal Paris aller-retour, le catalogue et l'affiche de l'exposition et une adhésion familiale d'un an à l'Association des Amis du Musée. D'autres surprises attendent encore cet(te) inconnu(e)... peut-être vous ?

307 ouest, rue Ste-Catherine, Suite 555
Montréal, Qc H2X 2A3
514-845-5555

NOCTUELLE
GALERIE D'ART

Salle I « A corps déchirés »
GUY LANGEVIN
travaux récents

Salle II « Fragile »
CARMEN COULOMBE
travaux récents

Vernissage samedi le 8 septembre à compter de 14h
jusqu'au 3 octobre

Charles Eames, chaise LCW, 1945

La Collection Liliane Stewart de Design international depuis 1940

Collection du Musée
L'exposition comprend entre autres des meubles, des textiles, des objets en verre et en céramique créés depuis 1940 par des designers de renommée mondiale dont Marcel Breuer, Frank Lloyd Wright, Charles Eames, Isamu Noguchi...

Prolongation jusqu'au 30 septembre 1984

Programmes éducatifs:
Visites commentées.
Activités offertes aux groupes scolaires du primaire, aux garderies et aux camps de jour.

Sur réservation: (514) 259-2575

Château Dufresne
Musée des arts décoratifs de Montréal

Pie IX et Sherbrooke (métro Pie IX) Ouvert du jeudi au dimanche de 12h à 17h Renseignements: **(514) 259-2575**

IMPORTANTE VENTE AUX ENCHÈRES PAR CATALOGUE

D'OEUVRES D'ART D'ANTIQUITÉS ET D'OBJETS DE COLLECTION EN QUATRE SESSIONS SEPTEMBRE 1984

EXPOSITION PRÉLIMINAIRE
du vendredi 14 septembre au lundi 17 septembre inclusivement de 10h00 à 18h00, vendredi et lundi jusqu'à 22h00.

VENTE
Mardi 18 septembre à 19h30 précises: art canadien et européen.
Mercredi 19 septembre à 19h30 précises: mobilier, antiquités et objets de collection.
Jeudi 20 septembre à 19h30 précises: art canadien et européen.
Vendredi 21 septembre à 19h30 précises: mobilier, antiquités et objets de collection.

Cornelius Bouter 1888-1966, « Fin d'après midi », huile 30" x 40"

VENTE MARDI 18 SEPTEMBRE ET JEUDI, 20 SEPTEMBRE À 19h30 PRÉCISES: ART CANADIEN ET EUROPÉEN PAR: P. Aizpiri, G.E. Arbuckle, E. Aubin, L. Ayotte, L. Bakst, G.A. Barnes, H. Beament, J.W. Beatty, L. Bellefleur, L.H. Bouchard, C. Bouter, R.W. Burton, J.H. Caddy, P.A. Caron, A.J. Casson, A. Chazalviel, M. Ciry, G. Delfosse, B. Des Clayes, R. Duguay, A.A. Edson, Z.H. Fabien, M.A. Fortin, C.A. Gagnon, F. Gall, C. Gamache, J. Gauthier, R. Genn, J. Hammond, W. Hendrikx, F. Iacurto, L. Icart, O.R. Jacobi, F.H. Johnstone, U. Lamarche, C. Le Sauteur, J. Little, J.O. Legault, M.E. MacDonald, T.M. Martin, E. Massicotte, H.L. Masson, M. Mauro, McGillivray Knowles, A. Mohr, A. Moitte, R. Mount, L. Muhlstock, A. Noeh, G.N. Norwell, H. Ottman, A. Pellan, J.P. Pepin, H.R. Perrigard, G. Pfeiffer, W.J. Phillips, N. Poirier, R. Richard, M. Rottmann, A. Rousseau, G.H. Russell, H. Sandham, H.M. Shrady, E.S. Shrapnel, R. Simpkins, C. Stampinato, M.A. De Foy, Suzor Côté, S.S. Tully, F.A. Verner, M. Vertes, T. Waineright, J.C. Whale, O. White, R.J. Wickenden et bien d'autres.

VENTE MERCREDI 19 SEPTEMBRE ET VENDREDI 21 SEPTEMBRE À 19h30 PRÉCISES: SESSIONS GÉNÉRALES comprenant du mobilier victorien, une importante collection d'objets de fouille égyptiens et coptes ainsi que des objets de curiosité du Moyen Orient provenant de la succession Ayoub Effendi, des tapis d'Orient anciens, de nombreux lots d'argenterie, de la porcelaine incluant des pièces de la compagne des Indes du 18e siècle pour le marché ottoman, et des assiettes en porcelaine de Sevres, du service du roi Louis Philippe aux Tuileries, des objets d'Extrême-Orient dont une collection de netsukes et de pièces en jade, du cristal, et bien d'autres objets de collection.

Vente vendredi 21 septembre à 19h00 précises:
Environ 50 lots de livres de collection à vendre avant le début de la session générale à 19h30.

LES ENCANS
PINNEY'S
AUCTIONS
146, ch. Bates, Suite 303, Ville Mont-Royal, P.Q. H3S 1A4
(514) 731-4312
STATIONNEMENT GRATUIT À L'ARRIÈRE
DAVID KELSEY, OLIVIER LEROY, ENCANTEURS

LE DEVOIR ÉCONOMIQUE

CAHIER 3

Montréal, samedi 8 septembre 1984

Conférence bi-nationale sur les exportations d'électricité

Les Américains dépenseront plus de $ 300 milliards d'ici l'an 2000 pour augmenter leur production d'électricité

JEAN CHARTIER

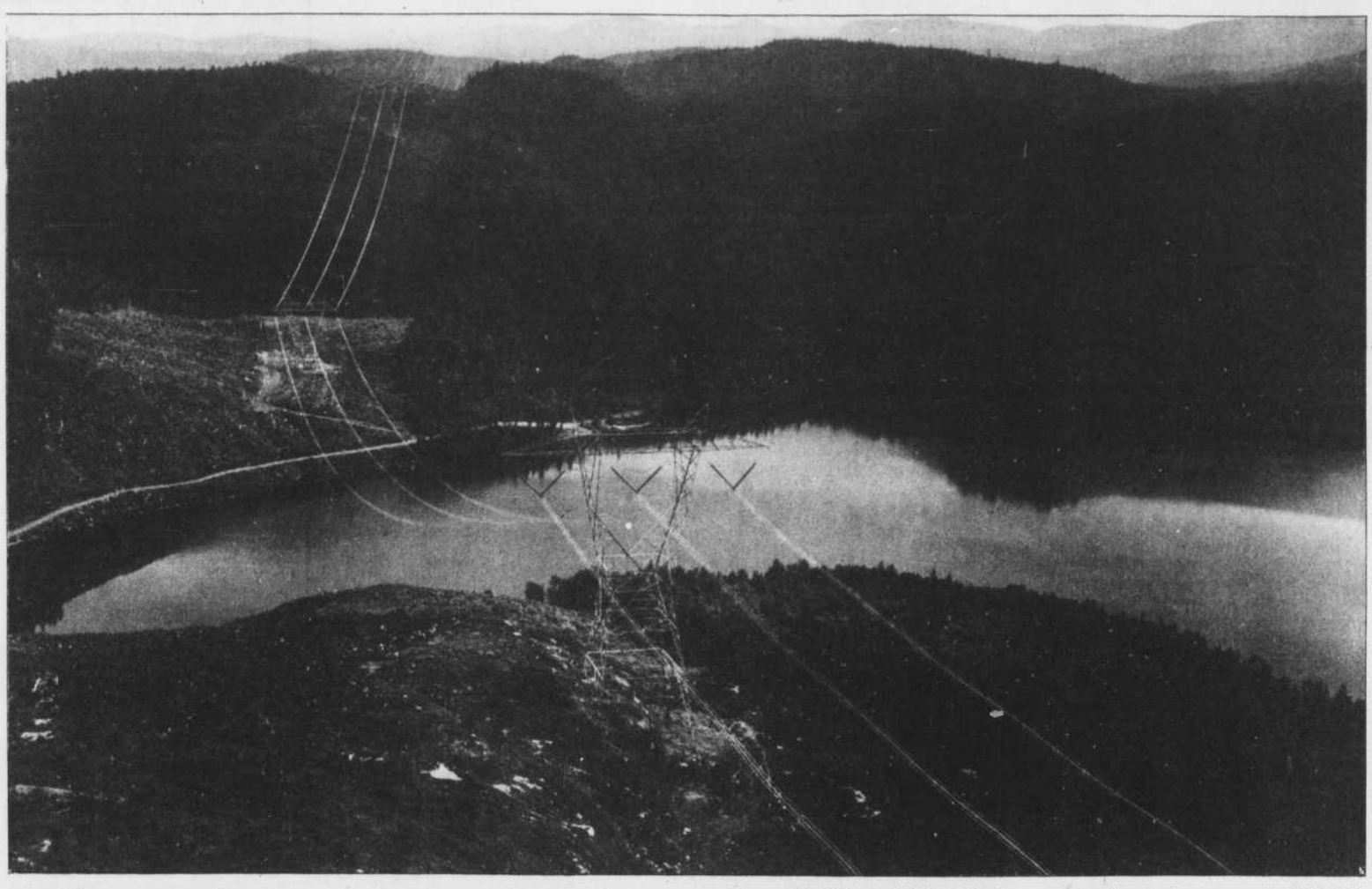

LAKE PLACID (New York) — Les producteurs américains d'électricité ajouteront 80 gigawatts à leur capacité actuelle d'ici à l'an 2000 au coût de $180 milliards et ils remplaceront en outre 66 gigawatts pour fermer des équipements désuets au coût de $150 milliards additionnels.

Présentement, les tarifs d'électricité américains varient avec des différences atteignant 890 %. En effet, le prix de l'électricité résidentielle n'atteint que 1.6 cents le kilowatt heure à Seattle tandis qu'il est facturé à 15.8 cents le kilowatt heure à New York. Ces différences énormes sont attribuables à la variété des sources d'approvisionnement.

C'est ce que fait ressortir une étude publiée par le North East Mid-West Institute de Washington à l'occasion d'une conférence binationale sur les échanges d'électricité. L'étude de Diane DeVaul, que cet organisme a rendue public et qui est intitulée « Le potentiel des ventes d'électricité Canada-USA » insiste particulièrement sur le fait que l'électricité canadienne provient à 68 % de source hydro-électrique et qu'elle est en moyenne 40 % moins chère que l'électricité produite aux États-Unis.

La conférence de Lake Placid a donné l'occasion à des représentants des sociétés hydro-électriques du Manitoba, de l'Ontario, du Québec et de la Nouvelle-Ecosse de venir exposer leur point de vue sur les ventes possible d'électricité aux Etats américains.

L'assistant au vice-président responsable des exportations d'électricité d'Hydro-Ontario, M. Michael Spence, est le seul représentant canadien qui n'a pas une perspective résolument expansionniste à court terme. Il a expliqué qu'Hydro-Ontario est dans une position particulière en ce que le tiers de sa production provient de centrales qui brûlent des hydrocarbures, le tiers provient de l'énergie hydro-électrique et le tiers de centrales nucléaires. Hydro-Ontario, a-t-il dit, a produit approximativement 100 terrawatts d'électricité en 83 et elle en a exporté 12 terrawatts; 80 % des exportations ontariennes ont été expédiées à l'État de New York et 20 % au Michigan. M. Spence estime que ces exportations ont permis de diminuer les tarifs aux clients canadiens de 5 % environ. L'Ontario affronte cependant des problèmes particuliers pour l'érection des lignes à très haute tension dans la péninsule du Niagara et les pluies acides causées par l'usage des centrales au charbon ajoute à la rogne populaire.

En outre, les États américains du MidWest sont dans une situation bien différente des États de la côte atlantique puisqu'ils brûlent allègrement le charbon du Kentucky dans leurs centrales électriques. Ils refusent de racheter l'électricité canadienne générée avec le charbon qui est d'abord arrivée chez eux par train; ils préfèrent se polluer eux-mêmes directement.

Leur coût d'électricité est fortement inférieur à celui des États de la côte atlantique en raison de cette permissivité inconnue au bord de la mer et le Canada perd pour le moment un marché d'exportation six fois plus important en terme de mégawatts que la Nouvelle-Angleterre.

Hydro-Ontario mettra en oeuvre l'an prochain la centrale nucléaire de Bruce mais ne prévoit pas à court terme disposer de très larges quantités d'électricité excédentaires. A Bruce, Pickering et Darlington, Hydro-Ontario ajoutera 8000 mégawatts à son réseau mais Darlington ne sera en opération qu'en 1992 et on estime sa construction seule à $12 milliards. Qui plus est, les achats d'uranium par Hydro-Ontario ont été indexés de manière que les coûts de l'électricité en Ontario augmenteront plus rapidement que l'inflation au cours des toutes prochaines années.

Le sous-ministre de l'Energie du Manitoba, M. Marc Eliesen, a pour sa part fait valoir qu'Hydro-Manitoba produit 4000 mégawatts présentement et que sa capacité peut être portée à 9000 mégawatts avec les projets en cours. Hydro-Manitoba négocie un contrat d'approvisionnement avec la compagnie d'électricité du Nébraska. Sa société est disposée à signer un contrat de 35 ans si l'Office national de l'énergie modifie sa réglementation actuelle.

Le vice-président de l'Office national de l'Energie, M. Ralph Brooks, est venu expliquer que l'organisme fédéral ne voit aucune barrière infranchissable du côté nord si le prix est correct. « La politique canadienne en matière d'électricité est fort ancienne, a-t-il déclaré et la construction de centrales électriques destinées à l'exportation a été acceptée en principe depuis des décennies. Depuis 25 ans, l'Office national de l'énergie n'a jamais révoqué un permis ». Toutefois, si une urgence survient, l'ONE spécifie que les besoins canadiens seront satisfaits par les meilleurs moyens disponibles en provenance du Canada ou des États-Unis. Le directeur des études de marché et de la gestion des contrats d'Hydro-Québec, M. Jean-Claude Richard, a ajouté à ce sujet qu'Hydro-Québec espère ne plus connaître de «Black out» grâce à la mise sur pied de scénarios choisis automatiquement par ordinateurs.

Un représentant des ouvriers de l'électricité aux États-Unis a fait valoir que les achats d'électricité au canada feront perdre 20,000 emplois aux États-Unis d'ici à l'an 2000, mais M. Richard lui a rétorqué qu'au Canada, c'est la position inverse qu'on entend: les opposants aux ventes d'électricité soutiennent que les emplois de transformation industrielle rattachés à l'électricité seront exportés. La plupart des panellistes ont été fort peu sensibles à ces arguments puisque leur préoccupation majeure actuellement vise à obtenir un contrôle des coûts, ce qui n'est pas obtenu, loin de là, avec les centrales nucléaires.

M. Steven Probyn, conseiller du ministre de l'Énergie de la Nouvelle-Ecosse, a défendu les mérites rattachés à la construction de la première centrale marée-motrice au Canada. La centrale de la Baie de Fundy aurait cinq fois la puissance de la centrale de Saint-Malo, là où dit-on, l'eau arrive à la vitesse d'un cheval au galop quand la marée monte. M. Probyn souligne qu'on ne trouve une telle opportunité qu'à Cook Inlet et dans des zones nordiques de l'Angleterre. Il s'agit d'une centrale énorme qui générerait autant d'électricité que trois centrales nucléaires. Ce serait, dit-il, la seule centrale nord-américaine dont l'action serait entièrement attribuable à la lune.

Bien sûr, à cause des caprices de l'astre de la nuit, la puissance de pointe de cette centrale néo-écossaise serait parfois à trois heures de l'après-midi et la semaine suivante à deux heures du matin. En raison des besoins énormes du réseau de la Nouvelle-Anlgeterre, cela ne saurait constituer une objection puisque cette centrale marée-motrice procurerait des économies d'énergie par la mise au repos temporaire des centrales brûlant du mazout.

Le 25 août, la compagnie d'électricité de la Nouvelle-Ecosse a inauguré au coût de $50 millions une unité pilote pour ce projet. Les ventes et le financement de cette centrale proviendraient de la Nouvelle-Angleterre. Mary Kilmarx, la commissaire de la compagnie d'électricité du Rhode Island, a présenté le conseiller nordique en soulignant la vision dynamique des concepteurs du projet. Il est vrai qu'originellement il date de 1908. Le Nouveau-Bunswick n'avait pas de représentant à cette rencontre. Néanmoins, la compagnie d'électricité de cette province a obtenu la construction de la centrale nucléaire de Pointe Lepreau grâce à des capitaux fournis en partie par les acheteurs; les compagnies d'électricité des six États du sud de cette province ont en effet signé une entente pour l'achat du tiers de la production de cette usine nucléaire de type Candu. Le Nouveau-Brunswick veut récidiver sous peu avec Pointe Lepreau 2.

LES AFFAIRES ...EN QUELQUES LIGNES

PAUL DURIVAGE

■ *Le bénéfice de Labatt augmente grâce à sa diversification*

John Labatt Ltée a encore fait la preuve de la pertinence de sa politique de diversification. Le bénéfice de John Labatt a en effet enregistré une hausse de 9.1 % au trimestre terminé le 31 juillet 1984, par rapport à la même période de l'année précédente.

De fait, le bénéfice a atteint $25.2 millions ou $0.72 par action ordinaire pour le dernier trimestre, comparativement à $23.1 millions ou $0.69 l'action l'an passé. Les ventes ont augmenté entretemps de 24.5 % pour se chiffrer à $739 millions.

Cette augmentation des résultats est intimement reliée aux acquisitions réalisées au cours des six premiers mois de l'an dernier. Il s'agit des laiteries de Silverwood et les entreprises Royal Oak, Delicious Foods et Holliday Juice.

Le secteur du bressage a par contre rapporté un bénéfice moindre qu'il y a un an en raison de la réduction des marges d'exploitation malgré une hausse du volume des ventes.

Cet écart s'explique par l'introduction récente des nouvelles bouteilles de bière à capsules dévissables. Malgré tout, la direction de l'entreprise semble satisfaite de son initiative puisqu'elle « a eu pour effet d'accroître l'avance de Labatt sur son plus proche concurrent si bien que l'écart entre les deux est le plus important jamais vu », signale-t-on dans un communiqué.

Par ailleurs, le bénéfice du groupe Produits Agro s'est considérablement accru en regard de l'exercice précédent tandis que le revenu tiré du groupe des produits conditionnés a augmenté substantiellement.

■ *Le bénéfice de Campbell Soup baisse*

Tel que prévu, la rentabilité de Campbell Soup Company Ltd de Toronto a subi une baisse appréciable au cours de son dernier exercice, par rapport au précédent, en conséquence d'importantes dépenses engagées dans la mise en marché de ses divers produits.

La compagnie torontoise a réalisé un gain de $10.8 millions ou $1.44 par action ordinaire pour les douze mois terminés le 29 juillet dernier, par rapport aux $11.9 millions ou $1.59 enregistré l'année précédente. Les ventes se sont pourtant acrues de 4.6 % au cours de la période de comparaison pour atteindre $253.3 millions.

« Le dernier exercice a été une période de changements significatifs pour Campbell », a déclaré le président, M. David Clark. L'entreprise a en effet concentré ses efforts sur le développement de nouveaux produits plutôt que sur la production. Ces dépenses en recherche et développement ont pesé sur les résultats du dernier exercice, cependant que l'on estime que leur impact sera positif à plus long terme.

Par ailleurs une perte extraordinaire a été enregistrée à la suite de la fermeture en février dernier de l'usine de La Salle au Québec. En tenant compte de cet événement exeptionnel, le bénéfice final s'inscrit à $10. millions ou $1.36 par action.

■ *Acquisition par Atlantic Sugar*

Atlantic Sugar Ltd de Montréal a acheté Natalik Inc., de Montréal également, a annoncé hier le président M. Léo Labrosse.

Natalik possède et exploite une raffinerie de sucre à Montréal. Celle-ci viendra s'ajouter aux deux raffineries de Atlantic Sugar à Saint-Jean au Nouveau Brunswick et à Oshawa en Ontario.

Les détails de la transaction n'ont pas été dévoilés.

■ *Nouvelle acquisition de Québécor*

Québécor inc. a accentué sa présence dans la Beauce en se portant acquéreur d'un troisième hebdomadaire régional, en l'occurence Beauce Média. La compagnie de publication possédait déjà l'Éclaireur Progrès et Beauce Nouvelle à St-Georges-de-Beauce.

Québécor et Beauce Média inc. sont convenues de compléter la transaction le 20 septembre prochain. Aucun changement n'est prévu dans l'organisation et le fonctionnement de Beauce Média.

D'ici 1987 ou 1988

Bell songe à hausser le tarif des appels locaux et réduire celui des interurbains

ANDRÉ BOUTHILLIER

Bell Canada pourrait augmenter ses tarifs pour les appels locaux de $1.85 par mois et réduire les frais des appels interurbains, à partir de 1987 ou 1988.

La plus grande compagnie de téléphone au pays a présenté cette demande au Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) dans le cadre de son projet visant à « rééquilibrer » son système de tarification.

Dans un document déposé au CRTC, hier, elle assure que l'incidence de ces modifications tarifaires sur ses revenus et dépenses serait nulle. Durant la première année, les revenus provenant des services d'appels locaux augmenteraient de $150 millions, tandis que ceux des services interurbains diminueraient du même montant.

Toutefois, Bell Canada espère que la baisse des tarifs d'appels interurbains entraînera une augmentation progressive de sa clientèle commerciale et industrielle. « En raison des coûts élevés de nos tarifs interurbains, beaucoup d'entreprises se sont tournées vers d'autres moyens de communication », a expliqué au DEVOIR le vice-président aux affaires publiques de Bell Canada, M. Claude Beauregard.

En outre, Bell craint de voir son marché gruger encore davantage à la suite de la demande au CRTC de CNCP Télécommunications d'offrir un service public d'appels interurbains en Ontario, au Québec et en Colombie-Britannique.

Si le CRTC approuve sa demande, Bell Canada modifiera ses tarifs sur une période de cinq ans. Durant la première année, le nouveau système de tarification nécessitera les changements suivants sur la facture de ses abonnés:

- une augmentation de $1.85 pour chaque ligne du service local;
- une diminution d'environ 10 % pour tous les appels interurbains à moins de 100 milles;
- une baisse de 13 % pour tous les appels de plus de 100 milles, sur le territoire de Bell (Ontario, Québec et une partie des Territoires du Nord-Ouest);
- une baisse supplémentaire de cinq pour cent pour les appels entre certaines villes, c'est-à-dire Montréal, Québec et Hull au Québec; et Toronto, Hamilton, Ottawa, London, Kitchener-Waterloo et Windsor en Ontario.

En supposant qu'ils ne modifient pas leurs habitudes d'appel, les abonnés dont le compte de l'interurbain (sur le territoire de Bell) n'excède pas $15.50 par mois verraient leur factuelle mensuelle baisser, s'ils continuent à faire autant d'appels. Cette catégorie d'usagers représente 22 % des abonnés résidentiels et 45 % des entreprises abonnées. Ce qui signifie que 78 % des abonnés résidentiels ne seront pas tellement favorisés par les modifications demandées. Les abonnés résidentiels habitant dans les régions rurales seront cependant plus avantagés que les abonnés résidentiels urbains, parce qu'ils font plus d'appels interurbains.

Dès la deuxième année des changements, Bell Canada espère étendre les changements envisagés aux autres régions du Canada qu'elle ne dessert pas — et aux États-Unis, à la troisième année — en signant des ententes avec d'autres compagnies de téléphone. Pour toute la période de cinq ans, le nouveau système de tarification prévoit les changements suivants:

- l'augmentation du tarif des appels locaux oscillerait entre $11.60 et $20.20 par mois, pour chaque ligne;
- les appels interurbains effectués à l'intérieur du territoire desservi par Bell Canada, dans une limite de 100 milles, diminueraient de 55 %. Ceux effectués à l'extérieur de cette limite baisseraient de 63 %, et d'un autre 25 % pour les communications entre les grandes villes;
- les frais d'appels à destination des territoires canadiens non desservis par Bell Canada chuteraient de 60 %;
- les frais d'appels vers les États-Unis diminueraient de 52 %.

M. Beauregard a cependant précisé que seuls les chiffres de la première année — 1987 ou 1988 — pouvaient être utilisés avec certitude.

En 1983, Bell Canada a enregistré un déficit de $1.2 milliard dans l'exploitation de son service d'appels locaux. Le profit provenant des services interurbains a servi à éponger ce déficit. Au cours de cette année-là, il en a coûté $1.89 à Bell pour obtenir $1 de revenu du service local. Durant la même période, il ne lui en a coûté que 31 cents pour offrir un service interurbain d'une valeur de $1.

LES PERMAPRIX PROVIGO

Des bas prix jour après jour, semaine après semaine.

LES SUPERMARCHÉS provigo

LE DEVOIR ÉCONOMIQUE

Mises en chantier: août s'est avéré le meilleur mois depuis un an

PC — Le Devoir

— Les mises en chantier de logements en août ont atteint 157,000 unités en rythme annuel désaisonnalisé, soit le meilleur résultat depuis plus d'un an, selon la Société canadienne d'hypothèque et de logement (SCHL).

En juillet, le taux était de 130,000 unités. La différence entre juillet et août indique la meilleure performance mensuelle dans l'industrie de la construction, depuis le taux de 200,000 enregistré en juin l'an dernier. Cependant, comme l'a fait remarquer M. Tony Stukel, directeur de la statistique à la SCHL, la hausse en août n'est en réalité pas aussi forte que les chiffres bruts l'indiquent, puisque lechiffre à la hausse en août est dû en bonne part au fait que le chiffre de juillet était bas.

Néanmoins, M. Stukel a noté que les chiffres pour juillet et août combinés montrent une amélioration dans la construction de logements cet été. Il estime à présent le total des mises en chantier pour 1984 aux environs de 135,000 unités, soit une légère amélioration sur les prévisions faites au cours de ces derniers mois.

Par ailleurs, M. Thomas R. Alton, président de la Société hypothécaire Banque de Montréal, a prédit que l'effet conjugué d'un taux d'inflation peu élevé, d'une baisse des taux d'intérêt et d'une croissance soutenue de l'ordre de 3 % devrait entraîner une augmentation des mises en chantier en 1985 à un taux annuel de 175,000 par rapport au bas niveau actuel prévu de 120,000 unités.

Les taux hypothécaires élevés ont été un problème tant pour les constructeurs que pour les acheteurs depuis le début de l'année. Les taux ont baissé quelque peu ces dernières semaines et vont à présent de 13 à 14.25 %.

D'autres chiffres publiés par la SCHL vendredi révèlent que les mises en chantier réelles en région urbaine uniquement ont atteint 10,988 unités en août, contre 9,919 en juillet, ce qui est attribuable, disait M. Stukel, à une augmentation des lancements de travaux pour des bâtiments à logements multiples. Le chiffre pour juillet était le plus bas depuis plus de 20 ans.

Les démarrages dans le secteur des logements multiples sont plus irréguliers que dans celui des maisons unifamiliales, constate aussi M. Stukel. Ce qui s'est probablement passé, c'est que de grands projets ont été mis en branle vers la fin de juillet mais n'ont pas été admis comme mises en chantier réelles avant août.

Pour sa part, dans le communiqué qu'il a émis hier, M. Alton de la Banque de Montréal fait valoir qu'il importe encore de rétablir la confiance des consommateurs, bien que la reprise soit amorcée. Il affirme également que « l'élection d'un nouveau gouvernement majoritaire et la période de stabilité qui devrait s'ensuivre sont de bonne augure ».

M. Alton ajoute cependant que malgré les tendances de l'économie et l'attitude des consommateurs, « il semble peu probable que la demande atteigne à nouveau les niveaux des années 60 et 70 tant que les taux d'intérêt demeureront aussi élevés ».

Selon lui, en tant que propriétaires d'habitations, les Canadiens doivent environ $100 milliards sous forme d'hypothèques résidentielles et ce chiffre augmente au rythme de $10 milliards par année.

M. Alton ne peut s'empêcher de faire une comparaison avec les déficits gouvernementaux. « En tant que contribuables, dit-il, nous devons deux fois et demie ce montant sur les dettes de tous les paliers de l'administration publique et ce chiffre s'accroît de $40 milliards par an ».

Et il termine par la remarque suivante: « Le propriétaire type est très conscient du montant d'intérêt qu'il verse sur son prêt hypothécaire, mais il l'est malheureusement beaucoup moins du montant qu'il paie sur la dette publique ».

Le dollar CDN sous les $0.76 US

Le dollar américain flambe toujours

PARIS (AFP) — Le dollar est une nouvelle fois monté sur le podium vendredi, battant de nouveaux records sur les marchés des changes.

Et, contrairement à sa performance des derniers mois, le dollar canadien n'a pas réussi à se maintenir face à la devise américaine et est descendu sous les $0.76 US hier.

A New York, il a ouvert à 2.9705 marks contre 2.947 la veille, se rapprochant de la barre des 3 marks, et à 9.1170 ff contre 9.045.

A Paris, où il avait passé mercredi la barre des 9 ff, il a été coté 9.1140 ff, gagnant 24 centimes en une semaine (2.6 pc). Aux guichets des banques, il était vendu aux alentours de 9.20 ff.

A Francfort, il a également atteint un nouveau record à 2.9688 dm, la Bundesbank vendant officiellement $40 millions pour freiner sa progression. Le dollar a également affiché des records à Bruxelles et Amsterdam.

Outre-Atlantique, les analystes attribuent la hausse de la monnaie américaine, à une poussée imprévue de la demande étrangère, particulièrementt européenne.

Il n'y a aucune raison pour que le mouvement à la hausse s'inverse, commentait vendredi un cambiste. Pour les analystes monétaires londoniens Maxwell Stamps, la hausse du dollar se poursuivra au cours des prochains mois à moins d'une grosse faillite ou d'un malaise politique aux États-Unis suffisamment sévère pour déclencher un exode de capitaux de ce pays. En 1985, toutefois, ils prévoient un modeste renversement de la tendance grâce à une détente des taux d'intérêt devant accompagner le ralentissement de l'économie américaine.

Parfaitement stable depuis de nombreuses semaines, le franc français a eu un léger accès de faiblesse vendredi face à la quasi-totalité des devises. Il reste que cette nouvelle offensive du billet vert constitue une difficulté supplémentaire pour l'économie française, notamment sur le front des prix et du commerce extérieur.

Gaz Métropolitain se lance à l'assaut du secteur résidentiel

CLAUDE TURCOTTE

Gaz Métropolitain donne une impulsion nouvelle à son programme de commercialisation en vue d'atteindre 60,000 clients résidentiels, qui actuellement sont des utilisateurs de mazout.

Cette stratégie s'appuie sur trois éléments, à savoir un coût de conversion moindre, un coût annuel annuel d'énergie moindre et un nouveau type de service. En pratique, cela veut dire de nouvelles subventions à la conversion et la création d'un réseau d'agents autorisés auquel participent 25 firmes d'entrepreneurs plombiers, qui appliqueront des coûts standards de conversion dans tout le territoire desservi par Gaz Métro.

Ces propriétaires pourront obtenir de Gaz Métro à des fins de conversion du mazout au gaz naturel des subventions allant de $400 à $700 pour des systèmes à air chaud et de $700 à $1,000 pour des systèmes à eau chaude selon les appareils installés. Les propriétaires de strctures de 4 à 10 logements pourront recevoir des subventions de $1,350 à $1,650.

Pour un propriétaire de maison unifamiliale la situation concrète moyenne serait à peu près celle-ci: il en coûte environ $2,500 pour l'achat d'un appareil de chauffage de deuxième génération. Or, l'entente avec les 25 firmes d'entrepreneurs plombiers permet d'offrir ces appareils au coût de $2,000. Il y a une subvention fédérale de $800 et la nouvelle subvention de Gaz Métro de $400, de telle sorte que le client qui veut profiter de ce programme de conversion n'aura que $800 à débourser.

L'or est perçu comme un remède anti-inflation

GORD McINTOSH
de la Presse canadienne

L'or est un véhicule d'investissement possédant un relent d'exotisme. Au cours des dernières années, le métal précieux est devenu de plus en plus apprécié par les gens ordinaires désireux de se protéger de l'inflation.

Il est en effet surprenant de constater à quel point il est facile d'acquérir de l'or. Il y a d'ailleurs plusieurs façons d'en acheter.

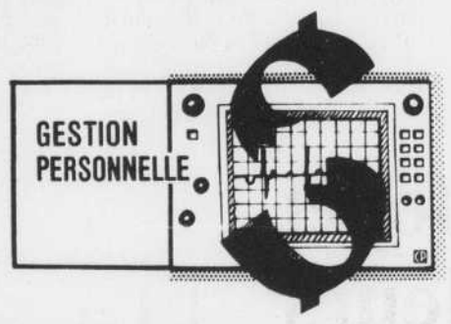

Les lingots d'or sont disponibles sous plusieurs formes, allant de la minuscule gaufre d'un gramme au lingot standard de 400 onces. Ces achats ne sont toutefois pas nécessairement recommandables pour le petit investisseur, en raison des frais qui s'associent à l'achat du métal et à son entreposage.

Tout achat d'or inférieur à un lingot standard implique un coût de fabrication calculé à l'once. Plus le lingot est petit, plus les frais réclamés sont élevés par rapport à la valeur réelle du métal.

Chez Deak Canada, un courtier en métal précieux de Toronto, une gaufre d'or d'une once est frappée d'une charge de $5.50. Par contre, un lingot de 10 onces n'est facturé en supplément qu'à $1.75 l'once. Plus le lingot est important, plus les coûts de fabrication sont réduits, à l'once.

Il faut également tenir compte des frais d'entreposage. Les courtiers et les banques sont prêts à conserver cet or en sécurité pour vous, mais non sans vous en faire payer la facture. Il faut également songer aux frais d'assurance.

Titrage et revente

Détenir de l'or est important en ce qu'il permet d'avoir une source de financement facile à transposer en numéraire, cela en tout temps. Par ailleurs, le petit investisseur doit tenir compte de ce que son petit trésor en lingots devra peut-être être titré — analyse de la pureté du métal — avant d'être revendu. Cela se traduit par de nouveaux frais. On ne peut, non plus, revendre une partie d'un lingot. Il n'est pas possible de couper un lingot de 100 onces en deux pour en vendre une moitié. Les lingots sont inaltérables.

Il est possible, toutefois, d'éviter les coûts pertinents à la fabrication, au titrage et à l'expédition du précieux métal, en achetant plutôt des titres aurifères (certificats).

Vous devrez probablement verser une commission, dans ce dernier cas, ainsi que des frais d'entreposage et d'assurance, mais vous pourrez revendre votre avoir en or seulement en logeant un appel téléphonique à votre courtier. Il est évident que ce type d'investissement est moins coûteux pour le petit investisseur.

Pour des raisons de sécurité, la majorité des courtiers conservent les titres aurifères que vous achetez et vous donnant droit à une quantité précise d'or. Ces certificats sont conservés dans des dépôts frappés d'une police d'assurance, si bien que votre investissement est en sécurité même si le courtier fait faillite.

Les pièces d'or

Il existe également une autre façon d'investir dans l'or: ce sont les pièces de monnaie en or frappées par plusieurs pays du monde. Ces pièces n'ont jamais à être titrées à la revente parce que leur pureté est internationalement reconnue. Elles peuvent donc être très facilement encaissées, revendues ou même fondues en lingots.

Ces pièces, toutefois, peuvent être relativement coûteuses. Pour l'achat de chaque pièce, le vendeur impose une surcharge représentant le coût de la frappe qui s'ajoute à la valeur réelle, sur le marché, de l'or que contient la pièce. Ainsi, la feuille d'érable d'une once du Canada ou le krugerrand de l'Afrique du Sud sont frappés d'une surcharge de quatre pour cent. En plus, la majorité des provinces canadiennes imposent une taxe de vente sur ces pièces.

Tout comme pour les lingots, les pièces d'or sont frappées d'une surcharge proportionnelle à la valeur de la pièce. Ainsi, une feuille d'érable d'un dizième d'once du Canada s'appauvrit d'une surcharge de 14 pour cent.

Investir dans l'or peut également se faire par le biais du marché des options ou par l'achat de bijoux. Dans les deux cas, l'investissement est risqué: il requiert des connaissances approfondies du marché, ce qui ne s'acquiert que par de nombreuses années d'expérience.

Les investisseurs doivent toujours se rappeler que l'or n'est généralement pas considéré comme une valeur spéculative susceptible de les rendre riches rapidement. C'est plutôt une valeur sûre vous permettant de vous protéger contre les fluctuations des marchés financiers.

Ainsi, en 1968, une somme de $10,000 permettait d'acheter 287 onces d'or. Vous étiez ainsi protégé contre l'inflation, car cette quantité de métal précieux vaut aujourd'hui quelque $113,000. Or, rappelons que la somme de $10,000, aujourd'hui, ne possède que la moitié du pouvoir d'achat qu'elle possédait en 1968.

Spécial sur l'industrie minière

le 21 septembre 1984

- La situation au Québec et en Ontario
- L'impact de la variation des prix mondiaux sur l'exploitation au Canada.
- Les activités de prospection
- Métaux traditionnels (or, cuivre, zinc): analyse dans chacun de ces secteurs étroitement reliés ainsi que des compagnies qui y oeuvrent
- Fer: La concurrence internationale a-t-elle eu raison de l'Eldorado québécois ou ne s'agit-il que d'une pause?
- Aluminium: les multinationales, la concurrence internationale, l'importance de l'électricité pour l'avenir de cette industrie au Québec.
- L'amiante: bilan général, situation des différentes entreprises autant dans l'extraction que la transformation, où en est la recherche et son importance pour l'avenir de la fibre, l'intervention de Québec dans le secteur: un plus ou moins.

Pour informations sur les tarifs publicitaires et pour réservations, contactez VIVIANNE CHÉNIER au 844-3361

LE DEVOIR ÉCONOMIQUE

Le ministère des Finances soutient qu'il s'agit là d'une situation temporaire

Les revenus de l'impôt sur les particuliers ne suffisent plus pour rembourser la dette canadienne

OTTAWA (PC) — Pour payer les intérêts sur la dette du pays, le Trésor fédéral doit verser plus qu'il ne retire avec l'impôt sur les revenus des particuliers, ont revélé des données publiées vendredi par le ministère des Finances.

Un porte-parole du ministère a toutefois indiqué que cette situation ne constituait pas un fait permanent. L'anomalie actuelle, a-t-il dit, est en partie due aux remboursements d'impôts qui ont été effectués à un rythme relativement plus rapide cette année et également à l'augmentation des paiements que le gouvernement doit faire à cause de la hausse des taux d'intérêt.

L'an dernier, les impôts sur les revenus avaient rapporté $26.8 milliards, soit $9 milliards de plus que les $17.8 milliards qu'il avait fallu verser en intérêts et frais reliés à la dette publique.

Mais, durant les trois premiers mois de l'exercice fiscal en cours, le gouvernement a dû débourser $5.2 milliards en intérêts sur la dette, soit $100 millions de plus qu'il a recueillis avec l'impôt sur les revenus et près de $1 milliard de plus que ce que lui avait coûté la dette nationale durant la période correspondante, l'an dernier.

Peut-être s'agit-il d'un déséquilibre temporaire, mais cette anomalie indique bien le lourd fardeau que les Canadiens doivent supporter avec une dette accumulée d'année en année et qui devrait atteindre les $180 milliards à la fin de l'exercice fiscal.

Ces données révèlent aussi la tâche gigantesque attendant le nouveau gouvernement conservateur de Brian Mulroney qui s'est engagé au cours de la campagne à éventuellement réduire le déficit afin de mettre de l'ordre dans les finances du pays.

Et mis à part les taux d'intérêt, les coûts de notre dette augmenteront encore avec le volume de la dette.

Les dernières données montrent également que le déficit fédéral, soit la différence entre les dépenses du gouvernement et ce qu'il gagne chaque année, a augmenté de $3.625 milliards en juin pour atteindre $9.519 milliards pour les trois premiers mois de l'année. On prévoit que cette année notre déficit atteindra $30 milliards.

La Fédération des producteurs et les coopératives ne s'entendent pas

La Régie des marché agricoles tranchera le 11 octobre

LEVIS (PC) — La Régie des marchés agricoles tranchera le 11 octobre le litige qui oppose toujours la Fédération des producteurs de lait du Québec et le conseil de coopération au sujet de l'application de la convention.

Celle-ci, devant réglementer les prix, les quotas et toutes les conditions inhérentes à la production du lait, devait entrer en application le 1er août dernier mais l'opposition de certaines coopératives de l'industrie laitière l'en a empêché.

Hier à Lévis, environ 400 producteurs ont tenu une réunion spéciale pour faire le tour de la question. A la fin de l'assemblée, le président de la Fédération, M. Jacques Boucher, et ses collègues du conseil d'administration ont reçu le mandat de poursuivre l'application des anciennes conditions.

Ce qui signifie, selon M. Boucher, que les producteurs de lait continueront de recevoir entre 40 et 50 cents de moins l'hectolitre de lait.

De leur côté, les coopératives seraient prêtes à accepter la nouvelle convention mais à la condition de se faire verser par les producteurs un montant de $3.60 l'hectolitre de lait en guise de compensation, représentant une somme globale de $3.6 millions par an.

« Devant la persistance de l'impasse, nous nous en remettons à l'arbitrage et, ensuite, nous l'espérons, à l'homologation de la convention », a souligné le président de la Fédération.

Le différend tourne autour de questions de principe, de pouvoirs que veut conserver l'industrie laitière.

« Nous ne voulons absolument pas nier ou diminuer les pouvoirs des coopératives laitières qui jouent un rôle très utile; tout ce que nous souhaitons c'est de permettre à tous les producteurs de lait de bénéficier des mêmes revenus. Il n'y a pas de raisons que le producteur de la Gaspésie ou du Lac Saint-Jean ne retire pas les mêmes argents que celui de la Beauce ou d'une autre région pour le même travail », a expliqué encore M. Boucher.

Plusieurs membres de conseils d'administration de coopératives ont assisté à l'assemblée spéciale. Les discussions se sont déroulées dans un climat de cordialité mais les représentants de la Fédération n'ont pas réussi à convaincre leur confrères des coopératives.

« Les producteurs nous ont dit de ne pas abandonner, de poursuivre la lutte pour un partage plus équitable des revenus, a dit M. Boucher, mais ce sont bien plus les têtes dirigeantes des coopératives qui s'obstinent à ne pas mettre d'eau dans leur vin ».

Dans tout ce litige, il faut souligner que les producteurs de lait sont coincés puisqu'ils font partie, pour la plupart, des deux organisations.

Une des conséquences de la mésentente, outre la perte de revenus, concerne la détérioration de la position du Québec au niveau de la production laitière. « C'est rendu que des usines de transformations du lait s'approvisionnent en Ontario parce qu'elles ne sont pas certaines de se procurer la quantité suffisante de lait ici », a mentionné le président de la Fédération.

M. Boucher et la majorité des producteurs espèrent que la décision de la Régie, le 11 octobre, contribuera beaucoup à assainir le climat et à permettre aux producteurs et à l'industrie en général de travailler en coopération pour le mieux-être des deux parties.

Le Québec a 12.5 % de sans emploi

Le chômage a grimpé en août

OTTAWA (PC) — Le chômage a augmenté au pays le mois dernier et n'a pas épargné la province de Québec qui a vu son taux de sans-emplois grimper à 12.5 %, une hausse de quatre dixièmes de point de pourcentage, a annoncé Statistique Canada, hier matin.

L'agence fédérale précise que dans l'ensemble du Canada, le nombre des chômeurs s'est accru de 21,000 en août dernier pour un total de 1,347,000. Le taux de chômage national est passé à 11.2 %, soit deux dixièmes de point de pourcentage de plus qu'en juillet.

Le nombre de chômeurs réels a augmenté de 15,000 au Québec pour un total de 374,000. Dans les grandes villes de la province, Québec a connu la plus forte augmentation, son taux de chômage à grimpe à 10.5 %, en hausse de deux points de pourcentage. A Montréal, le taux de chômage a augmenté de deux dixièmes seulement atteignant 10.8 %. En revanche, le taux de chômage est tombé à 11.8 % à Chicoutimi-Jonquière, une baisse de plus de deux points et demi.

Les moins de 25 ans ont encore été les principales victimes de l'augmentation du taux de chômage.

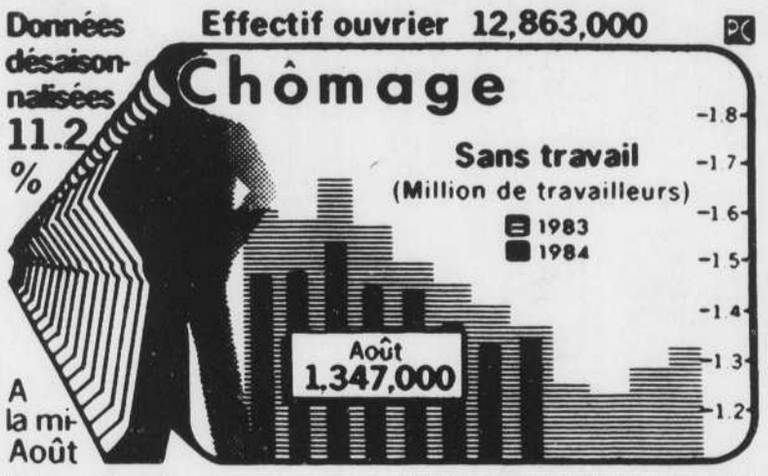

Les données indiquent un revirement du taux de chômage, qui était à la baisse depuis mai alors qu'il avait atteint un sommet de 11.7 %.

Ajusté aux variations saisonnières, il était resté stable à 11.1 % durant les trois derniers mois de 1983, était monté à 11.2 % en janvier, à 11.3 % en février et à 11.4 % en mars.

En avril, il était resté stable à 11.4 %, mais avait fait un bond à 11.7 % en mai, avant de chuter à 11.2 % en juin et à 11 % en juillet.

La dernière augmentation du chômage est la deuxième mauvaise nouvelle dans le domaine économique. Le taux d'escompte de la Banque du Canada, sur lequel les banques à charte se basent pour établir leurs taux d'intérêts pour les prêts et les hypothèques accordés aux consommateurs, a aussi progressé marginalement.

Il est passé de 12.38 % à 12.39 pour cent la semaine dernière.

Statistique Canada estime le nombre d'emplois à plein temps, ajusté aux variation saisonnières, a baissé de 23,000 à 9,318,000 en août. Cette baisse a surtout touché les travailleurs masculins. Par ailleurs, le nombre d'emplois à temps partiel, ajusté aux variations saisonnières, a augmenté, autant chez les hommes que chez les femmes, à 1,739,000.

Un porte-parole de Statistique Canada a révélé que le nombre de travailleurs découragés a augmenté à 107,00 en août. Il avait été de 92,000 en juillet. L'agence défini les travailleurs découragés comme étant ceux qui cherchaient du travail depuis six mois, mais qui ont abandonné parce qu'ils croyaient qu'il n'y avait plus d'emplois de disponibles.

Ajusté aux variations saisonnières, le taux de chômage a augmenté de 1.5 à 21 pour cent à Terre-Neuve, de 1.2 à 13.3 en Nouvelle-Ecosse, de 0.5 à 14.9 au Nouveau-Brunswick, de 0.4 à 12.5 au Québec, de 0.3 à 9.1 en Ontario, de 0.7 à 8.5 au Manitoba et de 0.6 à 11.6 en Alberta.

Il a baissé de 0.5 à 11.4 pour cent dans l'Ile du Prince-Edouard, de 0.1 à 7.9 en Saskatchewan et de 0.3 à 14.4 en Colombie-Britannique.

Le krach de 1987

LIVRES

JULIEN BÉLIVEAU
(collaboration spéciale)

La scène se déroule à Washington, en septembre de l'année 1987; les ministres des Finances de la plupart des pays sont réunis pour les assises conjointes de la Banque mondiale et du Fonds monétaire international. En guise de fond de scène, l'endettement massif, voire l'insolvabilité, des pays de l'hémisphère sud. Le représentant d'un des plus endettés, le ministre mexicain des finances propose aux participants un ordre financier nouveau : un gel total et immédiat des dettes des pays débiteurs, ergo un arrêt de tout remboursement tant de capital que d'intérêt et la mise sur pied d'une Banque centrale mondiale qui serait dirigée en coopérative, i.e. un membre, un vote, quelle que soit la mise de fonds individuelle.

La proposition est évidemment rejetée par les pays créanciers qui représentent la majorité des votes. La réaction des États-Unis, de la Grande-Bretagne et de l'Allemagne, les principaux prêteurs, ne se fait pas attendre. Non seulement le projet leur apparaît-il irrécevable mais désormais serait expulsée du fonds monétaire international toute nation ayant voté en faveur de la résolution. De plus, tout crédit leur sera désormais refusé et, pire encore devront-elles payer leurs nouvelles factures avec des devises obtenues *suite* à leur éviction des institutions monétaires internationales. Bref, les nations endettées n'auraient qu'un choix : payer leurs dettes ou crever de faim.

Pour éviter le drame financier à ces chères banques prêteuses qui devaient se retrouver le lendemain avec des prêts improductifs et irrécouvrables, le secrétaire au Trésor américain propose une solution ingénieuse : le Fonds monétaire international garantirait le remboursement des prêts effectués. Du jugement collectif des cinq nations les plus industrialisées, en six mois maximum, les débiteurs devraient avoir baissé pavillon et réintégré le club.

La riposte du Sud est tout aussi prompte : plutôt que de faire leurs versements au Fonds monétaire international, ils les feront à la nouvelle Banque mondiale et, entre-temps, prendront eux-mêmes des mesures de « pression » pour mettre fin à l'embargo. Et quelles mesures de pression !

Et c'est à partir de ce moment que la trame de ce livre se désagrège alors qu'elle devient un véritable feuilleton. Une coalition des damnés de la terre s'organise et les minorités de couleur deviennent dans chaque pays industrialisées autant de cinquièmes colonnes. Et il faut voir leur degré de maîtrise technique.

On commence par de simples embêtements, comme le dérèglement subreptice des ordinateurs qui régissent le transport en commun; s'ensuit immédiatement la pagaille. Ensuite, c'est la piraterie des ondes, alors que les résistants interviennent mystérieusement au beau milieu d'émissions de télé pour transmettre impunément leurs messages.

Puis, toujours par le biais de l'informatique, les résistants font exploser un missile américain dans son silo. Finalement, c'est l'Afrique du Sud au complet qui sera anéantie à coups d'explosions atomiques souterraines alors que les Blancs sont chassés de l'ensemble du territoire et « concentrés » au Cap. Et j'en passe !

★

Donc qu'est-ce qui arrivera le jour où les nations endettées décideront qu'elles ne paient plus ? On l'ignore encore à la suite de ce bouquin. Pourtant, il a été produit par un ex-vice-président de la Banque mondiale qui invoque comme collaborateurs à son oeuvre, des têtes lourdement couronnées, à la Robert S. McNamara et Cie. Jules Verne avait, à l'occasion, vu juste et peut-être est-ce ici le pas. J'ai pourtant peine à croire au scénario proposé !

CATACLYSM par William Clark, Sidwick & Jackson, London, 1984, 236 pages.

Les travailleurs de la forêt sont prêts à partager leurs emplois avec les jeunes

LIA LEVESQUE
de la Presse canadienne

QUEBEC — Les syndicats des travailleurs du papier et de la forêt « ont changé leur philosophie et veulent maintenant partager leur richesse » avec les jeunes en quête d'emploi.

Ce souhait a été exprimé vendredi à Québec par le président de la Fédération des travailleurs du papier et de la forêt de la CSN, M. Georges Cantin.

« A quoi sert d'avoir les meilleures conditions de travail et la meilleure convention si on perd son emploi? », s'interrogeait M. Cantin, en conférence de presse.

Dans la vaste ronde de négociation qui touche présentement 6,000 travailleurs du papier et de la forêt, la principale revendication consiste en la sauvegarde d'emplois malgré les changements technologiques.

Aux dires des représentants de la Fédération du papier et de la forêt, le salaire ne représente pas un problème. Toutes les revendications touchent le maintien et, si possible, la création d'emplois.

Les conventions collectives de 6,000 travailleurs du papier et de la forêt membres de la CSN venaient à échéance le 30 avril dernier.

Depuis, les syndicats tentent vainement de faire accepter des exigences de planchers d'emploi par usine, d'interdiction des heures supplémentaires, de réduction du temps de travail et d'amélioration des régimes de retraite et pré-retraite.

« Présentement, avoue M. Cantin, les négociations n'avancent pour ainsi dire pas, pour la majorité des syndicats. »

La survie de plusieurs postes dans l'industrie dépend de l'implantation des changements technologiques. La situation est sérieuse au point où la Fédération des travailleurs en a fait sa priorité lors de son dernier congrès.

Elle estime généralement que les effectifs de la forêt et du papier ont diminué de 15 à 20 pour cent, uniquement à cause des changements technologiques inhérents à la modernisation.

« Le syndicalisme est dans le tournant d'une conscience sociale très développée. On veut partager notre richesse avec ceux qui sortent de l'école et qui paniquent. Le placement des jeunes est aussi la responsabilité des syndicats », affirmait le président de la fédération, M. Cantin.

M. Cantin rappelle que les syndicats « ne sont pas contre les changements technologiques » mais veulent les apprivoiser, les négocier plutôt que les laisser éliminer des postes.

De son côté, M. Claude Gagné, président du syndicat des travailleurs de la Consolidated Bathurst à ville de la Baie, au Saguenay, suggère au gouvernement d'accorder ses subventions à la modernisation des papetières de façon conditionnelle, obligeant les compagnies à assortir cet octroi d'une garantie d'emplois pour les travailleurs.

Le secteur des papiers et de la forêt a déjà employé 15,500 travailleurs, en 1980-81. Aujourd'hui, environ 10,000 personnes vivent de ce secteur, selon M. Cantin.

Université du Québec à Montréal

M. Pierre Goyette

Le recteur de l'Université du Québec à Montréal (UQAM) M. Claude Pichette, est heureux d'annoncer la nomination de M. Pierre Goyette au Conseil d'administration de l'Université.

Bien connu du milieu des affaires, M. Pierre Goyette est actuellement président et chef des opérations de la Banque d'Épargne de la Cité et du District de Montréal. Auparavant il avait occupé successivement les fonctions de sous-ministre au ministère des Finances du Québec et de vice-président aux finances de Consolidated Bathurst Inc. M. Goyette assume présentement la présidence de la Chambre de Commerce de Montréal et est membre des Conseils d'administration du Crédit Foncier, d'Hydro-Québec, de la Société pour l'expansion des exportations, de Sceptre Resources Limited et des Rôtisseries St-Hubert Ltée.

Sursie pour Pétromont

MONTREAL (PC) — A la demande du gouvernement du Québec, la compagnie Pétromont a décidé de reporter au 30 septembre la date prévue de fermeture de son usine de Varennes, près de Montréal.

La compagnie devait entreprendre le processus de licenciement de ses quelque 250 travailleurs à compter de lundi prochain.

« Ce délai a pour but de fournir aux autorités fédérales et provinciales l'occasion de discuter des modalités fondées sur les positions annoncées avant les élections générales de mardi dernier, qui pourraient assurer la continuité des activités de l'usine de Varennes après le 30 septembre », a déclaré dans un communiqué le président de Pétromont, M. John H. Dinsmore.

La Banque Mercantile du Canada

OFFRE 10 3/4 %*
QUI DIT MIEUX?

Taux d'intérêts annuels pour les dépôts à terme de 30 à 59 jours. Dépôt minimum de $5,000, intérêts versés à l'échéance.

RENSEIGNEZ-VOUS SUR:
- Nos taux spéciaux pour les dépôts excédant $50,000
- Le compte prioritaire: Un compte d'épargne qui rapporte autant qu'un dépôt à terme
- Nos taux disponibles pour les dépôts à terme en dollars canadiens et américains pour des périodes s'échelonnant entre 30 jours et 5 ans.

La Banque Mercantile du Canada

ÇA RAPPORTE PLUS

Telephonez ou visitez dès aujourd'hui notre succursale:

De Montréal:
752 Sherbrooke ouest
H3A 1G1
(514) 848-6648

De Québec
580 Grande Allée est
G1R 2K2
(418) 647-2921

Membre Société d'assurance dépôts du Canada
* Taux d'intérêt sujet à changement

LE DEVOIR ÉCONOMIQUE

TORONTO

L'indice en chute libre

TORONTO (PC) — Les cours ont chuté hier à la Bourse de Toronto.

L'indice composé a fini la séance en recul de 14.76 points, à 2356.00.

Environ 8.15 millions d'actions ont changé de main.

Dans les industrielles, Dome Pete perd 22 cents à $2.83, Massey-Ferguson 20 cents à $4.20, Bell Enterprises 5-8 à $32 3-4, Alcan 5-8 à $35 1-4 et Noranda 1-2 à $19 3-4. Northern Telecom gagne 3-8 à $53 5-8, Southam 1 1-4 à $52 1-4, Grandma Lee's cinq cents à 58 cents, Carma A quatre cents à 47 cents et Galtaco 35 cents à $3.35.

Dans les mines, Sonora Gold cède 1-8 à $8, Yellowknife Bear 1-8 à 9 1-2 et Scintilore 10 cents à 92 cents. Placer Development gagne 1-8 à $23 et Gibraltar Mines 1-2 à $8 1-2.

Dans les pétroles, Canada Northwest abandonne 1-2 à $32 1-2, Asamera Inc. 3-8 à $11 3-4 et Chieftain Development 1-8 à $15 5-8. Oakwood A gagne 10 cents à $5 et Westmin Resources 1-8 à $12 1-2.

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

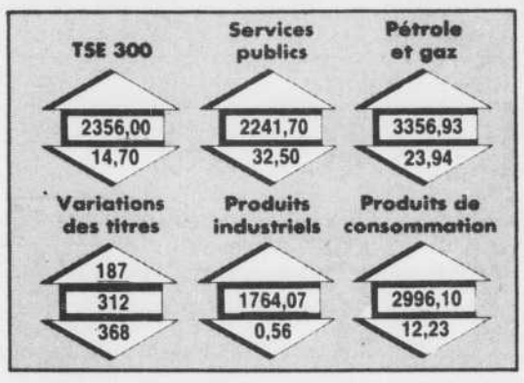

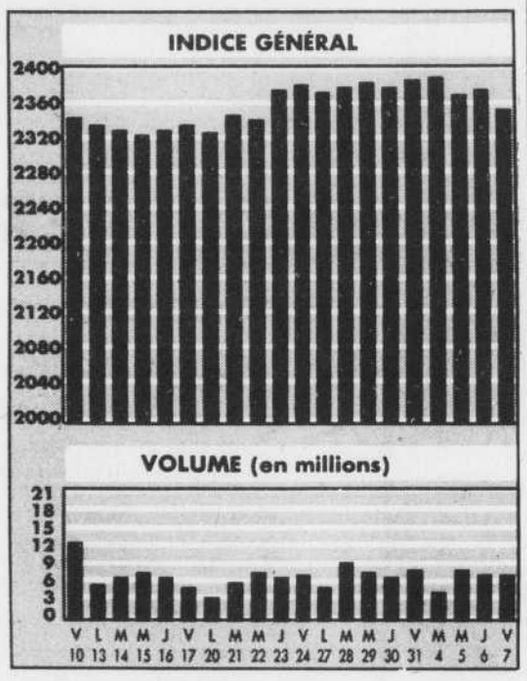

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
A B					
A.G.F M	1000	$10	10	10	— ¼
AMCA Int	24825	$20⅛	19¾	20	+ ⅛
AMCA p	1000	$24¾	24½	24½	
Abatera o	4000	100	100	100	
Aberford	2200	$10½	10¼	10¼	— ¼
Aberford w	2700	216	210	210	— 6
Abti Prce	3658	$32¼	31½	32¼	+ ⅜
Abitbi 7½p	100	$38	38	38	
Agassiz	4900	180	180	180	
Agnico E	20393	$15¼	15⅛	15¼	
Agra Ind A	200	490	490	490	
Agra B f	300	450	450	450	
Alt Energy	$316	$21¼	21⅛	21⅛	— ⅛
Alt Enr A	1250	$30	29⅞	29⅞	— ⅛
Al Enr 112S	100	$37¼	37¼	37¼	
Alta Nat	10000	$10⅜	10⅜	10⅜	
Alcan	115448	$36⅜	35	35¼	— ⅜
Alcan w	4100	$12¼	11⅜	11⅜	— ⅛
Algo Cent	300	$18½	18¼	18¼	+ ¼
Algoma St	2295	$21¼	21⅛	21¼	— ⅛
AStel p	1400	$24	23⅞	24	
Algma St B	400	$22½	21½	21½	— 1
Alum A	27100	$25⅜	25½	25½	
Alum c p	5400	$25⅛	25⅛	25⅛	— ⅛
Amco A o	8000	35	35	35	— 4
Am Eagle o	273	172	172	172	
Am Leduc	2000	28	28	28	— 1
Ang CT 4½	210	$22¾	22¼	22¾	
Ang dGld o	500	95	95	95	
Argcen	1000	$20½	20¼	20¼	+ ⅛
Args 260 p	100	$26¼	26¼	26¼	+ ¼
Argus C pr	267	$8⅞	8⅞	8⅞	
Argvll A f	26100	315	295	300	—15
Argvll E B	500	305	305	305	+ 5
Asamera	51700	$12⅛	11¾	11¾	— ⅜
Astral A f	250	$5⅛	5⅛	5⅛	
Astral B f	2100	$5⅛	5⅛	5⅛	
Atco I f	9400	$6¾	6¾	6¾	+ ⅛
Atco II	1000	$6¾	6¾	6¾	+ ¼
Atco 11½	1400	$29	28⅝	28⅝	— ⅜
Atco w	250	120	120	120	
Atlas Yk o	30000	28	27	28	— 1
Aur Res o	5000	90	90	90	— 5
Avindo o	14700	113	110	110	— 5
BC Rail p	12950	$26	25⅝	25⅝	— ⅛
BC Sugar A	2200	$20⅞	20⅜	20⅜	— ½
BC Sugar w	500	290	290	290	
BGR A	1350	$6⅜	6½	6⅜	— ⅛
BGR w	3800	131	125	126	— 6
BP Canada	13535	$26⅛	26	26	+ ⅛
Bachelor	28050	435	435	435	— 5
Banister C	500	$8¾	8¾	8¾	
Bk Alberta	10600	$8¾	8	8	— ⅛
Bank BC	38700	$8⅛	8	8	— ⅛
Bk BC 228	100	$20¼	20¼	20¼	— ¼
Bk BC 222	300	$21	21	21	
Bank Mtl	15593	$23⅜	23⅜	23½	—
Bk Mtl 285	2400	$30¾	30½	30⅝	— ⅛
Bk Mtl 250	10900	$28¾	28	28¼	+ ¼
Bk Mtl 3p	800	$24⅜	24⅜	24⅜	
Bk Mtl w	2700	425	415	415	—10
Bank N S	78231	$11¾	11⅜	11⅜	— ⅜
Bk N S Ip	3300	$25¼	25⅛	25⅛	— ⅛
Barrick o	14050	168	167	168	
Baton A f	200	$14	14	14	
Baxter	9500	98	91	98	+ 10
Baxter w	2200	14	14	14	
BCE	108564	$33¼	32¾	32¾	— ⅝
BCE 2.25 p	400	$30¼	30	30	— ¼
BCE 1.80 p	1800	$23½	23½	23½	— ¼
BCE 2.05 p	1050	$33⅜	33⅛	33⅜	— ⅛
BCE 2.70 p	30260	$35⅛	34⅞	34⅞	— ⅛
Black Phot	1300	$19½	19½	19½	— ⅛
Bikdom o	2300	350	345	345	— 5
Blake Res o	34000	5	4½	5	
Bluesky	1583	$4⅞	490	480	485	— 5
Bluesky pr	400	$5	5	5	
Bombdr A	200	$16¼	16¼	16¼	
Bombdr B f	500	$15¾	15¾	15¾	— ¼
Bonanza R	42299	465	455	455	
Bonza R w	2250	74	74	74	+ 4
Bow Valy	8900	$23¼	22¾	22¾	— ⅜
Bow Vly 205	700	$31¾	31¾	31¾	+ ¼
Bow Vly R	2700	$9	8¾	8¾	— ¼
Bralorne	4500	$6⅜	6¼	6¼	
Bralor 8.75	1100	230	223	223⅜	— 5
Bralorn w	100	165	165	165	— 5
Bramalea	5400	$16¼	16	16	
Brscade p	1926	$41	40¾	40¾	— ¼
Brascan A	9785	$33⅛	32½	32⅝	— ⅜
Brscn 8½	1800	$25½	25¼	25¼	
Brscn 1981	4900	$26⅜	26¼	26⅜	+ ⅛
Brkwater o	29250	$6¾	6¼	6¼	— ⅜
Brinco	22337	220	220	220	
Briso o f	4650	230	175	215	+ 75
Br Am Bnk	131	$20	20	20	— 1
BCFP	8164	$9½	9⅜	9⅜	— ¼
BC Pack B	100	$36¼	36¼	36¼	+ 1¼
BC Res	41955	295	291	291	— 1
BC Res p	2600	$27¼	26⅞	27⅛	— ⅛
BC Phone	16092	$20½	20¼	20¼	— ⅛
BCPh 4⅜ p	z5	$43¾	43¾	43¾	
BCPh 4½ p	z5	$43¾	43¾	43¾	
BCPh 4¾ p	z90	$47¾	47¾	47¾	
BCPh 4.84	100	$13¼	13¼	13¼	
BCP 10.16 p	947	$25⅝	25⅝	25⅝	
BCP 11.24 p	26200	$28¼	28	28	— ½
Broulan	z333	94	94	94	
Brunswk	4678	$17	17	17	
Budd Can	500	$12½	12⅜	12⅜	— ⅜
C D					
CAE	14908	$13¾	13⅜	13¾	
CB Pak	700	$12¼	12⅛	12⅛	
CB Pak w	2100	225	225	225	+ 5
CCL A	20000	$20½	20½	20½	
CCL B f	125640	$20¼	20½	20½	
CIL	200	$26	26	26	
CSA A f	2500	455	445	455	+ 5
Cableshar	2625	180	175	175	— 5
Cabre	1900	320	320	320	
Cad Frv	520	$14⅜	14⅜	14⅜	— ⅜
Cad Frv A	4370	$8	8	8	
Cad Frv w	3200	$6⅞	6¾	6⅞	
Cas	25500	66	65	65	— 1
Cambridg	4000	$15¼	15⅛	15⅛	
Cmbridg w	12100	300	300	300	— 5
Camco Inc	1805	$10⅛	10	10	— ¼
Camel O G	2140	81	80	81	— 2
Cmnx	200	100	100	100	
Camp RL	48460	$27⅜	26½	26¾	— ⅜
Camp Res	3420	$8⅛	8⅛	8⅛	
Camp Soup	2500	$14⅜	14½	14½	
Campeau f	800	$23⅜	23⅜	23⅜	
Cmpeau w	1170	$6	5¾	5¾	— ⅛
Camreco o	3760	63	63	63	+ 2
CCem ex p	945	$13¾	13½	13¾	
CCem 2 p	1607	$15¼	15¼	15¼	
CDC f	1323	$5¼	5	5	
CDC pr B	820	$97	96⅝	97	
CDC 1980	10037	$14	13¾	13⅞	— ⅛
CDC 1983	4320	$24	23⅞	24	
C Nor West	407000	$32¾	32½	32½	— ½
CanP Ent	33265	$22⅜	22⅝	22¾	— ⅛
C Packrs	500	$25	25	25	
CS Pete f	4100	440	435	440	

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Can Trust	1540	$26½	26⅜	26½	— ¼
C Trust 11	200	$23¼	23¼	23¼	+ ⅛
CTrust w A	1100	$27	26¾	26¾	— ¼
C Tung	600	$16¾	16½	16¾	+ ⅛
CComrcl p	850	$20¼	20	20⅛	— ⅛
CCMan X f	2000	$25½	25¼	25½	+ 1
CC Man Y	400	$25½	25½	25½	+ ¼
CForms A f	1000	280	280	280	—25
CG Invest	z32	$34¾	34¾	34¾	
C Hydro pr	100	$12	12	12	
CI Bk Com	54893	$25⅜	25⅜	25⅜	+ ⅛
CIBC 250 p	800	$26⅜	26¼	26¼	— ⅛
CIBC 2.05 p	2200	$23½	23	23½	+ ⅜
CIBC 35625	5100	$29⅞	29¾	29⅞	
CIBC 3 p	200	$98¼	98¼	98¼	— ¼
CIBC w	5600	450	435	435	—15
Cdn Jorex	3500	360	350	360	+ 10
C Manoir	400	$6⅜	6⅜	6⅜	+ ⅛
C Marconi	2300	$23¾	23⅜	23⅜	— ⅛
CNat R	1500	35	35	35	— 4
C Ocdental	8347	$28¼	28⅛	28⅛	
C Ocdntl p	4000	$25	25	25	— ⅛
CP Ltd	50355	$47⅛	47	47⅛	+ ¼
CPL A p	200	$9¾	9¾	9¾	
C Satelit o	700	390	390	390	+ 5
Cdn Tire	650	$13	12¾	13	
CTire A f	69660	$10	9⅞	9⅞	
CUtil A f	8759	$14¼	14	14¼	
C Util B	350	$14⅛	14⅛	14⅛	
C Util 5 pr	120	$50¾	50¾	50¾	— ¼
C Util 9.24	500	$24¾	24¾	24¾	— ¼
C Util 7.30	1000	$19¾	19¾	19¾	— ½
CUtil 2nd E	700	$26¼	26⅛	26¾	+ ⅜
CUtil 2nd F	600	$28½	28½	28½	— ⅛
CUtil 2nd G	300	$29¾	29¾	29¾	— ¼
CUtil 2nd H	7700	$23	22⅞	22⅞	— ⅛
CUtil A w	850	180	175	180	+ 5
CUtil B w	1350	190	180	180	—10
C Wrld	150	465	465	465	
Cnamax o	6307	$5¼	5⅛	5⅛	
Canbra	200	$9	9	9	
Cantor	1330	$12½	12⅛	12⅛	— ⅜
Cantor pr	2700	$24⅜	24¼	24⅜	
Canron A	2800	$10¼	10	10	— ¼
Canuc o	2000	60	60	60	
Cara	275	$10⅞	10¾	10⅞	
Cara A f	175	$10½	10½	10½	
Carl OK	2751	$17¾	17⅜	17⅜	— ⅛
Carl B p	z20	$28¾	28¾	28¾	
Carlyle o	500	86	86	86	
Carma A	4986	47	43	47	+ 4
Carolin o	1500	$6⅛	6	6	— ⅛
Cartier o	3000	32	30	30	— 3
Celanese	6751	$8	7¾	8	+ ¼
Centenial	7000	495	495	495	— 5
CFund A f	3200	$6½	6¼	6½	
Centri Tr	1500	$11½	11⅜	11½	+ ⅛
Cntrl Tr p	100	$24⅞	24⅞	24⅞	— ⅛
Chncllr	9600	51	50	50	— 2
Chateau A f	400	$14⅜	14⅜	14⅜	+ ⅛
Chvco A	4300	335	320	330	
Chieftan	28925	$15¾	15⅜	15⅜	— ⅛
Chieftain C	100	$47½	47½	47½	— ½
Chrysler	1487	$39	38½	38½	— ⅜
Cimaron o	5550	$7¾	7⅜	7⅜	— ⅛
Cineplex o	3913	325	320	320	+ 5
Cineplx r	33325	22	21	22	+ 2
Coho A f	1246	210	210	210	
Coin Lake o	9000	25	25	25	
Coleco	200	$19¾	19¾	19¾	— ½
Colonial o	700	180	180	180	— 5
Cmplx	4400	295	287	290	— 5
Cominco	6407	$15⅞	15⅜	15¾	
Cominco A	300	$25	24¾	24¾	— ¼
Cominco D	400	$28⅜	28⅜	28⅜	— ⅛
Cmrcl OG	5350	233	220	225	— 7
Cmplg	3600	$14⅞	14¾	14¾	— ¼
Cmp Inv o	5900	300	290	290	— 5
Comtech	z15	$5¼	5¼	5¼	
Cotech A p	z50	$7½	7½	7½	
Comterm	1300	200	195	195	—20
Coniagas o	13400	$6¾	6⅝	6⅝	— ¼
Con Bath A	500	$15¾	15⅜	15⅜	— ⅜
C Marbnr o	1500	24	24	24	
Con Prof o	2000	160	155	155	— 5
Consaltex	5700	$6½	5¾	6⅛	+ ½
C Distb A	21600	$6½	6½	6½	
CDistb B f	1100	$6½	6⅜	6½	+ ⅛
Cons Gas	6692	$19⅝	19½	19½	— ⅛
C Gas 13½	1500	$30½	30½	30½	— ½
C Gas9¼	300	$26	25¾	25¾	— ¼
Cons Gas w	4900	400	395	395	— 5
Con Glass	2000	$13	13	13	
CTL Bank	2600	$10⅛	10⅛	10⅛	— ⅛
Conwest A	100	$9⅛	9⅛	9⅛	— ⅛
Conwst B f	100	$9	9	9	— ¼
Cooper C	100	$11	11	11	— ½
Cor Mark f	15400	$8	7¾	7¾	
Core Mrk w	13325	315	300	310	—10
C Falcon C	8750	$16	15¾	15¾	— ⅜
Corrida o	1200	33	33	33	
Coseka R	400	330	330	330	—15
Coseka 7 p	5000	$5⅞	5⅞	5⅞	
Crestbrk	3300	$8½	8½	8½	
Crownx	1000	$16	15⅞	15⅞	— ⅛
Crownx A f	868	$15½	15½	15½	— ⅜
Crnx w	104445	325	325	325	
Cuvier o	4000	22	21	22	
Czar Res	5550	184	180	180	
Dale-R pr	400	$5⅞	5⅞	5⅞	+ ⅛
Dalmys	100	$9	9	9	— ¼
Daon Dev	23906	158	155	155	
Daon A	2000	145	140	145	—15
Daon 8¾ p	1000	230	216	230	+ 14
Daon 9½ p	2500	220	215	220	
Davidson o	300	$5	5	5	+ 10
Delour o	2500	29	29	29	+ 2
D Eldona o	1300	49	49	49	+ 4
Delhi Pac o	4000	15	15	15	
Denison A	5690	$18¾	18⅜	18⅜	— ⅛
Denison B f	1903	$17⅞	17¾	17⅞	+ ¼
Denison p	16300	$25⅜	25⅜	25⅜	+ ⅛
Develcon	2550	$12⅛	11⅞	11⅞	— ¼
Dexleigh o	2150	126	125	125	— 6
Dexligh w	2150	31	31	31	— 1
Dicknsn A f	6467	425	415	415	— 5
Dicknsn B	167	410	410	410	
Discovry f	5500	175	175	175	
Dfs A	116825	$23	22⅝	22¾	
Dfs 235	1400	$25	24⅞	24⅞	
Dofasco wt	3300	$23⅞	23½	23½	— ⅜
Doman A	2540	235	225	225	—10
Doman B f	3740	180	173	175	— 5
Dome Cda	56535	$6	6	6	— ⅛
Dome Mine	6985	$13¾	13½	13½	— ¼
D Pete	200819	310	282	283	—22
DPete A p	2628	$12¼	12½	12½	— ⅛
D Pete w	2000	½	½	½	
D Explor o	2500	46	45	46	+ 1
D Textie	204	$15⅛	15⅛	15⅛	— ⅛
Domtar	1650	$31¾	31½	31½	— ⅜
Domtar pr	400	$12½	12½	12½	— ¼
Domtar 225	2250	$24⅞	24¾	24¾	
Donohue	1100	$31¼	31¼	31¼	
Dorset o	15000	63	59	63	+ 3
Drm Pete o	9500	40	39	40	— ½
Dunde	500	20	20	20	
Du Pont A	844	$18⅝	18¾	18⅝	
Durham o f	8025	245	235	240	— 5
Durham w	500	115	115	115	
Dylex Ltd	400	$28	28	28	+ ½
Dylex A	11601	$28⅛	27⅝	27⅝	— ⅜
Dynamar	17500	82	80	82	+ 1
Dynmr 105	300	$8¼	8⅛	8¼	
Dynamr w	1500	9	9	9	
Dynex A	2000	30	30	30	
E F					
E-L Fin	200	$21¼	21¼	21¼	
Eaglet o	300	300	300	300	
Echo Bay	23540	$11⅜	11⅜	11⅜	
Echo 1986 w	1200	55⅞	57⅜	57⅜	
Echo 1987 w	2100	$5¾	5¾	5¾	— ¼
Echo 1988 w	4120	$6⅜	6⅜	6⅜	
Echo 1989 w	700	$6⅞	6⅝	6⅝	— ⅛
Elcthom X	z50	315	315	315	
Elcthm Y f	500	325	315	325	
Encontr o	2000	405	405	405	
Energy Ro	1200	100	100	100	—10
Enertec	z40	70	70	70	
Epitek	12500	55	53	55	
Equity Svr	6900	$8¼	8	8	— ⅛
Erickson	700	$6¼	6¼	6¼	— ⅛
Evergren o	3250	63	60	60	— 3
Flbrdg	12537	$73	71½	71½	
Flcnbrdg w	4500	$26½	26¼	26¼	— ¼
Fardy Res	500	290	290	290	—10
Fathm Ocn	1700	180	180	180	
Fed Ind A	225	$19½	19⅜	19⅜	— ⅛
Fed Ind II	1300	$29⅜	29¼	29¼	— ⅜
Fidinam p	26900	$26¾	26½	26½	— ¼
Fin Truco	4040	405	400	400	— 5
Finning A	900	$9⅜	9⅛	9⅜	— ⅛
Finning B f	500	$7½	7½	7½	
F Calgary o	1000	105	105	105	+ 4
F City Fin	1700	$12½	12¼	12¼	— ¼
F Marthon	z1	345	345	345	
Fleet Aero	24550	$8⅜	8⅜	8¾	+ ⅜
F Sea A pr	100	$7⅜	7⅜	7⅜	
Fraser	1625	$20¾	20¾	20¾	
G H					
GB Auto	700	$6	5¾	6	
Galtaco	5379	335	310	335	+ 35
Galveston	2000	160	150	150	—15
Gandalf	1344	$17⅛	17	17⅛	+ ⅛
Gaz 15 p	500	$30	29½	29½	— ⅜
Geac Comp	1075	$15⅛	15⅛	15⅛	— ⅛
Gendis A	1000	$23¼	23	23	
GMC	z177	$96	94¾	94¾	
Genstar L	43419	$25⅝	25½	25⅝	+ ¼
Gnstar 2.35	1650	$30½	30⅛	30¼	+ ⅛
Geocrude	33072	243	238	238	— 4
Gerin 1st p	400	$7¾	7¾	7¾	— ⅛
Giant Yk	200	$17½	17½	17½	
Gibraltar	6500	$8⅜	8¼	8½	+ ⅛
Glenayre	300	$8⅞	8⅞	8⅞	+ ⅛
Goldcorp f	2665	$6½	6⅜	6½	
Goldcrp w	46450	190	179	184	— 1
G Rang	500	40	40	40	— 1
Gldn Rul o	5500	85	85	85	
Gldn Ter o	6500	54	50	50	— 2
Goldlund o	3200	67	67	67	
Gowganda o	6000	170	165	165	
Graft G	25000	$26	26	26	+ ⅜
Grafton A f	25100	$26⅜	26¼	26⅜	+ ⅛
Grandma	10000	58	58	58	+ 5
Granduc	1000	53	53	53	+ 3
GL Forest	113	$88¼	88¼	88¼	— ¾
Grenwich o	15000	163	153	158	— 7
G Goose	300	$20	20	20	+ ½
Greyhnd C	800	400	400	400	+ 10
Greyhnd	2000	$21⅛	20¾	20¾	— ¼
Gardn MS f	1491	$6⅞	6⅝	6¾	— ⅛
Gard MS w	3250	160	146	146	—14
Gard PA f	8600	$8¼	8¼	8¼	
Gardn P w	11100	110	101	105	— 6
Gulf C	135402	$18¾	18½	18½	
Gulfstrm o	3000	60	60	60	
HCI A f	1826	50	50	50	
HCI Hldg B	z68	49	49	49	
Haley	6400	$8⅛	8¼	8¼	
H Group A	805	$6⅞	6⅝	6⅞	+ ¼
Harder	700	106	106	106	+ 1
Hrding A f	800	171	171	171	
Hard Crp C	1000	150	150	150	
H Wood	200	270	270	270	+ 25
Hawker	250	$19⅜	19⅜	19⅜	+ ⅛
Hawker pr	z30	$56¼	56¼	56¼	
Hayes D	5930	$16½	16¼	16½	
Hees Intl	11550	$18¼	18	18	
Hees Intl w	513	450	445	450	
Helix	3290	$11¼	10⅞	10⅞	— ⅜
Helix w	800	$7	7	7	— ¼
Highfield A	19000	34	32	32	— 2
Highwod o	700	335	325	325	
Hollinger	500	$31	29⅝	29⅝	—1⅜
HBay Mn s	7193	$9¼	9⅛	9⅛	+ ⅜
H Bay Co	5584	$20	19¾	19⅞	— ⅛
HBC A p	700	$17¼	17⅛	17⅛	+ ⅛
HBC B p	1000	$26¾	26½	26¾	
Husky	103756	$12	11¾	11⅞	
Husky 13 p	12950	$48¾	48	48¼	— ⅜
I J					
IU Intl	1900	$22¾	22½	22¾	+ ¼
Imasco	53643	$42	41¼	41⅜	— ½
Imp Oil A	75689	$42⅛	41½	41¾	— ⅛
Inca o	100	475	475	475	
Inco	16146	$14⅞	14½	14½	— ½
Inco 7.85	900	$18	18	18	
Inco 10	3100	$25¾	25½	25⅝	— ⅛
Inco wt	4900	290	270	270	—25
Indal	600	$11¾	11½	11½	— ¼
Inland Gas	440	$14¾	14⅜	14⅜	
Inland G p	100	$10½	10½	10½	
Innopac	800	$9⅞	9¾	9⅞	
Inter-City	9440	$9⅞	9¾	9⅞	
Intrmetco	1000	$9¾	9¾	9¾	+ ½
IBM	774	$162	160¼	160¼	— 1
I Thm	353875	$8⅛	8⅛	8⅛	
Intpr Pipe	6875	$32¼	32⅛	32⅛	
Inverness	2200	$6¼	6	6¼	+ ¼
Inverns 875	250	$16¼	16¼	16¼	
Ipsco	2322	$12⅜	12	12	— ½
Ipsco r	500000	22	22	22	
Iron Bay T	200	410	410	410	+ 10
Irwin Toy	439	$7⅞	7⅞	7⅞	+ ⅛
Island Tel	100	$22½	22½	22½	— ⅜
Ivaco A f	200	$15⅞	15⅞	15⅞	
Ivaco B	200	$15¾	15¾	15¾	
Ivaco E p	1200	$25⅝	25½	25⅝	— ⅛
Ivaco F p	2700	$25½	25¼	25½	+ ¼
Ivaco w	880	495	485	490	— 5
JQ Res o	z400	24	24	24	
Jamie o	26160	64	56	56	— 2
Jannock	4840	$12⅞	12¾	12¾	
Jannock 8	718	$11½	11½	11½	— ⅜
Janock wt 2	3000	56	5⅞	6	+ ⅛
Jonpol	2000	80	80	80	
K L					
Kam Kotia	2100	101	101	101	— 4
Keeprite	600	$7¾	7½	7½	— ½
Keg Rest	100	465	465	465	+ 5
Keg A f	3000	470	470	470	
Keg w	1000	75	75	75	—15
Kerr Add	232	$15¾	15¾	15¾	— ⅛
K Anacon o	2850	90	88	88	— 6
L A Varah	1500	360	355	360	+ 15
LAV w	7550	100	90	100	
Labatt	14792	$20⅞	20¾	20⅞	+ ⅛
Lac Mnrls	11788	$28⅞	27¾	27¾	— ⅞
Lacana	5700	$12	11¾	11⅞	
Laforge	200	$13¾	13½	13⅜	— ⅛
Laidlaw A	2400	$16	15⅞	15⅞	— ⅛
Laidlw B f	4000	$15⅝	15½	15⅝	
Laidlaw 8	200	$8	8	8	
L Shore	300	$38	38	38	— ¼
Lambda o	300	315	310	315	+ 15
Lmbda A p	1600	299	295	299	
Lanpar	500	425	425	425	
Larder o	11500	37	35	36	
Lariat OG o	14000	105	100	105	+ 5
Laurasia o	1000	45

LE DEVOIR ÉCONOMIQUE

MONTRÉAL

Repli généralisé

MONTREAL (PC) — La Bourse de Montréal a fini la semaine sur une mauvaise note, hier, alors que tous les compartiments du marché se sont repliés. L'indice général a cédé 0.72 point et marquait 115.60 au terme de la séance. En tout 1,316,997 actions ont changé de main.

Les produits forestiers ont perdu 2.09 à 136.32, les biens d'équipement 1.01 à 113.19, les mines 0.89 à 116.85, les hydrocarbures 0.75 à 132.23, les services publics 0.53 à 111.36 et les banques 0.42 à 104.58.

Alcan a perdu 3-4 à $35 1-4, Bell Canada Enterprises 3-4 à $32 3-4, Cominco 1-2 à $15 1-2, Echo Bay Mines 3-8 à $11, Asamera Inc. 1-4 à $11 3-4, Imperial Oil A 1-4 à $41 5-8 et Agnico Eagle 1-8 à $15 1-8, tandis que Seagram gagnait 3-8 à $49, Amca International 1-4 à $20, CP Ltd 1-8 à $47 1-8, Gulf Canada 1-8 à $18 5-8, Northern Telecom 1-8 à $53 5-8 et Rio Algom 1-8 à $18 1-2.

On dénombre finalement 56 titres gagnants, 129 perdants et 82 stables.

Dans les juniors, Barexor Inc. est inchangé à 37 cents, Menora gagne cinq cents à 72 cents, et Yorbeau Resources abandonne un cent à 77 cents.

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

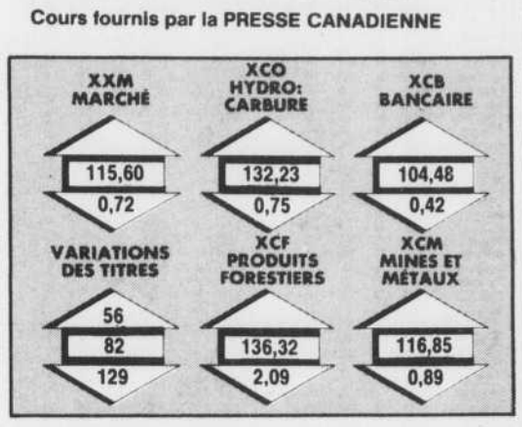

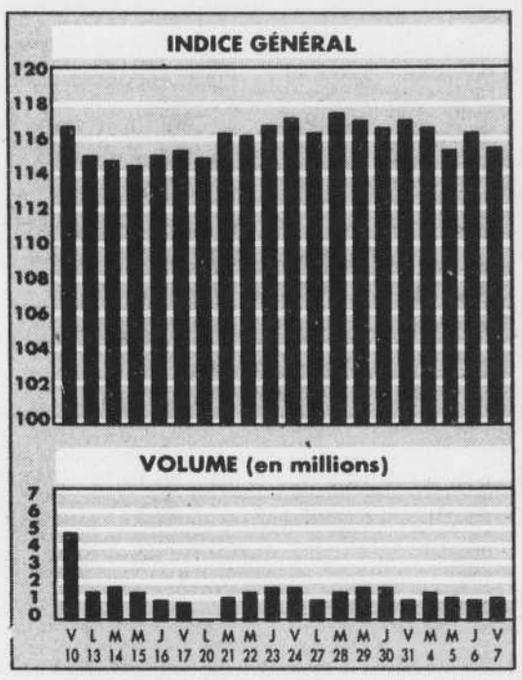

A B

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Aberford	700	$10¼	10¼	10¼	
AberfrdWt	600	215	215	215	
Abti Prce	100	$3¼	3¼	3¼	+ ¼
Agnico E	27000	$15¼	15⅛	15⅛	— ⅛
Aiguebelle	200	$6⅜	6⅜	6⅜	+ ¼
Alta energ	3425	$21¼	21⅛	21⅛	
Alcan Alu	31205	$36½	35⅛	35¼	— ¾
Alcan Wt	4850	$12⅛	11⅝	11⅝	— ¼
Algoma St	202	$21¼	21¼	21¼	— ½
Aligro	500	$7	6⅞	6⅞	— ⅛
AMCA int	57900	$20⅛	19¾	20	+ ¼
Amusecor	700	135	135	135	+ 5
Argcen.H.I	300	$20⅜	20⅜	20⅜	— ⅛
Asamera	12500	$12¼	11¾	11¾	— ¼
Asbestos	z12	$7⅞	7⅞	7⅞	— ¼
fAstral B	250	$5¼	5¼	5¼	
BCE	32667	$33¼	32¾	32¾	— ¾
BCE 2.25p	400	$30¼	30	30¼	— ⅛
BCE 1.80p	4100	$23¾	23½	23¾	+ ⅞
BCE 2.70p	730	$35	34⅞	34⅞	— ¼
B C Forst	600	$9½	9½	9½	
BGRwt	1000	130	126	126	—6
BC Phone	1575	$20⅜	20⅜	20⅜	— ⅛
BC Ph 11	10000	$28	28	28	
BP Can	2000	$26⅜	26	26⅜	+ ⅜
Bank NS	9550	$11¾	11½	11⅝	
B NS sr1	200	$25¼	25¼	25¼	+ ⅛
Baue Cont	700	$10⅛	10	10	
Bq Mercn	2194	$12¼	12	12	— ¼
Baue Mtl	9268	$23¾	23¼	23⅜	
BMO 2.85	3200	$30¾	30½	30½	— ⅛
BMO $2.50	500	$28⅜	28⅜	28⅜	+ ⅜
BMO Sr3	2100	$24⅜	24¼	24⅜	+ ⅛
BMO Wts	900	415	415	415	—5
Bq Eparg	1010	$19	18½	19	+ ½
BaEp 2.62	900	$27	26⅝	27	+ ½
Baue Nat	17899	$12¾	12½	12½	— ⅛
BaNat 2.94	700	$33	33	33	
Ba Nat B	200	$30	30	30	
Bq Royale	9350	$27¾	27⅛	27½	— ½
Bq Ry Wt	4983	485	465	470	—10
BaRy 1.45	4600	$16¼	16	16¼	+ ¼
BaRy 1.88	1475	$20⅜	20⅛	20⅛	— ⅜
BaRy 2.75	3100	$31⅜	31¼	31¼	— ⅛
fBaton A	26000	$14	14	14	+ ⅜
Baxter Tc	500	95	95	95	
Berkley.pr	700	445	440	440	—5
fBomb A	800	$16¼	16¼	16¼	
fBomb B	z84	$16⅛	15½	15½	— ¼
Bow Val	5900	$23	22¾	22⅞	— ⅛
BowVl2.05	150	$31⅞	31⅞	31⅞	+ ⅛
Bralorne	300	$6⅜	6⅜	6⅜	
Brascade	1515	$41	40¾	40¾	— ⅛
Brascan A	900	$33	32⅛	32¼	— ¾
Brinco	108	220	220	220	—5
Brunswick	4550	$17	17	17	— ¼

C D

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
CAE Ind	5300	$13¾	13⅜	13¾	
CIL	100	$26	26	26	
C T G Inc	500	325	325	325	+ 15
Cad Fw a	500	$8	8	8	
Camp R	620	$8½	8⅛	8⅛	
Cda Pack	300	$25	25	25	
fCDC	300	$5½	5⅛	5⅛	
CDC 1980	1350	$13⅞	13⅞	13⅞	
C Trust	1950	$26⅜	26¼	26¼	— ⅛
C Trst Wt	100	$26¾	26¾	26¾	—1
C Found	1000	$8	8	8	
C Imp Bk	16517	$25⅝	25⅜	25⅝	+ ¼
CIBa 2.50	1125	$26⅜	26¼	26⅜	+ ⅛
CIBa 2.05	100	$23	23	23	+ ¼
CIBQ 3.562	400	$29¾	29¾	29¾	
CIBa wt	1500	450	430	430	—10
CP Ltee	15090	$47¼	47⅛	47⅛	+ ⅛
fC Tire A	24400	$10	9⅞	10	+ ⅛
C Util Prk	160	$28½	28½	28½	— ⅛
C.Util SrH	600	$23	23	23	— ⅛
fCmnac.A	120	$9¾	9¾	9¾	+ ⅛
Canron A	150	$10¼	10¼	10¼	
Carl Ok	1500	$17¾	17¾	17¾	+ ⅛
Cascades	5662	$9	8⅞	8⅞	— ⅛
CB Pak	100	$12	12	12	— ¼
CB Pak.wt	2200	225	220	220	+ 5
Celanese	401	$7⅞	7¾	7⅞	+ ⅛
Cent Dyn	1000	59	59	59	+ 4
Central Tr	650	$11⅜	11⅜	11⅜	+ ⅜
fChateau	1600	$14⅜	14¼	14⅜	+ ⅛
Chrysler	1300	$39¼	38½	38½	+ ¼
CimL PrE	459	$13¾	13¾	13¾	
Cim L 1.17	1427	$15⅜	15⅛	15⅜	+ ⅛
Cominco	44400	$15¾	15½	15½	— ½
ComSatlite	200	400	400	400	+ 15
Cmp Inv	1350	300	290	295	+ 5
Comterm	15850	210	190	190	—25
C Bath A	24238	$15½	15	15	— ½
C gas 1312	350	$30¾	30¾	30¾	— ⅛
CnsGas914	200	$25¾	25¾	25¾	
Czar Res	1100	180	180	180	—2
Daon Dvlp	z56	150	150	150	—7
fDenisonB	400	$17¾	17¾	17¾	+ ⅛
Dofasco A	5992	$22⅞	22⅜	22⅞	
Dofasc Wt	280	$23⅞	23⅞	23⅞	
Dome Cda	2200	$6	6	6	
Dome Mns	1500	$13½	13⅛	13⅛	— ⅛
Dome Pet	28340	310	282	282	—23
Domtex	586	$15¼	15	15	
Domtar	463	$31¾	31¾	31¾	+ ⅛
Donohue	260	$31	31	31	— ½
Dynamar	2000	82	82	82	—2
DyrWta	3000	8	8	8	

E F

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Echo Bay	57300	$11⅝	11	11	— ⅜
Emco	1000	$20	20	20	
Enbridge	1000	$30	30	30	
Entrep CP	5510	$23	22⅝	22¾	— ⅛
Epitek Int	1500	55	53	55	
Falcn Cop	700	$16	15⅞	16	
Forex	24100	105	92	92	—13

G H

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Gaz Metr	6201	$7⅛	7½	7⅛	— ⅛
Gaz 15	2200	$30⅛	29½	29½	— ½
Geristar	7580	$25⅛	25⅜	25½	
Genstar c	600	$30	30	30	+ ⅜
fGldcrp.A	6200	$6½	6⅜	6½	
GldcWt	21100	185	181	181	—8
Gulf Can	44749	$18¾	18½	18⅝	+ ⅛
Hawker	100	$19⅛	19⅛	19⅛	— ¼
Helix.Circ	3900	$11¼	11	11	— ⅛
Helix.CrWt	200	$7	7	7	— ¼
Hir Walkr	25240	$23⅞	23¼	23⅜	— ⅜
H Wlkr D	1110	$24½	24¼	24¼	— ¼
H Wlkr E	400	$26⅞	26¾	26¾	
Wlkr Wts	1300	300	300	300	—20
H.Wlkwt88	1550	315	310	310	—5
H Bay Co	z18	$20⅜	20⅜	20⅜	— ⅛
Husky Oil	6205	$11⅞	11¾	11¾	— ⅛
Husky 13	1600	$48½	48	48	— ⅜

I J

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
IU Inter	500	$22½	22½	22½	
Imasco ltd	13000	$42	41¼	41¼	— ⅜
Imp Oil A	27971	$42⅛	41⅝	41⅝	— ¼
Inco Ltd	1200	$14⅞	14½	14½	— ⅜
Inco 10pr	660	$25½	25½	25½	— ¼
Inco Wts	500	290	290	290	—10
IBM	125	$161½	160⅜	160⅜	— ¼
Inter Pipe	12905	$32⅜	32⅛	32⅜	+ ⅛
Ivaco E p	2150	$25½	25½	25½	—1
Janock	z50	$12½	12½	12½	— ⅛

K L

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Kiena	100	$23	23	23	
Labatt	100	$20¾	20¾	20¾	
LaforgeCo	z7	$13⅛	13⅛	13⅛	— ¼
Laidlaw A	500	$15⅞	15⅞	15⅞	
Lanpar T.	600	425	425	425	—5
fLaVrdy a	100	330	330	330	—20
Loblaw	1600	$16⅜	16⅜	16⅜	— ⅛
Louvem	3783	255	245	255	+ 5
LouvmWt1	z400	35	35	35	—2
LouvmWt2	1000	17	17	17	—3

M N

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Mclean X	5000	$22⅛	22⅛	22⅛	+ ¾
McM Bldl	300	$25	25	25	
Mntoba wt	2000	139	139	139	+ 2
C Marconi	1600	$23¾	23⅜	23⅜	— ⅛
fMarit Tel	z23	$36⅞	36⅞	36⅞	— ⅜
Mrt pr D	100	$8⅜	8⅜	8⅜	— ¼
Mark Spen	2000	$7½	7½	7½	— ½
Mar dmc.a	700	$8	8	8	+ ¼
Mass Fer	11701	435	430	430	
McNeil M	2000	280	275	280	
Merland	2400	490	490	490	—10
Meston	5500	185	180	185	+ 5
Min Lac	300	$28	28	28	— ½
Mitel Corp	1700	$7⅞	7⅞	7⅞	— ⅛
fMolson A	2100	$16⅞	16½	16½	— ⅜
Molson B	100	$16½	16½	16½	— ⅛
fMonenc a	z30	$9⅞	9⅞	9⅞	— ⅜
MTrustc A	525	$11⅛	11	11	— ⅛
Moore	3625	$52⅞	52	52	— ½
Nabisco L	500	$21⅜	21⅜	21⅜	— ⅛
Nabu Net	4200	75	74	75	+ 4
NB Tel	1775	$14⅜	14⅜	14⅜	— ⅛
NB Tel p	700	$14¾	14⅜	14¾	
NfldL 9.84	600	$9¾	9½	9¾	
Nfld 1414	4900	$12	11¾	12	
Nfld Tel	1000	$13⅞	13⅞	13⅞	— ¼
Norando	21511	$20¼	19¾	19¾	— ½
Norcen.En	8800	$18¼	18	18	
fNoreNy	10500	$16¼	16¼	16¼	+ ¼
Nor Tel	32652	$54⅛	53½	53⅝	+ ⅛
fNova Alt	17851	$7	6⅞	6⅞	
Nova 612	4800	$20¾	20½	20¾	+ ½
Nova 15	500	$30½	30	30	— ½
Nova 12	1170	$31¾	31⅜	31⅜	— ⅜
NuWest A	500	75	75	75	—1

O P

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Oakwood	900	$7½	7¼	7¼	— ¼
Oak Pr A	800	$18½	18¼	18¼	+ ¾
fOcelot B	500	$6	6	6	+ ⅛
Pancdn Pt	850	$28⅛	28⅛	28⅛	+ ¼
Placer Dv	103105	$22⅞	22⅞	22⅞	
PlacerDwt	1800	435	430	430	—20
fPowr Cr	2500	$22	21⅞	21⅞	— ⅛
Prooptic	700	245	245	245	—5
Provigo	3652	$15¼	15	15	— ¼

Q R

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Que Tel	969	$33	32¾	33	+ ¼
Quebecor	502	$17	17	17	
Reed Sten	300	$12	12	12	— ⅛
fReitmn A	500	$15¾	15¾	15¾	— ¼
Rio Algom	6300	$18¾	18½	18½	+ ⅛
fRogerC B	700	$7¼	7¼	7¼	— ¼
Rv Trco A	1281	$30¼	30⅛	30⅛	
uRTr d	1800	$28	28	28	— ½

S T

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Sceptre	1800	$6⅜	6¼	6¼	— ⅛
Seagram	16225	$49¼	48¾	49	+ ⅜
Sears Can	z22	$7⅞	7⅞	7⅞	
Shell Can	2250	$24	23½	23½	— ⅛
SEEvld'or	200	205	205	205	—5
fSpar Aer	1800	$23½	23	23	— ⅜
fSparCap	4800	45	41	41	—4½
fSteinb A	z1	$24	24	24	— ¾
Stelco A	3000	$23¼	22⅞	23	— ¼
Stel 1.94	500	$24½	24½	24½	— ¼
Stelc 3.625	100	$30	30	30	— ¾
Sullvn.Min	3300	400	385	385	—10
Systemhse	5500	90	85	85	
fTeck B	1632	$10	10	10	— ⅛
Tembec.A	z50	370	370	370	—20
Texaco	989	$39¼	39	39	
Thomsn A	900	$44⅛	44	44	
TIE teleco	900	$12½	12½	12½	
Tor Dm Bk	70957	$16⅞	16⅝	16⅝	+ ⅛
Total P.wt	500	171	171	171	+ 2
TrAlta A	800	$21⅜	21½	21½	— ¼
TrCan Pl	3315	$18	17⅞	18	— ⅛
TrCan 4.5	2300	$50¼	50¼	50¼	—1¾
Trs mount	z40	$6¾	6¾	6¾	— ⅛
Trillium T	2100	$8	8	8	— ⅛
Trilon Fin	z50	$26⅝	26⅝	26⅝	+ 1
fTrizec A	1500	$23¾	23½	23½	
fTurbo Rs	1350	39	39	39	+ 1

U V

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
UAP Wt	100	$9½	9½	9½	
Union Gas	501	$10⅝	10⅝	10⅝	
Unit Corp	244	$21¾	21¾	21¾	— ½
fVersa.CIA	z1	$7⅛	7⅛	7⅛	+ ⅛

W X

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Walwyn	700	275	275	275	
Wcst Trn	1200	$13⅜	13¼	13¼	— ⅛
Westmin	200	$12⅜	12⅜	12⅜	+ ⅜
Weston	z25	$73¼	73¼	73¼	+ ¼
WorldEq.A	500	$7⅜	7⅜	7⅜	— ¼
Wrld wt.A	500	70	70	70	
Wrld wt.B	1000	130	125	125	—10
Xerox Cn	10575	$17⅜	17⅜	17½	— ⅛
Xerox wt	500	295	295	295	—5

Total sales: 1,239,471

Junior Mines Oils

Abcourt	5000	110	104	104	—1
AbitibiRes	5000	18	18	18	
Barexor	13000	37	37	37	
Bateman	4000	14	13	13	—2
Belchasse	2000	55	55	55	—5
Brominco	500	215	215	215	—5
Bruneau	1000	17	17	17	
Dufresnoy	1000	43	43	43	—2
Dumagmi	4126	$5¾	5⅜	5¾	— ⅛
Explo Que	500	25	25	25	
GalntG	1000	85	85	85	—5
G Knight	500	240	240	240	—25
Lynx Exp	5700	81	80	80	—1
Mnra Res	13000	75	70	72	+ 5
Mid Canad	2000	30	30	30	—3
Muscocho	3100	200	200	200	
N.Pascalis	2300	340	325	325	—15
Prov Exp	1000	37	37	37	
Queenstn	1800	190	185	185	—10
Talisman	4000	25½	25½	25½	—4½
Yorbeau	7000	77	75	77	—1

Total sales: 77,526
Total market: 1,316,997

Precious Metal Certificates

Certificates	Oz	High	Low	Close
Grdn slvr	650	7.15	7.10	7.10

Contrats à terme sur le bois de sciage de l'Est

—Season— High	Low	Settle High	Low	Price	Chg.	Open Int.
LUMBER(MEM)—130,000 bd.ft.; US$—1,000bd.ft.						
210.20	181.00 SP	200.00	200.00	188.60		16
220.70	188.00 NV	200.00	194.00	196.50		15
224.00	198.00 JA	210.00	204.00	206.50		12
234.50	221.80 MR			229.50		2

Estimate Sales: ....15 ... ...
Total open interest: ...45 ... ...

OPTIONS

Option	Mois	Prix	Offre	Dem.	Dern. Trans.	Op. en cir.
A B						
Agnic E	Fb	12½	$3⅜	$3½		4
Agnic E	Fb	12½	p 40	65		20
Agnic E	Fb	15	175	$2		20
Agnic E	Fb	15	p 120	145		5
Agnic E	Fb	17½	80	100		49
Agnic E	Fb	17½	p $2¾	$3		2
Agnic E	My	12½	$4	$4¼		
Agnic E	My	12½	p 55	80		
Agnic E	My	15	$2½	$2¾		4
Agnic E	My	15	p 140	165		
Agnic E	My	17½	130	155		5
Agnic E	My	17½	p $2¾	$3		
Agnic E	Nv	12½	$2⅞	$3⅛		
Agnic E	Nv	12½	p 15	40		
Agnic E	Nv	15	115	140		19
Agnic E	Nv	20	5	30		32
Agnic E	Nv	20	p $4¾	$5		
Alcan	Fb	30	$6¾	$7	$7	11
Alcan	Fb	30	p 30	45	115	4
Alcan	Fb	32½	p 70	90	65	96
Alcan	Fb	40	p $4¾	$5⅛	$4¼	162
Alcan	My	35	$4¼	$4½	$4⅝	55
Alcan	My	35	p $2¼	$2½	180	35
Alcan	Nv	30	$5½	$5⅞	$6⅛	13
Alcan	Nv	32½	$3⅜	$3¾	$4⅜	166
Alcan	Nv	45	p $9¾	$10⅛	$9	11
Alt Enr	Mr	17½	$4½	$4¾	$4¾	55
Alt Enr	Mr	17½	p 10	30		
Alt Enr	Mr	20	$2½	$2¾	$3⅛	57
Alt Enr	Mr	22½	115	130	130	18
Alt Enr	Mr	22½	p 155	180	140	15
Alt Enr	Sp	17½	$3½	$3⅜	$3½	109
Alt Enr	Sp	17½	p	10	25	12
Alt Enr	Sp	20	p 5	20	10	66
Alt Enr	Sp	22½	5	15	20	642
Alt Enr	Sp	22½	p 130	155	160	10
Alt Enr	Sp	25		10		
Alt Enr	Sp	25	p			
Alt Enr	Dc	17½	$4⅛	$4⅜	$2½	20
Alt Enr	Dc	17½	p 5	20	40	35
Alt Enr	Dc	20	$2	$2¼	$2¼	315
Alt Enr	Dc	20	p 30	55	50	5
Alt Enr	Dc	22½	p 155	170	120	13
Alt Enr	Dc	25	10	25		
Alt Enr	Dc	25	p			
Asama	Ja	10	$2¼	$2½	$2½	151
Asama	Ja	15	p $3⅜	$3⅝	$2¾	18
Asama	Ap	10	$2⅝	$2⅞	$3⅛	146
Asama	Ap	10	p 55	80	60	10
Asama	Ap	12½	140	160	52	59
Asama	Ap	12½	p 145	160	190	15
Asama	Ap	15	70	90	90	75
Asama	Ap	15	p $3½	$3⅝		
Asama	Oc	10	175	$2	$2⅜	102
Asama	Oc	10	p 15	30	20	243
Asama	Oc	12½	p 95	110	85	561
Asama	Oc	15	p $3¼	$3½	$4¼	102
BC Tel	Ja	17½	$3⅛	$3¼	$3	1
BC Tel	Ja	17½	p 5	15		45
BC Tel	Ja	20	100	110	120	81
BC Tel	Ja	20	p 35	45		
BC Tel	Ja	22½	10	20	15	30
BC Tel	Ja	22½	p $2¼	$2½		
BC Tel	Ap	17½	$2⅞	$3¼		
BC Tel	Ap	17½	p 5	15		
BC Tel	Ap	20	125	140	135	15
BC Tel	Ap	20	p 45	70		
BC Tel	Ap	22½	p $2¼	$2½		
BC Tel	Oc	15				
BC Tel	Oc	15	p			
BC Tel	Oc	17½	$2¾	$3	$2¾	3
BC Tel	Oc	17½	p	10		
BC Tel	Oc	20	70	90	90	94
BC Tel	Oc	20	p 25	40		
BC Tel	Oc	22½	p $2¼	$2½	185	10
BC Tel	Oc	25				
BC Tel	Oc	25	p			
BCE	Fb	27½	$5⅜	$5¾	$6	70
BCE	Fb	27½	p 1	15	10	21
BCE	Fb	30	$3½	$3¾	$4¼	2995
BCE	Fb	30	p 10	25	20	318
BCE	My	32½	$2	$2¼	$2⅜	305
BCE	My	35	p $2⅜	$2¾		
BCE	Nv	27½	$5¼	$5⅜	$6	92
BCE	Nv	27½	p 1	15	40	20
BCE	Nv	30	p 5	20	20	556
BCE	Nv	35	p $2½	$2⅜	165	36
Bk Mtl	Fb	20	$3⅜	$3⅞		41
Bk Mtl	Fb	20	p 15	40		31
Bk Mtl	Fb	22½	160	185		323
Bk Mtl	Fb	22½	p 55	80		89
Bk Mtl	Fb	25	60	70	65	1139
Bk Mtl	Fb	25	p 175	$2		185
Bk Mtl	My	22½	$2	$2¼		50
Bk Mtl	My	22½	p 75	100		16
Bk Mtl	Nv	20	$3⅛	$3½		30
Bk Mtl	Nv	20	p 1	15		
Bk Mtl	Nv	22½	130	155		500
Bk Mtl	Nv	27½	5	10		473
Bk Mtl	Nv	27½	p $4	$4¼		18
Bk NS	Mr	10	p 25	50	75	28
Bk NS	Mr	12½	p 130	155	115	20
Bk NS	Mr	15	15	40	45	44
Bk NS	Mr	15	p $3½	$4		
Bk NS	Sp	10	130	155	175	23
Bk NS	Sp	10	p	10	35	53
Bk NS	Sp	12½	1	5	20	1184
Bk NS	Sp	15		5	10	175
Bk NS	Sp	15	p $3½	$3⅞	$3½	
Bk NS	Dc	10	p 15	25	15	36
Bk NS	Dc	12½	35	40	40	2148
Bk NS	Dc	12½	p 120	135	110	24
Bk NS	Dc	15	5	15	20	341
Bk NS	Dc	15	p $3½	$3⅞		
Bow Val	Ja	17½	$5⅞	$6⅜	$4	8
Bow Val	Ja	17½	p 5	20	50	150
Bow Val	Ja	20	$3¾	$4	$4	277
Bow Val	Ja	20	p 20	45	60	83
Bow Val	Ja	22½	p 75	100	90	61
Bow Val	Ja	25	p $2¼	$2⅜	$2½	46
Bow Val	Ja	27½	30	45	55	75
Bow Val	Ja	27½	p $4½	$4⅞		
Bow Val	Ap	17½	$6¼	$6¾		
Bow Val	Ap	17½	p 10	25	85	5
Bow Val	Ap	20	$4⅜	$4¾	$5	74
Bow Val	Ap	20	p 35	60	55	15
Bow Val	Ap	22½	$2⅜	$2⅞	$2⅞	7
Bow Val	Ap	25	150	175	175	111
Bow Val	Ap	25	p $2½	$2⅞	$2⅜	11
Bow Val	Oc	17½	$5¼	$5¾	$5⅞	102
Bow Val	Oc	17½	p 10	30	105	
Bow Val	Oc	20	$2⅞	$3¼	$4	346
Bow Val	Oc	20	p 5	25	25	331
Bow Val	Oc	22½	p 40	65	30	466
Bow Val	Oc	25	p $2½	$2⅜	$2⅜	27
Bow Val	Oc	27½	p $4½	$4⅞	$6⅛	
Brscn A	Ja	27½	$5¾	$6⅛		
Brscn A	Ja	27½	p 35	60		
Brscn A	Ja	30	$3¾	$4		70
Brscn A	Ja	30	p 80	105		31
Brscn A	Ja	32½	$2	$2¼		350
Brscn A	Ja	32½	p 155	180		35
Brscn A	Ja	35	p $3	$3¼		66
Brscn A	Ja	40	15	40		20
Brscn A	Ja	40	p $7½	$7⅞		
Brscn A	Ap	27½	$6¼	$6⅝		
Brscn A	Ap	27½	p 65	90		5
Brscn A	Ap	30

LE DEVOIR ÉCONOMIQUE

VANCOUVER

Suite de la page 23

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
C norex	450	190	190	190	
C Reactr	2000	17	17	17	
C rio plat	1250	18	18	18	—7
Consort	5000	37	33	33	+3
Contct	3500	65	65	65	—3
Cop Lak	4800	112	100	105	—10
Coralta	14500	22	20	22	+2
Core	2000	20	20	20	
Corinth	2000	80	77	80	—5
Coronet	1000	34	34	34	
Corprte	10000	12	11	11	—2
Corrie	5500	15	12	15	+1
Cosmos	3900	40	38	40	+2
Cotn val	5000	13	12	13	+3
Cous crk	56550	110	92	96	—13
Cous b w	15000	38	30	38	
Crack	19200	50	43	43	—5
Cream	z400	74	74	74	
Crescnt	6200	35	30	30	—5
Cruiser	32800	115	103	110	—4
Cube	20700	90	80	80	—10
Cumbr	2500	35	35	35	
Custom	z400	14	14	14	
Cutlass	9200	169	165	165	—5
Dor val	9800	168	155	160	—2
Dafrey	3000	21	21	21	
Dankoe	z40	32	32	32	
Datel	3500	190	185	185	
Dawsn	600	100	100	100	
De baca	4500	40	25	40	+15
Decker	500	75	75	75	
D south	10000	9	9	9	
Del nort	8000	25	22	25	
Denar	7500	15	15	15	
Dentia	1000	36	36	36	
Desert	2000	10	10	10	
Devion	1000	16	16	16	
Dimnd	2200	100	97	100	
Diatec	3000	45	40	40	—5
Divrstd	1000	55	55	55	
Dolphin	10000	17	17	17	
Domgo	10000	22	22	22	
Dorado	2000	30	27	27	
Dromld	7500	30	29	30	+3
Duncan	9000	32	30	30	—3
Dungnn	2500	32	32	32	—3
Dunoil a	100	165	165	165	—5
Dustv M	3200	205	200	200	+5
Dnamc	10000	71	65	71	
Dnam w	3500	20	20	20	
Dntrnc	6000	48	47	47	+1

E F

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Eagle R	7500	26	24	24	
Estrn	500	45	45	45	
El dordo	10000	110	100	105	—5
E paras	57000	29	25	27	+2
El paso	2000	11	11	11	
Elite res	43000	65	60	64	+9
Emerik	1000	70	70	70	—1
Emir Oil	1500	21	21	21	
Energx	5000	36	35	35	—2
Enex	2000	240	240	240	+10
Enfield	6000	45	45	45	
Equine	6000	30	27	27	—2
Ericsn	250	$6½	6⅛	6⅛	— ⅛
Esprnz	6000	95	90	90	—7
Essex	1000	25	25	25	
Eureka	2000	157	157	157	
Euro pet	2000	234	230	234	
Euro am	7500	84	84	84	
Europa	13918	29	26	27	—1
Expres r	3000	120	120	120	
Extotal	1500	58	50	50	
Field	19000	37	35	35	
Fifth a	500	45	45	45	
Frst wst	22500	150	125	150	+10
Five M	605	43	43	43	
Fleck	2500	24	24	24	—1
Fletwd	8000	70	70	70	
Flin flon	1000	90	85	90	—5
Flow res	3500	42	41	42	+1
Frty nne	2000	10	10	10	
Fgrum	1500	21	21	21	
Freeprt	9500	65	65	65	+4
Freewy	6040	155	150	150	—10
Ftm inc	6000	25	24	25	+1
Futurty	7000	20	18	20	
Futurtk	17000	29	28	28	—1
Futrt w b	3000	3	3	3	

G H

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Galactc	26700	$7⅜	7	7¼	— ¼
Galc w c	26700	115	89	90	—24
Galc w d	31700	94	70	71	—23
Gladtr w	83000	11	7	8	—2
Gaslite	20000	25	25	25	
Gator rs	38800	108	90	100	+10
Gazelle	6500	30	29	30	+2
Geddes	1500	135	130	130	
Gedds w	4300	6	1	6	+5
Gen alie	2500	150	150	150	—5
Gensis	1000	23	23	23	
Geo data	3500	70	65	65	—15
Gebdm	1000	210	210	210	
Geotec	19500	40	35	40	+5
Geotc w	8000	3	2	2	
Gldtr rs	74500	54	43	43	—7
Glamis	2800	475	465	465	—15
Gle res	1580	20	20	20	
Glf tech	2000	25	23	23	—3
Glitr gld	6000	13	12	12	
Global	1000	15	15	15	—1
Glow res	16000	70	65	70	
Gd brige	4500	25	22	25	
Gold pnt	30000	75	70	70	—5
Gld seek	6100	33	30	30	—3
Gold pan	1000	25	25	25	
Goldbit	20000	125	115	125	—5
Goldbra	2000	25	25	25	—2
Gl cncrd	2000	45	45	45	
Gldn eve	1500	35	35	35	
G Gate	500	22	22	22	—2
Gldn hnd	2000	60	60	60	+5
Gldn hpe	1500	60	60	60	
Gldn key	90000	75	65	71	—4
G knight	16508	240	235	235	—5
G kn b w	13500	55	50	52	—3
Gldn lion	1000	90	85	90	
Gld nws	14300	120	112	112	—8
Gld pond	2000	50	50	50	
G rim	1000	50	50	50	
Gldnrt	1000	90	90	90	
Goldn sc	1400	$6⅞	6½	6½	— ¼
Gldn tg	65900	74	70	73	+4
Gld tg w	9500	30	23	23	—5
Gldnbel	1500	30	30	30	
Goldrh	6270	68	61	61	—3
Gldsil	8150	200	200	200	+7
Glasil w	5000	30	28	30	
Goldstk	1520	130	130	130	—5
Gldstm	3600	106	100	105	+15
Goldwn	3000	50	50	50	+2
Goliath	4500	$7	6½	6½	— ½
Good hp	5500	95	95	95	
Gordon	3000	12	12	12	
Gosson	2500	12	12	12	
Grancp	2000	18	18	18	
Grnde tk	1900	65	64	65	+5
Grange	200	350	350	350	
Grangr	1000	30	30	30	
Grant	2000	9	9	9	
G w pete	6600	22	17	22	+2
Gren vly	5000	13	13	13	
Gryhw w	30000	1	1	1	
Grit res	500	40	40	40	
Grtn	5500	65	65	65	—3
Grndst	1700	18	18	18	
Grt cmr	1000	15	15	15	
G Centrl	3800	28	28	28	
Grt Pac	2500	60	60	60	
Grdian	6000	65	64	64	
Gulf intl	1000	26	26	26	
Gyro	28500	54	53	53	+1
Hallmk	2500	38	36	36	
Hardy	13500	45	40	45	
Hector	1000	75	70	75	—10
Helix	3000	132	132	132	+1
Hemgl	33000	49	40	49	
Hmspr	10500	155	145	150	+5
Hemlo	1500	25	25	25	
Henesy	10700	215	200	200	—15
Heritge	4000	38	38	38	+3
Heron	1500	40	39	40	+1
Hi cor	15000	78	70	78	—2
Hidden l	1250	20	20	20	
Hihmk	2000	50	50	50	
Hilton rs	6000	80	80	80	
Homstd	2700	130	120	130	+5
Homstc	2000	50	50	50	—5
Horton	10000	27	24	27	+4
Hot res	500	54	54	54	
Hudson	391730	189	137	184	+51
Hmbolt	103000	21	19	20	+2
Hycroft	1000	33	33	33	+5

I J

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Ican	3800	140	140	140	—10
Ice Stn	6500	56	51	51	—5
Ida may	34000	40	40	40	
Idp	2100	110	100	100	—10
Irecov	14550	90	85	89	
I ocean	5700	38	36	36	—1
Intactn	3000	45	45	45	
Intercn	7000	30	30	30	—4
Intrike	43400	151	138	145	—10
Intri e w	5500	13	13	13	
Istrt res	3000	45	45	45	—2
I camero	50233	130	100	120	+15
Intl crna	14400	$8⅞	8⅝	8⅝	— ¼
I dmascs	5350	116	105	107	
Intl flver	625	27	27	27	
Intl hrs	1100	290	290	290	—10
I laco	3500	20	20	20	
Intl med	8100	105	104	105	
Intl Pete	2700	335	310	310	
Intl phsr	4000	75	68	70	
Int phnx	17600	50	45	49	—1
I rhodes	14000	67	64	64	
Int rhd w	18000	8	8	8	—4
Ishasta	2500	16	16	16	
I Stndrd	1420	85	85	85	—5
Intl trbn	4900	211	195	195	—16
Intl vrtc	36000	61	58	60	+5
I wstwrd	1000	21	21	21	
Int wldct	2500	25	20	25	+1
Invadr	9500	100	95	95	—6
Invmav	25200	130	123	125	—2
Iona ind	4500	48	42	42	
Island M	1000	45	45	45	—5
Jack crs	32411	470	400	455	+30
Jacksn	16700	185	176	176	—5
Jacob	5500	20	20	20	+5
Jalna	4000	42	42	42	
Jetta res	500	45	45	45	
Joy Ind	6100	31	25	31	
June	3000	40	40	40	

K L

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Kaba	3600	44	41	41	+1
Kala exp	1683	40	35	40	+4
Kaliber	2800	120	110	110	—7
Kamad	28400	90	77	77	—12
Kelly	3000	25	25	25	
Kenrgy	2500	12	12	12	
Kerry	4500	28	28	28	—2
Kettle	2000	115	115	115	+5
Keycrp	103	$22	22	22	
Kidd res	2000	30	30	30	—5
Kilemb	4500	115	114	115	+3
Kinai	27700	55	46	52	+6
Kinai w	33000	3	2	3	+1
Kng sim	8600	315	300	310	
Kng si w	3080	41	41	41	
Klna Kln	200	130	130	130	
Kokane	1500	55	50	55	+5
Kumix	2000	20	20	20	
La Teko	7000	140	126	130	—5
Lancstr	10000	70	69	69	—1
Lansco	32000	80	66	80	+14
Lathwl	28500	50	45	50	
Leader	2500	20	20	20	+4
Lear oil	10500	36	35	36	
Levon	18840	150	133	135	—13
Librt bel	7000	113	110	113	—7
Libra	2000	35	30	30	
Lightng	1500	40	40	40	
Lincoln	4700	210	208	208	—2
Litl bear	1000	36	36	36	—6
Livngst	1500	10	10	10	
Lockwd	1000	83	83	83	+2
Lode res	3000	30	30	30	
Lodstr	1500	21	20	20	
Lodi mtl	2000	38	38	38	
Logo res	1000	52	52	52	
Lone str	29500	14	14	14	
Loredi	5000	33	32	33	+3
Lornex	100	$36	36	36	
Lugano	1000	12	12	12	
Lunar	700	20	20	20	
Lundin	320	300	300	300	

M N

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Mactie	7000	30	30	30	
Mcmiln	3500	30	30	30	
Maggie	500	20	20	20	
Magic 3	21500	60	55	60	+5
Magna	3000	180	180	180	
Mhgny	3700	129	127	127	+2
Mairt	92600	135	112	132	+16
Mirt b w	102800	40	28	40	+10
Malka	4000	90	87	87	—3
Mmoth	9000	22	22	22	
Mmat w	21000	2	1	2	
Manito	19500	145	135	145	+5
Mpleif	10000	17	16	17	
Maple	5000	20	20	20	
Maple w	14000	2	2	2	
Mar gold	500	23	23	23	—1
Marthn	2700	325	325	325	
March	6940	22	21	21	—1
Marco	4000	425	400	415	+15
Mrieta	1000	22	22	22	
Mariln	z400	25	25	25	
Marnr	12500	47	46	47	—1
Mark V	3000	31	31	31	—1
Martel	2000	20	20	20	
Mascot	1000	170	170	170	
Masive	1500	375	370	370	—10
Mayan	2000	8	8	8	
Maymc	2100	415	410	410	—10
Media a	16400	130	126	127	—3
Media w	19000	19	18	19	—1
Megain	7000	15	15	15	+3
Michl rs	2080	21	21	21	+1
Micron	5300	245	220	245	+15
Micrn w	1000	200	200	200	
Mid Nrt	1000	55	55	55	
Midlgat	69850	66	52	66	+13
Midlnd	5000	31	31	31	—1
Migent	22900	220	210	220	+10
Minerx	30000	132	125	130	+2
Mirm en	12500	34	32	34	
M video	5500	270	265	269	+4
Module	10500	90	84	85	+5
Monica	16000	43	41	43	
M christ	12500	32	30	32	
Monshn	14800	92	89	90	+3
Moss	5000	45	42	44	+4
Mountn	4000	15	15	15	
Mt clvry	1800	60	60	60	
Multint	19000	50	42	42	—8
Mndee	2000	32	31	31	
Murgld	2500	36	36	36	—3
Musto E	5200	295	290	290	
Mytual	1000	95	95	95	+9
Myst mt	1500	100	100	100	
Nalcus	5400	25	25	25	
Nalos	73700	125	105	105	
Ncn expl	10000	60	55	60	+5
Nevcal	2500	40	40	40	
N alster	500	37	37	37	—2
N arcdia	10200	225	215	225	+8
New beg	71700	128	116	118	—8
N bg a w	102000	27	23	24	—6
N Cinch	1500	13	13	13	
N Minex	1000	.k	20	20	
N Nadna	z300	28	28	28	
New pnr	3333	32	32	32	
N Privtr	8000	75	75	75	
N Scope	1400	160	160	160	—5
N strtgic	z200	66	66	66	
New tye	6000	9	8	9	+1
Nwbry	2500	62	60	60	
Newfld	5500	50	50	50	—2
Newlin	6500	25	24	25	+2
Newtec	3000	53	50	50	
Nexus	9300	355	340	355	+10
Ni Cal	3400	$5⅛	5	5⅛	+ ⅛
Nicklng	1000	16	16	16	
N hawk	7350	500	480	495	
Nirvna	4500	30	30	30	
Nor con	z200	17	17	17	
Norges	2800	110	110	110	+1
Normx	1500	39	39	39	
Norco	2500	32	32	32	
Normn	2000	65	65	65	+3
Norsat	2000	512½	500	500	
Norsmt	9000	60	50	60	+5
Nortek	5000	42	42	42	+2
Na powr	6000	65	62	65	
Nth Sth	16000	84	80	84	—1
Nthair	1000	165	160	160	—12
Northcl	2500	35	35	35	
N Hrzon	64000	25	24	25	
Nrg res	20300	56	55	56	
N dynsty	13000	160	145	145	—15
N eagle	3000	35	33	33	—5
Ntn engy	2000	20	20	20	
Nupac	1000	45	45	45	
Nu lady g	1000	20	20	20	—3
Nugold	3000	33	33	33	—2
Nunsco	1400	120	117	117	+2
Nuspar	3100	52	50	52	+2

O P

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Odysey	3500	65	64	64	+1
Omni	2600	25	25	25	—5
Orsina	3000	45	42	42	
Osec A	2300	40	40	40	
Outlnd	3500	95	90	95	
P cypres	1000	16	16	16	
Pace II	5000	65	65	65	
Pac rdge	14000	17	17	17	
Packrd	4000	22	22	22	
Padre	13000	12	11	12	
Palace	15001	30	25	25	
Pan am e	10200	315	300	315	+15
Panthr	1000	50	50	50	+2
Parksd	1500	95	95	95	—5
Psdna	3000	470	460	470	+10
Pcr ind	1000	12	12	12	
Pecos	10800	260	250	250	—10
Pmbrtn	500	50	50	50	
Peppa	47500	55	46	55	
Permin	5501	74	72	72	—2
Perron	6000	90	85	85	+6
Pirstld	1000	30	30	30	
Petrgld	500	60	60	60	
Petrlgc	7667	30	27	27	—8
Petrom	9300	99	98	98	—1
Ptroan	5000	15	15	15	
Pezaric	103925	$5⅞	5⅛	5¼	— ½
Pez b w	47000	73	40	42	—29
Philip rs	43500	86	81	83	—3
Pinto	500	315	315	315	—10
Pipestn	500	60	60	60	
Pizza Pti	2000	40	40	40	
Player	20000	46	45	45	
Plmbn	8500	4	4	4	—1
Pm ind	1900	290	275	275	—5
Polaris	3000	60	59	60	+3
Poney	17000	25	23	25	+1
Potntil	3000	27	27	27	
Preferd	500	205	205	205	
Presid	3000	50	50	50	+2
Primrs	3400	315	305	315	
Princtn	15700	155	140	143	—8
Princt w	31600	35	27	30	—5
Prism	2000	48	48	48	+2
Prmnnt	2500	51	51	51	+5
Propsy	4000	27	27	27	
Pryme	4500	60	55	60	+1

Q R

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
QC Exp	1000	75	75	75	
Quaker	4500	19	17	19	+2
Quntm	500	22	22	22	—3
Quants	42000	175	145	155	—15
Qued res	13400	42	37	42	—1
Qunstk	1000	425	425	425	
Qunsk w	3000	50	50	50	
Quest en	2000	41	41	41	
Qstmnt	46000	85	65	82	+22
Quinela	95000	115	105	105	+1
Quintel	z400	18	18	18	
Quintra	500	50	50	50	
Rabbit	1500	12	12	12	
Rainex	7000	35	35	35	
Rainier	1000	5	5	5	—1
Ramblr	11500	14	14	14	
Ramm	18600	208	195	200	—10
Ramp	7500	35	29	35	
Raymc	2000	12	12	12	
Rea gold	3200	215	210	210	—10
Reba res	2200	87	87	87	—8
Red dmn	3777	60	59	59	+2
Redfrd	500	25	25	25	
Reg res	10000	42	40	40	
Regncy	1000	8	8	8	
Regni	1300	$5	5	5	— ⅛
Regis	5000	12	12	12	
Reguls	500	45	45	45	
Rencon	24800	395	360	395	+45
Retlaw	200	145	140	140	
Rex silv	1400	120	118	118	—14
Rhyolit	2600	71	70	70	—5
Richprt	57000	255	240	245	—5
Rmacn	3500	26	26	26	—4
Rimcn w	2000	3	3	3	—1
Rio sier	1000	65	65	65	
Ripple	600	17	17	17	
Rocestr	56211	72	62	72	+12
Rckspn	2000	40	40	40	
Rocky	z300	38	38	38	
Roddy rs	8000	83	80	80	—2
Rodeo	9500	20	20	20	
Romx	79500	35	30	33	+3
Romx w	500	3	3	3	+1
Ronrco	500	47	47	47	
Rose res	1000	20	20	20	—4
Rosmc	1000	23	23	23	
Royce	4000	45	43	43	—2
Ruby	500	50	50	50	
Rule	3500	25	25	25	+4
Ruskin	2000	100	98	98	—2
Ryan	2000	56	55	56	—2

S T

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
So res	500	12	12	12	
Sage res	5000	20	20	20	
Sahali rs	4000	265	255	265	
Sands M	1000	180	180	180	
Sartoga	100	$10	10	10	
Saturn	18540	230	215	230	+15
Saxton	5225	500	490	490	— 10
Scatia	1500	25	25	25	
Scottie	17200	180	155	155	—35
Sea gold	21500	65	56	61	+6
Seawnd	1000	6	6	6	
Snsrt wt	500	9	9	9	
Sentry	3500	22	22	22	
Sevmor	10000	41	38	38	
Shakwk	500	52	52	52	
Shebnd	500	86	86	86	
Shiloh	23000	345	330	345	+15
Shoal	22000	21	18	18	—3
Sienna	16000	105	95	98	—5
Sigma	21550	470	450	460	+10
Signl hil	800	130	130	130	—5
Signet rs	35500	32	30	30	—3
S Cloud	6000	13	13	13	
Silvr cup	2500	37	35	35	+2
Slv hrt a	1700	175	170	170	—15
Silvr hill	4500	25	25	25	—9
S Stndrd	1000	34	34	34	—6
Slvr strk	236350	180	165	169	—6
Slvrdo	4600	185	170	185	+20
Slvrhw	23800	225	205	220	+5
Slvrlf	49000	41	31	32	+2
Silvrsd	6200	120	115	115	—10
Simpat	22000	120	118	120	+9
Simpt w	z58100	3	2	3	
Skyhi rs	500	150	150	150	
Skylark	14500	25	25	25	
Skyline	6500	170	165	167	+2
Skyrckt	1500	30	30	30	
So lumnr	900	106	105	106	+6
Sooner	500	5	5	5	
S atin	4500	41	40	41	+1
S union	1000	12	12	12	
Spetro	38000	92	60	90	+40
Sthw tec	10000	86	85	86	+1
Sovrgn	31000	50	46	46	+1
Spirit	8500	54	53	53	
Sprngfl	6000	66	64	64	—3
Sro entrt	15500	32	30	32	+2
St georg	3500	43	42	42	
Stabell	4600	87	84	87	+6
Stackpl	500	15	15	15	
Stall Lak	z200	50	50	50	
Stallion	1000	15	15	15	
Stanmr	500	40	40	40	
Stnmr w	5000	3	3	3	
Startire	52000	140	125	140	+2
States	1000	105	105	105	
Statesd	500	45	45	45	
Stan gld	1000	83	83	83	
Std e w	500	10	10	10	
Stralak	5000	60	58	58	—2
Strata	1500	48	48	48	
Stryker	600	140	140	140	+12
Suez pet	5000	100	100	100	
Sumit	500	100	100	100	—5
Sun god	12500	30	27	30	+5
Sun gd w	22000	5	4	5	+1
Suntco	1000	55	50	55	
Surwn	1000	50	50	50	
Suthrld	1500	35	35	35	—2
Sutton	2000	65	62	62	—6
Suzie	z400	4	4	4	
TRV Mn	14900	237	225	235	+15
Tandm	1000	44	44	44	
Tappit	2500	21	20	20	
Tarron	5500	65	60	65	+5
Taurus	2900	115	115	115	
Tcums	2000	135	131	135	+5
Telstar	1200	35	30	30	—1
Templr	6700	55	52	52	—3
Terato	2700	38	35	38	+3
Teriton	11500	42	40	42	
Tera nva	10000	45	45	45	
Terace	2000	60	56	60	
Terrm	4500	80	75	75	—10
Termr w	11000	2	1	2	
Texoro	12500	60	51	59	
Texpez	17000	15	14	15	+1
Thor Ex	5000	37	36	36	
Thndr ex	1000	105	105	105	
Tiara	2500	45	45	45	
Tiburn	3000	170	170	170	
Tiffany	1500	20	20	20	
Time w	45000	11	11	11	
Tms sq	63001	38	32	38	+2
Titan	3000	25	25	25	
Titleist	3000	21	21	21	
Todwn	z400	30	30	30	—13
Topaz ex	4501	65	60	60	
Tor cal	3000	45	45	45	
Torhsn	4000	26	26	26	
Tracon	2000	10	10	10	
Tracer	11100	32	28	32	+4
Tradr rs	700	160	160	160	
Tri basin	8200	110	105	105	
Tri Powr	22500	150	145	149	+6
Tri Star	1900	125	120	120	
Tri state	4100	229	215	220	+4
Tri west	22500	16	15	15	
Trident	2000	51	50	50	
Triex rs	3850	52	50	50	
Triple	12500	12	11

AVIS PUBLICS

Ventes en justice

Conditions et Renseignements

1 Les ventes judiciaires ont lieu aux adresses ci-dessous mentionnées.
2 L'enchérisseur doit en payer le montant immédiatement et en argent comptant.
3 Il est préférable de téléphoner au bureau de l'officier instrumentant le matin de la vente en cas d'annulation.

La Chambre des huissiers du Québec

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No.: 500-02-018766-845. LE COURRIER LAVAL LTÉE, demandeur — vs — AUBÉDON DODU LTÉE, défendeur. Le 19 septembre 1984, à 10:00 heures, à la place d'affaires du défendeur, au No 600, rue Des Seigneurs, en la cité de Terrebonne, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: quinze tables à manger, soixante chaises, et autres articles de restaurant. Conditions: ARGENT COMPTANT. INFORMATIONS: JEAN-F. BOUCHARD, huissier. St-Eustache 5 septembre 1984.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No.: 500-02-020999-848. JOURNAL DE MONTRÉAL, demandeur — vs — KURKOR VAHAKIN KURKCUOGLU (Bijouterie l'Étoile d'Or Enrg.) Le 20 septembre 1984, à 11:00 heures, à la place d'affaires du défendeur, au No 11, rue Mont-Royal Ouest, en la cité de Montréal, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: deux lots de bijoux en or. Conditions: ARGENT COMPTANT. INFORMATIONS: JEAN-F. BOUCHARD, huissier. St-Eustache, 5 septembre 1984.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No.: 500-27-24081-830. MONIQUE DION, agississant pour et au nom du procureur général, demanderesse — vs — LÉONARD BERNIE, défendeur. Le 18 septembre 1984, à 11:00 heures, au domicile du défendeur, au No 3127, rue Fernand, à Ville de Laval (Fabreville), district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur couleur Baycrest avec acc., meubles de ménage, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. INFORMATIONS: JEAN JOBIN, huissier, 845-1147. Montréal, 8 septembre 1984.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No.: 500-27-15899-836. MONIQUE DION, agissant pour et au nom du procureur général, demanderesse — vs — M. DEMETRIOS TSATAS, défendeur. Le 19 septembre 1984, à 13:00 heures, au domicile du défendeur, au No 10967, rue Joseph Casavant, en les ville et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 motocyclette Harley Davidson 1983, P.Q. 85M08781 avec acc. Conditions: ARGENT COMPTANT. INFORMATIONS: JEAN JOBIN, huissier, 845-1147. Montréal, 8 septembre 1984.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No.: 500-02-031394-807. GUS CANADA INC./DIV. LÉGARÉ, demanderesse — vs — GUY AGANIER & DIANE BOURBONNAIS AGANIER, défendeurs. Le 20 septembre 1984, à 12:00 heures, au lieu d'entreposage du gardien judiciaire, au No 5377, rue Côte de Liesse, en la cité de Montréal, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets des défendeurs, saisis en cette cause, consistant en: 1 appareil à pneu Bushman, 1 appareil à balancer les pneus, 1 baril pour vidange d'huile. Conditions: ARGENT COMPTANT. INFORMATIONS: CAROL PAUZE, huissier, 365-7171. Montréal, 5 septembre 1984.

Province de Québec, District de Richelieu, COUR PROVINCIALE, No.: 765-02-000821-839. SOFINCO LA HENIN, demandeur — vs — JEAN-MARIE BELLET, défendeur. Le 18 septembre 1984, à 12:00 heures, au domicile du défendeur, au No 440, rue Daniel, en la cité de St-Amable, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: un automobile Pontiac Parisienne (bleue) 1976, une fontaine (eau) Oasis. Conditions: ARGENT COMPTANT. INFORMATIONS: PIERRE FAUBERT, huissier, 670-2968. Longueuil, 14 septembre 1984.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No.: 500-27-033574-825. CLAUDE MEUNIER, AGISSANT POUR ET AU NOM DU PROCUREUR GÉNÉRAL, demanderesse, — VS — PIERRE RACINE, défendeur. Le 19 septembre 1984, à 10 heures au domicile du défendeur au No 175 19e Rue, à Ville de Laval, (Laval-Des-Rapides) district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur couleur portatif Telefunken et acc, meubles de ménage... etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. JEAN JOBIN, huissier, 845-1147. Montréal, le 8 septembre 1984.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No.: 500-02-019508-840. LABONTÉ LALANDE & POULAIN, demanderesses, — VS — YVES ST GELAIS, défendeur. Le 18 septembre 1984 à 10 heures au domicile du défendeur au No 983 rue Hôtel de Ville en la cité Montréal, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur YVES ST GELAIS, saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur couleur Sony, 1 magnétoscope Zenith, 1 répondeur téléphonique Radio Shack, 60 films vidéo assorties, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. ROBERT JASMIN, huissier, 625-1996. Montréal, le 6 septembre 1984.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No.: 500-02-028225-840. STRATFORD EDWARDS, demandeur, — VS — SERENE NOTTINGHAM, défendeur. Le 19 septembre 1984, à 10 heures au domicile du défendeur au No 5440 rue Waikley #6, en la cité de Montréal, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: meubles de ménage. Conditions: ARGENT COMPTANT. YVES LEFEBVRE, huissier, 845-2804. Montréal, le 6 septembre 1984.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No.: 500-02-028226-848. STRATFORD EDWARDS, demanderesse, — VS — SERENE NOTTINGHAM, défendeur. Le 19 septembre 1984, à 10 heures au domicile du défendeur au No 5440 rue Waikley #6 en la cité de Montréal, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: meubles de ménage. Conditions: ARGENT COMPTANT. YVES LEFEBVRE, huissier, 845-2804. Montréal, le 6 septembre 1984.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No.: 500-02-014342-849. BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE, demanderesse, — VS — ROBERT ALLAIRE, défendeur. Le 18 septembre 1984 à 10 heures, au domicile du défendeur au No 290 rue Somervale Gardens apt. 7 en la cité Pointe-Claire, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 véhicule automobile de marque Ford Escort 1982 série: 2FABP052CX202146. Conditions: ARGENT COMPTANT. LUC VALADE, huissier, 842-5291. Montréal, le 8 septembre 1984.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No.: 500-02-024232-840. BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE, demanderesse, — VS — ANDRÉ JACOB, défendeur. Le 18 septembre 1984, à 11 heures, au domicile du défendeur au No 5822 rue Antony, en la cité Brossard, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 radio de marque Gemini de marque GAAF série 1800MW et acc, 1 guitare de marque Yamaha G55-A, 1 véhicule de marque Ford Pick Up 1982 série 1FTEX25GXCKA35415 etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. YVAN MARTIMBAULT, huissier, 842-5291. Montréal, le 8 septembre 1984.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No.: 500-02-005587-840. BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE, demanderesse, — VS — DENISE BOUCHER, défenderesse. Le 20 septembre 1984, à 11 heures, au domicile de la défenderesse au No 59 rue Mey en la cité Lorraine, district de Terrebonne, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile Chrysler Le Baron 1979 série FP22G9G117890, meubles de ménage et articles d'usage. Conditions: ARGENT COMPTANT. ALAIN PIRRO, huissier, 842-5291. Montréal, le 8 septembre 1984.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No.: 500-02-009170-841. BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE, demanderesse, — VS — KARL KAISER, défendeur. Le 18 septembre 1984, à 11:30 heures, à la place d'affaires du gardien (lieu d'entreposage) au No 1925 Chemin St-François en la cité Dorval, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 véhicule automobile de marque Renault 5 GTL 1980 série: VF1AA22B5-Doo16260. Conditions: ARGENT COMPTANT. LUC VALADE, huissier, 842-5291. Montréal, le 8 septembre 1984.

Province de Québec, District de Beauharnois, COUR PROVINCIALE., No.: 760-02-000340-84 ILE PERROT TOYOTA, demanderesse, — VS — TOM W. WALKACTE, défendeur. Le 19 septembre 1984, à 14 heures, au lieu d'entreposage du gardien au No 9366 2e Avenue, en la cité Montréal (St-Michel) district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 3 bombonnes d'oxygène, 1 enseigne vierge « Daoust Design », 1 scie circulaire Motorcraft, équipement divers... Conditions: ARGENT COMPTANT. LUC VALADE, huissier, 842-5291. Montréal, le 8 septembre 1984.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No.: 500-02-062871-830. G.U.S. CANADA INC./DIV. WOODHOUSE, demanderesse, — VS — ROSE TREMBLAY RESTAURANT DU QUAI, défenderesse. Le 19 septembre 1984, à 10 heures au lieu d'entreposage du gardien au No 1201 rue St-Timothée en la cité Montréal, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: 1 véhicule automobile de marque Dodge Aspen 1977, série: MH4567B170532. Conditions: ARGENT COMPTANT. RÉJEAN CHAILLE, huissier, 842-5291. Montréal, le 8 septembre 1984.

Province de Québec, District de Richelieu, COUR PROVINCIALE, No.: 765-02-000186-845. COUR PROVINCIALE, CAISSE POPULAIRE DE ST-ANTOINE SUR RICHELIEU, demanderesse — VS — MADELEINE PELLETIER ET JEAN-EUDES ST-LAURENT, défendeurs. Le 18 septembre 1984, à 10:00 heures, au lieu d'entreposage du défendeur, au No 1336, rue Du Rivage, en la cité de St-Antoine sur Richelieu, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 4 feuilles d'acier galvanisée environ 12' x 32", 27 ballots de laine isolante de 46' x 2" x 24", une porte de garage avec accessoires, une chauffrette électrique model 1P série 0978, 4800 watts. Conditions: ARGENT COMPTANT. INFORMATIONS: PIERRE FAUBERT, huissier, 670-2968. Montréal, 23 août 1984.

Province de Québec, District de Montréal, COUR MUNICIPALE, No.: 10790. VILLE DE MONTRÉAL-NORD, demanderesse, —VS— MICHEL HILAIRE, défendeur. Le 19 septembre 1984, à 10 heures au domicile du défendeur, au No 11950, rue Monty #6, en la cité de Montréal-Nord, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 mobilier de salon orange 2 mcx., 1 T.V. couleur Cenral RCA et acc. meuble brun, 1 horloge murale 31 jours. Conditions: ARGENT COMPTANT. ANDRÉ PELLETIER, huissier, 879-1007. Montréal, le 5 septembre 1984.

Province de Québec, District de Iberville, COUR PROVINCIALE, No.: 755-27-1099-847. MARIE MARTHE ROUSSEAU, demanderesse, — VS — JULIO CERVANTES, défendeur. Le 20 septembre 1984, à 11 heures au domicile du défendeur, au No 355 rue Barnett, en la cité Dollard-des-Ormeaux, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 table tournante Marantz, 1 tuner Marantz LR 2000, 1 cassette deck Marantz LD3020, 2 haut-parleurs Altec, meubles de ménage et articles d'usage. Conditions: ARGENT COMPTANT. LUC VALADE, huissier, 842-5291. Montréal, le 8 septembre 1984.

Province de Québec, District de Montréal, COUR SUPÉRIEURE, No.: 500-05-010193-835. C.S.S.T., demanderesse, — VS — CAMFLEX TRANSPORT INC., défenderesse. Le 20 septembre 1984 à 10 heures à la place d'affaires de la défenderesse, au No 46, rue Milton en la cité Ville St-Pierre, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 camion International 1974 vert # série 10672CCA26354 # Flote 89 avec boîte & acc. lic. L25753 Qué/81, 2 panneaux pour base de boîte de camion en bois et métal, 1 boîte de camion Morrison bleu, équipement divers. Conditions: ARGENT COMPTANT. MICHEL ROBILLARD, huissier, 879-1007. Montréal, le 5 septembre 1984.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No.: 500-02-051758-832. SAKO AUTO LEASING LTD, demanderesse, — VS — TONCC PORPERTY MANAGEMENT LTD ET AL., défenderesse. Le 19 septembre 1984, à 10:30 heures au domicile de la défenderesse, au No 4820, rue Arthur, en la cité Dollard des Ormeaux, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: 1 Auto Dodge Omni rouge vin 4 portes 1979 # série 7144A9D154364 licensé ATB 627 Qué/85, 1 mobilier de salon beige 2 mcx, 1 vidéo Sanyo 4000 & acc., effets mobiliers divers. Conditions: ARGENT COMPTANT. MICHEL ROBILLARD, huissier, 879-1007. Montréal, le 5 septembre 1984.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No.: 500-02-049265-833. LE BOTTIN LOCAL ORANGE INC., demanderesse, — VS — LISE DESROSIERS, défenderesse. Le 19 septembre 1984, à 14 heures, au domicile de la défenderesse, au No 5130, 37e Avenue en la cité de Laval Ouest, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: 1 set de salon en velours brun 5 sections, 1 T.V. couleur Panasonic & acc., 1 laveuse à vaisselle Inglis & acc, effets mobiliers divers. Conditions: ARGENT COMPTANT. GAÉTAN ROY, huissier, 879-1007. Montréal, le 5 septembre 1984.

Province de Québec, District de Montréal, COUR MUNICIPALE., No.: 10966. VILLE DE MONTRÉAL-NORD, demanderesse, — VS — JACOB FILS AIMÉ, défendeur. Le 18 septembre 1984, à 11 heures au domicile du défendeur, au No 4530, rue Décarie #14 en la cité et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 mobilier de salon fleuri noir et beige 3 mcx, 1 table tournante JVC & acc. L-A55, 1 enregistreuse Sony TC-K61, effets mobiliers divers. Conditions: ARGENT COMPTANT. MICHEL ROBILLARD, huissier, 879-1007. Montréal, le 5 septembre 1984.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No.: 500-02-046252-826. LE BOTTIN LOCAL ORANGE INC., demanderesse, — VS — RÉJEAN PICARD, défendeur. Le 19 septembre 1984, à 10 heures, au domicile du défendeur, au No 647, rue De L'Église, en la cité Ile Bizard, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 radio AM FM Realistic STA 2270 & Acc, 1 enregistreuse Realistic SCT-40 & Acc, 1 mobilier de salon vert 3 mcx, effet mobilier divers. Conditions: ARGENT COMPTANT. MICHEL ROBILLARD, huissier, 879-1007. Montréal, le 5 septembre 1984.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No.: 500-02-030942-846. JACQUES LIZOTTE, demandeur, — VS — ODETTE BERGERON, défenderesse. Le 19 septembre 1984, à 11 heures, au domicile de la défenderesse, au No 868, rue Des Prés, en la cité Longueuil, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 divan rouge vin, 1 laveuse GE, 1 sécheuse GE, effet mobilier divers. Conditions: ARGENT COMPTANT. MICHEL PINET, huissier, 879-1007. Pelletier, Pelletier & Ass. Huissiers. Montréal, 5 septembre 1984.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No.: 500-02-017126-843. COMPAGNIE D'HUILE CORTINA INC. demandeur, — VS — TERESA DI GIULIO, défenderesse. Le 19 septembre 1984, à 11 heures, au domicile de la défenderesse, au No 2036, rue St-Zotique, en la cité et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 tv couleur RCA XL 100 portative & Acc. 1 meuble pour système, 1 table tournante Kenwood KD-2000, effet mobilier divers. Conditions: ARGENT COMPTANT. ANDRÉ PELLETIER, huissier, 879-1007. Pelletier, Pelletier & Ass. Huissiers. Montréal, 5 septembre 1984.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No.: 500-02-032265-832. LA COMPAGNIE SONNY TIRE INC., demanderesse — vs — WILLIAM ROMOFF, défendeur. Le 21 septembre 1984, à 10:00 heures, au domicile du défendeur, au No 1453, rue Franklin Drive, Chomedey, en la cité de Laval, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 piano et banc Bell Guelf Laxton Brother Ltd., 1 tv couleur console Hitachi et meubles de ménage, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. INFORMATIONS: ANDRÉ LESSARD, huissier, 842-9192. Montréal, 8 septembre 1984.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No.: 500-02-004165-842. GUS CANADA INC./DIV. LÉGARÉ, demanderesse — vs — MICHEL THIBAULT, défenderesse. Le 19 septembre 1984, à 11:30 heures, au domicile de la défenderesse, au No 5497, rue St-Michel, en la cité de Montréal, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: 1 télécouleur RCA Victor, 1 laveuse et 1 sécheuse et 1 congélateur blanc. Conditions: ARGENT COMPTANT. INFORMATIONS: HENRI DESCÔTEAUX, huissier, 365-7171. Montréal, 5 septembre 1984.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No.: 500-02-019379-846. BRONSTEIN FRÈRES (QUÉBEC) LTÉE, demanderesse — vs — 116637 CANADA INC. (BRASSERIE CARREFOUR), défenderesse. Le 20 septembre 1984, à 12:00 heures, à la place d'affaires de la défenderesse, au No 624, rue Mgr. Langlois, en la cité de Valleyfield, district de Beauharnois, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: 1 chaine stéréophonique JVC, 1 chaise berçante en bois blanc et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: GHISLAIN PELLERIN, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers. Montréal le 5 septembre 1984.

Province de Québec, District de Montréal, COUR SUPÉRIEURE, No.: 500-05-010193-835. C.S.S.T., demanderesse, — VS — CAMFLEX TRANSPORT INC., défenderesse. Le 20 septembre 1984 à 10 heures à la place d'affaires de la défenderesse, au No 46, rue Milton en la cité Ville St-Pierre, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 camion International 1974 vert # série 10672CCA26354 # Flote 89 avec boîte & acc. lic. L25753 Qué/81, 2 panneaux pour base de boîte de camion en bois et métal, 1 boîte de camion Morrison bleu, équipement divers. Conditions: ARGENT COMPTANT. MICHEL ROBILLARD, huissier, 879-1007. Montréal, le 5 septembre 1984.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No.: 500-02-008587-849. LES STORES VÉNITIENS CONNOR LIMITÉE, demanderesse — vs — DAME M. ZELCO, défenderesse. Le 19 septembre 1984, à 13:00 heures, au domicile de la défenderesse, au No 5785, rue Sir Walter Scott, app. 204, en la cité de Côte-St-Luc, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: 1 t.v. couleur RCA et control à distance Jerrold et meubles de ménage, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. INFORMATIONS: RICHARD GAUTHIER, huissier, 842-9192. Montréal, 8 septembre 1984.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No.: 500-12-132355-847. LIVIA MAZUTTI, demandeur — vs — JEAN BELOMO, défendeur. Le 21 septembre 1984, à 14:00 heures, au lieu d'entreposage du gardien, au No 625, rue St-Maurice, en la cité et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 voiture Camaro noire série: 1G1AS87J8BN135592, imm. 939-H-457, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. INFORMATIONS: PIERRE PELLETIER, huissier, 842-9192. Montréal, 8 septembre 1984.

Province de Québec, District de Montréal, COUR MUNICIPALE, No.: 9129. VILLE DE MONTRÉAL-NORD, demanderesse, — VS — RÉGIS MORIN, défendeur. Le 18 septembre 1984, à 10 heures à la place d'affaires du défendeur, au No 11431, rue Lacordaire, #301, en la cité de Montréal-Nord, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 piano Gimplex, 1 orgue Forfira et acc., 2 fauteuils en cuir jaune, équipements divers. Conditions: ARGENT COMPTANT. ANDRÉ PELLETIER, huissier, 879-1007. Montréal, le 5 septembre 1984.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No.: 500-02-005379-842. CARROSSERIE R.S. ENR., demanderesse — vs — COLETTE DESJARDINS, défenderesse. Le 19 septembre 1984, à 14:00 heures, au domicile de la défenderesse, au No 6390, boul. Léger, #8, en la cité de Montréal-Nord, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: 1 congélateur, 1 table de cuisine avec 6 chaises et autres biens meubles et 1 véhicule automobile Marquis Mercury 1979. Conditions: ARGENT COMPTANT. INFORMATIONS: HENRI DESCÔTEAUX, huissier, 365-7171. Montréal, 5 septembre 1984.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No.: 500-02-017-233-847. GARAGE PICARD INC., demandeur — vs — VITRERIE D'AUJOURD'HUI (1983) LTD., défenderesse. Le 20 septembre 1984, à 10:30 heures, à la place d'affaires de la défenderesse, au No 8040, rue Chamilly, en la cité de St-Léonard, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: ameublement de bureau et équipement, 1 camion Ford 1980 série E37GHGG6095. Conditions: ARGENT COMPTANT. INFORMATIONS: Michel Fiset, huissier, 288-6317. Montréal, 8 septembre 1984.

Province de Québec, District de Montréal, COUR MUNICIPALE, No.: 9129. VILLE DE MONTRÉAL-NORD, demanderesse, — VS — RÉGIS MORIN, défendeur. Le 18 septembre 1984, à 10 heures à la place d'affaires du défendeur, au No 11431, rue Lacordaire, #301, en la cité de Montréal-Nord, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 piano Gimplex, 1 orgue Forfira et acc., 2 fauteuils en cuir jaune, équipements divers. Conditions: ARGENT COMPTANT. ANDRÉ PELLETIER, huissier, 879-1007. Montréal, le 5 septembre 1984.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No.: 500-02-005379-842. CARROSSERIE R.S. ENR., demanderesse — vs — COLETTE DESJARDINS, défenderesse. Le 19 septembre 1984, à 14:00 heures, au domicile de la défenderesse, au No 6390, boul. Léger, #8, en la cité de Montréal-Nord, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: 1 congélateur, 1 table de cuisine avec 6 chaises et autres biens meubles et 1 véhicule automobile Marquis Mercury 1979. Conditions: ARGENT COMPTANT. INFORMATIONS: HENRI DESCÔTEAUX, huissier, 365-7171. Montréal, 5 septembre 1984.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No.: 500-02-017-233-847. GARAGE PICARD INC., demandeur — vs — VITRERIE D'AUJOURD'HUI (1983) LTD., défenderesse. Le 20 septembre 1984, à 10:30 heures, à la place d'affaires de la défenderesse, au No 8040, rue Chamilly, en la cité de St-Léonard, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: ameublement de bureau et équipement, 1 camion Ford 1980 série E37GHGG6095. Conditions: ARGENT COMPTANT. INFORMATIONS: Michel Fiset, huissier, 288-6317. Montréal, 8 septembre 1984.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR MUNICIPALE, No.: 815814436, 814532703, 815814440, 815814451. VILLE DE MONTRÉAL, partie demanderesse, -vs- EZEME JACOB, partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 20 septembre 1984 à 14:00 heures au 153 Terr Turgeon #21 à Longueuil, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de EZEME JACOB, saisis en cette cause, consistant en: 1 radio portatif de marque Sanyo, 1 horloge grand père de marque Frontier 2' et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: MICHEL DI FIORE, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers. Montréal le 5 septembre 1984.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR MUNICIPALE, No.: 131096206, 428322591, 428251305, 429703363. VILLE DE MONTRÉAL, partie demanderesse, -vs- FRANÇOIS DOWD, partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 19 septembre 1984 à 10:30 heures au 830 Hébert à St-Hilaire, district de St-Hyacinthe, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de FRANÇOIS DOWD, saisis en cette cause, consistant en: 1 ensemble de salon modulaire, 1 ensemble de cuisine et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: MARC TOURVILLE, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers. Montréal le 5 septembre 1984.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR MUNICIPALE, No.: 432433341, 432434704. VILLE DE MONTRÉAL, partie demanderesse, -vs- ROBERT DAVIDSON, partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 20 septembre 1984 à 10:00 heures au 111 20e Avenue à Deux Montagnes, district de Terrebonne, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de ROBERT DAVIDSON, saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile Chevrolet Citation 2 portes imm. F289-183 et acc. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: HUBERT PAQUETTE, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers. Montréal le 5 septembre 1984.

Province de Québec, District de Montréal, COUR SUPÉRIEURE, No.: 500-12-132355-847. LIVIA MAZUTTI, demandeur — vs — JEAN BELOMO, défendeur. Le 21 septembre 1984, à 14:00 heures, au lieu d'entreposage du gardien, au No 625, rue St-Maurice, en la cité et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 voiture Camaro noire série: 1G1AS87J8BN135592, imm. 939-H-457, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. INFORMATIONS: PIERRE PELLETIER, huissier, 842-9192. Montréal, 8 septembre 1984.

Province de Québec, District de Montréal, COUR MUNICIPALE, No.: 9129. VILLE DE MONTRÉAL-NORD, demanderesse, — VS — RÉGIS MORIN, défendeur. Le 18 septembre 1984, à 10 heures à la place d'affaires du défendeur, au No 11431, rue Lacordaire, #301, en la cité de Montréal-Nord, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 piano Gimplex, 1 orgue Forfira et acc., 2 fauteuils en cuir jaune, équipements divers. Conditions: ARGENT COMPTANT. ANDRÉ PELLETIER, huissier, 879-1007. Montréal, le 5 septembre 1984.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No.: 500-02-005379-842. CARROSSERIE R.S. ENR., demanderesse — vs — COLETTE DESJARDINS, défenderesse. Le 19 septembre 1984, à 14:00 heures, au domicile de la défenderesse, au No 6390, boul. Léger, #8, en la cité de Montréal-Nord, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: 1 congélateur, 1 table de cuisine avec 6 chaises et autres biens meubles et 1 véhicule automobile Marquis Mercury 1979. Conditions: ARGENT COMPTANT. INFORMATIONS: HENRI DESCÔTEAUX, huissier, 365-7171. Montréal, 5 septembre 1984.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No.: 500-02-017-233-847. GARAGE PICARD INC., demandeur — vs — VITRERIE D'AUJOURD'HUI (1983) LTD., défenderesse. Le 20 septembre 1984, à 10:30 heures, à la place d'affaires de la défenderesse, au No 8040, rue Chamilly, en la cité de St-Léonard, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: ameublement de bureau et équipement, 1 camion Ford 1980 série E37GHGG6095. Conditions: ARGENT COMPTANT. INFORMATIONS: Michel Fiset, huissier, 288-6317. Montréal, 8 septembre 1984.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR MUNICIPALE, No.: 815814436, 814532703, 815814440, 815814451. VILLE DE MONTRÉAL, partie demanderesse, -vs- EZEME JACOB, partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 20 septembre 1984 à 14:00 heures au 153 Terr Turgeon #21 à Longueuil, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de EZEME JACOB, saisis en cette cause, consistant en: 1 radio portatif de marque Sanyo, 1 horloge grand père de marque Frontier 2' et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: MICHEL DI FIORE, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers. Montréal le 5 septembre 1984.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR MUNICIPALE, No.: 131096206, 428322591, 428251305, 429703363. VILLE DE MONTRÉAL, partie demanderesse, -vs- FRANÇOIS DOWD, partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 19 septembre 1984 à 10:30 heures au 830 Hébert à St-Hilaire, district de St-Hyacinthe, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de FRANÇOIS DOWD, saisis en cette cause, consistant en: 1 ensemble de salon modulaire, 1 ensemble de cuisine et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: MARC TOURVILLE, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers. Montréal le 5 septembre 1984.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR MUNICIPALE, No.: 432433341, 432434704. VILLE DE MONTRÉAL, partie demanderesse, -vs- ROBERT DAVIDSON, partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 20 septembre 1984 à 10:00 heures au 111 20e Avenue à Deux Montagnes, district de Terrebonne, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de ROBERT DAVIDSON, saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile Chevrolet Citation 2 portes imm. F289-183 et acc. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: HUBERT PAQUETTE, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers. Montréal le 5 septembre 1984.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No.: 500-02-049265-833. LE BOTTIN LOCAL ORANGE INC., demanderesse, — VS — LISE DESROSIERS, défenderesse. Le 19 septembre 1984, à 14 heures, au domicile de la défenderesse, au No 5130, 37e Avenue en la cité de Laval Ouest, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: 1 set de salon en velours brun 5 sections, 1 T.V. couleur Panasonic & acc., 1 laveuse à vaisselle Inglis & acc, effets mobiliers divers. Conditions: ARGENT COMPTANT. GAÉTAN ROY, huissier, 879-1007. Montréal, le 5 septembre 1984.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No.: 500-02-046252-826. LE BOTTIN LOCAL ORANGE INC., demanderesse, — VS — RÉJEAN PICARD, défendeur. Le 19 septembre 1984, à 10 heures, au domicile du défendeur, au No 647, rue De L'Église, en la cité Ile Bizard, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 radio AM FM Realistic STA 2270 & Acc, 1 enregistreuse Realistic SCT-40 & Acc, 1 mobilier de salon vert 3 mcx, effet mobilier divers. Conditions: ARGENT COMPTANT. MICHEL ROBILLARD, huissier, 879-1007. Montréal, le 5 septembre 1984.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No.: 500-02-030942-846. JACQUES LIZOTTE, demandeur, — VS — ODETTE BERGERON, défenderesse. Le 19 septembre 1984, à 11 heures, au domicile de la défenderesse, au No 868, rue Des Prés, en la cité Longueuil, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 divan rouge vin, 1 laveuse GE, 1 sécheuse GE, effet mobilier divers. Conditions: ARGENT COMPTAN

LE DEVOIR ÉCONOMIQUE

Les Américains achètent de plus en plus de billets des diverses loteries

WASHINGTON (AFP) — Le rêve de faire fortune aux Etats-Unis est toujours vivace, mais il a tendance, ces derniers temps, à faire davantage confiance au hasard qu'à la libre entreprise, comme en témoigne le rapide essor des loteries.

Encouragés sans doute par de récents gros lots record — le dernier en date a atteint la coquette somme de $40 millions — de plus en plus d'Américains courtisent la fortune chaque semaine dans les loteries organisées par les Etats.

Les 17 Etats américains ayant une loterie ont vendu l'an dernier pour plus de $5 milliards de tickets et estiment que les Américains dépenseront cette année quelque $7 milliards dans ce jeu de hasard.

La plus ancienne loterie, celle du New Hampshire, date d'une vingtaine d'années, mais l'idée a pris lentement, et jusqu'à ces dernières années, il en existait essentiellement dans les Etats du nord-est du pays. La fièvre a depuis gagné le reste du pays. Une dizaine d'Etats, dont la Californie envisagent d'en créer et les ventes de billets ont plus que doublé depuis 1980.

Les loteries d'Etat ont fait plus de 950 nouveaux millionaires en vingt ans et rien que l'année dernière, elles ont conféré ce statut enviable à 200 personnes. La seule loterie de l'Illinois a créé 99 nouveaux millionaires en dollars au cours des 15 derniers mois.

Les acheteurs de billets aux Etats-Unis, comme ailleurs, ne semblent pas découragés par l'extrême minceur des chances de gagner le gros lot. Dans l'Etat de New York, un joueur a, si l'on peut dire, trois à quatre fois plus de chances d'être frappé par la foudre, que de toucher le jackpot, selon un spécialiste.

Un élu local du Massachusetts, qui n'apprécie guère ce jeu, voudrait que la publicité faite dans son Etat pour la loterie indique qu'en achetant un billet de la loterie locale, on a une chance sur 1.9 million de rejoindre les rangs des millionaires.

Alger demande à Madrid près de $1 milliard

THIERRY MALINIAK
(du Monde)

Madrid — Un pays est-il tenu d'acheter la quantité d'hydrocarbures prévue par un contrat à long terme, même si elle dépasse largement ses besoins énergétiques ? Telle est la question de fond posée par le contentieux qui oppose l'Espagne à l'Algérie à propos d'un grand contrat de fourniture de gaz naturel signé en 1975. Ce contentieux se résoudra devant les tribunaux, puisque Alger a déposé, le 29 juin dernier, après deux ans de vaines négociations, une demande d'arbitrage devant la branche de Genève de la Chambre de commerce internationale qui a son siège à Paris. Les premières auditions ont pris fin le 27 août à Genève.

Le contrat entre l'ENAGAS espagnole et la SONATRACH algérienne, toutes deux sociétés publiques, prévoyait la vente à Madrid, sur une période de 23 ans, de 4.5 milliards de mètres cubes de gaz naturel par an à partir de 1980, après une montée en puissance progressive étalée sur cinq ans. Signé par un régime franquiste en bout de course qui se refusait à prendre les mesures d'austérité rendues nécessaires par la crise, ce contrat se basait sur une prévision de rythme de croissance tout à fait irréelle.

Depuis la première année, le décalage entre les quantités stipulées par le contrat et celles effectivement importées par l'Espagne n'a cessé de croître. En 1976, il était de 10 %. Actuellement, Madrid n'achète chaque année que 1.5 milliard de mètres cubes de gaz en moyenne, un tiers du chiffre spécifié en 1975. Aussi l'Algérie réclame-t-elle l'application de la clause *take or pay* (prendre ou payer) contenue dans le contrat, qui oblige l'acheteur à payer la quantité prévue, même si elle n'est pas effectivement enlevée.

L'Espagne s'y refuse et lie toute concession à ce sujet à la solution d'un autre différend qui a surgi parallèlement à celui des quantités : la question des prix de vente. Le contrat l'établissait à partir d'une formule très complexe et prévoyait une révision tous les trois ans, le nouveau prix devant être fixé d'un commun accord entre les parties.

Dès la première révision en 1979, les deux pays divergeaient totalement. L'Algérie entendait lier le prix du gaz à celui du pétrole, alors en forte hausse. L'Espagne y était opposée, d'autant que sa politique de contrats énergétiques à long terme et d'État à État visait précisément à éviter les brusques fluctuations des prix du marché libre.

Aujourd'hui, le désaccord reste entier, et le prix demandé par Alger est 50 % plus élevé que celui offert par Madrid. L'Algérie invoque l'existence d'un « prix européen », appliqué à ses autres acheteurs du continent, la France, l'Italie et la Belgique. L'Espagne, pour sa part, le considère déraisonnable au vu de l'évolution des prix des autres sources d'énergie.

Alger est d'autant moins disposé à transiger que les contrats passés avec ses clients européens comportent la clause de la nation la plus favorisée, et que tout rabais consenti à Madrid risque donc d'être invoqué aussitôt par Paris, Rome et Bruxelles. L'Espagne, quant à elle, n'est guère pressée de parvenir à un compromis, le temps jouant en sa faveur, vu l'évolution à la baisse des prix du gaz sur les marchés internationaux.

AVIS PUBLICS

Voir aussi en pages 25 et 35

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, NO: 505-27-014909-833. PERCEPTEUR DES AMENDES, partie demanderesse — vs — RACHEL PALARDY TAILLON, partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 20 septembre 1984 à 10:00 heures, au: 500, Des Tilleuls # 303, St-Bruno, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de RACHEL PALARDY TAILLON, saisis en cette cause, consistant en: 1 mobilier de salon et acc., 1 système de son et acc., et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: DANIEL LYNCH, huissier, de l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers (no. tél.: 284-1148). Montréal, le 5 septembre 1984.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR SUPÉRIEURE, No.: 500-05-000926-814. SOUS MINISTRE DU REVENU, partie demanderesse, -vs- GEORGES VERTZAGIAS, partie défenderesse -et- THEODOTA KASARA, partie opposante. PRENEZ AVIS que le 19 septembre 1984 à 10:00 heures au 8615, Outremont # 4, Montréal, dit district, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de GEORGES VERTZAGIAS, saisis en cette cause, consistant en: 1 ensemble de salon et acc., 1 ensemble de table et acc., et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: DANIEL EMOND, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers. Montréal le 5 septembre 1984.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No.: 500-02-017205-845. COLUMBIAN INVESTISSEMENT QUÉBEC INC., partie demanderesse, -vs- HIGGINS JUDITH LESSITER, partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 20 septembre 1984 à 11:00 heures au 202, Seigniory # 110, Pointe Claire, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de JUDITH LESSITER HIGGINS, saisis en cette cause, consistant en: 1 ensemble de salon 3 mcx de couleur beige. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: DENIS ST-LOUIS, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers. Montréal le 5 septembre 1984.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No.: 500-02-037278-822. GOUTTIÈRES CARON LTÉE, partie demanderesse, -vs- CIE D'ASSURANCES CANADIENNE GÉNÉRALE, partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 21 septembre 1984 à 11:30 heures au 502, Henri Bourassa Est, Montréal, dit district, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de CIE D'ASSURANCE CANADIENNE GÉNÉRALE, saisis en cette cause, consistant en: 2 classeurs métal 3 tirroirs et acc., 1 bureau en métal noir, et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: DANIEL BOILEAU, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers. Montréal le 5 septembre 1984.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR SUPÉRIEURE, No.: 500-05-004195-846. SOUS MINISTRE DU REVENU, partie demanderesse, -vs- LES ÉQUIPEMENTS B.D.R. INC. "LE PETIT ZINC", partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 20 septembre 1984 à 10:00 heures au 1220, Bernard, Outremont, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de LES ÉQUIPEMENTS B.D.R. INC. "LE PETIT ZINC", saisis en cette cause, consistant en: 1 caisse enregistreuse Sweda Litton, 1 machine électrique Water Heater et acc., et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: DANIEL EMOND, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers. Montréal le 5 septembre 1984.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, NO: 500-02-021530-84-0. PIERRE PAGE & ASS INC., partie demanderesse -vs- DIDIER FARRE, partie défenderesse. Le 20 septembre 1984 à 10:30 heures au 37 Ellerdale Montréal, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de DIDIER FARRE, saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile immatriculée 460M510 de marque Bentley 62, 1 mobilier de salle à manger 9 morceaux & ameublement etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. Renseignements: ROGER JOBIN, huissier, 288-0211, de l'étude: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 20ième jour de septembre 1984.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, NO: 500-02-017161-84-0. KATARO AUTO LTÉE, partie demanderesse -vs- NEIL PAZNOKAITIS, partie défenderesse. Le 20 septembre 1984 à 12:00 heures au 5347 De Maisonneuve ouest Montréal, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de NEIL PAZNOKAITIS, saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile 1972 immatriculée 959M015 de marque BMW. Conditions: ARGENT COMPTANT. Renseignements: RONALD BORRIS, huissier, 288-0211, de l'étude: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 20ième jour de septembre 1984.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR MUNICIPALE, NO: 419707595. VILLE MONTRÉAL, partie demanderesse -vs- RESTAURANT GLORGIO MTL INC., partie défenderesse. Le 19 septembre 1984 à 11:30 heures au 862A Ste-Catherine est Montréal, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de RESTAURANT GLORGIO MTL INC., saisis en cette cause, consistant en: 1 lot de 500 items de vaisselles, 21 tables avec base de métal & acc. de restaurant etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. Renseignements: ROGER JOBIN, huissier, 288-0211, de l'étude: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 19ième jour de septembre 1984.

Canada, Province de Québec, District de Bedford, COUR PROVINCIALE, NO: 460-02-000471-849, 460-02-000468-845, 460-02-000472-847. OFFICE DE LA CONSTRUCTION DU QUÉBEC, partie demanderesse — vs — TOITURE PRESTIGE INC., partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 20 septembre 1984 à 11:30 heures, au: 2055, Sommet Trinité, St-Bruno, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de TOITURE PRESTIGE INC., saisis en cette cause, consistant en: 1 pupitre de travail et acc., 1 classeur en métal orange, et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: DANIEL LYNCH, huissier, de l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers (no. tél.: 284-1148). Montréal, le 5 septembre 1984.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR SUPÉRIEURE, NO.: 500-05-006549-842. SOUS MINISTRE DU REVENU, partie demanderesse — vs — LES ÉQUIPEMENTS BDR INC. LE PETIT ZINC, partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 20 septembre 1984 à 10:00 heures, au: 1220, Bernard Ouest, Outremont, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de LES ÉQUIPEMENTS BDR INC. "LE PETIT ZINC", saisis en cette cause, consistant en: 1 caisse enregistreuse et acc., 1 machine électrique Water Heater et acc., et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: DANIEL EMOND, huissier, de l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers (no. tél.: 284-1148). Montréal, le 5 septembre 1984.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR SUPÉRIEURE, NO: 500-12-102282-81-5. DIANE MONGEAU, partie demanderesse -vs- PIERRE THIBAULT, partie défenderesse. Le 19 septembre 1984 à 10:00 heures au 11007 Lausanne Montréal-Nord, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de PIERRE THIBAULT, saisis en cette cause, consistant en: 1 T.V. couleur portative de marque Westinghouse, 1 T.V. couleur portative de marque Hitachi & acc. de bureau etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. Renseignements: PIERRE LABRECHE, huissier, 288-0211, de l'étude: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 19ième jour de septembre 1984.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No.: 500-02-001829-840. VILLE DE LAVAL, partie demanderesse, -vs- YVES SANSONI, partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 20 septembre 1984 à 10:00 heures au 327, boul. Labelle, Laval, Québec, district de Laval, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de YVES SANSONI, saisis en cette cause, consistant en: 1 appareil HilTraction avec acc., 1 appareil Hydrocollator avec acc., 1 réfrigérateur Norcold etc... Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: HENRI JUNEAU, huissier, 681-2248, Houle & Associés, huissiers. Montréal le 6 septembre 1984.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR MUNICIPALE DE MONTRÉAL, NO: 432789486. VILLE DE MONTRÉAL, partie demanderesse -vs- MORISSETTE DENIS, partie défenderesse. Le 20 septembre à 10:00 heures au 2310 Bédard, Longueuil, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de MORISSETTE DENIS, saisis en cette cause, consistant en: Un téléviseur couleur Fleetwood, un amplificateur Sansui AU101, un huit trac Electrophonic, deux boites de sons. Conditions: ARGENT COMPTANT. Renseignements: ROBERT CHIOCHIO, huissier, 288-0211, de l'étude: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 20ième jour de septembre 1984.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR MUNICIPALE DE MONTRÉAL, NO: 130772246. VILLE DE MONTRÉAL, partie demanderesse -vs- PARÉ SERGE, partie défenderesse. Le 20 septembre à 10:00 heures au 1876 Montée du Domaine, Mascouche, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de PARÉ SERGE, saisis en cette cause, consistant en: Un système de son Electrophone modèle S 7033, deux chaises de salon en matériel brun. Conditions: ARGENT COMPTANT. Renseignements: SYLVIE CIMONE, huissier, 288-0211, de l'étude: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 20ième jour de septembre 1984.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR MUNICIPALE DE MONTRÉAL, NO: 816270184. VILLE DE MONTRÉAL, partie demanderesse -vs- PARÉ GAÉTAN, partie défenderesse. Le 20 septembre à 10:00 heures au 1868 Du Domaine, Mascouche, Qué., seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de PARÉ GAÉTAN, saisis en cette cause, consistant en: Une automobile de marque Baracuda brune no série BH 29 F 8 B 282494. Conditions: ARGENT COMPTANT. Renseignements: SYLVIE CIMONE, huissier, 288-0211, de l'étude: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 20ième jour de septembre 1984.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR MUNICIPALE DE MONTRÉAL, NO: 816446105. VILLE DE MONTRÉAL, partie demanderesse -vs- QUIMPER CLAUDE, partie défenderesse. Le 21 septembre à 12:30 heures au 601 Nicole, Legardeur, Qué., seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de QUIMPER CLAUDE, saisis en cette cause, consistant en: Un téléviseur couleur Sanyo, un stéréo meuble en bois couleur brun. Conditions: ARGENT COMPTANT. Renseignements: SYLVIE CIMONE, huissier, 288-0211, de l'étude: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 21ième jour de septembre 1984.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR MUNICIPALE DE MONTRÉAL, NO: 819616092. VILLE DE MONTRÉAL, partie demanderesse -vs- PROVOST BERNARD, partie défenderesse. Le 19 septembre à 11:30 heures au 707 Osborne, Verdun, Qué., seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de PROVOST BERNARD, saisis en cette cause, consistant en: Un ensemble de salon, une table de salon, un téléviseur couleur Sylvania. Conditions: ARGENT COMPTANT. Renseignements: THÉRÈSE THÉORÊT, huissier, 288-0211, de l'étude: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 19ième jour de septembre 1984.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No.: 500-02-001833-842. VILLE DE LAVAL, partie demanderesse, -vs- LUC CLOUTIER, partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 19 septembre 1984 à 11:00 heures au 1185, Mgr. Bourget, # 10, Laval, district de Laval, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de LUC CLOUTIER, saisis en cette cause, consistant en: 1 télévision couleur et acc., 1 système de son Lloyd's et acc., 1 mobilier de salon en bois etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. Renseignements: HENRI JUNEAU, huissier, 681-2248, Houle & Associés, huissiers. Montréal le 6 septembre 1984.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No.: 500-02-017453-841. ANDRÉ NORMANDIN ET AL, partie demanderesse, -vs- LES ALIMENTS CONGELEC, partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 21 septembre 1984 à 13:00 heures au 8490, 10e Avenue, Montréal, dit district, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de LES ALIMENTS CONGELEC INC., saisis en cette cause, consistant en: 1 comptoir réfrigéré et acc., 1 congélateur brun et acc., 6 tablettes et acc., et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: DANIEL BOILEAU, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers. Montréal le 5 septembre 1984.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, NO: 500-02-001952-840. SOUS-MINISTRE DU REVENU, partie demanderesse — vs — THIBAULT DENIS, partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 20 septembre 1984 à 11:30 heures, au: 6744A, St-Vallier, Montréal, dit district, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de DENIS THIBAULT, saisis en cette cause, consistant en: 11 sections de tables de travail, 1 réfrigérateur blanc et acc., et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: DANIEL BOILEAU, huissier, de l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers (no tél.: 284-1148). Montréal, le 5 septembre 1984.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No.: 500-02-009225-843. SOUS-MINISTRE DU REVENU, partie demanderesse — vs — PAR-MTL RÉPARATIONS D'AUTOS PROF. INC., partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 21 septembre 1984 à 10 heures. Au: 778, Atwater, Montréal, dit district, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de PAR-MTL RÉPARATIONS D'AUTOS PROFESSIONNELLES INC., saisis en cette cause, consistant en: 2 chaises de travail, 1 sableuse orbitale, 1 compresseur, 1 jack hydrolique, et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: DENIS ST-LOUIS, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers. Montréal le 7 septembre 1984.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR MUNICIPALE DE MONTRÉAL, NO: 421211571. VILLE DE MONTRÉAL, partie demanderesse -vs- MORIN ROBERT, partie défenderesse. Le 19 septembre à 10:30 heures au 925 49e Rue, Pointe Calumet, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de MORIN ROBERT, saisis en cette cause, consistant en: Un Chevrolet Monte-Carlo plaque 840-M-662, un radio d'automobile AM/FM, boites de sons. Conditions: ARGENT COMPTANT. Renseignements: FRANÇOIS BERTRAND, huissier, 288-0211, de l'étude: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 19ième jour de septembre 1984.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR SUPÉRIEURE, No.: 500-05-014497-83-6. RITA FORGET, partie demanderesse, — VS — NORMAND CARTIER & AL, partie défenderesse. Le 19 septembre 1984 à 10:00 heures. Au 3564 Dorion, Montréal district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de NORMAND CARTIER & AL, saisis en cette cause, consistant en: 1 réfrigérateur comptoir de marque Home Made, 1 coupe à viande de marque Berkel & acc. de magasin, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. Information: PIERRE LABRECHE, huissier, 288-0211, Montréal, ce 19ième jour de septembre 1984. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No.: 500-02-064147-833. SOUS-MINISTRE DU REVENU, partie demanderesse — vs — BEAUCHESNE CLAUDE, partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 19 septembre 1984 à 13:30 heures, au: 2646, Des Soissons, Montréal, dit district, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de CLAUDE BEAUCHESNE, saisis en cette cause, consistant en: 1 ensemble de salon 3 mcx et acc., 1 téléviseur et acc., 1 ensemble de table de salon et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: DANIEL EMOND, huissier, de l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers (no. tél.: 284-1148). Montréal, le 5 septembre 1984.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, NO: 500-02-026220-843. SOUS-MINISTRE DU REVENU, partie demanderesse — vs — 1855-0343 QUÉBEC INC., partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 21 septembre 1984 à 14:00 heures, au: 1192, Bishop, Montréal, dit district, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de 1855-0343 QUÉBEC INC. "CLUB FACE", saisis en cette cause, consistant en: 1 caisse enregistreuse NCR et acc., 1 amplificateur et acc., 1 système de son et acc., et autres biens meubles. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: DANIEL HUARD, huissier, de l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers (no. tél.: 284-1148). Montréal, le 5 septembre 1984.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, NO: 500-02-064465-839. SOUS-MINISTRE DU REVENU, partie demanderesse, -vs- STUDIO POLY-SONS INC., partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 20 septembre 1984 à 10:00 heures au 1207, St-André 4e Étage, Montréal, dit district, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de STUDIO POLY-SONS INC., saisis en cette cause, consistant en: 1 table blanche en bois et acc., 1 bureau en bois 7 tiroirs, et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: DANIEL BOILEAU, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers. Montréal le 5 septembre 1984.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR MUNICIPALE, NO: 113849595, 411447120. VILLE DE MONTRÉAL, partie demanderesse — vs — WILLIAM HERON, partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 19 septembre 1984 à 10:00 heures, au: 685, Montée de Liesse à Dorval, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de WILLIAM HERON, saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile de marque Mercury Cougar imm. 5471,378. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: MICHEL DI FIORE, huissier, de l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers (no. tél.: 284-1148). Montréal, le 5 septembre 1984.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR MUNICIPALE, NO: 428968061, 131094460. VILLE DE MONTRÉAL, partie demanderesse — vs — FRANZ W GRAF, partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 21 septembre 1984 à 10:00 heures, au: 85, Montfort à Pincourt, district de Beauharnois, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de GRAF FRANZ W, saisis en cette cause, consistant en: 1 télécouleur de marque Panasonic 20", 1 chaine stéréophonique Technics, et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: ROCK BEAUDIN, huissier, de l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers (no. tél.: 284-1148). Montréal, le 5 septembre 1984.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No.: 500-02-064465-839. SOUS-MINISTRE DU REVENU, partie demanderesse, -vs- STUDIO POLY-SONS INC., partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 20 septembre 1984 à 10:00 heures au 1207, St-André 4e Étage, Montréal, dit district, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de STUDIO POLY-SONS INC., saisis en cette cause, consistant en: 1 table blanche en bois et acc., 1 bureau en bois 7 tiroirs, et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: DANIEL BOILEAU, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers. Montréal le 5 septembre 1984.

CARRIÈRES ET PROFESSIONS

Les postes sont offerts également aux hommes et aux femmes.

UNIVERSITÉ LAVAL — **Faculté des lettres**

PROFESSEUR(E) EN HISTOIRE SOCIALE DU QUÉBEC ET DU CANADA DE 1850 À NOS JOURS

Expérience:
Avoir un doctorat ou l'équivalent dans le domaine concerné.

Charge de travail:
La charge de travail comportera:
1— des projets de recherche et un enseignement aux 2e et 3e cycles en histoire sociale du Québec et du Canada, du milieu du XIXe siècle jusqu'à nos jours.
2— un enseignement au premier cycle en histoire du Québec et du Canada et en méthodologie de l'histoire.
3— la participation à la vie universitaire.

Sélection:
Une préférence sera accordée aux personnes:
— qui ont une certaine expérience de la recherche et de l'enseignement universitaire;
— qui sont familières avec les théories et les méthodes récentes pratiques en histoire sociale;
— qui ont démontré une préoccupation pour l'histoire de la condition féminine.

Traitement et conditions de travail:
Selon la Convention collective en vigueur.

Date d'entrée en fonction: 1er janvier 1985.

Le Département souhaite recevoir des candidatures de femmes.

Faire parvenir un *curriculum vitae* et le nom et l'adresse de trois répondants, avant le 31 octobre 1984, confidentiellement à:

M. Roland Sanfaçon, directeur
Département d'histoire
Faculté des lettres
Université Laval
Québec G1K 7P4

DIRECTEUR DES RESSOURCES HUMAINES CENTRE HOSPITALIER COOKE

L'ORGANISATION:
Le centre hospitalier Cooke de Trois-Rivières, établissement de 206 lits pour bénéficiaires en soins prolongés et réadaptation physique active, a pour mission de répondre aux exigences des bénéficiaires en leur offrant des services adaptés, dans un milieu de vie humain et animé.
Le centre hospitalier se préoccupe également d'offrir à son personnel un contexte organisationnel favorisant la réalisation de soi.

LE POSTE:
Relevant du directeur général, le directeur des ressources humaines a la responsabilité de produire les résultats pertinents aux zones de performances suivantes:

Pour l'établissement:
— Gestion des ressources humaines.
des relations avec le réseau.
des relations de travail.
des systèmes administratifs.

Pour son unité de gestion:
— Gestion des services à la clientèle.
de la contribution personnelle.
des ressources financières.
des relations avec les autres unités administratives et des ressources matérielles.

LE CANDIDAT (homme ou femme):
Le professionnel recherché devra répondre aux exigences suivantes:
— Détenir une maîtrise universitaire dans le champ des sciences humaines et/ou de l'administration. Une expérience équivalente sera considérée.
— Disposer d'un minimum de 3 ans d'expérience dans un poste de cadre en gestion de personnel.

LES CONDITIONS DE TRAVAIL:
La rémunération et les avantages sociaux selon les normes du M.A.S.

Toute personne intéressée est invitée à faire parvenir son curriculum vitae et les motivations de sa candidature avant le **« 21 septembre 1984 ».**

GILLES LEBEL, DIRECTEUR GÉNÉRAL
CENTRE HOSPITALIER COOKE
3450, STE-MARGUERITE
TROIS-RIVIÈRES, P.Q.
G8Z 1X3

UNIVERSITÉ DE MONCTON
CENTRE UNIVERSITAIRE DE MONCTON

L'Université sollicite des candidatures de

PROFESSEUR EN PHILOSOPHIE

(Poste à plein temps pour un an et demi)
(Du 1er janvier 1985 au 30 juin 1986)

Fonctions: Enseignement au 1er cycle.

Qualifications: Ph.D. ou l'équivalent.
Expérience d'enseignement et de recherche.

La Faculté des arts recherche un professeur remplaçant à plein temps à compter du 1er janvier 1985 jusqu'au 30 juin 1986. Les candidats doivent maîtriser la langue française tant orale qu'écrite. Les candidatures seront étudiées dès leur arrivée et aussi longtemps que le poste sera disponible. Elles doivent comporter un curriculum vitae détaillé ainsi que le nom de trois (3) répondants et être envoyées à:

Monsieur Serge Morin
Faculté des arts
Univesité de Moncton
Moncton, Nouveau-Brunswick
E1A 3E9

(Conformément aux exigences relatives à l'immigration au Canada, ce poste est offert aux citoyens canadiens et aux résidents permanents seulement).

LE DEVOIR VOUS OFFRE LA QUALITÉ POUR INSÉRER UNE ANNONCE SOUS LA RUBRIQUE CARRIÈRES ET PROFESSIONS
844-3361

DÉCÈS

JOLICOEUR, M. l'abbé Cyrille. — En Espagne, le 1er septembre 1984 à l'âge de 58 ans, est décédé, M. l'abbé Cyrille Jolicoeur natif de St-Jovite, fils de feu Albert Jolicoeur et de feu Albina Ouimet. Il laisse dans le deuil ses frères et soeurs Cécile épouse de feu Edouard Paquette, Rolland époux de Denise Gravel, Thérèse épouse de Alfred Richer, Ubald, Gaston époux de Nelly Rivest Monique épouse de Georges Cialbella.
Il a été ordonné prêtre le 2 mai 1954 par Mgr. Joseph-Eugène Limoges, vicaire de Gracefield en 1954, professeur au séminaire de Mont-Laurier 1955 à 1958, professeur au séminaire de Mont-Laurier 1955 à 1958, vicaire de Ferme-Neuve de 1958 à 1969, curé au lac St-Paul et à Chute St-Philippe de 1969 à 1971, curé de Gracefield de 1971 à 1984. Il avait été nouvellement nommé curé de Val David à patir du 1er septembre 1984. Exposé à la Résidence Funéraire Maurice McNabb Inc., 974 rue Fortin à St-Jovite. La translation des restes s'effectuera dimanche à 21:30 pour se rendre à l'église paroissiale de St-Jovite. Le service sera célébré lundi à 16 heures présidé par Mgr. Jean Gratton, évêque du diocèse de Mont-Laurier. Inhumation au cimetière de St-Jovite et salon fermé de 17 à 19 heures.

Chercheurs d'emploi

N'OUBIEZ PAS VOTRE PARACHUTE

Le fameux livre de Richard Bolles
"WHAT COLOR IS YOUR PARACHUTE"
est enfin disponible en français et adapté pour le Québec.

SI:
vous savez éxactement ce que vous voulez faire et où vous pouvez le faire.
vous pensez que votre âge, votre sexe, votre expérience... sont des handicaps insurmontables.
vous supportez que l'on vous dise « nous gardons votre dossier pour plus tard ».
vous voulez passer votre vie à regretter ce que vous auriez pu faire.

ALORS VOUS N'AVEZ PAS BESOIN DE CE LIVRE

SI:
vous ne supportez pas d'obtenir seulement 10 rendez-vous pour 100 réponses à des petites annonces.
vous avez le sentiment d'être sous-employé.
vous voulez choisir votre employeur plutôt que d'être choisi.
vos paumes sont parfois moites avant un entretien.

ALORS VOUS AVEZ BESOIN DE CE LIVRE

En résumé vous désirez savoir
• quelles sont vos aptitudes
• où vous pouvez les employer
• comment décrocher rapidement le poste qui vous convient.

Vous pouvez vous procurer ce livre de 226 pages, abondamment illustré, chez tous les libraires. Ou, en envoyant un chèque ou mandat au montant de **10,95$** plus **1,05$** de frais de port à:

Guy Saint-Jean Editeur
674 Place Publique, Laval, Québec, H7X 1G1

CARRIÈRES ET PROFESSIONS

Les postes sont offerts également aux hommes et aux femmes.

REPRÉSENTANT COMMERCIAL

Le Manoir du Lac Delage une entreprise hôtelière de la région de Québec (classée 5 fleurs de lys) recherche les services d'un représentant commercial pour la région de Montréal.

Le candidat idéal détient un diplôme universitaire en marketing, communication ou une expérience équivalente.

De plus, il possède une belle personnalité, jouit d'une excellente réputation et fait preuve d'initiative et d'autonomie dans son travail.

Le salaire offert est en fonction des qualifications et de l'expérience.

Faire parvenir votre curriculum vitae à:

Le Directeur Général
Manoir du Lac Delage
40 avenue du Lac
Lac Delage, Québec
G0A 4P0

DIRECTEUR GÉNÉRAL

Base de Plein Air Jouvence
recherche 1 directeur général.

Le directeur général est responsable de l'ensemble du fonctionnement sous l'autorité du conseil d'administration.

— il agit à titre de chef du personnel
— il gère les budgets
— il gère l'ensemble des équipements
— il est le principal représentant de la corporation

Salaires: 36 000 $ à 41 000 $.

Entrée en fonctions: 15 novembre 1984.

Faire parvenir son curriculum vitae avant le 16 septembre au:

Base de Plein Air Jouvence
R.R. 1
Bonsecours
J0E 1H0

AVOCAT(E)

Recherchez-vous un nouveau défi dans un environnement stimulant?

SPIEGEL SOHMER, avocats, ayant leurs bureaux au 5 Place Ville Marie, Suite 1203, Montréal, Québec H3B 2G2 (514) 875-2100 désirent engager un(e) avocat(e) pour leur département de litige civil.

Si vous avez de deux à cinq ans d'expérience et si vous désirez réorienter votre carrière, *veuillez faire parvenir votre curriculum vitae à* **Maître Barry Landy.**

Discrétion absolue assurée.

UNIVERSITÉ D'OTTAWA

Département de communication

DIRECTEUR

Poste:
Directeur d'un département de 11 professeurs de carrière et d'une vingtaine de chargés de cours.

Exigences:
Doctorat ou l'équivalent, expérience de l'enseignement universitaire, travaux de recherche ou expérience professionnelle, bonne connaissance du français et de l'anglais.

Traitement:
Selon le rang et l'expérience.

Entrée en fonction:
Le 1er janvier 1985 ou le 1er juillet 1985.

Les candidatures doivent être envoyées avant le 1er novembre 1984 à:

M. Marcel Hamelin
Doyen de la Faculté des Arts
Université d'Ottawa
Ottawa, Ontario K1N 6N5

Médecins

Les Forces armées canadiennes sont à la recherche de médecins diplômés, hommes et femmes, prêts à travailler dans leur service de santé.

Nature du poste

À titre de médecin-officier (capitaine), vous fournirez et dirigerez les soins médicaux dispensés aux membres des Forces armées canadiennes.

Exigences

Être diplômé(e) en médecine, appartenir à une association professionnelle reconnue.

Obtenez, sans obligation, tous les détails de cette offre en communiquant avec le centre de recrutement le plus rapproché. Consultez les pages jaunes à la rubrique « Recrutement ».

Imbattable la vie dans les Forces

LES FORCES ARMÉES CANADIENNES — Canada

ÉCOLE POLYTECHNIQUE DE MONTRÉAL

PROFESSEUR

(Département de génie physique)

Le département de génie physique de l'École Polytechnique est à la recherche d'un professeur pour participer à l'enseignement de la physique fondamentale et appliquée, au premier cycle et aux grades supérieurs.

SOMMAIRE DES FONCTIONS

Le candidat choisi pourra être appelé à participer à l'élaboration d'un nouveau cours ayant trait aux propriétés optiques des matériaux. Il devra, en outre, mettre sur pied un nouveau programme de recherche sur l'optique des matériaux, de concert avec nos équipes actuelles de recherche qui oeuvrent dans le domaine des fibres optiques, de la spectroscopie laser, de la spectroscopie moléculaire, des effets photo-acoustiques et des couches minces.

EXIGENCES

Détenir un doctorat (Ph.D.) ou l'équivalent en physique ou en ingénierie. La préférence sera accordée au candidat qui possèdera une expérience en optique et qui sera membre d'une association professionnelle d'ingénieurs.

Les personnes intéressées sont priées de transmettre leur candidature, accompagnée d'un curriculum vitae, avant le 15 octobre 1984, au:

Directeur
Département de génie physique
École Polytechnique de Montréal
C.P. 6079, Succursale « A »
Montréal (Québec)
H3C 3A7

Université de Montréal
Faculté de médecine

Poste de professeur à plein temps

Le Département de microbiologie et immunologie est à la recherche d'un professeur à plein temps.

Fonctions
Enseignement et recherche dans les domaines de la microbiologie et de l'immunologie.

Exigences
Ph.D. ou M.D. et Ph.D., avec expérience post-doctorale ou médecin spécialiste certifié avec formation de recherche; aptitudes pour l'enseignement et la recherche; initiative et leadership; expérience souhaitable dans le domaine des biotechnologies et de l'enseignement.

Traitement
Selon les normes de la convention collective en vigueur.

Date d'entrée en fonction
Le 1er janvier 1985

Date de clôture des candidatures
Le 15 octobre 1984

Les candidats sont priés de faire parvenir leur curriculum vitae à:

M. Fernand Turgeon
Directeur
Département de microbiologie et immunologie
Université de Montréal
C.P. 6128, succursale A
Montréal (Québec)
H3C 3J7

MINISTÈRE DES COLLÈGES COMMUNAUTAIRES

INSTRUCTEUR DES MÉTIERS

Concours ouvert aux hommes et aux femmes

Le Collège communautaire du Nouveau-Brunswick — Bathurst requiert les services d'un instructeur pour enseigner dans un programme régulier en Mécanique de machines fixes.

Le poste offre d'excellentes conditions de travail, des heures de travail régulières, des avantages sociaux tels que pension, l'occasion de participer à une assurance-vie et à une assurance médicale (Croix-Bleue), ainsi que des vacances et des congés de maladie pouvant être accumulés. Lorsqu'un instructeur possède la compétence voulue, il a droit à deux mois libre de cours. Le candidat choisi pourra suivre une formation pédagogique s'il y a lieu.

Nous invitons les candidatures de ceux qui possèdent un diplôme du secondaire, un certificat du niveau 2 délivré par la Commission d'examens de mécanicien de machines fixes du Nouveau-Brunswick et une grande expérience dans ce métier; ou l'équivalent.

Une bonne connaissance des deux langues officielles est essentielle.

Le salaire ne dépassera pas 34 190 $ (en vigueur à partir du 1er septembre 1984) selon les titres, les qualités et l'expérience.

ÉGALITÉ D'ACCÈS À L'EMPLOI

Veuillez faire parvenir vos demandes avant ou au plus tard le 21 septembre 1984.

Envoyez un résumé de vos titres et qualités, votre formation et votre expérience à:

Monsieur Paul Perry,
Directeur adjoint/administration
Collège communautaire
du Nouveau-Brunswick
— Bathurst C.P. «I»
Bathurst, N.-B.
E2A 3Z2

NUMÉRO DU CONCOURS: 84-B-031.

Vous pouvez vous procurer les formulaires de demandes à tous les Collèges communautaires du Nouveau-Brunswick et aux bureaux du gouvernement provincial.

Lachine

DIRECTEUR

L'Office municipal d'habitation de Lachine est à la recherche d'un directeur ou d'une directrice pour gérer 622 logements sociaux pour familles et personnes âgées.

A) SOMMAIRE DES RESPONSABILITÉS:

Sous l'autorité du Conseil d'administration de l'Office et conformément aux normes et règlements de la Société d'Habitation du Québec, le directeur assure la mise en oeuvre des politiques et l'exécution des décisions du Conseil d'administration, dirige et coordonne les activités de tout le personnel et est responsable des activités de location, d'entretien des équipements en plus de gérer les ressources humaines et financières.

B) EXIGENCES DU POSTE:

1. Scolarité
1.1 Un diplôme d'études universitaires.

2. Expérience
2.1 Une expérience de cinq (5) ans dans un poste de responsabilité.

3. Autres exigences
3.1 Connaissance socio-économique du milieu.
3.2 Capacité de communication et sens des relations humaines.
3.3 Compréhension et maîtrise des méthodes de budgétisation et de comptabilisation.

C) TRAITEMENT:

De 30 056$ à 39 255$, revisable au 1er janvier 1985.

D) ENTRÉE EN FONCTION:

Le 1er octobre 1984

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur curriculum vitae avant jeudi, le 13 septembre 1984 à midi à:

Office municipal d'habitation de Lachine
Attention de Me Alain Cardinal, directeur
1830, rue Duff Court, appartement 103
Lachine, (Québec)
H8S 1C8

LA COMMISSION SCOLAIRE DE TROIS-RIVIÈRES

OFFRE D'EMPLOI

DIRECTEUR(TRICE) DES SERVICES FINANCIERS ET DE L'ÉQUIPEMENT

ATTRIBUTIONS

Sous l'autorité du directeur général, il(elle) organise, coordonne, planifie, contrôle l'ensemble des programmes et des ressources ayant trait à l'administration financière, à la gestion des équipements et des services de l'informatique de la commission scolaire.

Il(elle) avise le directeur général et assiste les autres directeurs de service et les directeurs(trices) d'école au sujet de la gestion des finances, de l'équipement et de l'informatique de la commission scolaire.

Il(elle) fait partie de l'équipe de gestion des cadres.

QUALIFICATIONS REQUISES

Diplôme universitaire terminal de premier cycle dans un champ de spécialisation approprié, notamment en:
— sciences commerciales.
— administration.

Huit (8) années d'expérience pertinente.

TRAITEMENT

Selon la politique administrative et salariale du Ministère de l'Éducation.

DATE LIMITE

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum vitae avant le 21 septembre 1984, 16:00 heures à:

Monsieur Normand Baril,
Directeur des services du personnel et
Directeur général adjoint,
Commission scolaire de Trois-Rivières,
1025, rue Marguerite-Bourgeois,
Trois-Rivières. (Québec)
G8Z 3T1

MUSÉE DU QUÉBEC

Le Musée du Québec est à la recherche d'une personne qui occupera le poste de secrétaire du Conseil d'administration.

ATTRIBUTIONS

Sous la direction du Président du Conseil, le secrétaire ou la secrétaire aura pour tâches de:

- conseiller le Président sur tous les aspects légaux du fonctionnement du Conseil d'administration et de la société d'État;
- convoquer les membres aux séances, préparer les ordres du jour, dresser les procès-verbaux et les tenir à jour;
- assurer la liaison entre le Conseil d'administration, la Direction du Musée et les organismes gouvernementaux.

FORMATION

Être titulaire d'un diplôme en droit décerné par une université reconnue.

CONDITIONS PARTICULIÈRES

Être membre en règle du Barreau.

EXPÉRIENCE

5 années d'expérience dans le domaine juridique

DATE LIMITE D'INSCRIPTION

Le 15 septembre 1984.

Les personnes intéressées devront faire parvenir leur offre de service au:

PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
Musée du Québec
1, rue Wolfe
Parc des Champs-de-Bataille
Québec (Québec)
G1R 5H3

GESTION DE PROJETS — AFFAIRES PARLEMENTAIRES

OCCASION UNIQUE

Notre client, une organisation prestigieuse oeuvrant dans le domaine parlementaire, recherche deux gestionnaires de projets pour planifier et coordonner des travaux de recherche pour des comités et des associations parlementaires.

LE DÉFI

— Diriger des équipes multidisciplinaires composées d'avocats, d'économistes et de personnes spécialisées dans les sciences de la nature et les domaines politique et social;
— Répondre aux demandes des parlementaires et leur fournir des conseils au besoin;
— Prévoir les questions et les sujets susceptibles de nécessiter des projets de recherche.

COMPÉTENCES

— Vif intérêt pour les questions de politique publique et connaissance approfondie des affaires parlementaires;
— Qualités de leadership exceptionnelles;
— Aptitudes supérieures à la communication et aux relations interpersonnelles;
— Expérience connexe d'au moins dix ans dans des domaines tels que l'administration, l'élaboration de la politique, les relations publiques, la consultation juridique ou générale ou la gestion de la recherche;
— Maîtrise ou l'équivalent dans une discipline connexe, ou diplôme de premier cycle approprié avec une expérience pertinente approfondie;
— Excellente maîtrise orale et écrite de l'anglais. La connaissance du français est essentielle pour l'un des postes et souhaitable pour l'autre.

AVANTAGES

— Poste de prestige dans la capitale nationale, milieu de travail dynamique, excellente rémunération et avantages supérieurs.

Prière d'envoyer un curriculum vitae détaillé, y compris le profil de votre carrière et vos exigences salariales. Veuillez faire parvenir ces renseignements avant le 21 septembre 1984 en mentionnant le numéro de dossier L305 à Lili-Ann Foster, Woods Gordon, Conseillers en administration, 160, rue Elgin, Bureau 1200, Ottawa (Ontario) K2P 2C4. Discrétion assurée.

Woods Gordon

MEMBRE d'ARTHUR YOUNG INTERNATIONAL

POSTE DE CADRE SUPÉRIEUR

DIRECTEUR DES SERVICES AU MILIEU TECHNOLOGIQUE

Relevant du Directeur général, un cadre et deux responsables se rapportent à lui: le Directeur des stages, le responsable de la recherche institutionnelle et le responsable du recrutement et placement étudiant.

RESPONSABILITÉS PRINCIPALES

- Assure le développement et coordonne les relations entre l'École et le milieu technologique.
- Maintient les relations nécessaires à l'accomplissement de ses responsabilités avec les milieux socio-économiques, industriels, gouvernementaux et privés.
- Initie, propose et oriente le développement des activités de support et de coopération technologique avec les entreprises.
- Élabore et propose les stratégies et les mécanismes pour favoriser et évaluer l'intégration des stagiaires et des diplômés ETS dans des fonctions de travail correspondant à leur formation universitaire.

EXIGENCES

- Formation universitaire reliée aux responsabilités confiées.
- Une bonne connaissance du milieu industriel et technologique.
- Aptitude à fonctionner et à innover efficacement et harmonieusement dans une structure organisationnelle opérant en système.
- Expérience pertinente d'au moins dix (10) années.

TRAITEMENT

Selon les qualifications et le programme de rénumération des cadres supérieurs en vigueur à l'ETS.

LIEU DE TRAVAIL
Montréal

Les personnes intéressées par ce poste doivent faire parvenir leur offre de service, accompagnée de leur curriculum vitae, avant 17h00 le 1er octobre 1984 au:

Directeur général
École de technologie supérieure
180 est, rue Ste-Catherine
Montréal (Québec)
H2X 1K9

Université du Québec
École de technologie supérieure

LE DEVOIR VOUS OFFRE LA QUALITÉ POUR INSÉRER UNE ANNONCE SOUS LA RUBRIQUE CARRIÈRES ET PROFESSIONS
844-3361

Certains voient là une baisse de l'optimisme face à la capacité de payer des pays endettés

La plus grande banque des États-Unis assure les prêts qu'elle a consentis aux pays les plus endettés

NEW YORK (AFP) — La plus grande banque des États-Unis vient, apparemment pour la première fois de l'histoire bancaire américaine, de prendre une assurance majeure pour se couvrir contre les pertes qu'elles pourrait subir sur des prêts consentis à cinq pays en développement lourdement endettés.

La Citicorp., holding qui coiffe la Citibank, a pris en effet il y a quelque temps, confirme-t-on vendredi de bonne source, une assurance de $900 millions auprès du groupe américain d'assurances Cigna pour se couvrir contre des pertes éventuelles de $200 millions sur ses prêts à quatre pays de l'Amérique latine — Argentine, Brésil, Mexique et Venezuela — et de $100 millions sur les prêts aux Philippines.

Les prêts de la Citibank à ces cinq pays avoisinent les $12 milliards dont environ 4.6 milliards pour le Brésil et $3 milliards pour le Mexique.

L'assurance prise par la Citicorp. a été révélée par une annotation portée dans un document comptable publié ces derniers jours et non sous-forme de communiqué.

Cette annotation en a précisé également les limites: l'assurance n'a trait qu'aux prêts libellés en dollars et autres devises fortes; elle ne couvre que les risques de pertes majeures résultant de retards prolongés dans l'obtention de paiements d'un pays par suite de l'incapacité ou le refus d'un gouvernement de fournir les devises étrangères nécessaires à ces payements. En outre, elle prévoit qu'en cas de perte, l'assuré devra prendre à sa charge les premiers 50 millions environ de la perte.

La prime annuelle pour l'assurance prise par la Citicorp. serait, croit-on savoir dans les milieux financiers, de $4.5 millions.

La société Cigna, quatrième plus important groupe financier diversifié des États-Unis, ajoute-t-on dans les mêmes milieux, a pour sa part limité ses propres risques en se réassurant largement auprès d'un certain nombre de grandes compagnies d'assurances dont la Llyods de Londres.

L'assurance souscrite par la Citicorp. a été considérée par certains analystes comme signifiant que la première banque des États-Unis est moins optimiste que précédemment en ce qui concerne le remboursement de certains de ses prêts à des pays en développement.

Elle a été accueillie favorablement dans les milieux financiers qui y voient un moyen pour les grandes banques américaines de réduire leurs risques en ce qui concerne leurs prêts à des pays lourdement endettés. Plusieurs de ces banques étudient depuis quelque temps la possibilité de souscrire des assurances du genre de celle prise par la Citicorp., indique-t-on d'ailleurs de source bancaire.

Les retards récents apportés par certains de ces pays comme l'Argentine à procéder au versement d'intérêts sur des prêts consentis par des banques américaines et la crainte que certains pays lourdement endettés ne puissent faire face au remboursement de prêts extérieurs ont passablement pesé ces derniers mois sur le secteur bancaire américain.

Le secteur bancaire américain avait en outre été passablement ébranlé par la quasi-déconfiture récente de la septième banque des États-Unis, la Continental Illinois. Cette banque n'a dû en fin de compte la vie sauve qu'à sa quasi-nationalisation par l'État à la fin de juillet.

La Citibank et le groupe Cigna ont affiché fin 1983 des avoirs respectifs de $134.6 et $45.1 milliards.

Les entreprises se plaignent

Les restrictions gouvernementales limitent les échanges internationaux d'information

NEW YORK (AFP) — Un nombre croissant de grandes sociétés à travers le monde s'inquiètent des restrictions mises par les gouvernements à l'échange d'informations d'affaires entre les nations, a annoncé jeudi le Conference Board, un institut patronal d'études économiques.

Une étude conduite par cet institut auprès de 240 grandes sociétés dans 16 pays a montré, indique l'institut, que cette inquiétude est particulièrement marquée dans les sociétés spécialisées dans les communications et le traitement électronique de données.

Un nombre important de firmes estiment que les problèmes vont aller en s'aggravant, de plus en plus de gouvernements s'efforçant de restreindre les transmissions de données vers leurs pays.

Plus de 25 pays, précise le Conference Board, étudient ou ont déjà adopté des lois relatives à la protection des données, notamment l'Australie, la France, la RFA, le Japon, la Grande-Bretagne et les États-Unis.

Les compagnies interrogées, ajoute-t-il, ont indiqué qu'elles rencontraient des obstacles et des restrictions à la transmission de données dans une trentaine de pays, tout particulièrement au Brésil, au Canada et en RFA.

Ces obstacles et restrictions sont notamment: l'interdiction, comme au Brésil, d'utiliser des matériels de traitement de données et de télécommunication de fabrication étrangère. L'obligation faite de transmettre les données uniquement par l'intermédiaire d'un réseau choisi par l'État, comme au Canada, et l'interdiction, faite notamment en RFA, d'établir une liaison entre un réseau loué et les réseaux publics de communication.

Dans un monde où l'information a une importance énorme pour la production industrielle et la distribution des biens et services, conclut l'étude, il est essentiel que l'information soit disponible au bon moment et au bon endroit. Tout obstacle bloquant ce processus constitue une grave menace pour le succès de nombreuses sociétés.

Textile: la réglementation US est entrée en vigueur hier

WASHINGTON (AFP) — La nouvelle réglementation douanière américaine sur les certificats d'origine relatifs aux importations de vêtements est entrée en vigueur, vendredi, malgré les vives critiques qu'elle a soulevées tant aux États-Unis qu'à l'étranger, indique-t-on de source compétente.

Cette nouvelle réglementation plus contraignante vise, rappelle-t-on, à éviter que certains pays exportateurs, notamment asiatiques, ne dépassent leurs contingentements de ventes sur le marché américain en se servant des contingents non utilisés par d'autres pays.

À la suite des vives récriminations que l'annonce — le 3 août dernier — de cette nouvelle réglementation avait suscité de la part des importateurs américains, les autorités américaines avaient accepté qu'elle ne s'appliquerait pas jusqu'au 31 octobre aux importations de vêtements commandés avant le 3 août dernier.

Cette exception a pour but de ne pas entraver quelque 500 millions de dollars de commandes de vêtements passées à l'étranger en prévision de la saison d'hiver.

Les importateurs américains n'en ont pas moins poursuivi leurs efforts pour obtenir la suspension de la nouvelle réglementation. Un tribunal administratif de New York a entendu ces derniers jours leurs arguments ainsi que ceux du gouvernement, mais n'a pas encore rendu sa déecision.

Les principaux pays exportateurs de vêtements aux Etats-Unis ont, de leur côtée, saisi le GATT pour tenter d'obtenir le retrait de la nouvelle réglementation américaine.

Cuivre: on conteste la décision de Reagan

WASHINGTON (AFP) — Le représentant républicain du Michigan, M. Robert Davis, a décidé de présenter la semaine prochaine une résolution au Congrès visant à renverser la décision du président Ronald Reagan de ne pas imposer de restrictions aux importations américaines de cuivre, a-t-on appris vendredi dans les milieux parlementaires américains.

Selon M. Davis, la Loi sur le commerce de 1974 donne la possibilité au Congrès de s'opposer, par l'adoption d'une telle résolution par les deux Chambres, au rejet par le chef de l'État de toute recommandation de la Commission fédérale du commerce international.

En l'occurrence, cette commission avait recommandé l'imposition de restrictions aux importations de cuivre.

M. William Brock, représentant spécial pour les négociations commerciales, a estimé jeudi pour sa part, en annonçant la décision présidentielle concernant le cuivre, que celle-ci était de nature à trouver un appui majoritaire au Congrès.

La valeur des prêts douteux augmente aux États-Unis

NEW YORK (AFP) — Le montant des prêts douteux (non performants) des 14,471 banques américaines s'est accru d'une manière imprévue au premier trimestre, a rapporté vendredi le Wall Street Journal en faisant état de stastistiques internes de la Federal Deposit Insurance Corp., société d'Etat qui garantit les dépôts dans les banques.

Lors de la période sous revue, ces prêts douteux ont atteint 40.3 milliards de dollars, soit 7.7 pc de plus qu'au trimestre précédent. Ils ont représenté 2.94 pc de l'ensemble des prêts en cours (1,360.6 milliards de dollars) contre 2.84 pc au trimestre précédent (sur un total de prêts de 1,299.8 milliards).

Cette augmentation a traduit notamment, selon les experts, les difficultés des secteurs américains tels que l'agriculture et l'énergie, des retards dans les remboursements de prêts immobiliers, et en outre, pour les grandes banques, les difficultés des pays en développement lourdement endettés.

Les mêmes experts estiment que la poursuite de la reprise économique aux Etats-Unis devrait entraîner une réduction du montant des prêts douteux ayant trait aux activités économiques américaines.

Ils estiment par contre que les pertes sur prêts de l'ensemble du secteur bancaire qui avaient atteint, selon les statistiques précitées, 1.8 milliard de dollars au premier trimestre, devraient s'inscrire en augmentation au cours des deux trimestres suivants du fait de l'ampleur des pertes essuyées par la Continental Bank. Cette banque a inscrit à son bilan du second trimestre une perte sur prêts de 626 millions de dollars. Selon les analystes, la perte sur prêts qu'elle devra inscrire au bilan du troisième trimestre sera supérieure à 400 millions de dollars.

LE DEVOIR VOUS OFFRE LA QUALITÉ

POUR INSÉRER UNE ANNONCE SOUS LA RUBRIQUE CARRIÈRES ET PROFESSIONS

844-3361

DÉCLIC!

Les Options Déclic, voilà des solutions logiques pour vous les jeunes de 18 à 30 ans qui avez décidé d'aller de l'avant. Chacune des six Options Déclic a été pensée pour vous aider à relever le défi de la société d'aujourd'hui et à mieux préparer votre avenir. Plus que jamais, c'est le temps d'agir. Déclic Formation, Déclic Action et Déclic Emploi, v'là de l'action!

DÉCLIC **FORMATION**

Déclic Formation, c'est l'Option Déclic "Rattrapage scolaire" et l'Option Déclic "Stage en milieu de travail". Ces deux programmes sont adaptés à vos besoins et augmentent vos possibilités de vous trouver un emploi. En complétant votre cours secondaire ou en faisant un stage dans une entreprise, vous mettez toutes les chances de votre côté. De plus, un montant pouvant aller jusqu'à 150$ par mois sera ajouté à ce que vous recevez déjà de l'aide sociale.

DÉCLIC **ACTION**

L'Option Déclic "Jeunes volontaires" et l'Option Déclic "Travaux communautaires", voilà deux bonnes façons d'apprendre à se débrouiller et d'acquérir des compétences qui vous seront utiles sur le marché du travail. C'est une expérience de vie importante. En la menant jusqu'au bout, vous ferez connaître vos capacités et surtout vous prendrez des initiatives qui vous familiariseront avec le travail d'équipe. De plus, ces deux Options Déclic vous donnent droit à un supplément mensuel pouvant aller jusqu'à 150$. Pour vous les jeunes de 16 à 24 ans qui avez choisi l'Option Déclic "Jeunes volontaires", ce montant s'ajoute à ce que vous recevez déjà de l'aide sociale ou de l'assurance-chômage.

DÉCLIC **EMPLOI**

L'Option Déclic "PECEC" et l'Option Déclic "Bourse d'affaires", voilà de l'action pour les jeunes qui veulent partir à leur propre compte ou devenir actionnaires et créer leur emploi. Ces deux programmes vous permettront de faire valoir votre esprit d'initiative, votre imagination et vos compétences. À partir d'aujourd'hui, vous avez les moyens d'agir.

LES OPTIONS DÉCLIC

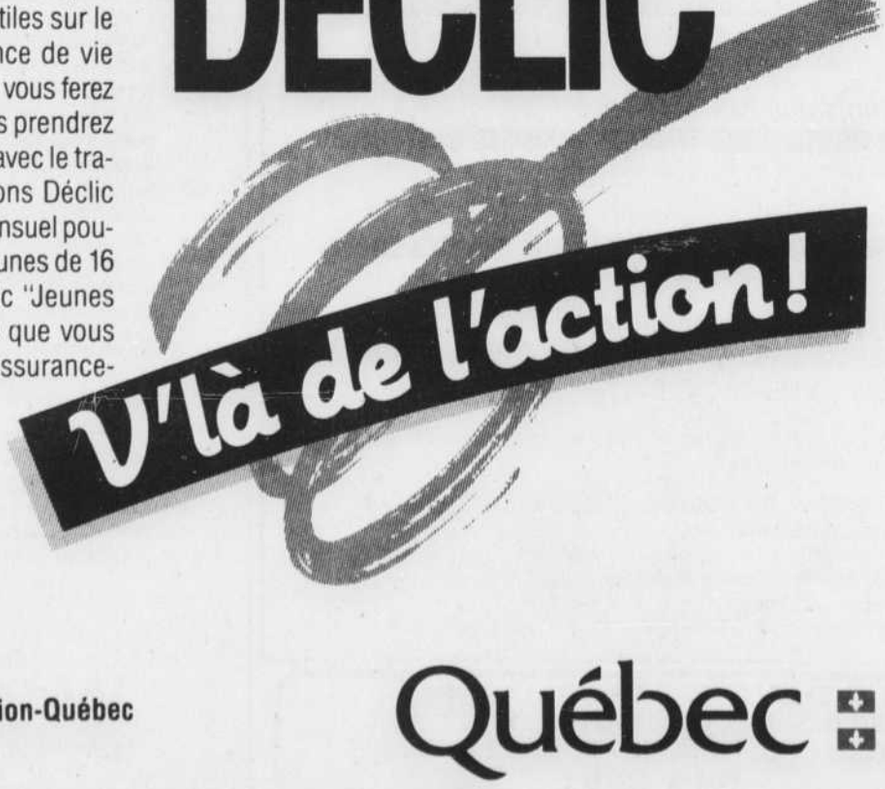

Pour savoir comment vous inscrire, téléphonez sans frais à Communication-Québec et demandez Info-Déclic.

Québec

LE DEVOIR ...À LOISIR

CAHIER 4

Montréal, samedi 8 septembre 1984

Le complexe Guy-Favreau : UNE VICTIME DE SON ÉPOQUE

JEAN-CLAUDE MARSAN

«C'A L'AIR d'une caserne, et passer du complexe Desjardins au complexe Guy-Favreau, c'est comme passer du salon au garage », me dit une charmante personne travaillant, comme des milliers d'autres fonctionnaires fédéraux, au complexe Guy-Favreau. Ce dernier a été inauguré dernièrement avec beaucoup de discrétion. Une discrétion qui tranche avec l'euphorie ayant marqué le lancement du projet, il y a plus d'une décennie.

Ce grand ensemble, réalisé par les firmes montréalaises d'architectes Larose, Laliberté, Petrucci et Webb, Zerafa, Menkes, Housden, n'est pourtant pas sans vertu. Il possède de bonnes qualités, notamment celle d'introduire de l'habitation au centre-ville, de tenter de s'intégrer physiquement au voisinage, enfin d'avoir une hauteur davantage compatible avec un paysage urbain humain que les tours King-Kong du complexe Desjardins.

Le complexe Guy-Favreau, qui a coûté $ 150 millions, comprend ainsi, sur le boulevard Dorchester, deux édifices à bureaux de 10 et 12 étages chacun. Des immeubles résidentiels, variant de quatre à 12 étages (316 unités de logement), s'échelonnent le long des rues Saint-Urbain, de La Gauchetière et Jeanne-Mance. À l'intérieur de l'îlot, une cour a été aménagée au profit des résidents et des employés du complexe. Cette cour intérieure constitue l'élément le mieux réussi du projet. Grâce à ses dimensions généreuses et à la hauteur relativement uniforme des bâtiments qui l'entourent, elle crée un lieu spatialement harmonieux et invitant.

Ce qui amoche le complexe Guy-Favreau, c'est son caractère architectural terne et sans inspiration. Il rappelle, par ses abstractions, ses lourdeurs et son absence totale de fantaisie, les reconstructions de l'après-guerre dans certaines villes européennes. Il fallait alors répondre au plus pressant, et la solidité de la construction compensait l'absence de recherche d'expression architecturale. Celle-ci se résumait le plus souvent à un modernisme d'autant plus sévère que l'époque n'avait rien de réjouissant.

Le complexe présente, sur le boulevard Dorchester, une façade de briques et d'aluminium où les deux édifices à bureaux s'articulent par rapport à un grand hall vitré. Celui-ci se veut une reprise, à plus petite échelle, de celui du complexe Desjardins. Cette articulation se fait plastiquement par le biais de décrochés en escalier; la composition est abstraite et sans lyrisme. Le grand hall intérieur, pour sa part, crée une impression de vide et de froideur, accentuée par un haut plafond en matière métallique. L'usager se déplace ainsi entre les deux surfaces planes, lisses et réfléchissantes du plancher en terrazzo et du plafond métallique, sans la moindre décoration architecturale pour réjouir l'oeil : il est transi par cette atmosphère boréale.

Tant du côté des rues que de celui de la cour intérieure, le caractère des immeubles résidentiels est monotone et sévère, à cause de la répétition systématique des mêmes éléments, de leur lourdeur et de l'absence de décoration. On dirait une architecture collectiviste de république socialiste ! Pourtant, rien n'est plus éloigné du caractère traditionnel de l'architecture résidentielle montréalaise. Même dans les pires périodes et

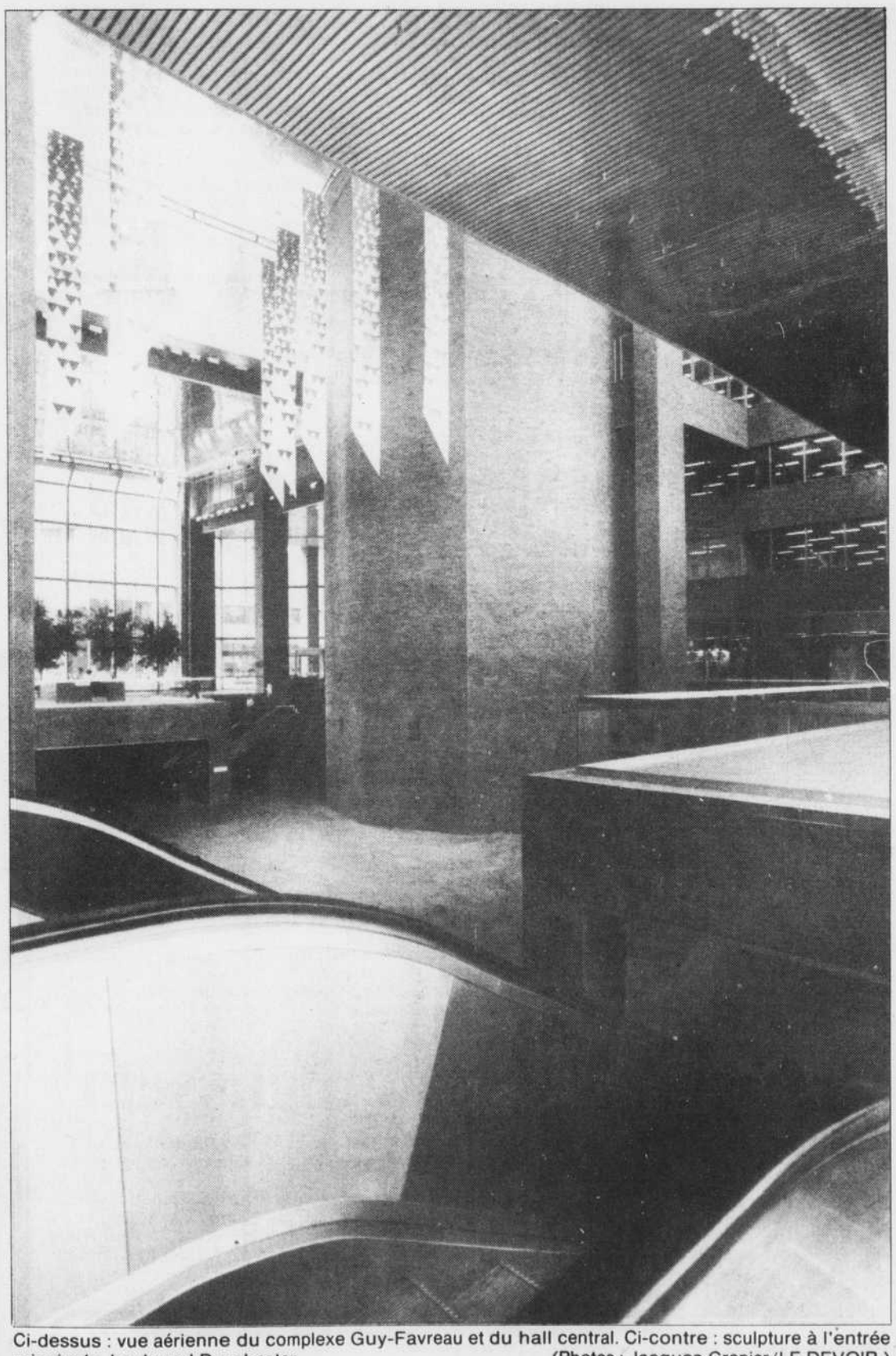

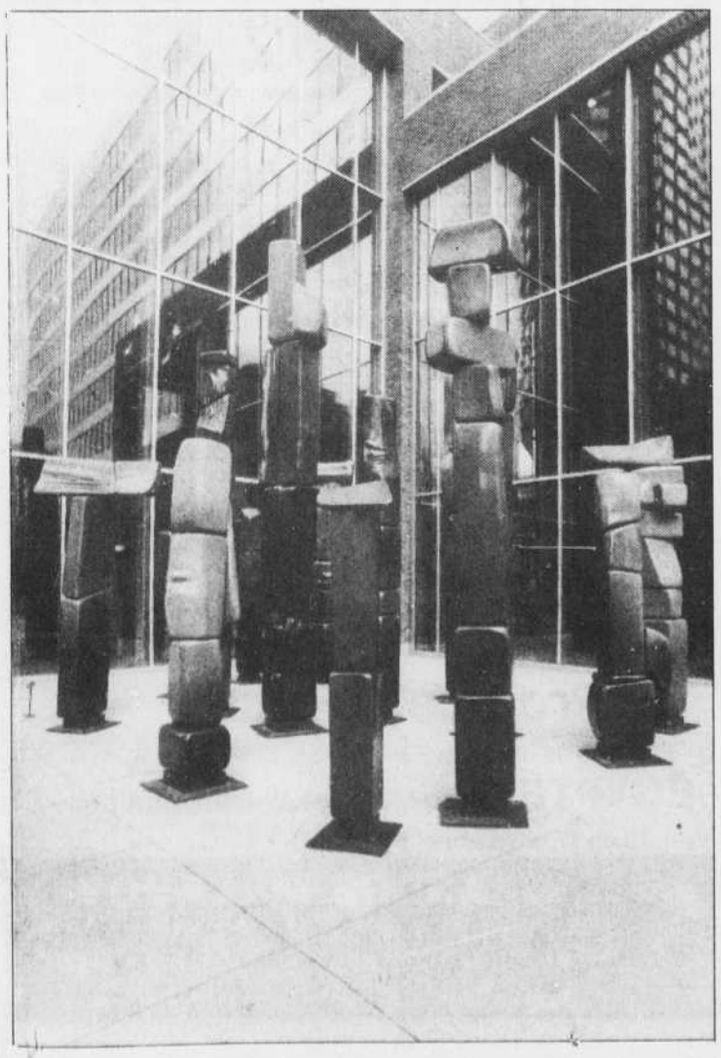

Ci-dessus : vue aérienne du complexe Guy-Favreau et du hall central. Ci-contre : sculpture à l'entrée principale, boulevard Dorchester. (Photos : Jacques Grenier/LE DEVOIR.)

situations de pauvreté, l'architecture des duplex et des triplex n'a jamais eu cet air prolétarien. Au contraire, malgré l'uniformité de la grille de rues et du cadastre, elle s'est toujours distinguée par sa variété et ses touches de fantaisie naïve.

Il serait facile de blâmer les architectes pour cette architecture si peu inspirée, et sans doute le talent est-il un ingrédient essentiel pour donner de la vie à un bâtiment. Mais dans l'histoire de cette réalisation qui a pris plus d'une décennie à se matérialiser, il y a un facteur que l'on ne peut ignorer : le complexe Guy-Favreau a été victime d'une période de transition.

Au début des années 1970, lorsque le projet fut lancé, le concept architectural en était tout autre et consistait en un immeuble-tour multifonctionnel d'une cinquantaine d'étages. Il s'inspirait en cela de la politique de gestion foncière que le gouvernement fédéral mettait alors de l'avant par le truchement du ministère d'État aux Affaires urbaines pour ses propriétés dans les villes canadiennes. Cette politique consistait à développer les propriétés à leurs pleins potentiels économiques et à réinvestir dans le projet, sous forme d'équipements et de services sociaux, la plus-value réalisée par ce développement.

Cette approche avait comme inconvénient de ne pas tenir compte de la continuité historique et culturelle des lieux et, de ce fait, le complexe Guy-Favreau a infligé au début au quartier chinois des démolitions massives dont il ne se remettra jamais. Mais peu à peu, c'est le respect des lieux et la nécessité d'intégrer socialement et physiquement l'architecture qui se sont imposés comme valeurs. En étant forcé de suivre cette évolution, le concept architectural initial du complexe s'est délayé dans quelque chose de différent.

Les qualités que nous reconnaissons aujourd'hui au complexe Guy-Favreau, à savoir la présence de l'habitation, ses tentatives d'intégration architecturale et ses volumes à l'échelle humaine, représentent toutes des attentes récentes qui n'existaient pas il y a 20 ans, à l'époque de l'érection de la place Ville-Marie. Ce complexe apparaît comme le témoin d'un concept architectural qui a perdu sa raison d'être et qui s'est graduellement, laborieusement, transformé en un autre. Il est toujours difficile, souvent impossible, dans un contexte semblable, d'obtenir une architecture inspirée. À l'inverse, la maison Alcan montre bien à quel résultat peuvent aboutir ces nouvelles valeurs lorsqu'elles font partie, avec le talent, du concept architectural initial.

HUMEURS

Psychose papale

NATHALIE PETROWSKI

À moins de 24 heures de la visite papale, je sens déjà ma curiosité tiédir et mon intérêt ternir. Comprenez-moi : il s'agit d'un simple réflexe de défense devant les proportions alarmantes que prend l'événement. J'avoue aussi que je n'en peux plus d'attendre. Il me semble que j'attends depuis trop longtemps, que je me suis fait raconter le scénario trop de fois, que les roses papales en polyester qui traînent sur les tablettes des pharmacies Jean-Coutu sont devenues de tristes reliquats des métastases mercantiles.

J'ai hâte de pouvoir à nouveau aller chez mon dépanneur sans être rappelée à l'ordre ecclésiastique ni agressée par un *poster* ou arnaquée par un macaron, ou encore condamnée à croquer les pastilles papales à perpétuité sous une casquette, une visière ou un parapluie pontificaux.

Même les soupers entre amis se perdent, ces jours-ci, en plaisanteries plates sur les « pape-sicle » et les « pape-corn » que nous arrosons religieusement de « mousseux papal commémoratif », alcoolisé à 7 %, lancé par les vins Andrès et disponible à tous les comptoirs de la régie de Nouvelle-Écosse pour $ 6.95 la bouteille. Ces soupers sont inévitablement suivis d'une partie de cartes autour d'un nouveau jeu portant l'effigie du Saint-Père. Il nous arrive également de chantonner en choeur *Croire*, l'hymne du frère André dont les paroles font vibrer nos cordes papales.

Cela n'empêche pas que la courbe de mon appétit, sollicité à tout bout de champ, commence à sérieusement fléchir et à faner. J'ai besoin d'une soupape. Trop, c'est trop. Le pape n'est même pas encore arrivé, ses lèvres saintes n'ont même pas encore frôlé le sol canadien. Qu'allons-nous inventer de plus lorsque Sa Sainteté sera enfin là ? Ne risquons-nous pas d'être subitement à court d'imagination quand la réalité de l'événement viendra nous arracher à nos attentes.

J'ai parfois l'impression que la psychose papale s'exacerbe justement dans cette attente indue. Plus la date approche et plus le paysage s'encombre de gadgets, de déclarations et d'actes gratuits qui portent ombrage au saint personnage. Le pape, dans tout ce cirque, apparaît presque comme un prétexte, une parenthèse sous une cloche de verre, séparé de ses infidèles par le miroir des vitres et des écrans géants.

Plus la date approche et plus le bruit et le babillage augmentent en volume. Tout le monde s'est donné le mot. Tout le monde tient à participer à l'hystérie collective et à mettre son grain de sel papal ou son doigt de poivre anti-papiste. À l'Association pour les droits des gais et lesbiennes du Québec, l'appel a été lancé : « Sortez vos soutanes, vos robes de bure et vos aubes blanches et vivez vos fantasmes pontificaux au grand jour ! » Le bal des « papettes » (sic) aura lieu ce soir au cégep du Vieux-Montréal. Ceux qui le désirent pourront allumer un lampion à l'entrée.

Au Théâtre des cuisines, pendant ce temps-là, les fées retrouveront leur soif, telles des statues de la Liberté subitement prises de vertige au contact de l'air frais. On reprendra la fameuse pièce de Denise Boucher pendant quatre jours à l'UQAM, comme une plaie cicatrisée qu'on s'acharne à gratter en espérant secrètement la refaire saigner.

D'un côté comme de l'autre, on profite de la situation, on s'approprie l'événement autant par le biais d'une messe ou d'un attentat que par une manifestation. Et les pétitions, les tracts et les pamphlets circulent avec une cadence égale à celle des programmes-souvenirs et des tours guidés du parcours papal.

Comment voulez-vous qu'un esprit sain sache où donner de la tête en pareilles circonstances ? Comment voulez-vous qu'on ne soit pas complètement sonné par toutes ces images et ces théories qui nous torpillent l'inconscient et qui noient les dernières retailles de notre raison.

Devant ce déluge d'informations contradictoires, j'ai été obligée de développer des anti-corps à la situation. J'ai perdu toute opinion et toute curiosité sur la venue du pape et sur le pape lui-même. Pour contrer la psychose papale, je me suis volontairement mise sous anesthésie. J'ai pris soin de sonder les statistiques et je les ressors à l'occasion pour renforcer mon indifférence. Pourquoi faire un aussi grand cas de la venue du pape, alors que seulement 30 % des catholiques fréquentent les églises québécoises et que moins de 50 nouveaux prêtres ont été ordonnés l'année dernière ?

Tout le monde est d'accord pour reconnaître que l'Église se meurt. Alors d'où vient tout ce tapage ? Mais ma question tombe dans le vide. Le vide spirituel, sans doute. Si bien que lorsque je vois des yeux de voyeur s'illuminer en me lançant « le pape s'en vient », je simule la nonchalance et je réponds : « Et puis après ? ». C'est à ce moment précis que je reçois un douloureux coup de matraque. Après le pape, répond la voix d'un ange, c'est pas fini : il nous reste Michael Jackson. Et le pire, c'est que c'est vrai et que dans deux semaines, nous allons tous être pas mal mêlés entre notre trop-plein spirituel et notre goût de danser. Moi, en tous les cas, tout ce que je demande d'ici deux semaines, c'est un peu de calme. Sinon la sainte paix...

Quelques sous-produits de la visite du pape. (Photo : Jacques Grenier/LE DEVOIR)

TOURISME

BRISSAGO, JARDIN BOTANIQUE DE LA SUISSE

Vue sur le lac Majeur et les montagnes enneigées, à partir de Cimetta, à 1,700 mètres d'altitude.
(Photo : Monique Nuytemans)

MONIQUE NUYTEMANS

BRISSAGO (Suisse) — Elles sont deux, les îles mignonnes qui ponctuent le lac Majeur, près de Locarno en Suisse.

La plus grande des deux (25,568 mètres carrés) s'appelle San Pancrazio. L'autre (8,186 mètres carrés) porte le nom de San Apollinaris. Pour ne pas confondre, on les appelle désormais les îles de Brissago, Brissago étant le patelin qui leur fait face, en bordure du lac Majeur. La plus grande de ces îles forme le plus spectaculaire jardin botanique de la Suisse.

À cause de leur situation idéale, protégées qu'elles sont par le cirque des Alpes qui les enveloppe, et dotées d'une exposition idéale au soleil, ces îles sont pourvues d'un micro-climat subtropical, favorable à la culture de toutes les plantes, tant exotiques qu'indigènes. On y voit le bambou oriental, l'eucalyptus australien, la rose de l'Himalaya, ainsi que toutes ces plantes plus familières qui, dès le début du printemps, transforment les rives du lac Majeur en une véritable orgie de fleurs.

★ ★ ★

C'est en bateau que je me suis rendue à Brissago. J'avais le choix entre l'hydroglisseur (appelé *aliscafe* là-bas) et le traversier. Tous deux accostent à deux ou trois villages au bord du lac Majeur.

J'ai pris l'*aliscafe* au débarcadère situé au centre-ville de Locarno. Et j'ai, je crois, choisi le moment idéal pour m'y rendre : tôt le matin quand l'île se recouvre encore des lambeaux d'une brume prometteuse de beau temps. Car il fait presque toujours beau sur le lac Majeur, qui est réputé être l'endroit le plus doux et le plus ensoleillé de la Suisse.

Après une agréable demi-heure de traversée, j'arrive dans l'île de Brissago dont une dense frondaison cache les floralies et le château qu'elles embaument.

L'air frais du matin, les pics enneigés qui se mirent dans le lac Majeur, les cris d'allégresse des oiseaux et le parfum qui flotte sur l'île font prévoir une promenade idéale que j'anticipe avec plaisir.

Petite formalité au guichet : trois francs suisses pour l'entrée. Une bagatelle. Puis un regard sur le tableau qui indique l'heure du retour. J'ai deux bonnes heures pour me promener dans cet éden fleuri et le temps est au beau fixe.

★ ★ ★

Je n'en crois pas mes yeux : me voici confrontée par des rhododendrons rose tendre, gros comme des pizzas ... Des azalées de toutes les couleurs forment un véritable tapis multicolore dans le sous-bois. Un sous-bois exotique qui combine le bambou, le pin japonais, les oiseaux de paradis, le gingembre et les agaves.

Les cerisiers sont en fleur, les cornouillers aussi. Les glycines, tant bleues qu'argentées, pendent en grappes lourdes le long d'un parapet de pierres grises.

En me baladant par les sentiers capricieux qui sillonnent le domaine, je tombe sur un bain romain taillé dans du marbre blanc. Il est orné d'une superbe sculpture d'une naïade de bronze.

Un peu plus loin, me voilà en arrêt devant une fontaine ornée d'une petite sculpture dont la facture est immanquablement celle de Remo Rossi, le célèbre sculpteur tessinois qui vécut 40 ans à Locarno. Cette mignonne sculpture représente une Javanaise, toute menue et élégante, nue bien sûr, avec ce chignon tout en hauteur si typique des femmes de l'Indonésie.

Ensuite, je me propose une halte à l'invitante terrasse du château. Installée devant une bière bien frappée, je suis assaillie par l'odeur du mimosa qui borde la terrasse. Des arbres de glycine, tordus par l'âge et par le poids de leurs grappes de fleurs, forment un spectacle qui fait regretter que l'heure du retour me guette déjà.

★ ★ ★

L'île de Brissago était déjà habitée au XIIIe siècle quand un couvent y fut construit. Il fut éventuellement abandonné et les lapins y installèrent leur loi. Le lapin n'aimant pas nager, et la nature ayant fait du lapin ... ce qu'il est, on rebaptisa l'endroit « l'île aux lapins ».

Ce n'est qu'en 1885 que les îles devinrent la propriété de la baronne de Saint-Léger qui était — dit-on — la fille naturelle du tsar Alexandre II. Elle était célibataire et jouissait d'une fortune énorme. Comme elle avait le goût de la botanique, elle fit apporter d'innombrables tombereaux de terre, importa des plantes de tous les pays, engagea des jardiniers, mangea beaucoup de ragoûts de lapin ... et fit de Brissago le domaine que l'on visite aujourd'hui. Elle fit également restaurer le couvent et passa ses hivers dans l'île. En fait, l'île s'appelait Saint-Léger jusqu'en 1928.

La baronne s'intéressait également à la construction de chemins de fer, aux forages de puits de pétrole. D'autres spéculations douteuses firent que ses millions fondirent comme neige au soleil.

En 1927, la baronne vendit sa propriété à un riche industriel de Hambourg, le docteur Max Emden. Celui-ci remplaça le couvent par un palais à l'italienne avec escaliers de marbre blanc. Le parquet de la salle des glaces aurait coûté, à lui seul, 250,000 francs suisses ($ 125,000 US).

Le Dr Emden se barricadait dans son île avec des chiens dangereux pour se protéger d'éventuels visiteurs inopportuns. Il mourut en 1940, laissant un fils qui s'expatria en Amérique du Sud. Le Tessin peut ainsi, en 1949, acheter la propriété pour la somme de 600,000 francs.

Quant à la baronne, elle mourut en 1948 à l'âge de 92 ans, dans un hôpital pour nécessiteux. Pauvre parmi les pauvres, mais laissant au monde les plus riches fleurs de la terre ...

VOIR DU PAYS

La fête n'a lieu que tous les 25 ans

VEVEY (Suisse) — C'est la Fête des vignerons. Elle n'a lieu que quatre fois par siècle ! C'est à Vevey, petite ville de vignerons des bords du lac Léman, en Suisse romande, qu'elle se déroule.

Sa tradition, vieille de trois siècles, fut établie par l'une des premières confréries de vignerons au monde.

La prochaine fête n'aura lieu qu'en l'an 2000 ... Mais la dernière se passa en 1977 et 15,000 spectateurs assistaient à l'ouverture dont ils se souviendront toute leur vie.

Ils s'en souviendront non seulement à cause des 4,000 figurants qui y participaient, mais aussi à cause de la somptuosité des costumes, de leurs coloris et de l'harmonie esthétique, lyrique et musicale qui se dégageait du spectacle. Spectacle qui était un hymne à la terre et au soleil, dont le mariage heureux fait naître, à chaque renouveau, la vigne joyeuse.

Le thème de la fête est traditionnel. C'est le passage des saisons, les vignerons au travail, les vendanges et les bacchanales.

Les figurants sont jeunes. Ils n'ont même pas souvenance du dernier spectacle, qui eut lieu en 1955. La plupart étaient trop jeunes, ou n'étaient même pas nés. Où seront-ils pour la prochaine fête ? Probablement sur les estrades pour admirer leurs enfants qui auront pris la relève.

Si l'on peut s'étonner que cette représentation, qui attire pourtant des gens du monde entier, n'ait lieu qu'une fois tous les quarts de siècle, on en comprend mieux la raison après y avoir assisté. Car on y apprend que des 17,000 habitants que compte la ville de Vevey, plus de 5,000 sont mobilisés pendant les 15 jours que dure la fête. Les préparatifs eux-mêmes prennent cinq ans. Et les répétitions constantes auxquelles les figurants doivent se soumettre ont lieu pendant cinq mois. Le coût du montage est également lourd à porter : chaque participant paie pour son propre costume qui lui revient à $500 environ.

Lors de la Fête des vignerons, la grand'place de Vevey se transforme en arène. Les estrades qui l'entourent pour l'occasion peuvent asseoir 16,000 personnes. Un podium abrite un choeur de 750 chanteurs. La musique ainsi que les poèmes sont composés exclusivement pour la fête.

Quand les cortèges se mettent en branle, on les voit arriver de toutes les rues qui convergent sur la place. En tête sont le roi et sa suite, suivi de Cérès, la déesse de la récolte. Viennent ensuite les fléaux : des danseurs noirs et verts, représentant insectes, mildiou et sécheresse. Ils sont suivis par les vignerons, brandissant des drapeaux dorés avec lesquels ils s'attaquent aux danseurs maléfiques. Puis c'est Bacchus qui fait son entrée triomphale. On danse, on chante, on s'amuse et on boit.

Le spectacle est fini. C'est la fête qui commence. La foule se mêle aux célébrants. Elle les suit dans la rue, jusque dans les caves, où tous ensemble on boira à la terre, au soleil et à la vigne.

Et jusque loin dans la nuit, des promeneurs attardés entendent les cris des joyeuses bacchanales de Vevey, qui résonnent à leurs oreilles jusqu'au prochain spectacle ... dans 25 ans !

— MONIQUE NUYTEMANS

Les dangers du tourisme en Europe

ROME (AP) — Une nouvelle race de voleurs, possédant des techniques et une maîtrise qui déconcertent la police, s'attaque aux touristes cette année. « Pirate de la route » ou pseudo-*playboy*, le malfaiteur *new-look* laisse loin derrière lui, en matière de professionalisme — et, parfois aussi, en brutalité, dit la police — le petit voleur de naguère.

« Ce sont des voleurs qui vivent précisément du touriste étranger, a déclaré M. Guglielmo Incalza, directeur adjoint de la brigade romaine de recherches. Leur nombre augmente proportionnellement à celui des touristes. Leurs techniques se perfectionnent au fur et à mesure que les méthodes des forces de l'ordre s'améliorent. »

Des Italiens, élégamment habillés, souvent dépeints comme charmeurs et séducteurs, offrent poliment aux voyageurs, dans les trains, des boissons contenant des somnifères. Lorsque les victimes dorment, ils visitent tranquillement leurs bagages.

« C'est ce qui remplace aujourd'hui le vol du portefeuille au guichet des chemins de fer », dit M. Incalza.

À Rome et Barcelone, la police fait aussi état d'une technique nouvelle : « la tache ». Un des voleurs renverse un verre, une crème, une sauce sur un touriste sans méfiance. Un complice s'approche, l'air apitoyé, et offre d'aller nettoyer le sac ou la valise — et disparaît avec.

Pour le second été, des « pirates de la route » ont fait leur apparition cette année sur les routes du Midi de la France, circulant à bord de voitures rapides et s'attaquant, de préférence, à des touristes étrangers.

En Scandinavie, les autorités ont mis en garde contre les « pickpockets professionnels latino-américains », qui sévissent dans les grandes villes.

À Bruxelles, cet été, ce sont des « bandes armées, de trois à six personnes, qui font irruption dans un restaurant et délestent les clients de montres, portefeuilles et bijoux », a déclaré un porte-parole de la police.

Mme Anna Matra-Lombardozzi, porte-parole du ministère italien du Tourisme, a déclaré que les touristes étrangers semblent être une proie de choix pour les voleurs « car ils se laissent souvent prendre à des stratagèmes dans lesquels les habitants du pays ne tomberaient pas ».

Le meilleur moyen de les éviter, a-t-elle dit, « consiste à garder les yeux ouverts, à ne pas transporter d'importantes sommes d'argent sur soi et à se méfier de toute personne qui approche, aussi aimable puisse-t-il ou puisse-t-elle être ».

Mais, parfois, les précautions ne servent à rien devant la violence. En Suède, par exemple, deux campeurs hollandais ont été poignardés sous leur tente, en juillet. Le même mois, des hommes armés ont attaqué un car transportant une quarantaine de touristes américains dans les ruines de Pompei. Ils ont blessé un homme à la tête, un autre à une jambe, avant de disparaître avec des bijoux et des objets de valeur évalués à près de $ 3,000.

Les vols à la tire, à Naples et à Pompei, ont augmenté de plus de 43 % par rapport au premier semestre 1983, selon un rapport gouvernemental. Les autorités ont riposté en renforçant les mesures de sécurité.

Les Italiens, notamment, ont posté des inspecteurs en civil, qui jouent au couple étranger, dans les lieux fréquentés par les touristes à Rome et à Florence. Ils envisagent aussi de distribuer, en novembre, des tracts aux étrangers qui entrent en Italie, donnant les précautions à prendre et précisant à qui s'adresser en cas d'ennuis.

Mais beaucoup de responsables pensent, en fait, qu'il n'y a pas grand-chose à faire face aux voleurs.

En Grande-Bretagne, par exemple, les autorités ont remis en juillet à leurs concitoyens qui partaient à l'étranger un tract concernant les précautions à prendre. Mais le tract soulignait aussi que les consuls britanniques à l'étranger ne possèdent pas de « baguette magique » pour prévenir les ennuis.

Il arrive aussi, parfois, que ce soient des touristes qui sont accusés de vols. En Suisse, notamment, des journaux ont soupçonné des étrangers du vol de cloches à vache ...

Les 25 ans de l'aéroglisseur

PARIS (AP) — Celui qu'à ses débuts les Britanniques, ses inventeurs, appelèrent « la soucoupe flottante », fête cet été son quart de siècle. L'aéroglisseur est né, en effet, à la belle saison de 1959 quand les Britanniques, entre Calais et Douvres, mirent à l'épreuve le premier engin expérimental se déplaçant sur coussin d'air.

C'est six à sept ans plus tard que débuta l'exploitation commerciale de cet engin, qui pouvait embarquer une trentaine de passagers, mais surtout pas de véhicules automobiles.

La situation est bien différente aujourd'hui : plus vastes, plus puissants, capables d'embarquer bien des passagers et bien des véhicules, les aéroglisseurs, il est vrai, ont assuré 300,000 « vols », si l'on retient le langage des Anglais ayant définitivement classé l'hydroglisseur dans l'aéronautique.

Ces liaisons trans-Manche, exclusivement organisées entre Calais et Douvres via Boulogne-sur-Mer, ont peu à peu servi de modèle pour des liaisons, à partir de Cherbourg et Saint-Malo, vers les îles anglo-normandes. Puis, le règne de l'aéroglisseur s'est étendu au fil des années. Il est exploité dans 33 pays désormais, par 60 compagnies de transport maritime.

Celles qui exploitent les lignes Angleterre-France et France-Angleterre accueilleront prochainement le 25 millionnième passager et fêteront les 14 millions de kilomètres parcourus.

SKI EN SUISSE
2 SEM. 899 $ ET + SELON L'ENDROIT
• AVION
• TRANSFERTS
• APPART. HÔTEL
semaines des 5-12-19 JANV.
SUISSE TOURS Permis du Québec
Consultez votre agent de voyages

POUR L'EUROPE
Réservez vos billets d'avion au prix économique
Consultez-nous pour les spéciaux Londres $348 US
NEW-YORK - BRUXELLES et retour un an $467 US
NEW-YORK - MADRID Aller simple, BS $289 US
NEW-YORK à MADRID, RT, BS $399 US
SPÉCIAL PARIS à partir de $459 CAN

« ACHAT » SPÉCIAL « RACHAT »
Nous vendons hors taxe toutes automobiles européennes, assurances internationales européennes, permis international, etc.
Plan achat-rachat automobiles livrables depuis Paris-Bruxelles-Amsterdam-Francfort, etc.
Prix spécial à partir de deux semaines pour RENAULT et VW et jusqu'à un an.
Trois semaines Citroen 2 cv $190 - B. Citroen Visa $289 - LNA Citroen $489 - BX $489 CAD - Renault 5 GTL $369 - Renault 9 GTL $449 - Renault 11, Datsun Sunny 1300 $550 - VW Polo $588 - Citroen familiale 7 places $1199 - Camping-Car VW - Peugeot, etc. avec deux billets d'avion.
SERVICE EUROPÉEN DU TOURISME AUTOMOBILE
« Voyages S.E.T.A. Voyages »
TOUS BILLETS D'AVION - BATEAU - CROISIÈRES - TRAINS EURAIL PASS pour l'Europe - TOURS HAWAII - CUBA - MEXIQUE - les ANTILLES FRANÇAISES - les îles des Caraïbes, etc. CLUB MÉDITERRANÉE - SKI.
Studios — Appartements à Nice et sur la Côte d'Azur.
TARIFS SPÉCIAUX AIR-AUTO
AVION - AUTO - PARIS 3 sem. à partir de $639
AVION - TRAIN - EURAIL PASS
(jeunes: 1 mois) $899
Consultez-nous pour nos dates de départs
MONTRÉAL PARIS BRUXELLES AMSTERDAM FRANCFORT LONDRES
à partir de $459 $548 $548 $588 $538
TOURING CLUB DE FRANCE
2050 Mansfield, Mezzanine B
Métro Peel — Tél.: 281-1040 PERMIS DU QUÉBEC

VOYAGES TRAVELAIDE
LA PREMIÈRE AGENCE DES QUÉBÉCOIS

POUR OBTENIR DES CANDIDAT(E)S DE QUALITÉ
UTILISEZ LES CARRIÈRES ET PROFESSIONS DU DEVOIR
844-3361

SKI VERBIER
1198 $ (1 sem.) et + selon dates de départ
• AVION
• SKI PASS
• 2 REPAS par jour
• VIN
• CAFÉ
• TRANSFERTS
• DESCENTE FLAMBEAUX
SUISSE TOURS Permis du Québec
CONSULTEZ VOTRE AGENT DE VOYAGES

j new york
Week-end: Action de grâce
Départ: 5 octobre 1984
Retour: 8 octobre 1984
OCCUPATION CHAMBRE QUADRUPLE 89$ par pers.
OCCUPATION CHAMBRE DOUBLE 109$ par pers.
LE PRIX COMPREND:
• LE VOYAGE MONTRÉAL-NEW YORK-MONTRÉAL
• AUTOBUS CLIMATISÉ
• 2 NUITS D'HÔTEL À NEW YORK
VOYAGES TOURAVENTURE INC. PERMIS DU QUÉBEC
1130 BOULEVARD DE MAISONNEUVE OUEST
(514) 288-4800
GROUPE VOYAGES QUÉBEC INC. 174 GRANDE-ALLÉE, QUÉBEC (418) 525-5545/5525
VOYAGES ORFORD INC. SHERBROOKE, DRUMMONDVILLE, MAGOG (819) 564-4433
COLODY TRAVEL LTD. 415 YONGE STREET, TORONTO (416) 596-7161
nouvelles frontières

Avec la garantie des VOYAGES ANDRÉ MALAVOY
CÔTE D'AZUR
26 octobre — 24 novembre — 1 mois en appartement à Juan-les-Pins
Prix exceptionnel $1141.
comprenant avion Montréal-Nice, appartement spacieux dans un cadre idéal, transferts, assistance quotidienne de François Nicaise.
TOURS D'EUROPE
France-Italie-Suisse — 28 septembre au 19 octobre
PRIX TOUT COMPRIS (sauf l'avion) avec les meilleurs hôtels $2088.
Grèce, avec croisière — 5 au 22 octobre
Il reste 2 places disponibles: $2229. (plus avion)
VOIES DU MONDE
Trois rêves à réaliser...
INDE-NÉPAL-CEYLAN
29 septembre PRIX: $US 1545.
TOUR DU MONDE
7 au 29 octobre PRIX: $US 2645.
ÉGYPTE, avec croisière d'une semaine:
2 au 17 novembre PRIX: $US 1716.
Voyages ANDRÉ MALAVOY
1255 Université, suite 1220 permis du Québec
Montréal, P.Q. H3B 3W9 Tél.: 861-2485
«Depuis 1956... Qui dit voyage, dit Malavoy!»

TOUT À LOISIR

Le charme de Rohmer, la cruauté de Bergman

CINÉMA

FRANCINE LAURENDEAU

PEUT-ÊTRE faut-il avoir fait son cours classique dans un collège catholique pour goûter tout le piquant de *Ma nuit chez Maud* où une jolie divorcée et un jeune et sage célibataire passent la nuit à discuter du pari de Pascal et de la fidélité amoureuse... C'est que les six « Contes moraux » d'Éric Rohmer, de *Ma nuit chez Maud* à *L'Amour, l'après-midi*, en passant par *Le Genou de Claire*, ne sont rien d'autres qu'une longue discussion que je trouve fort délectable mais que bien des spectateurs ont jugée littéraire ou statique.

Par contre, le nouveau cycle de Rohmer : les « Comédies et proverbes » dont le quatrième volet, *Les Nuits de la pleine lune*, a enchanté les festivaliers de Montréal avant ceux de Venise, atteint indéniablement un public beaucoup plus vaste. Sans doute parce qu'il s'agit davantage de comédies de situation. Tout en demeurant, pour notre plus grand plaisir, d'incorrigibles bavards, les héros (qui sont surtout des héroïnes) du *Beau Mariage* ou de *Pauline à la plage* agissent, tentant de mettre leurs théories en pratique.

Ainsi, Louise (Pascale Ogier, fine comédienne, digne fille de Bulle), qui étouffe en banlieue auprès d'un amant trop possessif (Tchéky Karyo), arrive à se ménager dans Paris une petite oasis de liberté amoureuse dont même son ami et confident, Octave (Fabrice Luchini) sera exclu. Après un difficile rodage, l'amant ombrageux s'assouplit et Louise, rassurée, croit avoir atteint le périlleux équilibre. Jusqu'à ce que... Patatras ! Rohmer nous avait pourtant prévenu par son proverbe inventé pour la circonstance et placé en exergue : « Qui a deux femmes perd son âme, qui a deux maisons perd sa raison. »...

Les Nuits de la pleine lune, irrésistiblement drôle et infiniment séduisant, nous sert avec esprit des vérités qui seraient cruelles, dites par quelqu'un d'autre, mais qui nous charment sans nous atteindre parce que Rohmer s'adresse avant tout à l'intelligence du spectateur. (Au **Parisien.**)

◇◇◇

Tandis que la cruauté de Bergman, doucement distillée, trouve aisément le chemin du coeur. *Après la répétition*, court long métrage (une heure douze) à trois personnages, produit pour la télévision, possède la maîtrise, le dépouillement et la profondeur que seule confère la maturité. Mais ce n'est pas un divertissement de tout repos.

Henrik (Erland Josephson) monte pour la cinquième fois *Le Songe*, de Strindberg. Toujours amoureux du théâtre et des comédiens, mais un peu las, déjà vieux (dans les 65 ans bien sonnés), il aime se retrouver seul après la répétition. Dans le grand théâtre vide et silencieux, deux femmes vont venir troubler sa méditation. Deux comédiennes.

Anna (Lea Olin, intéressante nouvelle recrue dans le microcosme bergmanien), 23 ans, s'introduit sous le faux prétexte d'un bracelet perdu. Talentueuse, ambitieuse, un peu manipulatrice, elle joue auprès d'Henrik un jeu de séduction où se mêlent indistinctement calcul et sincérité. Le metteur en scène est tour à tour agacé, flatté, attiré par cette jeunesse et cette beauté qu'il ne tiendrait qu'à lui de cueillir.

Alcoolique et névrosée, Rakel (Ingrid Thulin) est une actrice finie à qui personne ne fait plus confiance. Pitoyable, vieille, « Je pue comme un poisson pourri, pleure-t-elle, mon maquillage ne tient plus et fait des caillots dans mes rides. » Ce qui ne l'empêche pas de mendier de l'amour, exhibant lamentablement à l'homme dégoûté ses cuisses et ses seins. On a du mal à croire que cette épave n'ait que 46 ans...

Cela prend bien tout le talent de l'interprète et de son réalisateur pour faire passer un texte pareil. Et s'il est vrai qu'*Après la répétition* est un peu le testament d'Ingmar Bergman, on reste pantois de le voir tracer un portrait aussi noir, aussi féroce, des deux versants de la vie de la comédienne (à moins que ce ne soit de la femme tout court), portrait qui nous est transmis par le regard dépourvu de tendresse de l'homme vieillissant qui s'est donné le beau rôle. Car Anna comme Rakel viennent toutes deux s'offrir à ce sexagénaire qui porte beau.

Et on en vient à se demander si Bergman, le cinéaste à qui l'on doit de si beaux personnages de femmes, ne serait pas devenu misogyne avec l'âge... Un film dense et inquiétant, admirablement interprété par un superbe trio d'acteurs. En version originale, sous-titres français. Au même programme, *Cher Monsieur l'Aviateur*, court métrage de fiction de Michel Poulette, d'après un scénario de Normand Desjardins. Lors d'un séjour à Québec, en 1942, d'Antoine de Saint-Exupéry, un petit garçon aurait inspiré à l'écrivain le personnage du *Petit Prince*... (À **l'Élysée.**)

Erland Josephson et Ingrid Thulin dans « Après la répétition » d'Ingmar Bergman.

Pascale Ogier dans « Les Nuits de la pleine lune » d'Éric Rohmer.

Jack Lang à la Mostra

VENISE (AFP) — Le ministre français délégué à la Culture, M. Jack Lang, a évoqué, samedi dernier, en marge de la 41e Mostra de Venise, les difficultés de pénétration du cinéma européen sur le marché américain.

Le protectionnisme américain n'a pas besoin de règles pour s'exercer à l'encontre des autres cinémas, a estimé M. Lang au cours d'une conférence de presse. Le protectionnisme (des Américains) est dans leur tête, mentalement, psychologiquement.

Mais il a affirmé qu'il avait négocié très dur avec les représentants privés du cinéma américain et, a-t-il ajouté, nous arrivons maintenant à un certain nombre d'accords.

Les films français, a-t-il indiqué, se trouvent en tête du *box office* américain pour les films étrangers, et un festival du film français aura lieu à New York, sur une période d'un an, à partir d'octobre prochain.

Une deuxième réunion des ministres de la Culture de la Communauté européenne, sous la présidence de l'Irlande, devrait se tenir en automne après la première rencontre de Luxembourg en juin dernier.

Sean Connery contre MGM

HOLLYWOOD (AFP) — L'acteur britannique Sean Connery a intenté une action en justice contre les studios MGM et le producteur de la série des James Bond auxquels il réclame $ 225 millions en dommages et intérêts, estimant qu'il a été lésé dans le partage des bénéfices rapportés par cinq de ses films.

Sean Connery, qui a porté l'affaire devant un tribunal de Los Angeles, accuse notamment la MGM de fraude et violation de contrats sur cinq films produits par Albert Broccoli : *Goldfinger, From Russia with Love, Thunderball, You only Live Twice* et *Diamonds Are Forever*.

L'acteur affirme, en outre, qu'il n'a reçu aucun bénéfice pour le fim *Dr. No*, ni pour les utilisations commerciales du personnage de James Bond, très populaire à partir de 1966.

Les Films du Crépuscule

Films québécois disponibles:
CLSC, Hôpitaux, Syndicats, Groupes et Associations populaires, Cégeps, Universités, Maisons de la Culture, Musées...

Pour recevoir notre catalogue, écrire ou téléphoner à
LES FILMS DU CRÉPUSCULE INC.
4503 St-Denis, suite #1, 849-2477

"...Un Amour de Swann, de Schlondorff, est une réussite incontestable. C'est même un événement..."

"...Les acteurs sont inspirés: Ornella Muti est désarmante, fausse, butée, pulpeuse, palpitante. Jeremy Irons, merveilleusement titubant, Alain Delon, subtil et violent. Et, comme spécimen de la qualité française, Fanny Ardant complète le tableau comme autant de détails piquants..."
Philippe Sollers - Le Monde

14 ANS

CINÉMAS UNIS

JEREMY IRONS ORNELLA MUTI
AVEC LA PARTICIPATION EXCEPTIONNELLE DE
ALAIN DELON
dans le rôle du Baron de Charlus

UN AMOUR DE SWANN

UN FILM DE
VOLKER SCHLÖNDORFF
D'APRES L'OEUVRE DE MARCEL PROUST Éditions Gallimard
FANNY ARDANT MARIE-CHRISTINE BARRAULT ANNE BENNENT
DISTRIBUTION ACTION FILM

PARISIEN: 1.00, 3.05, 5.15, 7.15, 9.25.
SAM. DERNIER SPECTACLE 11.30.
Le PARISIEN 3
480 ST-CATHERINE O. 866-3856 McGILL

«LE MEILLEUR FILM DE 1984» POUR TOUS
—Richard Corliss, TIME MAGAZINE

«Une révélation intime de la personnalité, du coeur, de l'esprit et de l'âme du réalisateur. «APRÈS LA RÉPÉTITION» est sans contredit le plus important de ses films. Il a atteint la sublimité en réalisant ce chef d'oeuvre.»
—Andrew Sarris, VILLAGE VOICE

«La plus grande création»
—Vincent Canby, THE NEW YORK TIMES

«Un film admirable! Bergman atteint la simplicité d'un grand film.»
—Francine Laurendeau, LE DEVOIR

«Des centaines de spectateurs envahissent le cinéma pour voir le dernier Bergman.»
—Franco Nuovo, LE JOURNAL DE MONTREAL

Un film de Ingmar Bergman
APRÈS LA RÉPÉTITION
Avec ERLAND JOSEPHSON • INGRID THULIN • LENA OLIN
Caméra SVEN NYKVIST • Editeur SYLVIA INGEMARSSON
VIVAFILM

— En complément de programme —
« CHER MONSIEUR L'AVIATEUR »
ÉLYSÉE: (Version Originale, S.T. Français), SAM., DIM. 1.05, 3.05, 5.05, 7.05, 9.05. SEM. 7.05, 9.05.
ÉLYSÉE 2
35 MILTON 842-6053

RENE MALO PRESENTE
14 ANS

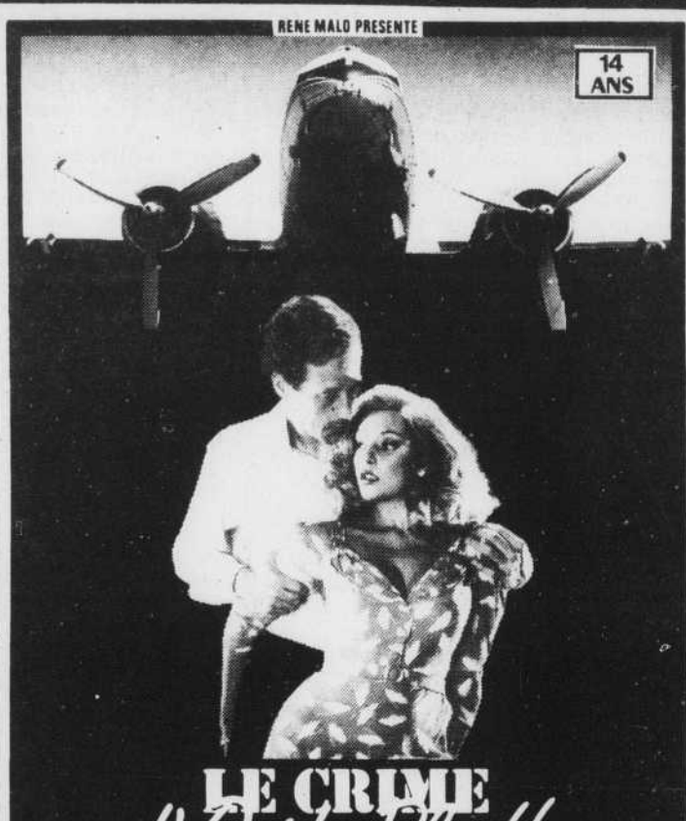

LE CRIME d'Ovide Plouffe

UN FILM DE DENYS ARCAND D'APRÈS LE ROMAN DE ROGER LEMELIN
AVEC GABRIEL ARCAND ANNE LETOURNEAU JEAN CARMET VÉRONIQUE JANNOT DONALD PILON PIERRE CURZI JULIETTE HUOT DENISE FILIATRAULT SERGE DUCHARME
SCÉNARIO ORIGINAL ET DIALOGUES ROGER LEMELIN ADAPTATION CINÉMATOGRAPHIQUE DENYS ARCAND MUSIQUE ORIGINALE OLIVIER DASSAULT
PRODUCTEURS EXÉCUTIFS DENIS HÉROUX JOHN KEMENY UNE PRODUCTION JUSTINE HÉROUX FILMS ICC

CARTES DE L'ÂGE D'OR DE CINÉMAS UNIS SEULEMENT
PARISIEN: 12.35, 2.45, 4.50, 7.05, 9.15.
SAM. DERNIER SPECTACLE 11.20.
LAVAL: SAM., DIM. 12.50, 2.55, 4.55, 7.00, 9.05, SEM. 7.00, 9.05.
GREENFIELD: SAM., DIM. 1.10, 3.10, 5.10, 7.10, 9.10, SEM. 7.10, 9.10.
VERSAILLES: SAM., DIM. 1.00, 3.00, 5.00, 7.10, 9.10, SEM. 7.10, 9.10.
Le PARISIEN 1 — LAVAL 5
480 ST-CATHERINE O. 866-3856 McGILL — CENTRE LAVAL 688-7776
GREENFIELD PARK 1 — VERSAILLES 1
PL. GREENFIELD PARK 671-6129 — PLACE VERSAILLES 353-7880 RADISSON

«Rohmer plus drôle que jamais! Un véritable plaisir.»
Richard Gay, «Le Devoir»
«Une vraie douceur. Drôle, subtil, contemporain à souhait et réaliste dans sa fantaisie.»
Franco Nuovo, «Journal de Montréal»
«Rohmer a trouvé le ton juste pour rire et beaucoup!»
Louis-Guy Lemieux, «Le Soleil»

LES NUITS DE LA PLEINE LUNE
POUR TOUS

EN COMPÉTITION FESTIVAL DE VENISE

ERIC ROHMER
PASCALE OGIER / TCHEKY KARYO / FABRICE LUCHINI
VIRGINIE THEVENET / CHRISTIAN VADIM / LASZLO SZABO
images RENATO BERTA / son GEORGES PRAT / musique ELLI et JACNO
une production MARGARET MENEGOZ / LES FILMS DU LOSANGE / LES FILMS ARIANE
PARISIEN: 1.45, 3.50, 5.50, 7.55, 10.00.
SAM. DERNIER SPECTACLE 11.55.
VIVAFILM
Le PARISIEN 2
480 ST-CATHERINE O. 866-3856 McGILL

ACCLAMÉS ET APPLAUDIS PAR LE PUBLIC ET LA CRITIQUE, LES 2 GRANDS FILMS DU FESTIVAL DE MONTRÉAL.
JEAN ZALOUM et LES PRODUCTIONS KARIM présentent

★★★★ «UNE OEUVRE MAÎTRESSE.» Le meilleur film américain depuis longtemps. Drame, humour, poésie... il vous saisit par ses caractères humains et fascinants.
—Roger Ebert, CHICAGO SUN-TIMES

«BRILLANT ET FASCINANT. Un film qui vous absorbe, vous enrichit et vous séduit par ses images "hallucinantes". Je vous le recommande sans hésitation.
—Janet Maslin, NEW YORK TIMES

★★★★ «D'UNE INTENSE ÉMOTION. Une fresque qui touche par sa sensibilité. Allez voir EL NORTE, un film d'une chaleur intérieure qui allie le récit humain à la super-production.
—Kathleen Carroll, N.Y. DAILY NEWS

«UNE ÉPOPÉE AMÉRICAINE. Éblouissante, sensible, étonnante, intelligente, généreuse.
—Judith Crist, WORLD

«SUCCÈS SANS CONTESTE. C'est EL NORTE qui a — de très loin — battu tous les records d'affluence au Festival de Cannes.
—Ginette Bilard, FILM FRANÇAIS

MEILLEUR FILM FESTIVAL DE MONTREAL '84
POUR TOUS

El Norte
LE NORD
avec ZAIDE SILVIA GUTTIERREZ et DAVID VILLALPANDO
produit par ANNA THOMAS • réalisé par GREGORY NAVA

ÉLYSÉE: (Version Originale, S.T. Français) SAM., DIM. 1.30, 4.00, 6.45, 9.20, SEM. 6.45, 9.20.
V.O. sous titres FRANÇAIS
ÉLYSÉE 1
35 MILTON 842-6053

P.V. MARIE: (Version Originale, S.T. Angl.) 1.00, 3.40, 7.00, 9.35.
V.O. sous titres ANGLAIS
PLACE VILLE-MARIE
CINEMA 1 866-0689

GRAND PRIX DU JURY FESTIVAL DE MONTREAL '84
18 ANS Adultes

La Femme Publique
avec VALÉRIE KAPRISKY et FRANCIS HUSTER

«UN FILM TROUBLANT D'UNE VIRTUOSITÉ DÉCONCERTANTE. Valérie Kaprisky passe de l'état de victime écrasée sous la domination des hommes à celui de femme forte et déterminée. Le film bouge comme ses hanches et ses seins, en saccades... Zulawski vous remue l'âme et le corps, comment ne pas brûler d'impatience (pour voir son film)?
—Mingou Pertowski, CLIN D'OEIL

«UN MATISSE DÉCHAÎNÉ. Kaprisky est poussée à bout et réduite à ses seuls réflexes... elle fait passer le nu au sens où un peintre verrait soudain son modèle s'animer.
—S.D., LIBERATION

«LA SEXUALITÉ SUBLIMÉE PAR L'ART. Zulawski vise haut. Il est habité par une telle force, un tel talent visionnaire que l'on reste fasciné par son regard sordide et illuminé.
—Jean-Luc Douin, TELERAMA

«UN FILM ÉBLOUISSANT. Les images déboulent, splendides, sans une seconde de répit. Kaprisky est stupefiante de beauté, de sauvagerie vitale.
—Colette Godard, LE MONDE

PARISIEN: 12.40,. 2.55, 5.10, 7.25, 9.40,
SAM. DERNIER SPECTACLE 11.50.
VERSAILLES: SAM. DIM. 1.10, 3.10, 5.10, 7.10, 9.10, SEM. 7.10, 9.10.
LAVAL: SAM., DIM. 12.50, 3.00, 5.05, 7.20, 9.35, SEM. 7.20, 9.35.
P.V. MARIE: (Version Originale, S.T. Angl.) 12.25, 2.35, 4.45, 6.55, 9.05.
Le PARISIEN 4 — LAVAL 4
480 ST-CATHERINE O. 866-3856 McGILL — CENTRE LAVAL 688-7776
PLACE VILLE-MARIE — VERSAILLES 2
CINEMA 2 866-0689 — PLACE VERSAILLES 353-7880 RADISSON

TOUT À LOISIR

SUPERBE, CE DIMANCHE À LA CAMPAGNE

CINÉMA

RICHARD GAY

LE GRAND ART est souvent fait de petits riens et le grand artiste sait captiver avec des sujets tout simples. C'est ce dont témoigne brillamment le dernier film de Bertrand Tavernier : *Un Dimanche à la campagne*, qui méritait d'ailleurs à son auteur le prix de la mise en scène au dernier Festival de Cannes.

Le titre du film ne trompe pas. Il s'agit en effet, tout simplement, d'un dimanche à la campagne. Nous sommes en 1912, à la fin de l'été. Monsieur Ladmiral, un peintre d'âge avancé qui vit à la campagne avec sa servante Mercédès, attend, comme tous les dimanches, la visite de son fils Gonzague, accompagné de sa femme Marie-Thérèse et de leurs trois enfants. Ils arriveront, comme toujours, par le train alors que c'est en voiture que surviendra plus tard, inattendue, la fille de Monsieur Ladmiral, Irène, qui repartira avant que Gonzague et les siens ne reprennent le train et que Monsieur Ladmiral retrouve le calme, la solitude et sa peur de la mort prochaine.

Inspiré du roman de Pierre Bost : *Monsieur Ladmiral va bientôt mourir*, ce long métrage de Bertrand Tavernier ne comprend aucune grande scène dramatique, aucune séquence à l'emporte-pièce, mais juxtapose plutôt toute une série de petits moments, une motte de terre dans une vitre, un déjeuner en famille, une balade en voiture, ces moments anodins qui, plus souvent qu'autrement, composent l'essentiel de nos vies.

Mais il n'en demeure pas moins qu'à travers ces petits rituels de la vie familiale et les touches successives et impressionnistes employées par Tavernier pour les évoquer, *Un Dimanche à la campagne* traite, sur un mode tantôt drôle, tantôt tendre, toujours émouvant, de thèmes aussi variés et importants que les doutes de l'artiste devant son oeuvre, la difficulté pour tous de communiquer avec ses proches, la vieillesse, la mort mais aussi la vie dans toute sa beauté et sa spontanéité.

Ces nombreux thèmes gravitent, bien sûr, autour de Monsieur Ladmiral, le personnage principal, mais la mort et la vie sont aussi merveilleusement incarnées par Gonzague et Irène, le fils et la fille du peintre vieillissant. Gonzague, marié et père de trois enfants, est pour ainsi dire déjà vieux même s'il n'est quand même pas très avancé en âge. Il a étouffé la vie en lui. C'est déjà une carcasse.

Irène est tout le contraire : le coup de vent, la jeunesse, la spontanéité, la liberté aussi. Ce n'est pas pour rien, d'ailleurs, qu'on entendra à deux reprises, dont au tout début du film, cette phrase si symptomatique : « Quand cesseras-tu d'en demander toujours plus à la vie, Irène ? »

Et même si Gonzague est très attentionné à l'égard de son père, même s'il lui rend visite tous les dimanches, Monsieur Ladmiral sera davantage intéressé par sa fille qui, pourtant, ne le visite qu'irrégulièrement et même le bouscule un peu. C'est qu'Irène incarne si parfaitement ce souffle de vie qui lui échappe déjà.

Axé sur un peintre, *Un Dimanche à la campagne*, dont le titre n'est pas sans faire penser à *Une Partie de campagne* de Jean Renoir, a la beauté lumineuse de la peinture impressionniste, celle d'Auguste Renoir par exemple, mais aussi la beauté perçante des premières photographies.

Tableaux et photographies auxquels Tavernier a donné non seulement la vie du cinéma mais les mouvements gracieux d'une caméra souple, lyrique, émotionnelle même. Des mouvements parfaitement intégrés à une mise en scène conçue comme une musique et épousant celle de Fauré qui accompagne les images.

Il en résulte un climat beau et sensible qui pénètre totalement le spectateur et celui-ci se souvient, bien au-delà de la projection, des dialogues savoureux, de la narration dite par Tavernier lui-même et du regard d'artiste de Louis Ducreux, émouvant interprète principal. (Au **Dauphin**.)

◇◇◇

Le comédien français Coluche n'a jamais vraiment épaté au cinéma. D'ailleurs, il a sans doute été lui-même déçu de ses performances au grand écran puisqu'il n'hésite pas à considérer son personnage dans *Tchao pantin* comme son véritable premier rôle.

Et effectivement, dans *Tchao pantin*, réalisé par Claude Berri d'après un roman d'Alain Page, Coluche surprend. Il étonne tout d'abord physiquement et, en effet, au début c'est à peine si on le reconnaît. Mais surtout, Coluche compose dans *Tchao pantin* un personnage qui crève l'écran et domine, comme il se doit, tout le récit.

Ce personnage, c'est Lambert, pompiste de nuit, solitaire et alcoolique. Un pompiste qui, le hasard aidant, lie sa solitude à celle de Bensoussan, un jeune trafiquant de drogue, mi-juif, mi-arabe, interprété par Richard Anconina, excellent lui aussi.

Mais voilà que Bensoussan est tué par deux assassins à moto. Lambert voudra le venger. Avec l'aide de Lola, une *punk* paumée amie de Bensoussan. Mais les motifs de Lambert dépassent son amitié pour la victime. Ce pompiste solitaire, apprend-on, est en effet un ancien policier dont le fils est mort d'une *overdose*. Sa vengeance sera donc totale, au risque d'y perdre sa propre vie. Et un inspecteur des narcotiques qui fait enquête sur la mort de Bensoussan laissera le justicier s'exécuter, d'où le titre *Tchao pantin*.

Un long métrage, donc, dans la meilleure tradition du film noir. Mais ce qui importe ici, ce n'est pas tant le récit, dont le rythme d'ailleurs aurait pu être plus resserré, mais le milieu et les personnages. En effet, la grande qualité de cette réalisation réside avant tout dans le regard attentif porté sur les êtres impliqués. En particulier Lambert, un homme brisé qui, provoqué au plus profond de lui-même, se sentira capable de tout, et ce d'autant plus qu'il n'a plus rien à perdre.

Tchao pantin nous offre donc du Claude Berri à son meilleur, lui qui, en 1966, avait tourné un film axé aussi sur l'amitié entre un personnage plus vieux et un plus jeune : *Le Vieil Homme et l'enfant*. Et si Michel Simon était une véritable bête de cinéma, Coluche, n'en doutons plus, l'est tout autant. (Au **Berri**.)

Ci-dessus : Coluche (à gauche) et Richard Anconina dans « Tchao pantin » de Claude Berri. Ci-contre : Louis Ducreux dans « Un Dimanche à la campagne » de Bertrand Tavernier.

LE MARCHÉ DE L'ART

Maurice Savoie, céramiste

☐ Il a réalisé une murale de trois étages pour la chancellerie canadienne à Belgrade

GINETTE BERGERON

SI LA DIVERSITÉ des oeuvres de céramique est malheureusement encore méconnue du grand public québécois, rien n'empêche ses créateurs de mijoter de nouvelles recettes et d'évoluer au rythme de leurs recherches.

À la première rencontre, le céramiste Maurice Savoie s'amuse à se définir comme « un vieux de la vieille » dans le milieu de la céramique. Que l'artiste me le pardonne, mais le « vieux » est encore jeune et la « vieille » était, à cette époque, à l'orée d'un second souffle prêt à rendre à la céramique québécoise contemporaine ses lettres de noblesse.

Malgré les aléas du marché, hélas soumis aux impératifs éphémères de la mode, les oeuvres de Maurice Savoie se multiplient et trouvent aisément preneurs. La transition entre la création de petites pièces et celle de murales intégrées à l'architecture permet à l'artiste de pourvoir à ses besoins (le temps du projet et pas plus !) et, d'autre part, à maintenir la diffusion de cet art à vocations multiples.

« À la suite de mes années de formation à Montréal et en Europe, il était impensable de pouvoir vivre uniquement de la vente de ses oeuvres ici au Québec. Comme plusieurs artistes issus de diverses disciplines, j'ai dû déployer une grande partie de mes énergies dans l'enseignement. Pendant que je poursuivait ma production personnelle, en même temps que ma fonction d'éducateur, une heureuse alternative se pointa à l'horizon : céramiste muraliste. Pendant longtemps, ces trois activités se chevauchèrent au cours de ma carrière. »

On connaît bien les mutations importantes qu'a connues le Québec durant les années '60. D'une part, les années progressistes de la Révolution tranquille transformèrent le paysage urbain. L'effervescence de nouvelles constructions publiques, celles d'Expo '67 ou de commerces de tous genres, encouragea la participation active des artistes à la décoration de ces édifices. Aujourd'hui, le programme québécois du un pour cent pour l'intégration des arts à l'architecture sollicite l'apport des créateurs. Dans une perspective décorative, les grandioses murales de céramique sont à l'honneur. Pour Maurice Savoie, cette joyeuse association des arts plastiques et de l'architecture est l'occasion idéale de combler des désirs : « Plus jeune, la sculpture m'intéressait beaucoup, à cause de ses propriétés tridimensionnelles, puis peut-être par transposition. Mais graduellement, l'architecture devint une autre passion. Il faut dire que la céramique est un médium extraordinaire et d'une grande souplesse, et que, par extension, elle se combine merveilleusement à l'architecture. »

Entre 1963 et 1984, le céramiste réalise une vingtaine de murales. Petit à petit, l'évolution de l'artiste suit de près celle de l'architecture liée aux nouvelles techniques industrielles : « Pour la fabrication de certaines murales, telles celles des pilastres de terre cuite intégrées aux portes qui donnent accès à la maison Eaton's par le métro McGill et d'autres murales en béton, il a fallu mouler et exécuter ces formes dans des ateliers de l'industrie privée. Malgré les difficultés qu'engendre ce travail en industrie, les ateliers convenaient parfaitement à ce genre d'opération, à cause de leurs grands espaces et de leurs équipements bien adaptés à ce type de manoeuvres. »

Sa formation ne l'ayant pas préparé à des créations de dimensions gigantesques, l'ingéniosité vient vite suppléer à la carence académique de l'artiste.

« Vu la nouveauté de la situation, pour la création des premières murales, l'obligation de travailler rapidement exigea l'ébauche d'une pratique personnelle orientée sur l'innovation avec les ressources et les moyens financiers mis à ma disposition. Inévitablement, cela donna naissance à des expériences et tentatives intéressantes. Sans aucun doute, il a fallu inventer et arriver à se débrouiller pour réussir à confectionner, par exemple, des détails techniques qui se devaient d'être plus ou moins visibles. Pour chaque murale, l'apprentissage est différent et la hardiesse est de rigueur. »

Maintenant qu'il s'est aguerri aux acquis et exigences du métier, la création de nombreuses murales lui a donné une grande discipline et une souplesse d'adaptation aux différents matériaux et conditions de travail qui viennent agréablement renchérir les qualités esthétiques de ses oeuvres.

La dernière en liste, celle dont il me parle avec fierté, est cette murale intérieure, haute de trois étages, créée récemment pour la nouvelle chancellerie canadienne à Belgrade, en Yougoslavie. Cette oeuvre est composée de pièces de céramique fixées à une surface de béton sillonnée de motifs en relief. La thématique de la murale rappelle le parcours du fleuve Saint-Laurent baignant le Québec. On le devine, le spectre de Jacques Cartier et la frénésie estivale du 450e anniversaire de son arrivée en terre québécoise ont influencé le choix de sujet du céramiste.

L'ensemble de la murale évoque une vue aérienne semblable à une carte topographique, présentant en détail les côtes, lacs et dénivellations. La coloration de chaque pièce de céramique rappelle la couleur spécifique qu'on attribue à ces accidents géographiques. C'est donc dire que les teintes de bleu, rouille et brun prédominent dans cette oeuvre.

Heureux d'avoir participé à cette création hors du pays, l'artiste a dû néanmoins accepter de travailler dans des conditions matérielles limitées : « Pour Belgrade, j'ai dû diminuer la quantité de céramique intégrée à la murale, puisque chaque pièce préparée ici dans mon atelier devait être acheminée par avion en Yougoslavie. Pour respecter le budget et réduire les frais du transport aérien, j'ai accentué la prépondérance du béton dans cette oeuvre. Finalement, l'ensemble est une composition « mixe-média » où béton et céramique forment un résultat très intéressant. »

M. Savoie précise que ce projet, financé par l'État fédéral — on l'aura deviné ! — a fait appel à des architectes francophones de Montréal pour l'érection de la chancellerie canadienne : « C'est une chance d'avoir pu y collaborer car, habituellement, ce sont des architectes et artistes canadiens anglophones qui ont le privilège de concevoir ce genre de projet à l'extérieur. Jacques Reeves, l'un des architectes de la chancellerie, avec qui j'avais déjà travaillé en collaboration pour la création d'une murale, a préféré engager des artistes québécois. »

Outre le céramiste, mentionnons également la participation du sculpteur Pierre Granche à la conception de la chancellerie de Belgrade.

Maintenant que le muraliste a atteint une maîtrise dans l'élaboration de son art, ses premières amours refont surface. Bien sûr, d'autres projets de murales occupent son esprit mais la sculpture de petites dimensions taquine déjà son imagination.

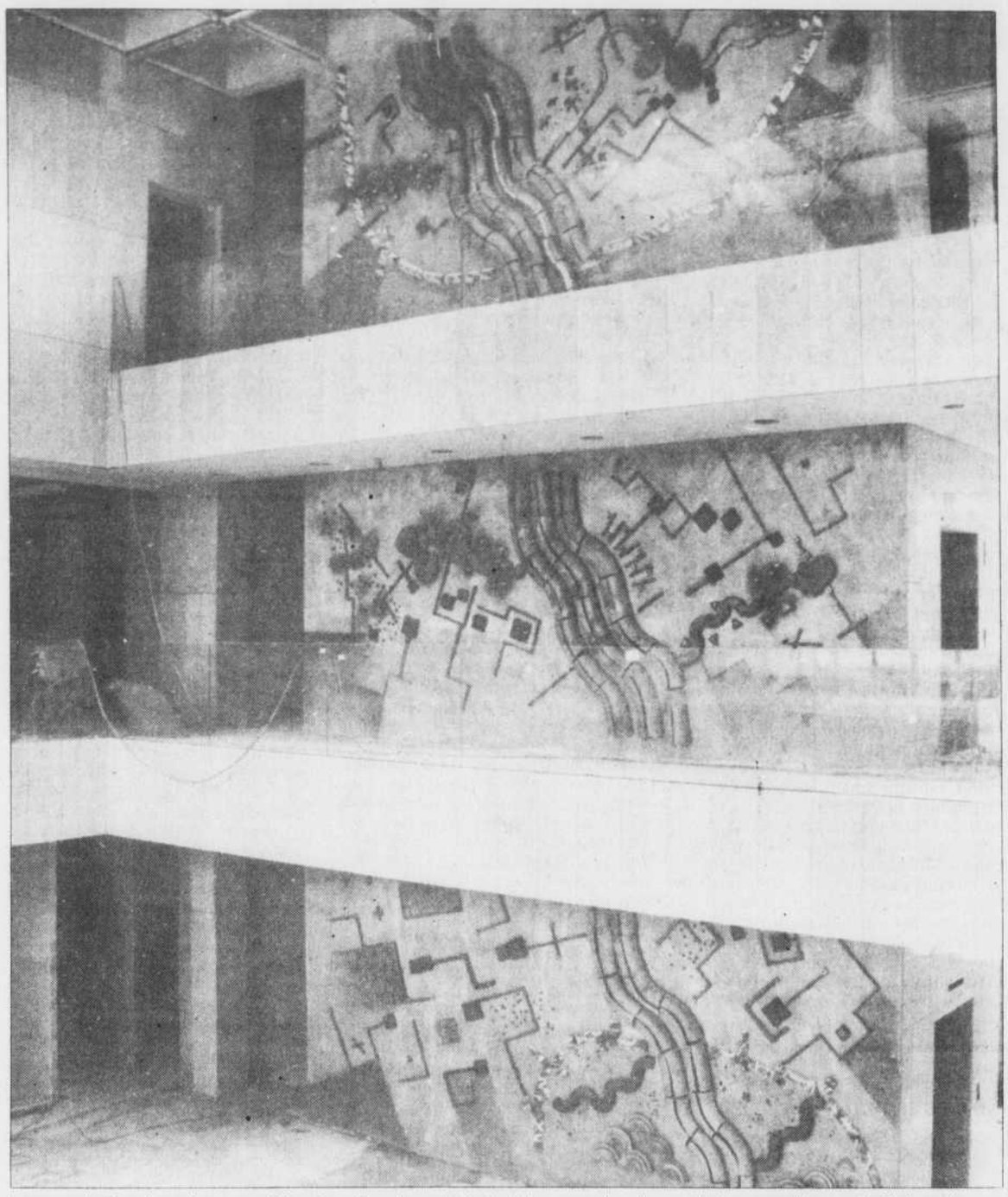

La murale de céramique que Maurice Savoie a réalisée à la nouvelle chancellerie canadienne de Belgrade.

Dessinateurs de mode, à vos croquis !

Pour favoriser la collaboration entre dessinateurs et manufacturiers, et pour diffuser à un large public un produit nouveau, la maison Sirbain (fourrures synthétiques) organise un concours s'adressant aux *designers* âgés de 17 à 35 ans, dans le cadre de « Via-Design », l'exposition de produits innovateurs qui a connu un succès international dès sa première année.

Des spécialistes en mode choisiront 12 croquis de manteaux sports ou classiques, qui seront ensuite réalisés dans une fourrure synthétique au choix du *designer*, aux ateliers Sirbain. Les modèles seront présentés au Palais des congrès de Montréal et soumis au vote des participants à l'exposition « Via-Design », du 21 au 25 novembre.

Le nom du gagnant ou de la gagnante sera dévoilé le dimanche 25 novembre à 18 heures. Le modèle choisi sera commercialisé selon une entente ultérieure.

Les croquis doivent être présentés, avant le 5 octobre, au magasin Sirbain, 4384, rue Saint-Denis, Montréal, H2J 2L1; tél : (514) 845-8145 (Monique Janick). Les règlements sont disponibles chez Sirbain, à la même adresse.

Les arts sacrés au Québec

Depuis mercredi et jusqu'au 30 septembre, le service des activités culturelles de la Ville de Montréal, avec la collaboration de la Banque d'épargne, présente une exposition intitulée « Les arts sacrés au Québec », à la Maison de la culture de Maisonneuve, au 4120, rue Ontario est.

LES ANNONCES CLASSÉES DU DEVOIR 286-1200

la compagnie
danse jo lechay
SESSION D'AUTOMNE
— Ballet
— Danse contemporaine
— Danse contact
— Exploration du mouvement
— Fondements du mouvement
POUR RENSEIGNEMENTS:
372 Ste-Catherine Ouest, suite 303
Tél.: 849-2897 & 933-4571

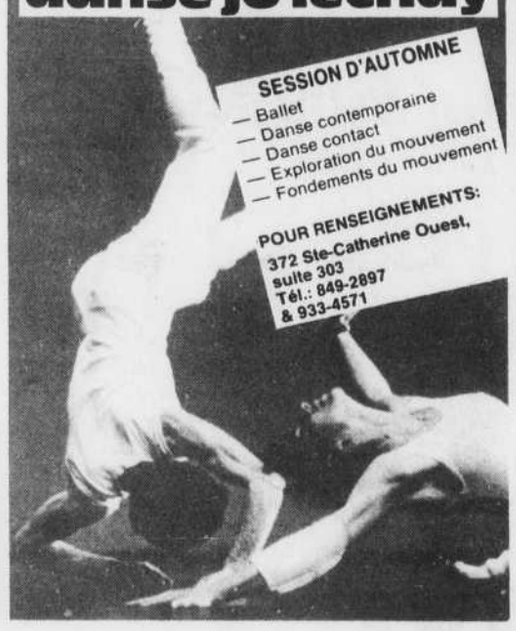

CINÉMA

Toutes les informations à paraître dans cette page doivent parvenir par écrit au DEVOIR au plus tard le mardi de chaque semaine. Demandes d'insertion ou corrections doivent être adressées à l'attention de Christiane Langelier.

ASTRE I: (327-5001) — **"Conan le destructeur"** 1 h 20, 5 h 20, 9 h 30 h. — **"Tank"** 3 h 20, 7 h 30.
ASTRE II: — **"Gremlins"** 2 h 15, 6 h, 9 h 45 — **"Lassiter"** 12 h 30, 4 h 10, 8 h.
ASTRE III: — **"À la poursuite du diamant vert"** 2 h 40, 6 h 10, 9 h 45 — **"Faut pas en faire un drame"** 1 h, 4 h 30, 8 h.
ASTRE IV: — **"Contre toute attente"** 1 h 20, 5 h 20, 9 h 15 — **"La fièvre du printemps"** 3 h 30, 7 h 30.
BERRI I: (288-2115) — **"Tchao Pantin"** 1 h 40, 3 h 30, 5 h 25, 7 h 20, 9 h 15.
BERRI II: — **"La femme de l'hôtel"** 1 h 30, 3 h 20, 5 h 10, 7 h, 9 h 05.
BERRI III: — **"La pirate"** 1 h 45, 3 h 35, 5 h 15, 7 h 05, 8 h 50.
BERRI IV: — **"Le Père Noël est une ordure"** 1 h 45, 3 h 35, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30.
BERRI V: — **"Les dieux sont tombés sur la tête"** 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 10 h.
BONAVENTURE I: (861-2725) — **"Bachelor Party"** 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15.
BONAVENTURE II: — **"Educating Rita"** I h, 3 h, 5 h, 7 h, 9 h.
BROSSARD I: (465-5906) — **"Ghosbusters"** 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15.
BROSSARD II: (465-5906) — **"The woman in red"** 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30.
BROSSARD III: — **"Bolero"** 1 h, 3 h, 5 h, 7 h, 9 h.
CARTIER-LAVAL: (663-5124) — **"L'académie de police"** 1 h 30, 5 h 40, 9 h 45 — **"Le guet apens"** 3 h 25, 7 h 35.
CHAMPLAIN I: (271-1103) — **"L'académie de police"** 1 h 40, 5 h 40, 9 h 45 — **"Le guet apens"** 3 h 25, 7 h 35.
CHAMPLAIN II: — **"Louisianne"** 2 h, 4 h 30, 7 h, 9 h 30.
CINÉMA DE PARIS:(875-1882) — **"Bolero"** 1 h 15, 3 h 15, 5 h 20, 7 h 20, 9 h 20 sam. dern. spect. 11 h 15.
CINÉMA DU VILLAGE: 1220 est Ste-Catherine, (523-3239) — **"Grease Monkey"** 13 h 15, 15 h, 16 h 45, 18 h 30, 20 h 15, 22 h.
CINÉMATHÈQUE QUÉBÉCOISE: (842-9763) — Sam: **"Les belles manières "** 18 h 35 — **"Minnie and Moskowitz"** 20 h 35 — Dim: **"Aloïse"** 15 h — **"Lumière"** 18 h 35 — **"Comédienne"** 20 h 35.
CINÉPLEX I: (849-4518) — **"Splash"** 1 h 10, 3 h 15, 5 h 20, 7 h 25, 9 h 30.
CINÉPLEX II: — **"Last starfighter"** 1 h 15, 3 h 20, 5 h 20, 7 h 20, 9 h 20.
CINÉPLEX III: — **"Meatballs "** 1 h 15, 3 h , 4 h 45, 6 h 30, 8 h 15, 10 h.
CINÉPLEX IV: — **"The big chill"** 1 h 20, 3 h 25, 5 h 30, 7 h 35, 9 h 10.
CINÉPLEX V: — **"Muppets take Manhattan"** 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30 — **"Under the volcano"** 7 h 30, 9 h 35
CINÉPLEX VI: — **"Police academy"** 1 h 10, 2 h 55, 4 h 40, 6 h 25, 8 h 10, 9 h 55.
CINÉPLEX VII: — **"Romancing the stone"** 1 h 20, 3 h 25, 5 h 30, 7 h 25, 9 h 25.
CINÉPLEX VIII: — **"Cloak and dagger"** 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30.
CINÉPLEX IX: — **"Moscow on the Hudson"** 1 h 15, 3 h 20, 5 h 25, 7 h 30, 9 h 40.
CINÉMA MONTRÉAL I: (521-7870) — **"Le livre de la jungle"** 2 h 45, 6 h 10, 9 h 40 — **"Tron"** 1 h, 4 h 20, 7 h 45.
CINÉMA MONTRÉAL II: — **"Cannonball run 11"** 1 h 30, 5 h 30, 9 h 30 — **"Les aventuriers du bout du monde"** 3 h 30, 7 h 30.
COMPLEXE DESJARDINS I:(288-3141) — **"Yentl"** 12 h 45, 15 h 15, 17 h 45, 20 h 15.
COMPLEXE DESJARDINS II: — **"L'homme àa femmes "** 12 h 30, 16 h 40, 20 h 50 — **"Krull"** 14 h 30, 18 h 40 .
COMPLEXE DESJARDINS III: — **"Initiation à l'amour"** 12 h 35, 15 h 05, 17 h 35, 20 h 05. — **"Clinique pour femmes "** 13 h 55, 16 h 25, 18 h 55, 21 h 55.
COMPLEXE DESJARDINS IV: — **"Zelig"** 12 h 30, 14 h, 15 h 30, 17 h, 18 h 30, 20 h, 21 h 30.
CONSERVATOIRE D'ART CINÉMATOGRAPHIQUE: (879-4349) dim **"The eye"** 19 h. — **"Imagination"** 21 h.
CRÉMAZIE: (388-4210) — **"Viva la vie"** 12 h 45, 2 h 50, 5 h, 7 h 15, 9 h 25.
DAUPHIN I: (721-6060) — **"Dimanche à la campagne"** 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30.
DAUPHIN II: **"L'été meurtrier"** 2 h, 4 h 30, 7 h, 9 h 25.
DORVAL I: (631-8587) — **"Tighrope"** 12 h 15, 2 h 30, 4 h 45, 7 h, 9 h 15.
DORVAL II: — **"Dreamscape"** 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30.
DORVAL III: — **"Revenge of the nerds"** 1 h 10, 3 h 10, 5 h 10, 7 h 10, 9 h 10.
DÉCARIE I: (341-3190) — **"Boléro"** 1 h 20, 3h 20, 5 h 20, 7 h 20, 9 h 20.
DÉCARIE II: — **"Flashpoint "** 1 h 45, 3 h 35, 5 h 25, 7 h 15, 9 h 05.
ÉLYSÉE I: (842-6053) — **"El norte"** 1 h 30, 4 h, 6 h 45, 9 h 20.
ÉLYSÉE II: — **"Après la répétition"** 1 h 05, 3 h 05, 5 h 05, 7 h 05, 9 h 05.
ESPACE 9: (272-1080) — **"Le clown et l'enfant"** (Walt Disney) 12 h, 2 h 15, 4 h 30, 7 h.
FAIRVIEW I: (697-8095) — **"Oxford blues"** 1 h 15, 3 h 10, 5 h 05, 7 h, 9 h.
FAIRVIEW II: — **"Gremlins"** 12 h 45, 2 h 45, 4 h 45, 6 h 45, 8 h 45
FLEUR DE LYS: (849-0041): **"Rue barbare"** 1 h, 3 h, 5 h, 7 h, 9 h.
GREENFIELD 1: (671-6129) — **"Le crime d'Ovide Plouffe"** 1 h 10, 3 h 10, 5 h 10, 7 h 10, 9 h 10
GREENFIELD 2: — **"Gremlins"** 1 h, 3 h, 5 h, 7 h, 9 h
GREENFIELD 3: — **"Rue barbare"** 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30.
IMPÉRIAL: (288-7102) — **"Indiana Jones: the temple of doom"** 12 h 15, 2 h 35, 4 h 55, 7 h 15, 9 h 35.sam. dern. spect. 11 h 55
JEAN-TALON: (725-7000) — **"L'académie de police"** 1 h, 5 h 15, 9 h 30 — **"Jamais plus jamais"** 2 h 45, 7 h.
KENT I: (489-9707) — **"Tighrope"** 12 h 45, 2 h 45, 4 h 50, 7 h, 9 h 10.
KENT II: — **"The karaté kid"** 1 h 15, 3 h 45, 6 h 15, 8 h 45.
LA CITÉ I: (844-2829) — **"Purple rain"** 1 h 45, 3 h 45, 5 h 45, 7 h 45, 9 h 45
LA CITÉ II: — **"Star treck 111: the search for Spock"** 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15.
LA CITÉ III: — **"Revenge of the nerds"** 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30.
L'AUTRE CINÉMA: (722-1451) — **"Plus rien à perdre"** 7 h 15 — **"Le feu de la danse "** 7 h 30 — **"Dans la ville blanche "** 9 h 15 — **"Bandits, bandits "** 9 h 30.
LAVAL I: (688-7776) — **"Indiana Jones: the temple of doom"** 12 h 15, 2 h 35, 4 h 55, 7 h 15, 9 h 35.
LAVAL II: — **"Rue barbare"** 12 h 50, 2 h 55, 5 h, 7 h 05, 9 h 15.
LAVAL III: — **"Tightrope"** 12 h 40, 2 h 45, 4 h 50, 7 h 05, 9 h 20.
LAVAL IV: — **"La femme publique"** 12 h 50, 3 h, 5 h 05, 7 h 20, 9 h 35.
LAVAL V: — **"Le crime d'Ovide Plouffe"** 12 h 50, 2 h 55, 4 h 55, 7 h, 9 h 05.
LAVAL-ODÉON I: (687-5207) — **"Conan le destructeur"** 1 h 10, 5 h 10, 9 h 20 — **"Chicanos"** 3 h 10 , 7 h 20.
LAVAL-ODÉON II: — **"The woman in red"** 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30.
LOEW'S I: (861-7437) — **"Oxford blues"** 12 h 45, 2 h 50, 4 h 55, 7 h 05, 9 h 15. sam. dern. spect. 11 h 25
LOEW'S II: — **"Dreamscape"** 12 h 15, 2 h 10, 4 h 05, 6 h, 8 h, 10 h. sam. dern. spect. 11 h 50
LOEW'S III: — **"Gremlins"** 1 h, 3 h, 5 h, 7 h, 9 h 10. sam. dern. spect. 11 h 25
LOEW'S IV: — **"The never ending story"** 12 h 30, 2 h 20, 4 h 15, 6 h 10, 8 h, 9 h 50. sam. dern. spect. 11 h 45
LOEW'S V: — **"Top secret."** 12 h 15, 2 h, 3 h 50, 5 h 40, 7 h 30, 9 h 30. sam. dern. spect. 11 h 20
MERCIER: (255-6224) — **"Conan le destructeur"** 1 h 30, 5 h 30, 9 h 30 — **"Chicanos"** 3 h 30, 7 h 30.
OUIMETOSCOPE: (525-8600) — **"Monty Python - Le sens de la vie"** 7 h 15, 9 h 30 **"Histoire à mourir debout"** 7 h , 9 h 15.
OUTREMONT: (277-4145)— Sam.: **"Les avantures de panda"** 2 h — **"Coup de foudre"** 4 h — **"Jeux de guerre... par ordinateurs"** 7 h — **"Koyaanisqatsi"** 9 h 30. Dim.: **"Les aventures de panda"** 2 h — **"Garçon"** 4 h — **"Jeux de guerre...par ordinateurs"** 7 h — **"Coup de foudre"** 9 h 30.
PALACE I: (866-6991) — **"Tighrope"** 12 h 30, 2 h 40, 4 h 50, 7 h, 9 h 10. sam. dern. spect. 11 h 15
PALACE II: — **"Footloose"** 1 h 30, 5 h 30, 9 h 30 **"Flashdance"** 3 h 35, 7 h 35.
PALACE III: — **"Star Treck III: the search for Spock"** 1 h 20, 3 h 20, 5 h 20, 7 h 20, 9 h 20. sam. dern. spect. 11 h 20
PALACE IV: — **"Sheena"** 12 h 50, 3 h 10, 5 h 15, 7 h 25, 9 h 35 sam. dern. spect. 11 h 45
PALACE V: — **"The Karaté kid"** 1 h 30, 4 h, 6 h 30, 9 h.sam. dern. spect. 11 h 30
PALACE VI: — **"Purple rain"** 1 h 10, 3 h 10, 5 h 10, 7 h 10, 9 h 10. sam. dern. spect. 11 h 10
PARADIS I: (866-6991) — **"Cannon Ball II"** 1 h 15, 5 h 30, 9 h 45 — **"Superman III "** 3 h 15, 7 h 30.
PARADIS II: — **"Tendres passions"** 1 h 15, 5 h 20, 9 h 30 — **"Un homme, une femme, un enfant"** 3 h 35, 7 h 40.
PARADIS III: — **"L'homme à femmes "**2 h 45, 6 h 20, 9 h 55 — **"Les copains d'abord"** 1 h, 4 h 35, 8 h 10.
CINÉMA PARALLÈLE: (843-6001) — **"Le sang d'un poète"** 20 h .
PARISIEN I: (866-3856) — **"Le crime d'Ovide Plouffe"** 12 h 35, 2 h 45, 4 h 50, 7 h 05, 9 h 15. sam. dern. spect. 11 h 20
PARISIEN II: — **"Les nuits de la pleine lune"** 1 h 45, 3 h 50, 5 h 50, 7 h 55, 10h.sam. dern. spect. 11 h 55
PARISIEN III: — **"Un amour de swan"** 1 h, 3 h 05, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 25. sam. dern. spect. 11 h 30
PARISIEN IV: — **"La femme publique"** 12 h 40, 2 h 55, 5 h 10, 7 h 25, 9 h 40 sam. dern. spect. 11 h 50
PARISIEN V: — **"Stress"** 1 h, 2 h 45, 4 h 30, 6 h 20, 8 h, 9 h 55. sam. dern. spect. 11 h 40
PLACE LONGUEUIL I: (679-7451) — **"L'académie de police"** 3 h 15, 7 h 15 — **"Le guet apens"** 1 h, 5h, 9 h.
PLACE LONGUEUIL II: — **"Cannonball II"** 1 h 30, 5 h 30, 9 h 30 — **"Tendre combat"** 3 h 30,7 h 30.
PLACE VILLE-MARIE I: (866-0689) — **"El norte"** 1 h, 3 h 40, 7 h. 9 h 35.
PLACE VILLE-MARIE II: — **"La femme publique"** 12 h 25, 2 h 35, 4 h 45, 6 h 55, 9 h 05
PLACE ALEXIS NIHON I: (935-4246) — **"Red dawn"** 12 h 45, 3 h, 5 h 15, 7 h 30, 9 h 45.
PLACE ALEXIS NIHON II: — **"The woman in red"** 1 h, 3 h, 5 h, 7 h, 9 h.
PLACE ALEXIS NIHON III: — **"Flashpoint"** 1 h 45, 3 h 35, 5 h 25, 7 h 15, 9 h 05.
PLACE DU CANADA: (861-4595) — **"Ghostbuster"** 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15, sam. der. spec. 11 h 15.
SAINT-DENIS II: (845-3222) — **"Les branches à St-Tropez"** 14 h 45, 18 h 10, 21 h 35 — **"On n'est pas sorti de l'auberge"** 13 h, 16 h 25, 19 h 50.
SAINT-DENIS III: — **"Surprise party"** 13 h 05, 17 h 05, 21 h 05 — **"Pour la peau d'un flic"** 15 h, 19 h.
VERDUN: (768-2092) — **"L'académie de police"** 6 h, 9 h 55 — **"Le guet apens"** 7 h 45
VERSAILLES I: (353-7880) — **"Le crime d'Ovide Plouffe"** 1 h, 3 h, 5 h, 7 h 10, 9 h 10.
VERSAILLES II: — **"La femme publique"** 1 h 10, 3 h 10, 5 h 10, 7 h 10, 9 h 10
VERSAILLES III: — **"Rue barbare"** 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15
VILLERAY: (388-5577) — **"Conan le destructeur"** 1 h 30, 5 h 30, 9 h 15 — **"Chicanos"** 3 h 30, 7 h 30.
WESTMOUNT SQUARE: (931-2477) — **"Careful he might hear you"** 12 h 35, 2 h 50, 5 h, 7 h 10, 9 h 20.
YORK: (937-8978) — **"Revenge of the nerds"** 12 h 45, 2 h 30, 4 h 25, 6 h, 7 h 45, 9 h 30.

EXPOSITIONS

ACOMPLEXE: 1277 rue Panet (523-3673) — Exposition de gravures d'Alfred Pellan, de 1970-1975.
ARTICULE: 4060 St-Laurent ste 106 (842-9686) — « Playpen », Oeuvres récentes de Barry Allikas, du 5 au 23 sept. mer. au dim. de 12h. à 17h.
ATELIER LUKACS: 1504 ouest Sherbrooke (933-9877) — Artistes de la galerie jusqu'au 15 sept. du mar. au sam. 10h. à 17h 30, dim. de 14h. à 17h.
AUBES 3935: 3935 St-Denis (845-5078) — « L'art de l'art » Installation, livres d'artistes et video de Pierre Rondeau du 6 au 30 sept.
BIBLIOTHÈQUE DE GREENFIELD PARK: 225 Empire, Greenfield Park — Exposition des oeuvres d'Hélène Raymond Amyot, du 13 sept. au 3 oct.
BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DU QUÉBEC: 1700 St-Denis — Exposition « Les communautés religieuses au Québec » jusqu'au 22 sept.
CENTRE DES ARTS VISUELS: 350 ave Victoria, (488-9558) — Exposition d'oeuvres des professeurs du Centre des arts visuels jusqu'au 22 sept.
CENTRE SAIDYE BRONFMAN: 5170 Ch. Côte Ste-Catherine (739-2301) — Exposition des photographies de Marilyn Gelfand, Kevin Robins, sculptures de Liliana Berezowsky, et travaux de Susan Scott 1974-1983, du 14 août au 16 sept.
CENTRE D'INTERPRÉTATION DU PARC HISTORIQUE NATIONAL LE COMMERCE DE LA FOURRURE À LACHINE: 1255 Boul. St-Joseph, Lachine (637-7433) — Exposition thématique à caractère historique sur le commerce des fourrures et ses principaux intervenants sam. dim. 10h.à 12h., 13h. à 17h.
CENTRE NATIONAL D'EXPOSITION: 4160 rue du Vieux Port, Jonquière — "Fotografie" exposition de photographies d'Eric Fayolle du 15 juillet au 16 sept.
LE CERCLE D'ART: 2159 Boul. St-Martin, Laval (384-2551) — Exposition du livre-objet "Art-Ecologie" et de la revue littéraire "Au-delà des mots" jusqu'au 11 sept. — Exposition des oeuvres de Lise Mathieu du 12 sept. au 9 oct.
CHÂTEAU DUFRESNE: Pie 1X et Sherbrooke — Sélection d'objets d'art décoratif de la cpllection de Liliane Stewart du 7 juin au 9 sept.
CLUB DES ARTS: 1410 Guy ste 15 (933-6405) — Aquarelles de Lorraine Lahti Spinsby et huiles de William Sakamoto.
LA COLLECTION TUDOR INC.: 1538 Sherbrooke Ouest (933-2694) — "Oeuvres de M. Bellerive, Ron Bolt, A. Harrison, Bruce le Dain, E. Taheld et Y. Wilson.
ÉDIFICE ERNEST CORMIER: 100 Notre-Dame est(873-3064) — Exposition photographique "La petite histoire de la rue St-Denis 1879-1940" jusqu'au 30 sept.
GALERIE ALLIANCE: 680 rue Sherbrooke ouest (284-3768) — Exposition des oeuvres de Warwick Blanchett, du 23 août au 14 sept.
GALERIE ARIEL: 541 Mountainview, Otterburn Park — Oeuvres de Roussil, Dufour, Tremblay, Gagné et Shield.
GALERIE D'ART L'ARISTOCRATE: 1500 Atwater, Plaza Alexis Nihon (935-8030) — Peintures de N. Boisvert, M. Brazeau, M. Favreau, G.E. Gingras, J.P. Lapointe, A. Richardson, A. Rousseau, C.D. Valais.
GALERIE D'ART LA CANADIENNE: Le Reine Elisabeth, 900 o. Dorchester (875-8944) — Oeuvres d'artistes, peintures de Aubry, Alarie, Tiengo, Basque, Del Signore, Poirier, Picher et Noëh tous les jours de 12h.00 à 18h.00, ven. de 12h.00 à 20h.00
GALERIE D'ART CONCORDIA: 1455 o. de Maisonneuve (879-5917) — Conservation: sauvegarde de l'art, jusqu'au 8 sept. — Oeuvres de la collection Concordia et récentes acquisitions jusqu'au 8 sept.
GALERIE L'ART FRANÇAIS: 370 ouest Laurier (277-2179) — Oeuvres de G. Archambault, Y. Boulanger, C. Deberdt, H. Dion, A. Harrison, M. Tanobe, L. Scott etc.
GALERIE D'ART LA GRANDE ALLÉE: 635 est Grande-Allée, Québec (522-0507) — Exposition de l'artiste-peintre Niska du 25 mai au 15 octobre
GALERIE D'ART MCKENNA: 2136 chemin Chambly, Longueuil — Exposition de peintures de Mme Antoinette Gagnon Chalifour, 14-15-16 sept.
GALERIE D'ART PELLETIER: 1030 Henri-Bourassa est (388-9642) — Exposition d'huiles et aquarelles d'A. Rousseau, A. L'Archevêque, H. Champagne, J. L'Escarbeau, J. Baudoin, M. Laberge, G. Légaré, V. Lapierre, V. Honch, S. Cosgrove, etc...
GALERIE ART SELECT INC: 6810 St-Denis (273-7088) — Oeuvres de Claude Picher, Angemil Ouellet, Denise Poirier, Roger Alexandre et autres, sculptures de Richard Klode, J.P. Mailloux, André Ross, J.M. Laberge et Anghel Bugur, du mar. au dim
GALERIE L'ART VIVANT: 3822 St-Denis (849-9690) — Exposition des aquarellistes de la galerie dont, Lesueur, Grisé, Vaillancourt, Peacock, Gadzala et autres
GALERIE LAURIENNE BAZINET: 5451 ouest Sherbrooke (483-2607) — Lithographies originales d'artistes internationaux jusqu'au 30 oct.
GALERIE 101: 245 rue Bank, Ottawa (230-2793) — "La danse de la mort" gravures sur bois de Constantine Ferreo — "For women and peace" exposition multi-média de Jill Clarke
GALERIE DES 5 CONTINENTS: 1225 ave Greene (931-3174) — « Fibres et métier » l'art du tisserant en soie, laine, coton fibre, du 11 sept. au 13 oct.
GALERIE DE BELLEFEUILLE: 1212 ave Greene, (933-4406) — "Choix du collectionneur" artistes de la galerie dim. 12h. à 17h.
GALERIE D'ART LES DEUX B: 4872 St-Denis (284-2668) — Exposition des gravures de Catherine Bourruet-Aubertot, Aline Carreau, Monique Charbonneau, Suzanne Dumouchel, Tobie Steinhouse et Monic Thouin-Perreault, du 5 sept. au 10 oct.
GALERIE DOMINION: 1438 ouest Sherbrooke (845-7833) — Exposition de Barabara Kuper jusqu'au 22 sept.
GALERIE DU 22 MARS: 1333 ave Van Horne, Outremont (271-1783) — Art moderne et contemporain, pour l'ouverture de la galerie y exposent les artistes suivants: Monique Charbonneau, Louis Charpentier, Claude Courchesne, Suzanne Duquet, Giuseppe Fiore, Louis Jaque, Marie Langlois, Normand Moffat, Maurice Raymond, Guerino Ruba, Bruno Tenti et Yves Trudeau, du mer. au dim. 12h. à 18h. jusqu'au 23 sept.
GALERIE FRÈRE JÉROME: 1601 St-Denis — Oeuvres de Pedneault, Desautels et Gaudreau du 3 au 10 sept. — Roney Galland, Michel Ratté, Bernard Ranger, Richard Lemerise et Pierre Corbin, 10 au 17 sept. du mar. au dim. 13h. à 21h.
GALERIE JOYCE GOLDMAN: 4012 Drolet (844-4569) — « Une vision eclectique » oeuvres de Gerald Pedros et Francis Capran, du 13 sept. au 7 oct.
GALERIE GRAFF: 963 est Rachel (526-2616) — Peintures, dessins et estampes des artistes de la galerie du 12 juin au 15 sept.
GALERIE RENÉE HAMEL: 56 A Blainville ouest, Ste-Thérèse (430-6722) — Exposition des oeuvres d'artistes québécois renommés du mer. au dim. de 12h. à 18h.
GALERIE HORACE: 906 ouest King, Sherbrooke (821-2326) — Salle 1: Spectrum, installation de Gilles Larivière, musique de Philippe Ménard — Salle 11: Oeuvres récentes de Diane Boudreault, Sylvie Couture, Glauco Galeazzi, Colette Genest, Olaf Hanel, Christa Kotiesen, Yvan Lessard, Hervé Philippe et Yvon Proulx, du 7 au 30 sept.
GALERIE JACQUIE: 1437 Stanley, (842-3639) — Oeuvres de maîtres japonais contemporains: Amano, Sawada, Kuroda, Satoh, Hoshi, Sakamato, Maki, Riodei.
GALERIE JOLLIET: 279 ouest Sherbrooke ste 211 (842-8883) — Exposition de Sorel Cohen, Lucio De Heush, Michel Goulet, Pierre Granche, Jacek Jarnuszkiewcz, Christian Kiopini, Alain Laframboise, Gilles Mihalcean, André Mongeau, Rober Racine, Louise Robert et Françoise Tounissoux, du 8 au 22 sept.
GALERIE WALTER KLINKHOFF: 1200 ouest Sherbrooke (288-7306) — Hommage à Adrien Hébert, exposition d'oeuvres prêtées par des musées et collections particulières, du 10 au 22 sept. sem. 9h.30 à 5h.30, sam. 9h.30 à 5h.
GALERIE LA CIMAISE: 1392 o. Sherbrooke (845-5045) — Exposition permanente des oeuvres de Gilles E. Gingras, Yves Laroche, sculptures de Roch Lussier
GALERIE SAMUEL LALLOUZ: 1620 ouest Sherbrooke (935-5455) — « Paysages urbains » de Louise Trudeau, du 6 au 29 sept. lun. au sam. 10h. à 18h.
GALERIE LA MALVAS: 3859 St-Denis (843-3585) — Travaux de Daniel Lamothe/Dapila du 5 au 23 sept.
GALERIE RODRIGUE LEMAY: 168 Waller, Ottawa (232-3290) — Gravures de Henri Goetz du 12 sept. au 2 oct. lun. au sam. 10h. à 18h.
GALERIE L'ÉMERGENCE: 1452 est, rue Laurier (525-2264) — Expositions des oeuvres de Jean Bello et Suzanne Brind'amour (aquarelles), du 21 août au 1er septembre. — Pomme, aquarelliste de France, du 5 au 23 sept.
GALERIE LIPPEL: 1324 Sherbrooke (842-6369) — La sculpture des religions traditionnelles d'Afrique, et sculptures Inuit, jusqu'à la fin oct.
GALERIE LUDOVIC: 1390 Sherbrooke Ouest, suite 3 (844-9788) — oeuvres de M. Poissant, A. Gauthier, C. Jacob, Ayfer, J. Lamoureux, A. Rousseau et G. Plante jusqu'au 15 sept.

Suite à la page 34

POUR LA FORME

LES CHOIX DU DEVOIR

AU CINÉMA

El Norte. Prix du meilleur film au dernier Festival des films du monde. Deux Indiens, frère et soeur, fuient l'oppression de leur Guatemala natal pour tenter leur chance au nord, c'est-à-dire aux États-Unis où on verra les conditions de vie inhumaines que connaissent les émigrés clandestins d'Amérique latine. Humain, sensible, conscientisant, un film à ne pas manquer. (Avec sous-titres français à l'**Élysée**; avec sous-titres anglais au cinéma **Place Ville-Marie**.)

La Femme de l'hôtel. Trois femmes, en fait : une cinéaste en plein tournage, le personnage de son film (une chanteuse en pleine crise de vie et de carrière), enfin une femme qui loge au même hôtel que l'équipe de tournage et semble avoir connu, elle aussi, une grave dépression. Avec Louise Marleau, Paule Baillargeon, Marthe Turgeon. Un film québécois étonnant de Léa Pool, prix de la presse internationale au récent Festival des films du monde. (**Berri.**)

Le Crime d'Ovide Plouffe. Suite de la saga des Plouffe axée sur Ovide, l'intellectuel de la famille, qui en 1950 est marié à l'aguichante Rita, propriétaire d'une bijouterie et associée à un horloger français et infirme. Une réalisation de Denys Arcand au service du ton propre à Roger Lemelin, qui oscille constamment entre le drame, l'humour, la comédie bouffe. Du cinéma populaire principalement interprété par Gabriel Arcand. (**Parisien, Laval, Versailles** et **Greenfield-Park.**)

Milos Forman. Tous les films de Forman, de la Tchécoslovaquie à l'exil américain, depuis *L'As de pique*, tourné en 1964, jusqu'à *Ragtime*. En attendant la sortie prochaine de son *Amadeus*. (Cinémathèque québécoise du 12 au 16 septembre.)

— RICHARD GAY

AU THÉÂTRE

***Les Fées*, six ans plus tard.** Le Théâtre des Cuisines (un groupe féministe créé en 1973) présente, à compter de ce soir, la première reprise à Montréal de la pièce de Denise Boucher, *Les Fées ont soif*, qui fit un malheur au TNM en 1978. Les « Jeunes canadiens pour une civilisation chrétienne » ne réussirent pas à obtenir l'interdiction de la pièce qui dénonce l'image de la femme propagée dans l'Église : la vierge, la putain et l'épouse. Luce Guilbeault, Pauline Julien et Katerine Mousseau donnent une lecture-spectacle de la pièce controversée, à la **salle Marie-Gérin-Lajoie** de l'UQAM, du 8 au 12 septembre. Le 11, l'UQAM étant fermé à cause de la visite du pape, on jouera ce soir-là au **Club-Soda**.

Beckett et Schnitzler à la Place des arts. La saison théâtrale débutait mercredi dernier au **Café de la Place** et à la **Compagnie Jean-Duceppe**. On peut voir *En attendant Godot* de Samuel Beckett dans une mise en scène de Jean Salvy au Café de la Place du lundi au samedi (relâche le dimanche), et *La Ronde* d'Arthur Schnitzler chez Duceppe (au Port-Royal de la Place des arts) dans une mise en scène de Claude Maher, du mardi au samedi.

Le Pince-Farine au Quartier-Latin. De Sainte-Anne-des-Monts, où ils font du théâtre depuis sept ans, les gens du Pince-Farine arrivent à Montréal la semaine prochaine. Ils s'installent au café-théâtre Quartier-Latin avec *Caméléonne*, un spectacle créé il y a quelques mois à leur théâtre d'été gaspésien. Il s'agit d'un « one-woman-show » écrit par David Lonergan et joué par Jasmine Dubé. La mise en scène est de Claude Poissant, un des fondateurs du théâtre Petit-à-Petit, et la musique est de Michel Robidoux. À compter du mercredi 12 septembre, au 4303, rue Saint-Denis. C'est la première visite de cette troupe gaspésienne à Montréal.

— ROBERT LÉVESQUE

EN MUSIQUE

Après une saison d'été passablement chargée, suivie d'un bref arrêt — un peu plus d'une semaine —, la vie musicale reprend de plus belle dès lundi avec un concert exceptionnel à la **salle Pollack** à 20 heures. Profitant de sa venue à New York, le Studio de musique ancienne de Montréal a invité le célèbre ensemble londonien, **The Academy of Ancient Music**, à donner un concert Bach sous la direction de son chef, Christopher Hogwood. Celui-ci dirigera huit musiciens qui utilisent des instruments anciens. Les enregistrements de l'Academy ont remporté de nombreux prix et soulevé l'enthousiasme des experts. A noter que ce concert n'est pas inclus dans la saison régulière du Studio de musique ancienne, qui débutera le 14 octobre. Renseignements : 279-6561.

Également à la **salle Pollack**, la faculté de musique de l'université McGill, en collaboration avec le Congrès juif canadien, présentera jeudi à 20 heures un concert gratuit à la mémoire du pédagogue et compositeur **Marvin Duchow** qui fut longtemps professeur à cet établissement. Le soprano **Glenda Balkan** et les pianistes **Luba Zuk** et Dorothy **Slapcoff** présenteront *Chant intime* et *Sonate* pour piano ainsi que deux cycles de mélodies, *Songs of my Youth* et *Three Songs of the Holocaust*. Renseignements : 931-7531.

Toujours à la **salle Pollack**, le violoncelliste **Julian Armour** et le pianiste **Michael Woytiuk** joueront des oeuvres de Vivaldi, Debussy, Schumann et Prokofieff, vendredi à 20 heures. L'entrée est libre à ce concert.

— GILLES POTVIN

SUR LES CIMAISES

Au **Musée d'art contemporain** (Cité du havre, jusqu'au 30 septembre), un choix intelligent d'une cinquantaine d'oeuvres, surtout tardives, de **Borduas** nous rappelle que le principal signataire du *Refus global* était *aussi* un peintre et arrive à nous convaincre, souvent noir sur blanc, de la pertinence de ces travaux dans le contexte de la grande peinture abstraite américaine et européenne des années '50. En même temps, *La graphique : un langage et ses usages*, mise sur pied par France Gascon qui est férue de sémiologie, nous suggère que les visées d'un musée d'art contemporain sont (presque) aussi diversifiées que celles du nouveau langage que cette exposition ausculte.

La **galerie Jolliet** (279, rue Sherbrooke ouest, jusqu'au 22 septembre) inaugure sa saison avec l'exposition qui constituait une des sessions de travail du 10e congrès international d'esthétique tenu, cet été, à l'Université de Montréal et dont le thème était « Les oeuvres d'art : défis à la philosophie ». Intitulée *L'art pense*, cette manifestation se défend assez bien toute seule et raconte divers modes de prise en charge de la théorie et de l'histoire de l'art par les oeuvres elles-mêmes. Bien sûr, les habitués des expositions ne manqueront pas de s'étonner de certaines inclusions autant que de certaines exclusions.

— GILLES DAIGNEAULT

LA BONNE TABLE

Cahin-caha, clopin-clopant : le Normand basque

JOSÉE BLANCHETTE

Café Normand Basque, 5717, rue Monkland, Notre-Dame-de-Grâce; tél. : 489-2455.

Rares sont les établissements hôteliers qui, ces dernières années, peuvent se permettre de traiter la clientèle de haut. Plus souvent qu'autrement, on s'arrache l'éventuel gourmet, le tentant et l'aguichant avec des menus qui font le pied de grue sur le trottoir, ou tout bonnement en signalant à grand renfort d'affiches les diverses spécialités économiques de la maison. L'astuce suprême pour le restaurateur averti est d'offrir une cuisine dite « familiale » et de jouer les recycleurs de bouteilles vides en proposant au contribuable d'apporter lui-même la cuvée de son choix.

Certains restaurants en ont fait leur première raison d'être, d'autres ont simplement muni leurs serveurs et serveuses d'ouvre-bouteilles sans se soucier outre mesure de la quincaillerie oenologique. Peu de restaurants français ont risqué leur peau dans cette nouvelle guérilla, en raison des coûts de base trop élevés de leur matière première (par opposition aux brochettes) qu'ils réussissaient à niveler grâce aux profits avantageux apportés par la vente des vins.

Qu'à cela ne tienne, en voici un qui, à Notre-Dame-de-Grâce, n'a pas eu peur d'innover malgré plusieurs défaillances tant dans l'allure du service en général que dans l'approche culinaire en particulier. Mais parlez-moi de quelqu'un qui n'a jamais fait d'erreur et je vous montrerai quelqu'un qui n'a jamais rien fait !

Le Normand basque, lui, en a fait des choses depuis son ouverture. Tout d'abord, cette année, une terrasse est venue s'ajouter à l'arrière du restaurant, donnant sur les cordes à linge des maisons voisines (on se croirait en Provence) et le mur qui la longe a été agrémenté d'une murale ensoleillée. Les petites tables de terrasse aux dessus marbrés et les chaises blanches romantiques de métal blanc se font la cour, nichées sous l'ombrage des arbres environnants.

Jusqu'ici, tout n'est que luxe, calme et volupté (comme disait si bien l'autre . . .) et si le temps frais nous fait préférer l'intérieur du Normand basque, on retrouvera alors le même petit décor chaleureux où les artistes-peintres exposent à tour de rôle sur les murs et où le bois et ses nuances profondes prédominent. Le service, puisqu'on y arrive, n'a rien de nuancé, lui, et pourrait profondément déplaire si on ne le prenait pas avec un grain de sel. Accueil froid et remarques acides jetaient dans l'assiette un malaise indigeste que la meilleure cuisine du monde (fût-elle normande ou basque) n'aurait pu supplanter. Le Normand basque propose un menu midi et soir comprenant potage et dessert et qui use de termes à la mode pour expliquer sa composition. Mais voilà, les sorbets en entrée et les coulis nappant la pièce de viande nous ont gavé l'imagination pour un temps et le temps est peut-être justement venu d'appeler les choses par leur nom.

Ce soir-là le *potage de brocoli* figurait en entrée et malgré l'aspect filamenteux de la crème, le goût se défendait et la soupe était chaude . . . Par gourmandise et curiosité, nous avons essayé les *harengs pommes à l'huile* (à la carte) qui goûtaient avant tout le sel et . . . le frigo. Les pommes de terre, mal cuites et trop froides, demeuraient fades et le hareng salé, bêtement servi sur feuille de laitue, n'offrait rien de plus que ceux qu'on retrouve chez le poissonnier. La *bavette au vinaigre de framboise* s'accompagnait de pommes sautées « à la paresseuse » et de courgettes revenues à l'huile. La pièce de boeuf, tendre mais passée à la salamandre, avait un avant-goût de cendres très prononcé auquel venait s'ajouter l'aigreur du déglacé au vinaigre. Qu'il soit de framboises, d'estragon ou de vin rouge, un vinaigre reste un vinaigre ! Le *lapin aux champignons* s'était mérité les mêmes légumes que sa consoeur la bavette, et la sauce brune et lourde, qui pourtant laissait voir la présence du champignon blanc, n'avait rien d'attrayant et masquait une chair légère et digeste par définition.

Si l'on passe au chapitre gourmand, eht bien ! le *gâteau aux pommes* aurait fait se retourner dans leurs tombes bien des grands-mères qui, au fil des restants, ont fait du pudding au pain une de leur spécialités. Nappé d'une crème anglaise et légèrement caramélisé sur le dessus, à la mode Tatin, ce gâteau au pain (pour être gentil) n'était pas tombé dans les pommes et avait hérité de trois fraises comme décoration. On cherche encore pourquoi.

Si, au moins, tout cela avait été atténué par les pirouettes savantes et délicats jeux de mots dont vous entourloupent certains maîtres du service . . . Hélas ! même le vin en souffrit et fut traité comme un convive gênant. En bref, ne comptez pas sur la glace et son seau pour garder votre bouteille au frais, et attendez-vous à payer un peu les verres à vin cassés (pour ne pas parler des pots) en réglant la douloureuse.

Ce menu pour deux personnes, avant vin, taxe et service, a coûté $ 32.

LA CHRONIQUE DU TEMPS LIBRE

Plaisirs d'automne

JANINE DALAIRE

L'ÉTÉ ET L'HIVER comblent de plaisir les amateurs de jeux aquatiques et de jeux de neige. Notre climat dit tempéré et ses entre-saisons souvent longues laissent des périodes creuses en activités de loisir. Plutôt que d'attendre de chausser vos skis, je vous propose des activités qui vous apporteront probablement de nouveaux plaisirs.

Les grottes de l'Outaouais

La Société québécoise de spéléologie offre deux fins de semaine de sensibilisation à l'exploration de grottes. Pourquoi ne pas chausser vos bottes, charger de piles neuves votre lampe de poche et sortir vos vieux pantalons . . . Visiter une grotte c'est une aventure : la noirceur, l'humidité, des espaces rocheux, des couloirs, voilà qui change du bureau, des salles de cinéma, des bars, des soupers copieux du samedi soir.

Avec les animateurs brevetés de la Société de spéléologie, c'est en toute sécurité que vous vous lancerez en terrain inconnu, que vous découvrirez le monde souterrain. Les 15 et 16 septembre ou les 29 et 30 septembre si ça vous chante, on vous invite donc dans les grottes de l'Outaouais. Pour des informations plus précises : (514) 374-4700, poste 441.

Les bases de plein-air

Ouvertes à l'année longue, n'oubliez pas que l'automne, elles offrent des activités pour profiter de l'air frais, des couleurs chaudes du feuillage, des sentiers tranquilles . . .

Mais elles proposent aussi des fins de semaines thématiques de toutes sortes. Par exemple, à la Cabouse de Saint-Donat, vous pouvez vous initier aux gymnastiques douces (14-15-16 octobre), à la danse-contact (12, 13, 14 octobre), à la magie de l'image (5, 6, 7 octobre) ; un stage d'écriture est au programme les 19, 20 et 21 octobre et une fin de semaine de discussions-réflexion sur la condition masculine et féminine les 28, 29 et 30 septembre. Prenez contact avec le Réseau plein-air : on vous aidera à choisir la base de plein-air qui convient à ce que vous cherchez et on fera pour vous les réservations et confirmations : (514) 374-3453 ou 1-800-361-9202.

Vélotour des femmes

Vélo-Québec donne rendez-vous aux femmes cyclistes le demain (9 septembre) pour un vélotour de quelque 50 kilomètres à l'île Bizard et à Laval. Des ateliers sont prévus pendant la journée sur les voyages à vélo, la sécurité, l'initiation à la mécanique et la consommation. On demande aux participantes d'apporter leur lunch. Le point de rendez-vous est au 1415, rue Jarry est (angle Rousselot à l'est de Christophe-Colomb), à 10 h. Téléphone : 374-4700 poste 438.

L'entretien des plantes d'intérieur

Un cours de 10 semaines est offert par la Fédération des sociétés d'horticulture et d'écologie, à partir de la mi-septembre, au choix le lundi ou le mercredi soir. Chaque groupe sera constitué de 25 personnes. Le coût de la session est de $ 30. On s'inscrit à la Fédération des sociétés d'horticulture et d'écologie, au 1415, rue Jarry est, Montréal, H2E 2Z7. Pour informations : (514) 374-4700, poste 241.

Aliments
Edelweiss Food Products
Maison spécialisée en charcuterie fine depuis 1938

Saucisses de foie	Jambons assortis
Pâtés de foie	Dindes fumées
Pâtés en croûte	Rôtis de boeuf
Pains de viande	Rôtis de porc
Salamis	Bacons assortis
Saucissons	Viandes fumées
Saucisses	Viandes des Grisons

Le summum de la gastronomie, disponible dans toute bonne charcuterie

Grossiste en alimentation
Approuvée Canada
Membre de CHARCUBEC

1033 Autoroute 13
Laval — Québec
Tél.: 335-1313

VARIÉTÉS

AQUARIUM DE MONTRÉAL: La Ronde, île Ste-Hélène — Ouvert de 10h à 17h., tous les jours jusqu'au 30 sept.

AU GRAND MARCHÉ DE LA RIVE SUD: 999 Boul. Taschereau, Greenfield Park — Festival artistique de Greenfield Park 1984, le dim. 9 sept. de 10h. à la tombée du jour (remis le 16 sept. en cas de pluie)

BISTRO D'AUTREFOIS: 1229 St-Hubert (842-2808) — La Boîte à Lily: Sélim, 21h.30, sam. 8 sept. — Variations sur un auteur: Félix Leclerc, avec Jacques Quesnel, Sélim, et autres, dim. 9 sept.

CENTAUR: 453 St-François-Xavier (288-3161): "Glorious mud" a flanders and Swann Show, du 23 août au 9 sept.

CENTRE SHERATON DE MONTRÉAL: 1201 Dorchester (872-2000): Au rendez-vous des danseurs du Tout-Montréal, du mardi au dimanche, de 21h à 3h.

HÔTEL REGENCE HYATT: 777 Université (879-1370) — Dîner-théâtre les Masques: « I do! I do! » prolongation jusqu'au 30 sept. du mer. au dim.

MUSÉE DES BEAUX ARTS DE MONTRÉAL: 3400 ave du Musée, Mtl — A l'occasion de l'exposition de Bouguereau, Roger Bellemare donne un récital intitulé « Du côté de chez Proust » dim. 9 sept. 15h. — Des amuseurs publics, jongleurs et musiciens, Les Voilàs, accueilleront les visiteurs dans le grand escalier de la rue Sherbrooke, dim. 9 sept., ils se produiront à 14h., 15h et 16h.

LE ROUGE ET LE NOIR: 7151 Côte-des-Neiges (738-2096) — Boîte à chansons: plusieurs chansonniers sur la scène

LES RETROUVAILLES: 1709 St-Denis (849-9275): John Baudine quartette (B&B) mer. au sam. 22h. à 01h. — Sylvain L'heureux chansonnier, dim au mar. de 22h à 01h.

SPECTRUM: 318 ouest Ste-Catherine (861-5851) — Le trio vocal « Mighty Diamonds » en spectacle le sam. 8 sept. à 22h.

TANGENTE: 3655 St-Laurent — Spectacle « Street Vodville » de Daniel Gulko et Keith Hennessy, 8 sept. 20h.30.

THÉÂTRE

CAFÉ-CONCERT LA BELLE ÉPOQUE: St-Timothée (373-3262) — "N'te promène donc pas toute nue" de Feydeau, m. en s. Philippe Grenier, du jeu. au sam. 21h. jusqu'au 22 sept.

CAFÉ DE LA PLACE: PDA (842-2112) — « En attendant Godot » de Samuel Beckett, m. en s. Jean Salvy, du 5 sept. au 27 oct. lun. au sam. 20h.30

CAFÉ-THÉÂTRE LA LICORNE: 2075 St-Laurent (843-4166) — La Vitrine présente « Bluff » de François Camirand et Claude Poissant, m. en s. René Richard Cyr, jusqu'au 9 sept. 20h.30

CAFÉ-THÉÂTRE QUARTIER LATIN: 4303 St-Denis (843-4384) — "Au restaurant" de Maurice Barrier, et "La sortie au théâtre" de Carl Valentin, du 4 juillet au 9 sept., mer. au dim. 20h. — « Paroles » de David Lonergan, m. en s. Claude Poissant, du 12 au 30 sept. du mer. au dim. 20h.30

CENTRE D'ESSAI DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL: 2332 Edouard-Montpetit, 6e étage (343-6524) avant 17h. — Cité présente un spectacle Beckett comprenant 2 pièces « Cette fois » et « Solo », interprétation Jean St-Germain, m. en s. et scénographie Danièle Le Blanc, 12 au 15 sept. et 18 au 22 sept. 20h.30

HOTEL REGENCE HYATT: 777 Université (879-1370) — Dîner-Théâtre Les Masques: « I do! I do! » m. en s. Roger Peace, jusqu'au 30 sept. du mer. au dim.

HOTEL REINE-ELISABETH: Salle Arthur (861-3511) — « Strauss père et fils » conception et m. en s. Philippe Grenier, du mer. au ven. 21h.30, sam. 19h.30 et 22h.30, dim. 20h. jusqu'au 30 sept.

MONT-CARMEL: 2090 rang St-Flavien, Mont Carmel (819-539-3116) — "Faut divorcer" de Bertrand Leblanc, du 16 juin au 8 sept. mer. au dim., 21h.

STUDIO-THÉÂTRE ALFRED LALIBERTÉ: UQAM, 1455 St-Denis, Mtl (282-3456) — « Les fées ont soif » de Denise Boucher les 8-9-10-12 sept. 20h.30 (le 11 sept. au Club soda)

THÉÂTRE DE LA BORDÉE: 1091 1/2 rue St-Jean, Québec (694-9631) — « Stand by...5 minutes » de Jean-Jacqui Boutet, Louis-Georges Girard, Ginette Guay, Martine Ouellet et Marie St-Cyr, m. en s. Robert Lepage, à compter du 5 sept. 20h.30, mar. au sam.

THÉÂTRE MALENFANT: 734 St-Jean-Baptiste, Terrebonne (492-0165) — La Famille Malenfant présente "Chez Paul-ette, bière, vin, liqueur et nouveautés" de Louis-Marie Dansereau du 21 juin au 8 sept., mar. au ven. 20h.30, sam. 19h. et 22h.

THÉÂTRE PORT ROYAL: PDA (842-2112) — La Compagnie Jean Duceppe présente « La ronde » d'Arthur Schnitzler, du 5 sept. au 13 oct., 8 sept. 17h. et 21h., 11 au 14 sept. 20h.

THÉÂTRE SAINT-DENIS: 1594 St-Denis (849-4211) — « L'amour ou la vie » de Guy Fournier, m. en s. Daniel Roussel, du 30 août au 16 sept. du mar. au dim. 20h.30

THÉÂTRE DU PERCE-RÊVE: 9 rang Anctil, Victoriaville (752-5070) — La troupe du doux délire présente "La chambre mandarine" comédie de Robert Thomas, m. en s. Martin et Patrice Daigneault, du 12 juillet au 9 sept. du jeu. au dim. 20h.30

THÉÂTRE D'ÉTÉ DE SAINT-OURS: 2555 Rang sud du Ruisseau, St-Ours-sur-Richelieu (785-2732) — La Troupe Face à Face présente "Le château des fantasmes" de Francine Charland, du 9 juin au 9 sept., mar. au dim. 20h.30

THÉÂTRE LE THÉ DES BOIS: 574 ave du Parc, Deauville (819-864-9569) — "Mot de passe" de Gabriel Lemelin et Marie-Josée Ross, du 29 août au 8 sept., du mer. au sam. 20h.30.

GALERIE MAISON DES ARTS DE PIEDMONT: 136 chemin de la gare, Piedmont (227-4322) — Oeuvres récentes de Bruni, Gransow et Dubreuil, sculptures de Marcel Tremblay

GALERIE J. YAHOUDA MEIR: 2160 de la Montagne ste 705 (845-3974) — « Etendarts » peintures récentes de Roland Bastien du 12 au 29 sept.

GALERIE MONTCALM: Maison du citoyen, Hull (777-2781): Exposition des oeuvres de Claude Dupont, Jaime Escayola et Robert Trottier, peintures et sculptures, du 16 août au 8 sept.

GALERIE NATIONALE DU CANADA: Angle Elgin et Slater, Ottawa — Photographie et architecture 1839-1939, du 13 sept. au 11 novembre

GALERIE NOCTUELLE: 307 ouest Ste-Catherine ste 555 (845-5555) — Salle 1: travaux récents de Guy Langevin — Salle 11: Dessins de Carmen Coulombe, du 8 sept. au 3 oct.

GALERIE OBORO: 3981 St-Laurent ste 499 — « La famille royale » exposition de Reynald Connoly, Robert Deschênes et Josette Trépanier, du 25 sept. au 6 oct.

GALERIE PLACE DU CANADA: Hôtel Château Champlain — Exposition des oeuvres de Gabrielle Potvin

GALERIE SKOL: 3981 St-Laurent ste 810 — « Faits sculpturaux » exposition de Pierre Bellemare, du 18 au 29 sept. mar. au sam. 12h.30 à 18h.

GALERIE SOHO MERCER: 250A rue Lyon, Ottawa (238-2451) — Oeuvres d'artistes contemporains du mar. au sam. 12h.00 à 17h.00

GALERIE UQUAM: 1400 rue Berri — Iliazd, maître d'oeuvre du livre moderne, du 6 au 28 sept. tous les jours de 12h. à 18h.

GUILDE CANADIENNE DES MÉTIERS D'ART DU QUÉBEC: 2025 rue Peel (849-6091) — Exposition de porcelaine de Harlan House du 1 sept. au 6 oct.

HÔTEL DE VILLE DE MONTRÉAL: Hall d'entrée — Exposition de peintres polonais (1850-1950) du 7 sept. au 13 oct.

INTERACTION: 4060 St-Laurent (849-2791): "It's a real McCoy" exposition de jarres à biscuits américaines de fabrication industrielle circa (1939-1973), du 26 août au 16 sept.

LA MAGIE DE L'ART: 1235 rue Guy (935-1446) — Aquarelles et huiles de Anatole Golod et aussi artistes de la galerie jusqu'au 15 sept.

MAISON DES ARTS DE PIEDMONT: 136 de la Gare, Piedmont — Exposition permanente des oeuvres de Daly, Bruni, Duguay, Guertin, Tremblay et plusieurs autres

MAISON DE LA CULTURE CÔTE-DES-NEIGES: 5290 ch. Côte-des-Neiges (739-7195) — Exposition de tapisseries d'Élène Gamache du 4 au 30 sept.

MAISON DE LA CULTURE

MAISONNEUVE: 4120 est Ontario (872-4213) — Exposition d'art sacré, du 5 au 30 sept.

MAISON DE LA CULTURE MARIE UGUAY: 6052 Boul. Monk (872-2044) — « Photomontages » exposition de Pierre Guimond, du 12 sept. au 14 oct.

MAISON DE LA CULTURE DU PLATEAU MONT-ROYAL: 465 est Mont-Royal — « Les oiseaux » Exposition de Jean-Luc Grondin, du 12 sept. au 4 nov.

MAISON MAZARIN: 2551 est Beaubien (376-1314) — Exposition des oeuvres de Eric Riordon, René Richard, Gordon Pfeiffer, Harold Beament, Umberto Bruni, Ann Nasvik, Dennison, Luigi Tiengo, François Marchand et Flore Simoneau

MICHEL TÉTRAULT ART CONTEMPORAIN: 4260 St-Denis,(843-5487): "2ème coup d'éclat" Louis Bouchard, Robert Bordo, Suzanne Boucher, Jean-Marie Martin, Paul Mathieu, Jean-Pierre Morin, Brigitte Patter-Mal, du 15 août au 16 sept.

MUSÉE MARC-AURÈLE FORTIN: 118 St-Pierre (prolongement rue Bleury) Vieux Montréal (845-6108) — Exposition permanente des oeuvres de Marc-Aurèle Fortin ainsi que des sculptures et pierres semi-précieuses de Jean-Charles Charuest tous les jours de 11h. à 17h. (fermé lundi) jusqu'au 15 sept.

MONTRÉAL TOUT TERRAIN: 305 est Mont-Royal (843-7253) — Exposition rassemblant une soixantaine d'artistes, du 22 août au 23 sept. mer. au dim. de 12h à 19h.

MUSÉE D'ART CONTEMPORAIN: Cité du Havre (873-2878): La "Collection Borduas" oeuvres picturales, du 23 août au 30 sept. — "Architectures du Musée" exposition de projets sur le futur Musée du 1 juillet au 16 sept. — La graphique: un langage et ses usages, 30 août au 30 sept.

MUSÉE D'ART DE SAINT-LAURENT: 615 Boul. Ste-Croix (747-7367) — Le patrimoine à St-Laurent: les noces d'autrefois et la généalogie des St-Aubin, du 12 août au 30 sept.

MUSÉE DES BEAUX-ARTS DE MONTRÉAL: 3400 ave du Musée (285-1600) — Exposition de Bouguereau, du 22 juin au 23 sept.

MUSÉE McCORD: 690 ouest, rue Sherbrooke (392-4778) — Le Canada dans l'art du potier jusqu'à oct.

MUSÉE UNIVERSEL DE LA CHASSE ET DE LA NATURE: Parc Mont-Royal, 1260 Camilien-Houde (843-6942) — Présentation d'artistes animaliers internationaux, histoire des Appelants du Québec

OPTICA: 3981 St-Laurent ste 501 (287-1574) — « Lieux et figures » neuf projets d'architecture pour Montréal, du 5 au 29 sept.

LA PETITE GALERIE: 1200 rue Shefford, Bromont (534-2256) — Oeuvres récentes de Marguerite Potvin: Impressions de Provence, jusqu'au 1 sept. Ouvert le sam. et dim.

POWERHOUSE: 3738 St-Dominique (844-3489) — Galerie 1: Derrière le voile, de Char Davies — Galerie 11: Installations Letter/letter de Annebet Zwartsenberg du 5 au 22 sept. mar. au sam. de 11h. à 17h.

SUZANNE LAVIGNE: 916 rue Cherrier (525-2455) — exposition lun. au jeu. 15h.00 à 19h.00 ven. sam. dim. 15h.00 à 21h.00

WADDINGTON & GORCE INC: 1504 ouest Sherbrooke (933-3653) — Exposition des oeuvres de M.A. Winterer du 5 au 26 sept.

INTERART: 1545 Dr Penfield, suite 104 (932-1545) — Oeuvres de Louis Jaque, Alfred Pellan, Riopelle, Sculptures de Robert Poulin, Claude Millette.

TÉLÉVISION

SAMEDI

2 CBFT

12.00 Univers inconnus: les grands fleuves, reflets de l'histoire
13.00 D'hier à demain
14.00 Cinéma « Idylle à pas lents » amér. 78 avec Paul Sorvino, Anne Ditchburn et Nicolas Coster
16.30 Le fils d'Abraham
17.00 Bagatelle
18.00 Le Téléjournal
18.05 Une fenêtre sur le monde
18.30 Me monde merveilleux de Disney
19.30 Baseball des Expos Les Phillies de Philadelphie visitent les Expos de Montréal
22.00 Le téléjournal
22.20 Les nouvelles du sport
22.35 Cinéma « Les prémonitions de Sheila » amér. 79 avec Mike Connors, Martin Landau et Diane Canayo

10 CFTM

12.00 Samedi magazine
14.00 Le baseball du samedi
17.15 L'univers des jeunes
17.45 Le dix vous informe
17.55 Lotto 6/49 et la quotidienne
18.00 Pop Express
19.00 Coupe Canada 84
22.00 Ethnies
22.30 Sur la sellette
23.00 Les Nouvelles TVA
23.15 Les Sports
23.30 Cinéma de fin de soirée « Une vierge pour le prince » it.fr. 66 avec Vittorio Gassman, Virna Lisi et Philippe Leroy
01.30 Cinéma de fin de soirée « California kid » amér. 74 avec Martin Sheen, Vic Morrow, Michelle Phillips et Stuart Margolin

17 RADIO-QUÉBEC

18.30 Les maîtres de l'échiquier
19.00 Poésie au pluriel: poésie pour les yeux
19.30 Justice pour tous
19.58 Tirage de la quotidienne
20.00 Les chanteurs réalistes
21.00 « La ligne d'ombre » 76 avec Graham Lines, Marek Kondrat, Tom Wilkinson et Bernard Archard

99 TVFQ (Câble)

12.30 Jairo au Mexique
13.35 Glissades autorisées: surf sur la Côte Atlantique
14.00 Grands-mères: grands-mères de l'Islam
14.40 Fête de la musique à Lyon
15.00 Itinéraires: femmes et enfants d'Afrique-Rassoumai-Bare
15.45 Croque-Vacances
17.00 Le Journal
17.40 Face à sas
17.45 Gym Tonic
18.25 Atout pic
18.30 Des chiffres et des lettres
19.00 Les six de Bourgogne
19.15 « Marie-Marie » feuilleton avec Danielle Darrieux, Gérard Lartigau et Maurice Biraud
20.00 Si on chantait
21.00 Une balle au fronton
21.15 Los Hermanos Sanchez
21.30 Grands-mères: Hélène et Jeanne
22.30 Itinéraires
23.29 Le Journal
24.09 Prélude à la nuit

6 CBMT

12.00 Sportsweekend
19.00 CBC News: saturday report
19.30 The muppet show
20.00 Barney Miller
20.30 Front page challenge
21.00 John Kim Bell
21.30 CFL football Toronto at Edmonton
23.00 The National
23.10 CFL Football
00.28 Newswatch
00.50 Alexander Korda film festival « The challenge » avec Robert Douglas, John Gardner et Mary Clare

12 CFCF

12.00 Encounter with disaster
12.30 Oceans alive
13.00 Saturday cinema « American hot wax » 78 avec Tim McIntyre et John Lehne
15.00 Maple Leaf wrestling
16.00 Wide world of sports
18.00 Pulse
18.30 The stereovision network
19.00 Canada cup hockey
22.00 The new avengers
23.00 CTV National News
23.21 Pulse
24.00 Cinema 12 « Starcrash » sci-fi 79 avec Marjoe Gortner, Christopher Plummer et David Hasselhoff
01.50 Second feature « Cross hot » dr. 82 avec John Saxon, Lee J. Cobb et Renzo Palmer
02.50 The dukes of hazzard

DIMANCHE

2 CBFT

11.00 Jean-Paul 11 au Canada
14.30 Univers des sports
16.00 Jean-Paul 11 au Canada
19.30 Les Beaux Dimanches « Opéra Eugène Onéguine »
23.50 Les nouvelles du sport
00.05 Présentation du ciné-club
00.10 Ciné-club « L'emploi » it. 61 avec Sandro Panzezi, Loredana Detto et Tullio Kezich

10 CFTM

10.30 La visite du pape
14.30 Ciné week-end « Monsieur et madame Jones » amér. 71 avec Desi Arnaz Jr, Dan Dailey, Christopher Norris et Dina Merrill
16.00 La visite du pape
19.30 L'île fantastique
21.30 Cinéma « Le dernier amant romantique » fr. 78 aved Doyle Haddon, Gerard Tybalt, Fernando Rey et Etienne Chicot
23.30 Les nouvelles TVA
23.45 Les sports
00.00 Cinéma de fin de soirée « Le shérif de ces dames » amér. 62 avec Elvis Presley, Arthur O'Connell et Anne Helm

17 RADIO-QUÉBEC

13.00 La science en question: Qui a ouvert le bal?
13.30 La science en question: Être ou ne pas être
14.00 Le corps humain: les hormones
14.30 Le corps humain: la reproduction
15.00 L'évolution de l'homme: au nom de la science
16.00 Les droits et libertés de la personne: une longue histoire
17.00 L'astronomie générale
18.00 Plans d'eau douce
18.30 Ce soir, en compagnie de Jean-Paul 11

99 TVFQ (Câble)

12.15 Thalassa
13.00 Dimanche magazine
14.00 Apostrophes
15.15 Sports dimanche
17.00 Le Journal
17.40 Croque-vacances
18.15 Circuit musical des châteaux
18.45 Casaques et bottes de cuir
19.15 Auto moto
19.45 Thalassa
20.30 Dimanche magazine
21.30 Apostrophes
22.45 Sports-Dimanche
23.53 Le Journal
00.33 Prélude à la nuit

6 CBMT

11.30 Pope's tour: arrival at Quebec city and basilica
14.30 Hymn sing
15.00 Walt Disney
16.00 Pope's tour: mass at Laval university
19.30 Sportsweekend
21.30 News special: Pope in Quebec
23.15 Newswatch
23.37 Chinook country
00.05 Centre stage

12 CFCF

11.00 The papal visit
14.00 Terry Winter show
14.30 CFCF Special: The papal visit
15.30 Sports hot seat
16.00 Untamed world
16.30 Question period
17.00 CFL football Hamilton Tiger Cats vs. B.C. Lions
20.00 CTV Special Presentation « Marco Polo » part 1
23.00 CTV National news
23.21 Pulse
00.00 Cinema 12 « Movie, movie » com. 78 avec George C. Scott, Trish Van Devere et Art Carney
01.50 Bionic woman
02.50 Blue thunder

MUSIQUE

BASILIQUE MARIE-REINE DU MONDE 1071 rue de la cathédrale (866-1661) — Tous les dimanches à 11h. le choeur polyphonique de Montréal

BASILIQUE NOTRE-DAME: 116 ouest Notre-Dame (849-1070) — Tous les dim. à 11h. grand-messe (grégorien et polyphonie) et à l'orgue Pierre Grandmaison.

CAFÉ-CONCERT LA CHANCONNE: 342 est Ontario (843-8620) — Tous les mardis soirs, Flamenco avec Sonia Del Rio et Antonio Rodriguez à la guitare, 21h.

CHRIST CHURCH CATHEDRAL: rue Ste-Catherine entre Union et Université — Tous les dimanches à 10h. et 16h., chorale de l'église

CHURCH OF ST-ANDREW AND ST-PAUL: Angle Redpath et Sherbrooke (842-3431) — Tous les dimanches à 11h.00 chorale de l'église, direction Wayne Riddell

ÉGLISE CATHOLIQUE DE CAUGHNAWAGA: Concert d'orgue avec Colette Favretti et Jean Thibault, le dim. 9 sept. 15h.30

ÉGLISE ST-PATRICK: 460 ouest Boul. Dorchester — A la messe de 11h. le 9 sept. fanfare, « The Westmount Brass », en honneur de la visite de sa Sainteté Jean-Paul 11

AVIS PUBLICS

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR MUNICIPALE DE MONTRÉAL, NO: 505-27-017480-832. VILLE DE LONGUEUIL, partie demanderesse — vs — ALAIN COURCHESNE, partie défenderesse. Le 19 septembre 1984 à 10 heures, au 2378 Champagneur, app. 305 Longueuil, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la partie défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: une automobile de marque Chevelle bleue. Conditions: ARGENT COMPTANT. Renseignements: J.R. CHIASSON, huissier, 288-0211, de l'étude: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère, huissiers. Montréal, ce 19 septembre 1984.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, NO: 505-27-016971-831. VILLE DE LONGUEUIL, partie demanderesse — vs — ALAIN COURCHESNE, partie défenderesse. Le 19 septembre 1984 à 10 heures, au 2378 app. 305, Longueuil, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la partie défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: une automobile de marque Chevelle de couleur bleue. Conditions: ARGENT COMPTANT. Renseignements: J.R. GIASSON, huissier, 288-0211, de l'étude: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère, huissiers. Montréal, ce 19 septembre 1984.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, NO: 505-27-017002-834. VILLE DE LONGUEUIL, partie demanderesse — vs — ALAIN COURCHESNE, partie défenderesse. Le 19 septembre 1984 à 10 heures, au 2378 Lavallée, app. 305, Longueuil, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la partie défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: une automobile de marque Chevelle de couleur bleue. Conditions: ARGENT COMPTANT. Renseignements: J.R. GIASSON, huissier, 288-0211, de l'étude: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère, huissiers. Montréal, ce 19 septembre 1984.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR MUNICIPALE, NO: 0083711. VILLE DE WESTMOUNT, partie demanderesse — vs — TÉLÉTHÈQUE INC., partie défenderesse. Le 21 septembre 1984 à 11 heures, au 7287 Champagneur, Montréal, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la partie défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: Mobilier et fournitures de bureau. Conditions: ARGENT COMPTANT. Renseignements: ROGER JOBIN, huissier, 288-0211, de l'étude: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère, huissiers. Montréal, ce 21 septembre 1984.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR MUNICIPALE, NO: 0072679. VILLE DE WESTMOUNT, partie demanderesse — vs — TÉLÉTHÈQUE INC., partie défenderesse. Le 21 septembre 1984 à 11 heures, au 7287 Champagneur, Montréal, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la partie défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: Mobilier et Acc. de bureau. Conditions: ARGENT COMPTANT. Renseignements: ROGER JOBIN, huissier, 288-0211, de l'étude: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère, huissiers. Montréal, ce 21 septembre 1984.

CHI-HUNG HUI né à Macao le 14 avril 1957, résidant et domicilié au 3882 boulevard LaSalle à Verdun, a adressé au Lieutenant-Gouverneur en conseil de cette province une requête dans le but de changer son prénom de la façon suivante: soit ajouter à son prénom existant « CHI-HUNG » un prénom additionnel le précédant et notamment « HEMAN » de sorte que ses prénoms soient les suivants « HEMAN CHI-HUNG », le nom de famille demeurant « HUI ».

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE JOLIETTE

COUR PROVINCIALE

NO:

CORPORATION MUNICIPALE DE ST-ALPHONSE DE RODRIGUEZ, ayant sa place d'affaires au 101, de la Plage à St-Alphonse de Rodriguez,

partie demanderesse
—VS—
CLAUDETTE PINSONNEAULT,
—ET—
SUCCESSION GEORGES DECELLES,

partie défenderesse
PAR ORDRE DE LA COUR

La partie, défenderesse, Claudette Pinsonneault et Succession Georges Decelles, est par les présentes requise de comparaître dans un délai de 30 jours de la publication des présentes.
Une copie de la déclaration et du bref d'assignation ont été laissés à la Cour Provinciale de Joliette à son intention.
Prenez de plus avis, qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans le délai susdit, la partie demanderesse procédera à obtenir contre vous par défaut un jugement et vous en subirez toutes les conséquences.

G.A.C.P.
Joliette, ce 24 août 1984.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE

NO: 500-04-002274-844

DAME JOHANNE BÉDARD
—VS—
WILLIE BOBBITT
—ET—
VILLE DE ST-HUBERT
LE PROTONOTAIRE DE LA COUR SUPÉRIEURE DE MONTRÉAL
LE DIRECTEUR DE LA PROTECTION DE LA JEUNESSE
PAR ORDRE DE LA COUR

Le défendeur, WILLIE BOBBITT, d'adresse inconnue, est par les présentes requis de comparaître dans un délai de vingt (20) jours à compter de la publication.
Une copie de l'action en déchéance de l'autorité parentale, déclaration, a été laissée à son intention à la Direction Générale des Greffes, au Palais de Justice, 1 est rue Notre-Dame, à Montréal, district de Montréal.
Faute par le défendeur de comparaître dans ce délai, statuer et prononcer jugement par défaut avec les mêmes conséquences, qu'à la suite d'un débat contradictoire.

ME MARCELLE AUBRY, P.A.
Montréal, ce 6 septembre 1984
Mes St-Louis, Bibeau, Fauteux
4255 rue Wellington
suite 101
Verdun, Québec
H4G 1V9
tél.: 761-4838
dossier: 16-13529

AVIS est par les présentes donné que SPIRO STELIO XEPLATIS, sans emploi, domicilié et demeurant au 6559 rue St-Vallier, cité et district de Montréal, s'adresse au Lieutenant-Gouverneur en Conseil de la Province de Québec afin d'obtenir un décret lui permettant de changer son nom en celui de STEPHEN XEPLATIS.
Montréal, le 28 août 1984
Me SYLVIE LAPORTE
400 est Jarry
Montréal, P.Q.
H2P 1V3
Procureur du requérant

Dans l'affaire de la faillite de:
Gilles Aubuchon, pilieur,
(n.a.s. — 413-150-798)
Thérèse (Lavigne) Aubuchon, serveuse,
(n.a.s. — 213-608-854)
325, 58e Avenue
Pointe Calumet, Québec
J0N 1G0

AVIS AUX CRÉANCIERS D'UNE ASSEMBLÉE

AVIS est par la présente donné que les débiteurs susdits ont déposé une cession le 27 août 1984; que la première assemblée des créanciers sera tenue le 13 septembre 1984 au bureau du syndic, 2015 rue Drummond, # 950, Montréal, Québec.
DATÉ de Montréal, ce 4 septembre 1984.

PFEIFFER & PFEIFFER INC.
syndic

ADRESSE:
2015 Drummond St., #950
Montréal, Québec
H3G 1W7
TÉL.: (514) 282-9636

AVIS DE VENTE

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné que, conformément à un jugement de la Cour supérieure, district de Montréal, rendu le 28 août 1984, (dossier no. 14-001496-843), il sera procédé, le 20 septembre 1984, à 15 heures en l'étude du notaire soussigné, au no. 4897 du Chemin de la Reine-Marie, appartement 3 en la cité de Montréal (tél.: 733-7540) à la vente à l'enchère et à l'adjudication publique de l'immeuble affecté d'une substitution dont le grevé est Jean Brosseau et les appelés ses enfants nés et à naître.

DÉSIGNATION

Un emplacement ayant front sur la rue St-Denis en la Cité de Montréal, connu et désigné comme étant le lot mille quatre cent quarante-trois de la subdivision officielle du lot originaire deux mille six cent quarante-trois (2643-1443), le tout au plan et livre de renvoi officiels de la Paroisse de St-Laurent avec un immeuble et ses dépendances dessus érigées et portant les numéros 8289 à 8293 de ladite rue St-Denis en la cité de Montréal.
Pour conditions s'adresser au notaire soussigné.
Signé à Montréal,
le six septembre mil neuf cent quatre-vingt-quatre.
Roger Comtois
Notaire,
4897, Chemin de la Reine-Marie,
Montréal, P.Q.
H3W 1X1
Tél.: 733-7540.

La requérante 128771 CANADA LIMITÉE, s'adressera à la Commission des Transports du Québec afin d'obtenir l'autorisation de donner le service suivant par permis spécial:
TRANSPORT RESTREINT — LONGUE DISTANCE — ROUTE RESTREINTE — CONTRAT
De Laval à la frontière Québec/États-Unis (tout port de sortie) et à la frontière Québec/Ontario (port de sortie: Rivière Beaudette; en transit en Ontario jusqu'à la frontière Ontario/États-Unis: tout port de sortie) et retour, pour le transport de marchandises pour le compte de Rol Mfg. (Canada) Ltd. Origine ou destination: tous les points des États-Unis.
RESTRICTION
Ce permis sera exploité concurremment avec le permis requis par l'Interstate Commerce Commission.
TRANSPORT RESTREINT — LONGUE DISTANCE — ROUTE RESTREINTE — CONTRAT.
De Laval à la frontière Québec/Ontario (port de sortie: Rivière Beaudette) et retour, pour le transport de marchandises pour le compte de Rol Mfg. (Canada) Ltd. Origine ou destination: Toronto, Ontario.
RESTRICTION
Ce permis sera opéré concurremment avec le permis requis de l'Ontario Highway Transport Board.
DURÉE
Ce permis sera valide pour une période de 364 jours à compter de son émission.
La requérante demande de plus, conformément à l'article 85 du Règlement sur les Règles de pratique et de Régie interne de la Commission des Transports du Québec, que la décision prenne effet à la date où elle sera rendue.
Toute personne intéressée à faire opposition à la présente demande, devra le faire dans les cinq jours suivant la dernière parution de cet avis en s'adressant à la Commission des Transports du Québec.
JOCELYN LECLERC
MARTINEAU WALKER
Procureurs de la requérante
1ère parution: 7 septembre 1984
2ème parution: 8 septembre 1984

QUÉBEC PRODUCTIONS CORPORATION

Avis de Paiement

Aux détenteurs de certificats de garantie, 4½ %, datés du 1er mai 1947.
AVIS est par les présentes donné que:
Trust Général du Canada, en sa qualité de fiduciaire pour les détenteurs de certificats de garantie, 4½ %, émis aux termes d'un acte de fiducie consenti par Québec Productions Corporation et portant la date officielle du 1er mai 1947 a complété la réalisation des biens de Québec Productions Corporation dont il a pris possession, et que le fiduciaire procédera à une distribution aux détenteurs de certificats de garantie.
Cette distribution sera effectuée aux bureaux du fiduciaire, 1100 rue University, à Montréal, province de Québec, le 10 septembre 1984 et consistera en un paiement partiel du principal des certificats de garantie jusqu'à concurrence de l'encaisse disponible le 10 septembre 1984 et proportionnellement au montant des certificats de garantie en circulation à cette date.
Pour obtenir paiement, les détenteurs de certificats de garantie devront déposer auprès du fiduciaire leurs certificats de garantie accompagnés d'une lettre de transmission dont on peut se procurer une copie aux bureaux du fiduciaire.
Si un détenteur faisait défaut de remettre ses certificats de garantie le ou avant le 10 septembre 1984 ou si un détenteur n'acceptait pas le ou avant le 10 septembre 1984 le paiement ci-dessus et n'en donnait pas quittance, selon les conditions que le fiduciaire pourra exiger, le fiduciaire déposera en fiducie pour le bénéfice du détenteur les sommes d'argent réservées au paiement partiel du principal des certificats de garantie dudit détenteur. Ce dépôt en fiducie vaudra comme un paiement à tel détenteur qui n'aura droit à compter du 10 septembre 1984 qu'au paiement des sommes d'argent ainsi déposées, sur présentation et remise au fiduciaire des certificats de garantie.
Montréal, ce 5ième jour du mois de septembre mil neuf cent quatre-vingt-quatre (1984).
Le fiduciaire,
TRUST GÉNÉRAL DU CANADA

Il est donné avis que JACQUES TRUDEAU a l'intention de transmettre au ministre de la Justice une requête afin de changer son nom en celui de JACQUES CARLI TRUDEAU. Ledit requérant demeure présentement au 3909, 4ième rue, Chomedey, Laval, district de Montréal.
MONTRÉAL, le 28 août 1984
JACQUES TRUDEAU
Avocat

Prenez avis que le contrat en date du 28 août 1984 par lequel 124056 CANADA INC. a cédé et transporté à BANQUE NATIONALE DE PARIS (CANADA) toute ses créances, réclamations et comptes à recevoir actuels et futurs, a été enregistré au Bureau d'Enregistrement de la division d'Enregistrement de MONTRÉAL le 31 AOÛT 1984 sous le numéro 3512272.
BANQUE NATIONALE DE PARIS (CANADA)
Le 5 septembre 1984

AVIS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE

Dans l'affaire de la faillite de:
PAUL FREDETTE, plombier, demeurant et résidant au 280, rue Conrad Pelletier, app. 22, La Prairie, Québec
J5R 4B2

Failli

AVIS est par les présentes donné que PAUL FREDETTE a fait une cession le 30e jour d'août 1984 et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 19e jour de septembre 1984, à 9:30 heures, au bureau du syndic.
Ce 7e jour de septembre 1984.
DENIS RÉMILLARD, C.G.A.
Syndic
MOQUIN, MENARD, GIROUX, DAOUST INC.
85, rue St-Charles Ouest
Bureau 101
LONGUEUIL (Québec) J4H 3N7
Tél.: (514) 875-6215/679-7020

LOI SUR LA FAILLITE

AVIS AUX CRÉANCIERS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE

Dans l'affaire de la faillite de:
JEAN-MARC PARÉ

Avis est par les présentes donné que M. Jean-Marc Paré, 2525 avenue Laframboise, Saint-Hyacinthe, P.Q., ayant fait affaires sous la raison sociale: "COMTOIS, PARÉ, ROBITAILLE", 995 avenue Du Palais, Saint-Hyacinthe, P.Q., a fait cession de ses biens le 29ième jour d'août 1984, et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 14ième jour de septembre 1984, à 11:00 heures de l'avant-midi, au bureau du Séquestre Officiel, Complexe Guy Favreau, 200 ouet, boulevard Dorchester, basilaire 00, tour ouest, chambre 07, salle no. 1, dans la cité de Montréal.
LAURENT LANGEVIN C.G.A.
SYNDIC
BUREAU
1305 ouest, rue Girouard
Saint-Hyacinthe P.Q.
Tél.: 774-4300

LOI SUR LA FAILLITE

AVIS AUX CRÉANCIERS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE

Dans l'affaire de la faillite de:
BERNARD BOILEAU

Avis est par les présentes donné que M. Bernard Boileau, chauffeur de camion, 241 boulevard Desormeaux, app. no. 6, Longueuil, P.Q., a fait cession de ses biens le 29ième jour d'août 1984, et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 18ième jour de septembre 1984, à 10:30 heures de l'avant-midi, au bureau du syndic soussigné, 1305 ouest, rue Girouard, Saint-Hyacinthe, P.Q.
LAURENT LANGEVIN C.G.A.
SYNDIC
BUREAU
1305 ouest, rue Girouard
Saint-Hyacinthe, P.Q.
Tél.: 774-4300

Dans l'affaire de la faillite de:
Yves Chamberland, invalide,
(n.a.s. — 213-691-868)
Thérèse (Thériault) Chamberland, infirmière,
(n.a.s. — 220-451-892)
86 rue Juliette Béliveau,
St-Bruno, Québec
J3V 4P6

AVIS AUX CRÉANCIERS D'UNE ASSEMBLÉE

AVIS est par la présente donné que les débiteurs susdits ont déposé une cession le 28 août 1984; que la première assemblée des créanciers sera tenue le 17 septembre 1984 au bureau du syndic, 2015 rue Drummond, # 950, Montréal, Québec.
DATÉ de Montréal, ce 29 août 1984

PFEIFFER & PFEIFFER INC.
syndic

2015 Drummond St., # 950
Montréal, Québec
H3G 1W7
Tél.: (514) 282-9636

Prenez avis que la requérante, U-HAUL CO. (CANADA LTÉE, détentrice du permis M-600417, lequel l'autorise à fournir un service de location à court terme de petites remorques généralement destinées à être attachées à des véhicules de promenade et de camions spécialement agencés pour le déménagement, au 413 boul. Fiset, Sorel, province de Québec, s'adresse à la Commission des Tranposrts du Québec, afin d'obtenir un permis spécial l'autorisant à changer son bureau de location pour qu'il se lise désormais: 370 rue Du Collège, Sorel, province de Québec.
La requérante demande également à la Commission des Transports du Québec de décréter suivant l'article 85 des règles de pratiques et de régie interne que ladite Commission décrète que la décision devienne exécutoire à la date où elle sera rendue.
Tout intéressé peut faire opposition ou intervenir à la présente demande dans les cinq (5) jours de la deuxième parution de cet avis, en s'adressant à la Commission des Transports du Québec, au 505, rue Sherbrooke est, Montréal, province de Québec.
1ère publication: 7 septembre 1984
2ème publication: 8 septembre 1984
CORBEIL, GROLEAU & DUFRESNE
31 St-Jacques, suite 100
Montréal (Québec)
H2Y 1K9

AVIS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE

Dans l'affaire de la faillite de:
CORPORATION DES HAWKS DE LA PRAIRIE, corporation légalement constituée, ayant son siège social au 545, rue Godin, La Prairie, Québec J5R 3A8 et faisant affaires sous le nom et raison sociale de "Fleur de Lys de Delson",

Faillie

AVIS est par les présentes donné que CORPORATION DES HAWKS DE LA PRAIRIE a fait une cession le 29e jour d'août 1984 et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 18e jour de septembre 1984, à 9:30 heures, au bureau du syndic.
Ce 6e jour de septembre 1984.
DENIS RÉMILLARD, C.G.A.
Syndic

moquin, menard giroux, daoust inc.
SYNDIC

85, rue saint-charles ouest, bureau 101, longueuil, quebec J4H 3W7 (514) 679-7020 (514) 875-6215

"PRENEZ AVIS que Dame Marie-Thérèse Fernande Landry, domiciliée et résidante au 685 Stuart, Outremont, Province de Québec, a présenté une requête en changement de nom au ministre de la Justice du Québec, en date du 21 août 1984, pour que ses prénoms se lisent maintenant ELIZABETH-ANN, LYSIANE."

Avis est par les présentes donné, conformément à la Loi sur les sociétés de prêts et de placements, que la Société d'hypothèques de la Banque Nationale de Grèce (Canada) a obtenu un permis en vertu de la loi ci-haut mentionné lui permettant d'exercer ses opérations au Québec, sous réserve des lois en vigueur, de son acte constitutif et des lois régissant sa capacité.
Montréal, ce 20 août 1984.

Prenez avis que le contrat en date du 28 AOÛT 1984 par lequel BOUTIQUE BORA BORA INC. a cédé et transporté à BANQUE NATIONALE DE PARIS (CANADA) toute ses créances, réclamations et comptes à recevoir actuels et futurs, a été enregistré au Bureau d'Enregistrement de la division d'Enregistrement de MONTRÉAL le 31 AOÛT 1984 sous le numéro 3512274.
BANQUE NATIONALE DE PARIS (CANADA)
Le 5 septembre 1984.

Prenez avis que le contrat en date du 28 août 1984 par lequel COVOR SUPPLIERS INC. a cédé et transporté à BANQUE NATIONALE DE PARIS (CANADA) toute ses créances, réclamations et comptes à recevoir actuels et futurs, a été enregistré au Bureau d'Enregistrement de la division d'Enregistrement de MONTRÉAL le 31 AOÛT 1984 sous le numéro 3512273.
BANQUE NATIONALE DE PARIS (CANADA)
Le 5 septembre 1984.

Avis est par les présentes donné que TOTAL PACKAGING LTD., compagnie incorporée en vertu de la Loi sur les Compagnies et ayant son siège social en la Cité de Montréal, demandera au Ministre des Institutions Financières et Coopératives de la Province de Québec la permission d'abandonner sa charte, conformément aux dispositions de la Loi sur les compagnies.
Fait à Montréal, ce 31 août 1984.
HARRY HODESS
Secrétaire-Trésorier

AVIS DE PRÉSENTATION D'UN PROJET DE LOI D'INTÉRÊT PRIVÉ

Avis par la présente est donné que Monsieur Robert Bédard et Dame Francyne Asselin adresseront à l'Assemblée nationale du Québec un projet de loi privé les déclarant propriétaires absolus d'un immeuble situé dans la municipalité de Dollard-des-Ormeaux.
Toute personne ayant des motifs d'intervenir sur le projet de loi doit en informer le directeur de la législation.

Mes Mondor, Labelle & Fournier
Procureurs de Robert Bédard et Francyne Asselin

Richard G. Lewis, Susan Louise Lewis et Joseph W. Lewis (a/s S. Tanguay, Montréal Trust, C.P. 1900, Succursale B, Montréal, Québec H3B 3L6), sont les seuls héritiers de Beaufort Sanderson Lewis de Saint-Lazare où il est décédé le 2 mai 1984 et ils ont accepté la succession sous bénéfice d'inventaire aux termes d'un acte reçu devant D. Whitney, notaire, chambre 1200, 620 ouest, boulevard Dorchester, Montréal, Québec H3B 1P3, en date du 27 août 1984 et enregistré à Vaudreuil le 30 août sous le numéro 193117. Après deux mois ils paieront les créanciers à mesure qu'ils se présenteront.

PRENEZ AVIS que la requérante J. LECAVALIER TRANSPORT INC., s'adressera à la Commission des Transports du Québec afin de transférer à TRANSPORT ST-LAURENT-CÔTE INC. tous les droits et privilèges rattachés à son permis M-300585-001-002.
Tout intéressé peut introduire une opposition ou une intervention dans les 5 jours suivant la deuxième parution du présent avis en s'adressant à la Commission des Transports du Québec, 505, rue Sherbroke est, à Montréal, H2L 1K2
PARENTEAU, BOUCHER & ASSOCIÉS
ME SERGE L. COULOMBE
1ère parution: 7 septembre 1984
2ème parution: 8 septembre 1984

AVIS AUX CRÉANCIERS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE

Dans l'affaire de la faillite de:
MICHEL DÉRY "Michel Déry (Québec) Enrg.", 7647 Montbrun, St-Léonard, P.Q.

FAILLI

AVIS est par les présentes donné que Michel Déry a fait cession de ses biens le 30 août 1984 et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 18 septembre 1984 à 10:30 hrs, au bureau du Syndic, 401 Est, Boul. St-Joseph, Montréal, P.Q.
Daté de Montréal, le 30 août 1984
J. GUY ST-GEORGES, SYNDIC
Bureau de:
ST-GEORGES, HÉBERT INC.
401, boul. St-Joseph est,
Montréal, Qué.
H2J 1J6
Tél.: (514) 844-1044

AVIS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE

Dans l'affaire de la faillite de:
YVES SANSREGRET, journalier, et CHRISTIANE GADOURY SANSREGRET, ménagère, demeurant et résidant au 4940, rue Ontario, Montréal, Québec H1V 1L9

Faillis

AVIS est par les présentes donné que YVES SANSREGRET ET CHRISTIANE GADOURY SANSREGRET ont fait une cession le 29e jour d'août 1984 et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 17e jour de septembre 1984, à 11:30 heures, au bureau du syndic.
Ce 6e jour de septembre 1984.
CLAUDE MOQUIN, C.A.
Syndic
MOQUIN, MENARD, GIROUX, DAOUST INC.
85, rue St-Charles Ouest
Bureau 101
LONGUEUIL (Québec) J4H 3W7
Tél.: (514) 875-6215/679-7020

La société Publicité Pelletier Limitée, de Montréal, donne avis qu'elle demandera au ministre des Institutions financières et Coopératives la permission de se dissoudre.
Alice Pelletier, secrétaire-trésorière

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE

NO: 500-12-136579-848

MARLÈNE SAINTUS
requérante
—VS—
EMMANUEL JULES
intimé
PAR ORDRE DE LA COUR

L'intimé, d'adresse inconnue, est par les présentes requis de comparaître dans un délai de soixante (60) jours de cette publication. Une copie de la requête en divorce a été laissée à son intention au bureau de la direction générale des Greffes au Palais de Justice de Montréal au 10, rue Saint-Antoine, Est. De plus, à défaut par l'intimé de produire une comparution ou une contestation dans les délais ci-haut mentionnés, la requérante procédera à obtenir, contre l'intimé, un jugement sans autre avis.

Dominique DiBernardo, P.A.
Montréal, ce 30 août 1984
MES DESCÔTEAUX, JARRY, HÉBERT
790, boul. Laurentien, bureau 202,
Ville Saint-Laurent
Qué.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE

NO: 500-05-007691-841

LES COMPAGNIES D'ASSURANCES CONTINENTAL,
partie demanderesse
—VS—
MARIO REBELO
partie défenderesse
PAR ORDRE DE LA COUR

A: MARIO REBELO
Vous êtes par les présentes requis de comparaître dans un délai de trente (30) jours suivant la présente publication.
Une copie de la déclaration, du bref d'assignation et de l'avis selon l'article 119 a C.P.C. a été déposé au greffe de cette Cour à votre intention.
VEUILLEZ AGIR EN CONSÉQUENCE.
Montréal, ce 6 septembre 1984.
Pepin, Létourneau et Ass., Avocats
500 Place d'Armes, ste 2200
Montréal, P.Q.
H2Y 3S3
Tél.: 284-3553

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR SUPÉRIEURE, No.: 500-05-002425-849. MINISTÈRE DU REVENU DU QUÉBEC, partie demanderesse, -vs- LEPAGE SERGE, partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 19 septembre 1984 à 10:00 heures au 50, De Belgrade, Vimont (Laval), district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de SERGE LEPAGE, saisis en cette cause, consistant en: 1 machine à coudre avec table de travail, 1 téléviseur couleur, et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: RONALD JOHNSON, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers. Montréal le 5 septembre 1984.

Canada, Province de Québec, District de Terrebonne, COUR PROVINCIALE, No.: 700-02-002754-837. SOUS MINISTRE DU REVENU, partie demanderesse, -vs- BRASSERIE DE LA CÔTE ST-LOUIS, partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 20 septembre 1984 à 13:00 heures au 335, Georges VI, St-Louis de Terrebonne, district de Terrebonne, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de BRASSERIE DE LA CÔTE ST-LOUIS, saisis en cette cause, consistant en: 1 ensemble de 6 haut-parleurs, 1 réfrigérateur à pâtisserie, et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: ALAIN RICHER, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers. Montréal le 5 septembre 1984.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE

NO: 500-12-136540-840

ANDRÉE DEVLIN
DEMANDEUR
—VS—
LAURENCE MAYSON
DÉFENDEUR

AVIS EST DONNÉ À: LAURENCE MAYSON, défendeur en cette cause, de lieux inconnus de comparaître au greffe de la Cour SUPÉRIEURE dans un délai de (60) soixante jours à compter de la publication de cet avis.
Une copie de requête en divorce a été laissé au greffe de la cour Supérieure à son intention, au 10 est rue St-Antoine, Montréal.
À défaut par vous de comparaître dans le délai prévu, un jugement pourra être prononcé contre vous sans autre avis ni délai.

Me Marcelle Aubry, P.A.
Montréal, le 8 septembre 1984
Mes CAMPBELL, COHEN, avocats
2020 Université, apt. 1521
Montréal, 288-3341

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR MUNICIPALE DE MONTRÉAL, NO: 820345750. VILLE DE MONTRÉAL, partie demanderesse -vs- MENZIES DUNCAN, partie défenderesse. Le 19 septembre à 10:45 heures au 315 Rielle App. 305, Verdun, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de MENZIES DUNCAN, saisis en cette cause, consistant en: Un buffet en bois, un ensemble de salon en cuir, un éventail. Conditions: ARGENT COMPTANT. Renseignements: THÉRÈSE THÉORET, huissier, 288-0211, de l'étude: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 19ième jour de septembre 1984.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR MUNICIPALE DE MONTRÉAL, NO: 816968320. VILLE DE MONTRÉAL, partie demanderesse -vs- PAQUETTE ALAIN, partie défenderesse. Le 19 septembre à 13:30 heures au 100 Chemin Oka, Deux Montagnes, Qué., seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de PAQUETTE ALAIN, saisis en cette cause, consistant en: Un téléviseur couleur Fleetwood, un amplificateur tuner Lloyd's AM/FM stéréo, quatre boites de sons, un ensemble de salon deux pièces. Conditions: ARGENT COMPTANT. Renseignements: FRANÇOIS BERTRAND, huissier, 288-0211, de l'étude: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 19ième jour de septembre 1984.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

NO: 500-02-007453-843

METROCEL INC.,
demanderesse
—VS—
ÉMILIEN OUELLET (Construction Émilien Ouellet),
défendeur
PAR ORDRE DE LA COUR

Le défendeur est requis de comparaître dans un délai de trente (30) jours suivant la présente publication.
Une copie du bref d'assignation et de la déclaration sera laissée au greffe de la Cour pour lui.
À défaut par le défendeur de produire une comparution ou plaidoyer dans le délai susdit, la demanderesse procédera à obtenir contre lui un jugement par défaut.

Me Dominique DiBernardo, P.A.
Montréal, ce 30 août 1984
CHARBONNEAU & PILOTE, avocats
4403 rue Beaubien est = 201
Montréal, Qc H1T 1T2
Tél.: (514) 725-4773

Voir aussi en pages 25 et 26

Canada, Province de Québec, District de Montréal, GREFFE DE LA PAIX. No.: 540-27-002830-832. JOCELYNE GUENET, partie demanderesse, -vs- COLUCCINO FRANÇOIS, partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 20 Septembre 1984 à 10:00 heures au 1615, Jordan, Chomedey (Laval), district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de FRANÇOIS COLUCCINO, saisis en cette cause, consistant en: 1 camionnette Ford de couleur jaune et les 2 portes de couleur bleu, et acc. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: RONALD JOHNSON, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers. Montréal le 5 septembre 1984.

RECTIFICATIF

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR SUPÉRIEURE. No.: 500-05-007806-837. SOUS-MINISTRE DU REVENU, partie demanderesse — vs — KONS ANTINOS BARTZAKOS, partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 18 septembre 1984 à 10 heures, Au: 685, Côte Vertu, St-Laurent, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de KINSTANTINOS BARTZAKOS "DAIRY BELLE CÔTE VERTU ENR.", saisis en cette cause, consistant en: 1 comptoir de service en bois, 5 tables en bois, et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: PAUL RENAUD, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers. Montréal le 31 août 1984.

RECTIFICATIF

Canada, Province de Québec, District de St-Maurice. GREFFE DE LA PAIX. No.: 410-27-000363-840. PERCEPTEUR DES AMENDES, partie demanderesse — vs — YETHALIS BASILE, partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 17 septembre 1984 à 11:30 heures, au 10,300, Bois De Boulogne # 301, Montréal, dit district, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de BASILE YETHALIS, saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur couleur 20" et acc., 1 système de son et acc., et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: RICHARD LAURIN, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers. Montréal le 31 août 1984

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR MUNICIPALE DE MONTRÉAL, NO: 818438821. VILLE DE MONTRÉAL, partie demanderesse -vs- SHAW STANLEY, partie défenderesse. Le 21 septembre à 13:00 heures au 4795 Port Royal Terrace, St-Hubert, Chambly, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de SHAW STANLEY, saisis en cette cause, consistant en: Une causeuse en velour, une table de salon, un ensemble de salon trois places, une bibliothèque, deux tables de coin en bois, deux lampes de salon. Conditions: ARGENT COMPTANT. Renseignements: MAURICE GAUCHER, huissier, 288-0211, de l'étude: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 21ième jour de septembre 1984.

RECTIFICATIF

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR MUNICIPALE. No: 432487952. VILLE DE MONTRÉAL, partie demanderesse, — VS — MAURICE GIROUARD, partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 17 septembre 1984 à 13 h. au 214, 35e Rue, Ste-Marthe-sur-le-Lac, district de Terrebonne, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de GIROUARD MAURICE, saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur couleur et acc., 1 vidéo cassette et acc. et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: HUBERT PAQUETTE, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers. Montréal le 31 août 1984.

RECTIFICATIF

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR MUNICIPALE DE MONTRÉAL, NO: 818438821. VILLE DE MONTRÉAL, partie demanderesse -vs- SHAW STANLEY, partie défenderesse. Le 21 septembre à 13:00 heures au 4795 Port Royal Terrace, St-Hubert, Chambly, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de SHAW STANLEY, saisis en cette cause, consistant en: Une causeuse en velour, une table de salon, un ensemble de salon trois places, une bibliothèque, deux tables de coin en bois, deux lampes de salon. Conditions: ARGENT COMPTANT. Renseignements: MAURICE GAUCHER, huissier, 288-0211, de l'étude: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 21ième jour de septembre 1984.

RECTIFICATIF

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR MUNICIPALE. No: 432487952. VILLE DE MONTRÉAL, partie demanderesse, — VS — MAURICE GIROUARD, partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 17 septembre 1984 à 13 h. au 214, 35e Rue, Ste-Marthe-sur-le-Lac, district de Terrebonne, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de GIROUARD MAURICE, saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur couleur et acc., 1 vidéo cassette et acc. et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: HUBERT PAQUETTE, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers. Montréal le 31 août 1984.

VENTES PAR SHÉRIF

AVIS PUBLIC est, par la présente donné que les TERRES ET HÉRITAGES sous-mentionnés ont été saisis et seront vendus au temps et lieux respectifs mentionnés

SPORTS

HORS-JEU

La darling du US Open

JEAN-LUC DUGUAY

Les derniers sceptiques, s'il en restait, n'ont maintenant plus le choix : ils doivent reconnaître que Carling Bassett est, à 16 ans, la plus grande star — homme ou femme — de l'histoire du tennis canadien.

Ses exploits des deux dernières semaines au US Open sont d'autant plus remarquables que l'adolescente se remettait tout juste de la mononucléose. Après le déploiement prodigieux de ses talents sur les courts de Flushing Meadow, aucun fervent du tennis dans le monde n'ignore plus la petite Torontoise dont le prénom est celui d'une brasserie appartenant à la famille de sa mère et le nom celui de son millionnaire de père.

La performance de Carling dans ce tournoi du Grand Chelem n'est pas un heureux accident de parcours, comme il en arrive parfois. Qu'on se rappelle, par exemple, le Néo-Zélandais Chris Lewis qui, l'an dernier, avait atteint la finale de Wimbledon et dont on n'a pas entendu parler depuis. Ce que Carling Bassett a fait à Flushing Meadow ne fait que confirmer sa progression extraordinaire vers le haut de l'échelle mondiale.

Professionnelle depuis janvier 1983 seulement, Carling était classée 16e au monde en octobre suivant. Ses résultats dans les gros tournois ont presque toujours été excellents, ce qui démontre qu'elle a vraiment l'étoffe des championnes. Par exemple, l'an dernier, elle a poussé Chris Evert-Lloyd à la limite de trois sets lors des championnats de la WTA. Elle a de plus atteint les quarts-de-finale aux Internationaux d'Australie, la quatrième ronde à Wimbledon et à nouveau les quarts-de-finales, cette fois lors des World Championships, au printemps dernier, le tournoi de clôture de la saison 1983-1984.

La petite *darling* du US Open doit maintenant relever le plus grand défi de sa brève et étincelante carrière en réussissant à se maintenir parmi les plus grandes. Cela n'est pas facile quand on a 16 ans et la gloire. Andrea Jaeger en est un exemple, qui a complètement décroché du tennis cette année, incapable qu'elle était, semble-t-il, de résister à la pression d'une carrière sportive internationale.

Il faut donc souhaiter à Carling la sérénité mentale indispensable à qui veut s'imposer comme une reine des courts. Le talent est là, de toute évidence; ce qui importe, c'est de lui permettre de s'exercer sans entraves.

☆ ☆ ☆

Une petite méchanceté . . .

À propos de tennis et d'équilibre mental . . .

La victoire décisive de Carling Bassett contre la Tchécoslovaque Hana Mandlikova, en quarts-de-finale du US Open, m'a particulièrement réjoui. Mandlikova, l'une des meilleures joueuses au monde quand elle est dans un bon jour, souffre d'un très grand défaut : l'inconstance. Éliminée en août en première ronde du Challenge Player's, au Stade de tennis Jarry, un tournoi important par sa bourse et la qualité des concurrentes, la belle Hana a insulté le public et le commanditaire en disant qu'il valait mieux perdre à ce tournoi qu'au US Open. Qu'elle le pense, passe encore, mais de là à le dire . . . Le silence est parfois un signe d'équilibre mental.

★ ★ ★

Le complot contre Lea

Le baseball est arrangé, cela crève les yeux comme l'épingle d'un adepte du vaudou. La preuve : le complot contre Charlie Lea. Au début de juillet, tout le monde pariait que Charlie deviendrait le deuxième lanceur de l'histoire des Expos à remporter 20 victoires en une saison. Ses coéquipiers, eux, pariaient contre les chances de Charlie. C'est pourquoi ils ne lui ont donné que 13 points dans ses 10 défaites, c'est pourquoi aussi la fiche de Charlie n'est que de 2-6 depuis le match des étoiles. Pourtant, il a très bien lancé, ce cher homme, mais il n'y a rien à faire quand une équipe au complet se ligue contre vous. Pour Charlie, une seule solution : passer à une autre équipe. À moins qu'il reste et que tous les autres partent, ce qui serait peut-être plus raisonnable.

★ ★ ★

La boxe à coups de pied

Voilà, c'est fait : j'ai regardé à la télé un combat de boxe à coups de pied, de kick-boxing autrement dit. Le Québécois Thériault, champion du monde, affrontait l'Américain Battiste, qui a mangé une volée. Pourtant, je n'avais pas autant ri depuis longtemps. La raison : les commentaires des experts qui se régalaient tellement de ces effusions de sang que c'en était drôle . . . et pitoyable. Le kick-boxing n'a pas encore ses lettres de noblesse et ne semble pas intéressé à les gagner. Après tout, la lutte professionnelle n'en a pas besoin non plus.

Bassett a opposé une belle résistance

■ *Navratilova-Evert-Lloyd, pour la 61e fois*

NEW YORK (AFP) — C'était prévisible: la Canadienne Carling Bassett a été éliminée en demi-finales du simple dames des Internationaux des États-Unis de tennis hier, s'inclinant logiquement devant la grande championne américaine Chris Evert-Lloyd, déjà victorieuse à six reprises du tournoi.

Sa mission était impossible. 6-2, 6-2: le score peut paraître sévère. Pourtant, Carling Bassett, tête de série numéro 14, n'a jamais été ridicule. Mieux même: elle a opposé une belle résistance à son adversaire en relançant le jeu du fond du court comme sait si bien le faire l'Américaine, numéro 2.

Carling Bassett avait abordé ce US Open sans grande ambition. Victime d'une mononucléose, elle avait dû arrêter la compétition pendant un bon mois. Or, curieusement, et malgré, en plus, un rhume contracté pendant le tournoi, elle a enregistré à Flushing Meadow son meilleur résultat dans un tournoi du Grand Chelem avec notamment une victoire prestigieuse, en quarts-de-finale, sur la Tchécoslovaque Hana Mandlikova, numéro 3.

Maintenant, après ce tournoi américain si satisfaisant pour elle, Carling Bassett va se reposer et passer des tests médicaux. Elle se demande encore si elle est complètement guérie. Ensuite, la jeune Canadienne (17 ans, le 9 octobre prochain) reprendra la route du circuit mondial avec, à son actif, la formidable expérience des Internationaux des États-Unis.

« Je sais maintenant le travail qui me reste à fournir pour battre les meilleures », a-t-elle déclaré hier après sa défaite contre la championne américaine.

Evert-Lloyd et Martina Navratilova, l'ancienne Tchécoslovaque devenue américaine, se retrouvent donc en finale.

Les deux championnes s'affronteront pour la 61e fois depuis 1973. Elles ont chacune 30 succès à leur actif mais Martina Navratilova a remporté les 12 derniers matches, la dernière victoire de Chris Evert-Lloyd remontant à la finale de l'Open d'Australie en 1982 sur le gazon de Melbourne.

Tenante du titre, Martina Navratilova, qui a accompli en 1984 à Paris le troisième grand chelem de l'histoire du jeu féminin, partira grande favorite de cette finale. Elle n'a pas perdu un set depuis le début du tournoi et sa victoire en demi-finale, hier, aux dépens de l'Australienne Wendy Turnbull (6-4, 6-1), a encore été éloquente malgré une certaine fébrilité dans la manche initiale.

Mais Chris Evert-Lloyd qui a déjà gagné six fois le titre américain, en huit finales, n'a certainement pas dit son dernier mot. Nettement battue à Paris, elle avait en revanche vaillamment résisté à sa rivale à Wimbledon. Pour parvenir à cette finale, Chris Evert-Lloyd n'a pas perdu elle aussi le moindre set.

Si Martina Navratilova gagne la finale — ce serait son sixième titre majeur de suite, égalant ainsi le record de l'Australienne Margaret Court-Smith — elle aura obtenu 55 victoires d'affilée cette année. Elle serait ainsi à un succès du record détenu depuis 1974 par Chris Evert-Lloyd.

D'autre part, l'Australien John Fitzgerald et le Tchécoslovaque Tomas Smid, têtes de série numéro 8, qui jouaient pour la première fois ensemble, ont réussi à remporter le titre du double messieurs face aux Suédois Stefan Edberg et Anders Jarryd, numéro 7, hier, en trois sets, 7-6 (7-5), 6-3, 6-3.

Grâce à leur expérience et à une belle présence au filet, Fitzgerald et Smid, titulaires dans leur équipe respective de Coupe Davis, se sont imposés sans trop de problème. Après avoir arraché le premier set au tie-break (7 points à 5), ils ont gagné avec autorité en débordant leurs jeunes adversaires, premiers Suédois finalistes de l'épreuve.

Fitzgerald est, lui, le premier Australien à inscrire son nom au palmarès du double messieurs aux Internationaux des États-Unis depuis la victoire de John Newcombe et d'Owen Davidson en 1973.

Quant à Smid, il est le premier Tchécoslovaque vainqueur du titre depuis la création du tournoi.

Les deux joueurs vont se partager les $ 64,000 promis aux vainqueurs. Jarryd et Edberg, le champion du monde juniors, qui avaient réalisé l'exploit de ce tournoi de double en éliminant en demi-finale les Américains John McEnroe et Peter Fleming, tenants du titre, ont, eux, touché $ 32,000.

Connors et Cash n'auront rien à perdre

NEW YORK (AFP) — L'Américain Jimmy Connors, 32 ans, et l'Australien Pat Cash, 19 ans, n'auront, pour des raisons bien différentes, rien à perdre, aujourd'hui, à Flushing Meadow, en demi-finales du simple messieurs des Internationaux des Etats-Unis qu'ils disputeront face à, respectivement, John McEnroe et Ivan Lendl.

Connors, tenant du titre depuis deux ans, ne partira pas favori contre son compatriote McEnroe, tête de série numéro un, qui l'a battu 16 fois en 28 matches et à sept reprises lors de leurs sept dernières rencontres. En juillet dernier, notamment, McEnroe l'avait écrasé en finale de Wimbledon (6-1, 6-1, 6-2).

Si, pour Connors, déjà cinq fois vainqueur de l'US Open, un échec ne serait pas catastrophique, il n'en est pas de même pour McEnroe. Un succès lui est impératif: après trois victoires consécutives à Flushing Meadow (1979, 1980, 1981), le meilleur joueur mondial n'a plus gagné le titre américain.

Cash (numéro 15), lui non plus, n'aura rien à perdre contre le Tchécoslovaque Lendl, deuxième favori. Demi-finaliste à Wimbledon avant de rééditer cette performance à Flushing Meadow, confirmant ainsi son ascension parmi les grands, il jouera sans objectif précis sinon celui de bien jouer, voire de gagner, ce qui ne lui est jamais arrivé contre Lendl. Il a perdu les deux matches qui les ont jusqu'à présent opposés, en 1983 sur gazon à Wimbledon et à Melbourne.

En revanche, Lendl veut effacer à Flushing Meadow une malédiction qui le poursuit. Après avoir conquis le premier titre majeur de sa carrière, en juin, à Paris, il veut montrer que ce succès n'est pas un hasard. Or, ces deux dernières années, le Tchécoslovaque a chuté à chaque fois en finale sur le bitume new yorkais contre Connors.

Les Expos triomphent des Phillies 7-1

Quatre circuits en un match !

(PC) — Quatre circuits dans le même match, on n'avait pas vu ça avec les Expos cette saison. Une partie jouée en moins de deux heures non plus.

C'est pourtant ce qui est arrivé, hier.

Bryn Smith et Gary Lucas ont mis une heure et 59 minutes pour liquider leurs adversaires, tandis que Andre Dawson et Jim Wohlford ont réussi chacun deux circuits.

Cela devait évidemment mener les Expos à un gain de 7-1 sur les Phillies de Philadelphie.

15,182 spectateurs ont assisté au match et ils ont remercié leurs favoris pour le bon moment passé en leur compagnie en faisant des vagues, à la neuvième manche.

Dawson a fait plus mal que son coéquipier à ses rivaux. Son premier circuit, réussi à la troisième manche, a compté pour trois points. Son deuxième, comme les deux de Wohlford, a été un effort en solo.

Dawson totalise maintenant 15 circuits et 71 points produits.

«C'est la première fois cette saison que je frappe deux circuits, a mentionné Dawson, qui a été ennuyé par un genou gauche fort mal en point pendant la première moitié du calendrier.

«J'aurais aimé pouvoir le faire plus souvent, mais je ne dois pas regarder en arrière, a-t-il poursuivi. J'ai vécu trop de mauvais moments pour y songer de nouveau.»

Wohlford, lui, a réalisé un sommet en carrière en claquant un troisième circuit cette saison.

«Mon dernier match de deux circuits remonte à une douzaine d'années, a commenté Wohlford. C'était dans le AAA. Dans les ligues majeures, j'y suis venu près en une seule occasion, contre les Red Sox de Boston. J'avais alors claqué un circuit et un double.»

L'autre point des Montréalais a été produit par Gary Carter lorsque, avec les buts remplis, il a été atteint par un tir du releveur Kevin Gross.

Il s'agissait du 100e point produit de Carter cette saison.

Il en était fier et il n'a pas tardé à le démontrer. Il fallait le voir brandir les bras bien haut dans les airs en signe de triomphe... personnel. Puis, la foule n'avait pas eu le temps de se lever pour l'ovationner qu'il la saluait déjà avec sa casquette.

Cette explosion offensive des Expos a permis au droitier Bryn Smith d'égaler sa fiche à 11-11. Il prend ainsi le deuxième rang au chapitre des victoires chez les lanceurs des Expos, derrière, évidemment, Charlie Lea.

Smith a été très solide. Il a espacé cinq coups sûrs en huit manches, tout en évitant d'accorder toute passe gratuite. Il a en outre retiré quatre frappeurs sur des prises.

Sa seule erreur fut, en réalité, de donner un long circuit à Juan Samuel, à la troisième reprise.

Le gaucher Gary Lucas a été appelé à lancer à la dernière manche.

Lauda se contente de la 7e position

MONZA (AFP) — Niki Lauda, qui compte seulement un point et demi d'avance sur son coéquipier (Marlboro McLaren) et rival français Alain Prost, s'est contenté du septième temps, à plus de deux secondes de l'Italien Elio de Angelis, lors de la première séance d'essais du GP d'Italie de Formule Un, hier.

L'Autrichien a ainsi été devancé par Prost, auteur pour sa part du cinquième temps en vue du GP qui aura lieu demain après-midi.

De Angelis a amélioré le record du tour à Monza de quatre dixièmes de seconde (la performance avait été réalisée par l'Américain Mario Andretti en 1982).

Les deux Brabham BMW du Brésilien Nelson Piquet et de l'Italien Téo Fabi ont réussi les 2e et 3e meilleur temps.

BASEBALL

Ligue Nationale

Jeudi

Chicago 4, Montréal 1
Houston 14, S. Frisco 2
Cincinnati 10, S. Diego 3
Pittsburgh 2, New York 0
St. Louis 6, Philadelphie 5
Atlanta 3, L. Angeles 2

Hier

Philadelphie à Montréal
St.Louis à Pittsburgh
Chicago à New York
Houston à San Diego
Cincinnati à Los Angeles
Atlanta à San Francisco

Aujourd'hui

Atlanta, McMurtry (9-14) à San Francisco, Robinson (7-14), 16 h 05
St.Louis, Andujar (18-11) à Pittsburgh, McWilliams (9-9), 19 h 05
Philadelphie, Denny (6-5) à Montréal, Rogers (5-13), 19 h 35
Chicago, Sutcliffe (13-1) à New York, Terrell (10-10), 19 h 35
Cincinnati, Russell (6-15) à Los Angeles, Reuss (2-7), 22 h 05

Les meneurs
(Partie d'hier non comprises)

	pb	cs	moy.
Gwynn, SD	544	191	.351
Sandberg, Chi	560	180	.321
Puhl, Hou	377	120	.318
Hernandez, NY	477	151	.317
Cruz, Hou	526	164	.312
Cabell, Hou	400	124	.310
Hayes, Phi	466	144	.309
Raines, Mtl	**529**	**162**	**.306**
Ray, Pgh	470	144	.306
Brenly, SF	440	134	.305

Circuits: Murphy, Atl, 30; Schmidt, Philadelphie, 29.

Points produits: Carter, Montréal, 99; Schmidt, Philadelphie, 92.
Buts volés: Samuel, Philadelphie, 67; **Raines, Montréal, 63.**
Lanceurs (12 décisions): Sutcliffe, Chicago, 13-1, 2.95; Horton, St. Louis, 9-3, 3.38.

Ligue Américaine

Jeudi

Chicago 7, Oakland 3

Hier

Oakland à Cleveland
Detroit à Toronto
New York à Boston
Milwaukee à Baltimore
Californie à Chicago
Texas au Minnesota
Seattle à Kansas City

Aujourd'hui

Texas, Tanana (14-13) à Minnesota, Butcher (11-8), 12 h
New York, Cowley (6-1) à Boston, Hurst (11-8), 14 h 15
Detroit, Morris (17-11) à Toronto, Leal (13-5), 14 h 20
Californie, Romanick (10-11) à Chicago, Bannister (12-9), 14 h 20
Oakland, Codiroli (2-3) à Cleveland, Heaton (9-13), 14 h 35
Milwaukee, Candiotti (1-1) à Baltimore, Davis (12-7), 19 h 35
Seattle, Moore (5-14) à Kansas City, Jones (1-2), 20 h 35

Les meneurs
(Parties d'hier non comprises)

	pb	cs	moy.
Winfield, NY	480	169	.352
Mattingly, NY	507	176	.347
Murray, Bal	500	163	.326
Hrbek, Min	484	154	.318
Ripken, Bal	545	171	.314
Trammell, Det	492	154	.313
Collins, Tor	377	116	.308
Baines, Chi	485	149	.307
Orta, KC	342	105	.307
Barrett, Bos	510	156	.306

Circuits: Armas, Boston, 36; Kingman, Oakland, 33.
Points produits: Kingman, Oakland, 110; Rice, Boston, 108; Murray, Baltimore, 104.
Buts volés: Henderson, Oakland, 53; Collins, Toronto, 51.
Lanceurs (12 décisions): Stieb, Toronto, 14-5, 2.38; Alexander, Toronto, 13-5, 3.26; Leal, Toronto, 13-5, 3.61.

Les frappeurs
(Partie d'hier non comprise)

	pb	cs	pp	cc	moy.
Carter	514	153	99	24	.298
Dawson	453	108	67	13	.238
Dilone	161	44	10	1	.273
Driessen	110	26	18	5	.236
Flynn	338	81	15	0	.240
Francona	214	74	18	1	.346
Gonzales	3	0	0	0	.000
Johnson	3	2	2	0	.667
Raines	529	162	52	7	.306
Ramos	79	15	5	2	.190
Ramsey	54	11	2	0	.204
Salazar	155	23	11	0	.148
Scott	64	18	5	0	.281
Stenhouse	160	31	16	4	.194
Thomas	243	62	20	0	.255
Venable	56	15	5	2	.260
Wallach	505	133	68	18	.263
Wohlford	167	43	17	1	.257

Buts volés: Raines 63; Dilone 26; Dawson, 11; Wohlford, 2; Carter; Wallach, Venable, Scott, 1 chacun.

Les lanceurs

	g-p	ml	pm	rab	mpm
Grapenthin	0-2	12.2	6	4	4.15
Gullickson	10-7	191.1	72	89	3.39
Hesketh	1-0	21.1	4	14	1.71
James	6-5	82.2	31	76	3.37
Lea	15-10	220.1	69	117	2.82
Lucas	0-3	51.2	15	41	2.60
Palmer	6-3	91.0	36	57	3.56
Reardon	5-7	76.2	25	65	2.92
Rogers	5-13	142.0	74	54	4.69
Schatzeder	7-5	123.0	33	77	2.41
Smith	10-11	156.0	53	87	3.06

Victoires préservées: Reardon 20; Lucas, 8; James, 8; Grapenthin 2; Schatzeder, 1.

BASEBALL

LIGUE NATIONALE

Section Est

	g	p	moy.	diff.
CHICAGO	85	55	.607	—
NEW YORK	78	62	.557	7
PHILADELPHIE	73	66	.525	11 ½
ST. LOUIS	72	66	.522	12
MONTRÉAL	**68**	**71**	**.489**	**16 ½**
PITTSBURGH	61	79	.436	24

Section Ouest

SAN DIEGO	80	61	.567	—
HOUSTON	71	70	.504	9
ATLANTA	69	71	.493	10 ½
LOS ANGELES	66	75	.468	14
CINCINNATI	59	82	.418	21
SAN FRANCISCO	58	82	.414	21 ½

LIGUE AMÉRICAINE

Section Est

DETROIT	89	51	.636	—
TORONTO	80	59	.576	8 ½
BALTIMORE	75	63	.543	13
NEW YORK	74	64	.536	14
BOSTON	74	65	.532	14 ½
CLEVELAND	62	79	.440	27 ½
MILWAUKEE	57	82	.410	31 ½

Section Ouest

MINNESOTA	70	69	.504	—
KANSAS CITY	70	69	.504	
CALIFORNIE	69	69	.500	½
CHICAGO	65	74	.468	5
OAKLAND	65	76	.461	6
SEATTLE	63	77	.450	7 ½
TEXAS	61	77	.442	8 ½

HOCKEY

Coupe Canada

Samedi, 1er sept.
Canada 7, RFA 2
E.-U. 7, Suède 1
Dimanche, 2 sept.
URSS 3, Tchéc. 0
Lundi, 3 sept.
Canada 4, E.-U. 4
Tchéc. 4, RFA 4
Jeudi, 6 sept.
Suède 4, Canada 2
URSS 8, RFA 1
E.-U. 3, Tchéc. 2
Aujourd'hui
Canada c. Tchéc. (à Calgary)
URSS c. E.-U. (à Edmonton)
Suède c. RFA (à Calgary)
Lundi, 10 sept.
Canada c. URSS (à Edmonton)
Mardi, 4 sept.
URSS 3, Suède 2
Tchéc. c. Suède (à Vancouver)
RFA c. E-U (à Calgary)

COUPE CANADA

Classement

	pj	g	p	n	bp	bc	pts
URSS	3	3	0	0	14	3	6
ETATS-UNIS	3	2	0	1	14	7	5
CANADA	**3**	**1**	**1**	**1**	**13**	**10**	**3**
SUEDE	3	1	2	0	7	12	2
RFA	3	0	2	1	7	19	1
TCHEC	3	0	2	1	6	10	1

Les meneurs

	b	a	pts
Bossy, Can	3	2	5
Hoefner, RFA	1	4	5
Coffey, Can	1	4	5
Gretzky, Can	3	1	4
Makarov, URSS	3	1	4
Svetlov, URSS	2	2	4
Goulet, Can	1	3	4
Steiger, RFA	3	0	3
Lawton, E-U	3	0	3
Trottier, E-U	2	1	3
Erickson, E-U	2	1	3
Lukac, Tchéc	2	1	3
Anderson, Can	1	2	3
J. Mullen, E-U	1	2	3
Liba, Tchéc	1	2	3
Carpenter, E-U	1	2	3
Ericson, Suède	1	2	3
Krutov, URSS	1	2	3
Johnson, E-U	0	3	3
A. Broten, E-U	0	3	3

FOOTBALL

LIGUE CANADIENNE

Section Est

	pj	g	p	n	pp	pc	pts
TORONTO	9	7	2	0	297	199	14
MONTRÉAL	**9**	**3**	**6**	**0**	**219**	**260**	**6**
OTTAWA	9	3	6	0	206	283	6
HAMILTON	8	2	6	1	200	249	5

Section Ouest

C.-BRITANNIQUE	8	7	1	0	205	114	14
WINNIPEG	9	7	2	0	298	184	14
EDMONTON	9	5	4	0	255	260	10
CALGARY	9	3	6	0	171	219	6
SASKATCHEWAN	9	2	6	1	196	279	5

FOOTBALL

Ligue Canadienne

Hier
Ottawa à Winnipeg
Aujourd'hui
Toronto à Edmonton
Dimanche
Calgary à Sask.
Hamilton à C.-B.

Ligue Nationale

Dimanche, 2 sept.
Atlanta 36, N.-Orléans 28
K.City 37, Pittsburgh 27
Miami 35, Washington 17
N.-Ang'terre 21, Buffalo 17
Giants 28, Philadelphie 27
Green Bay 24, St.Louis 23
San Diego 42, Minn. 13
S.Francisco 30, Detroit 27
Chicago 34, Tampa Bay 14
Denver 20, Cincinnati 17
Raiders LA 24, Houston 14
Jets 23, Indianapolis 14
Lundi, 3 sept.
Seattle 33, Cleveland 0
Dallas 20, L. Angeles 13
Jeudi, 6 sept.
Pittsburgh 23, Jets NY 17
Dimanche
Buffalo à St.Louis
Dallas à Giants NY
Tampa Bay à N.-Orléans
Denver à Chicago
Detroit à Atlanta
K. City à Cincinnati
Minnesota à Philadelphie
N.-Angleterre à Miami
Green Bay à Raiders LA
Cleveland à Rams LA
San Diego à Seattle
Indianapolis à Houston
Lundi
Washington à S.Francisco

VOUS le méritez

DES INSTALLATIONS MODERNES ET VARIÉES:
Racquetball, squash, tennis, piscine olympique, patinoire, salles de musculation, studios de danse, gymnases, pistes de jogging, saunas, tourbillons...

UNE PROGRAMMATION COMPLÈTE:
Écoles d'initiation et de perfectionnement, clubs récréatifs et compétitifs, ligues, tournois, activités récréatives...

UN PERSONNEL SPÉCIALISÉ:
Plus de 350 professeurs, animateurs, entraîneurs qualifiés à votre service.

DES TARIFS ANTI-INFLATION:
Frais d'abonnement et de participation des plus compétitifs.

UN SERVICE À LA CLIENTÈLE AMÉLIORÉ:
Abonnement par le courrier, système de réservation téléphonique, nouvelle formule d'inscription aux activités, ouverture d'une garderie, etc...

AU CEPSUM

INFORMATION: 343-6150
Brochure d'information et formulaire d'abonnement disponibles sur demande téléphonique.

*CEPSUM PORTES OUVERTES
Le public pourra visiter et profiter gratuitement des installations du Centre d'éducation physique et des sports de l'Université de Montréal du 4 au 16 septembre.
(À l'exception du tennis)

Université de Montréal
Service des sports